POUR VOUS SERVIR :
Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure
Lithographie

QUEBEC — 61e ANNEE — Numéro 18

l'Action

SEPT CENTS

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

METEOROLOGIE
Région de Québec: nuageux avec quelques chutes de neige. Température saisonnière. Vents de l'Ouest de 15 à 20 milles. Minimum et maximum à Québec 20 et 30. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé avec température saisonnière.

Samedi, 2 mars 1968

LAROCK J.W.
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
8029 L I JANV 68

Turner serait prêt à accepter une radio et une TV québécoises

Par Lucien Bouchard

M. John Turner serait prêt à accepter le principe d'un réseau de radio et de télévision concurrentiel à Radio-Canada au Québec, pourvu que les Québécois soient prêts à en payer les frais. Candidat à la chefferie du parti libéral, M. Turner inaugurait officiellement sa campagne à Québec, hier. Expliquant son attitude concernant le projet de Radio-Québec, le candidat libéral ne fait qu'une seule réserve: que la régie des ondes soit du ressort provincial à cause des implications internationales.

"Mais si les entreprises privées peuvent obtenir la permission d'utiliser les ondes, je ne vois pas pourquoi un gouvernement ne pourrait pas en faire autant." M. Turner a expliqué qu'il comprenait que le Québec s'intéressait surtout à la télévision éducationnelle, mais il ne s'objecte pas à ce que la programmation devienne générale. Le gouvernement central n'a pas, à son avis, un monopole sur la culture.

Un statut particulier

Concernant le statut particulier que réclament les deux grands partis du Québec, M. Turner est prêt à concéder la chose sans le nom, disant qu'il est prêt à la négociation. Il reconnait que le gouvernement du Québec est différent des autres parce que cette province est "véritablement le foyer de tous les Canadiens de langue française."

Le problème constitutionnel se résume à son avis à deux grandes questions: celles des droits linguistiques des Canadiens français qu'il voudrait voir solidement établis à travers tout le Canada et celui du partage des pouvoirs.

Une nouvelle constitution devra tenir compte, dit-il, du fait que le Québec est la seule parmi les provinces canadiennes à réunir une majorité linguistique canadienne. C'est pourquoi le Québec doit être reconnu comme le foyer de ceux qui parlent français au Canada, mais non comme leur porte-parole exclusif, car le gouvernement central a aussi le devoir de faire en sorte que la langue française soit reconnue partout à travers le pays.

La décentralisation

M. Turner se dit aussi le candidat de "la décentralisation" des pouvoirs. "Dans toute tentative de répartition des pouvoirs, a-t-il dit, l'attitude du gouvernement central devra en être une de flexibilité, en tenant compte de trois principes :

1— la nécessité d'une unité économique et fiscale;

2— le nivellement des inégalités régionales;

3— la recherche d'une plus grande efficacité.

"Le gouvernement central doit garder l'initiative dans ce secteur et jouer aussi un rôle de coordonnateur. Toute nouvelle politique économique et fiscale devra résulter d'une consultation et d'une élaboration conjointe pour être vraiment efficace".

Il propose donc la création d'un secrétariat permanent intergouvernemental pour traiter cette question. "La viabilité économique du Canada, dit-il, est un principe sur lequel aucun compromis n'est possible. Toute redistribution des pouvoirs devra tenir compte de ce principe".

Selon M. Turner, un nouveau fédéralisme devra être orienté vers un concept régional plutôt que strictement provincial. Puis il a ajouté immédiatement : "Il va de soi que le Québec constituerait une de ces régions".

"Je suis un Québécois, a-t-il conclu, et je m'emploierai de toutes mes forces à faire en sorte que les Québécois et les francophones puissent se sentir chez-eux d'un bout à l'autre du Canada".

M. Turner inaugurait une série de réunions qu'il tiendra au cours de la fin de semaine dans les Cantons de l'Est pour terminer au banquet du Barreau où il sera le commensal de M. D. Camp, président de l'Association conservatrice.

L'un des plus jeunes candidats dans la présente course à la chefferie libérale, M. Turner est aussi l'un des plus bilingues, après M. Pierre Elliott - Trudeau, naturellement. Il l'est tout autant que M. Kierans a fait remarquer un voisin à la conférence de presse d'hier soir.

Les enseignants du SPE menacent de tenir des "journées pédagogiques"

(Par Uriel POITRAS)

Le Conseil d'administration du syndicat professionnel des enseignants (professeurs des collèges classiques, affiliés à la CSN) a décidé de tenir "une ou des journées pédagogiques", la semaine prochaine, afin de protester contre la lenteur qu'apportent les supérieurs de collèges classiques à présenter leur contre-projet de convention collective.

En voulant ainsi forcer le déroulement des négociations qui durent depuis le 21 juillet 1967, le président de SPE, M. Pierre Bernier a déclaré lors d'une conférence de presse, que ces arrêts de travail pouvaient impliquer 1,000 professeurs dans la province, le congé force de 15,000 à 20,000 étudiants et pourraient même s'étendre sur une période de cinq jours — avec la possibilité de déboucher sur une grève.

Le comité de négociations du SPE devait négocier avec la partie patronale hier à Québec, mais les supérieurs de collèges classiques ont décidé de ne pas venir, alléguant que leur contre-projet de convention n'était pas encore au point.

La partie patronale a par ailleurs promis de présenter ses offres la semaine prochaine mais semble-t-il, cette promesse a été répétée en plusieurs occasions depuis le début des négociations.

LE PRINCIPAL A REGLER

Il s'ensuit que seulement quelques clauses secondaires sont réglées. Parmi les clauses en litige, il reste les questions ayant trait à la tâche professionnelle, les traitements, le congédiement la permanence, les droits acquis, etc.

Les dirigeants du syndicat craignent que les professeurs décident de ne pas rester dans les collèges classiques et de signer un contrat avec les CEGEP tellement ils ne savent plus à quoi s'en tenir vis-à-vis la sécurité de leur emploi dans les collèges classiques. D'ailleurs les membres du syndicat ont décidé récemment de mandater le Conseil d'administration pour prendre les mesures nécessaires afin de faire débloquer la situation.

Il y aura en outre, dans deux à trois semaines, une nouvelle assemblée générale du syndicat où l'on envisagera d'autres mesures plus fortes de pression, mesures qui signifieront probablement la grève, si la situation n'est pas rétablie.

Par ailleurs, deux représentants du gouvernement siègent sur le comité de négociation. Alors le syndicat a décidé d'entrer en contact avec M. Marcel Masse, ministre d'Etat attaché à la fonction publique, afin de savoir ce qui retardait tant la partie patronale. Mais M. Masse n'a pas voulu les recevoir.

REFUS D'UN COMITE CONJOINT

Nous pouvons dès lors dire que les enseignants des collèges classiques ne sont pas "inquiétés" par les propositions de la partie patronale, mais bien plutôt par le manque de propositions de la part de celle-ci.

Le seul point important du projet de convention collective des enseignants qui a été catégoriquement refusé jusqu'ici par la partie patronale est le projet de création d'un comité conjoint devant régir les questions pédagogiques au collège. Le syndicat a d'ailleurs l'intention de lutter ferme pour gagner cette clause.

Dans une lettre adressée aux supérieurs des collèges classiques, le président du syndicat déclare en effet ce qui suit : "Nous déplorons une mentalité qui manifeste une incompréhension difficilement explicable des légitimes aspirations des professeurs comme tels à une participation plus grande et plus réelle aux décisions qui affectent la bonne marche des institutions sur le plan académique et pédagogique. Cette mentalité jalouse de conserver l'exclusivité de droits que les transformations survenues dans les collèges ne justifient plus, a besoin d'une modification profonde. Nous avons à maintes reprises expliqué à votre comité de négociation que notre article sur le comité conjoint vise tout simplement à établir dans les collèges une structure qui permettra aux professeurs d'être véritablement, partie intégrante des collèges".



● Le ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters, a annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il sera candidat à la chefferie du parti libéral fédéral lors du congrès du mois d'avril. Afin de ne pas se sentir lier par la solidarité ministérielle, M. Winters a donné sa démission comme membre du cabinet Pearson.

Candidat à la chefferie libérale

Winters aurait l'appui d'environ 15 députés fédéraux du Québec

Par GERARD ALARIE

OTTAWA. (PC). — La candidature du ministre du Commerce, M. Robert Winters, dans la course au leadership libéral, est susceptible de polariser en sa faveur au Québec les éléments du parti qui acceptent de s'identifier avec le maintien d'un statu quo dans l'ordre social établi.

M. Winters, âgé de 57 ans, a annoncé vendredi qu'il se porte, candidat à la succession du premier ministre, M. Lester B. Pearson, déclarant qu'il s'est laissé convaincre qu'il avait l'appui "d'environ 15" députés libéraux fédéraux du Québec.

En réponse à une question pour savoir sa réaction à l'étiquette qui est accolée à son nom, savoir qu'il se situe politiquement plutôt à droite, M. Winters a déclaré d'une part que les étiquettes ne sont pas ce qui comptent et d'autre part, qu'il se situe lui-même "AU CENTRE".

Il a déclaré qu'il a décidé de se porter candidat parce qu'il ne lui apparait pas que les 11 candidats déclarés avant lui présentent des choix bien définis aux délégués au congrès libéral d'avril qui seront appelés à élire un successeur à M. Pearson.

Un député libéral du Québec aux Communes, qui a assisté à la conférence de presse de M. Winters, partisan déclaré de sa candidature, a souligné dans une interview : "La course au leadership libéral est maintenant équilibrée. Pour les libéraux réformistes, la gauche, ou le centre-gauche du parti, selon l'expression qu'on veut choisir, il y a M. Pierre Elliott-Trudeau, et pour l'autre camp, il y a M. Winters".

M. Winters a déclaré que, comme prochain premier ministre, ses objectifs immédiats seraient, "l'unité nationale, la stabilité économique, et le bien-être de tous les citoyens".

Difficultés financières

Il a confirmé qu'il a présenté au premier ministre sa lettre de démission comme ministre fédéral du Commerce, soulignant que sa démission est laissée au jugement du premier ministre.

M. Winters a souligné que M. Pearson avait insisté pour qu'il conserve son poste ministériel "au moins jusqu'au règlement de la situation financière actuelle". C'était une allusion aux difficultés économiques, pour le gouvernement fédéral, qui résultent du rejet par les Communes d'une de ses mesures fiscales, laquelle doit être remplacée par une autre mesure que le gouvernement est à élaborer et qui devra avoir le même effet quant aux entrées fiscales qu'elle produira.

Parmi les députés libéraux du Québec qui appuient la candidature de M. Winters, on en remarque plusieurs qui représentent des circonscriptions de la région de la ville de Québec et du Bas Saint-Laurent.

Durant sa conférence de presse, M. Winters a révélé que sa campagne au Québec sera dirigée par le sénateur M. Maurice Bourget. Il y a lieu de noter que le sénateur Bourget, aux élections fédérales de 1965, était l'organisateur principal pour le parti libéral fédéral dans quelque 26 comtés de la region de la ville de Québec.

En réponse à une question, M. Winters a déclaré que sans doute la candidature de M. Trudeau "est-elle plus attrayante pour les vrais libéraux".

"M. Trudeau, a-t-il dit, est le produit d'un milieu différent du mien".

"Mais lui et moi ferions une excellente équipe", a-t-il insisté aussitôt.

LES CANDIDATS

M. Winters est le 8e ministre fédéral à entrer dans la course à la succession de M. Pearson. Les autres sont : M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, M. Paul Hellyer, ministre des Transports, M. Allan MacEachen ministre de la Santé, M. John Turner, ministre des Affaires des consommateurs et des sociétés, M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, M. J. J. Greene, ministre de l'Agriculture, et M. Trudeau, ministre de la Justice. Est également engagé dans la course, M. Eric Kierans, ex-ministre québécois et ex-président de la Fédération libérale. Les candidatures de deux autres citoyens sans conséquence sur le plan politique font que M. Winters est devenu vendredi le 12e candidat déclaré à la succession de M. Pearson.

Le congrès pour le choix d'un nouveau chef du parti libéral fédéral aura lieu dans la capitale du 4 au 6 avril.

Les étudiants et l'aumônier de l'ENL prennent position

Les écoles normales d'État devraient être non confessionnelles

par Pierre BOULET

"Les Ecoles Normales d'Etat devraient être non-confessionnelles plutôt que de n'ouvrir leurs portes qu'aux étudiants catholiques." Tel est le contenu d'une proposition qui a été lue à l'issue d'une étude en commission faite par les étudiants-maitres de l'Ecole Normale Laval, hier à Québec. M. l'abbé Pierre Vézina, aumônier de cette institution, nous a rappelé que l'expression "non-confessionnelle" est employée par opposition à l'expression "neutre".

L'abbé Vézina a ajouté que dans une école non-confessionnelle, toutes les confessionnalités peuvent exister côte à côte. Les étudiants, qu'ils soient catholiques, orthodoxes, protestants ou agnostiques, auraient l'autorisation de fréquenter l'institution et même de pratiquer leur culte respectif dans l'établissement-même.

La différence est grande avec l'école neutre. Dans cette dernière, toute religion est exclue. A date, la confessionnalité catholique est l'une des exigences du Ministère de l'Education pour qu'un étudiant soit admis dans une école normale d'Etat. On exige même des lettres de reference et la signature du curé pour certifier que l'élève est bien catholique.

Quant aux cours de religion, l'aumônier de l'Ecole Normale Laval, de concert avec les étudiants membres de la commission, s'est dit d'avis qu'ils devraient être optionnels.

Jusqu'à maintenant, ces cours sont obligatoires pour les étudiants-maitres. Selon l'abbé Vézina, on pourrait donner aux cours optionnels de religion une allure plus spécialisée, que ce soit en catéchèse ou dans un autre domaine.

TRAVAIL DE CONFESSIONNALITE

L'aumônier a spécifié que la non-confessionnalité des écoles normales d'Etat constituerait un mouvement oecuménique poussé à fond et que ce serait là l'occasion de mettre en valeur chacune des options religieuses.

Et, de conclure l'abbé Vézina, notons que ce n'est pas à l'école de considérer la confessionnalité de l'étudiant-maitre. C'est plutôt aux employeurs de tenir compte d'un tel facteur. "Naturellement, nous a-t-il confié, la non-confessionnalité des écoles normales verra son efficacité dans l'avenir. Jusqu'à présent, les 850 étudiants de l'Ecole Normale Laval sont tous catholiques. Il n'y a pas de choix... c'est une condition d'admission."

Mais pourquoi appeler l'institution "non-confessionnelle" plutôt que "multi-confessionnelle"? L'aumônier nous a expliqué que l'expression "multi-confessionnelle" constituait déjà une omission à l'égard des agnostiques et qu'il n'y avait pas de raison de les ignorer.

Pas de religion particulière obligatoire, une porte ouverte à toutes les confessionnalités, et ce, pour en arriver à une meilleure pratique; voilà où veulent en venir les étudiants de l'Ecole Normale Laval et leur aumônier.

Réforme parlementaire et réforme des politiciens

Par JACQUES DALLAIRE

Les deux premières semaines de débats à l'Assemblée législative du Québec ont donné le ton à la présente session. Elle sera longue, monotone, tempétueuse.

Cette troisième session de la 28e législature pose en autre un problème qui a fait surface depuis plusieurs années au Québec : la réforme parlementaire.

Certes, des deux côtés de la Chambre, libéraux comme unionistes s'accuseront mutuellement d'obvier gravement aux règlements qui doivent normalement régir une aussi noble assemblée, représentante du peuple. Mais, la situation demeure et prend de plus en plus d'importance. Car en somme, s'accuser mutuellement, ne règle absolument rien.

PLUSIEURS PROJETS

Que faire alors, quelle solution préconisée pour au moins retrouver un climat serein et propice à des délibérations vraiment positives ?

Poser la question, comme le soulignent d'ailleurs plusieurs députés que nous avons l'occasion d'interroger à ce sujet, c'est y répondre du même coup.

Affirmer que cette troisième session promet d'être de longue durée ne constitue pas un élément bien nouveau : le discours du trône, présenté le 20 février dernier, tout en étant très évasif sur presque toutes les législations que le gouvernement entend appeler dès 1968, indique d'autre part que l'Union nationale désire, sans s'être compromise, donner suite à une foule de projets que l'on retrouve d'ailleurs dans son programme électoral de 1966.

Monotone et tempétueuse ? Seule la réforme de nos institutions parlementaires, projet sur lequel un comité présidé par le président de la Chambre, M. Rémi Paul, se penche depuis plusieurs mois pourra apporter des réponses précises.

Entre-temps, à entendre certains députés et ministres s'exclamer en Chambre, on serait bien loin de croire que nous assistons à des délibérations qui assurent la bonne marche d'un Etat moderne.

COMPARAISON

Il faut reconnaitre que, comparativement à ce qui a pu se produire l'an dernier — on n'a qu'à se rappeler les débats entourant notamment l'adoption du bill 25, du bill 1 ou encore du budget — certains progrès ont été remarqués.

C'est le cas entre autres pour le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, pour M. Paul Allard, ministre des Richesses naturelles, M. Claude Wagner, député libéral de Verdun et ex-ministre de la Justice, M. Alcide Courcy, député libéral d'Abitibi-Ouest, et ex-ministre de l'Agriculture.

Même les chefs des deux partis, M. Daniel Johnson et Jean Lesage, ont adopté une attitude moins hostile l'un envers l'autre.

Face à tous ces "progrès", il demeure encore certains éléments des deux côtés de la Chambre qui ne semblent pas tellement intéressés à collaborer au maintien du décorum. Pour s'en convaincre, il suffit simplement de relire les débats de la Chambre, au cours des deux semaines qui viennent de s'écouler. Les expressions, qu'il est inutile de qualifier d'anti-parlementaires et que n'importe qui du public peut lire, en font foi.

Et justement, le public, à en juger par les commentaires de plusieurs personnes venues assister aux débats de l'Assemblée législative pour la première fois ou qui y viennent de nouveau cette année dans l'espoir de constater un changement notable sont fort déçues, pour ne pas dire révoltées de la conduite des représentants du peuple.

SOLUTIONS

N'est-ce pas Me Jean Bienvenue, député libéral de Matane, qui affirmait cette semaine que la réforme parlementaire sera convaincante en autant que l'on changera certains hommes, ministres ou députés, en place.

Peut-être est-ce là la solution idéale pour établir un juste équilibre entre l'efficacité et le décorum ?

Peut-être aussi serait-il nécessaire de concevoir l'administration de l'Etat sur une base moins partisane, en ce sens que l'esprit de parti allié à la partisannerie politique nuisent beaucoup plus, en fait, aux politiciens qu'elles ne leur viennent en aide.

L'Eglise s'est prononcée sur le besoin de réformes sociales en Amérique latine

— Cardinal Roy

RIO DE JANEIRO (P.A.) — "L'Eglise catholique a pris position quand on lui a demandé si elle serait en lice pour le leadership de l'avancement social en Amérique latine", déclarait hier le cardinal Maurice Roy de Québec à Rio de Janeiro.

Le cardinal a également révélé aux reporters que des lettres pastorales et la conférence des évêques avaient été très précis à ce sujet en définissant le besoin de réformes.

Le cardinal Roy est président de la Commission pontificale pour la paix et la justice.

Arrivé au Brésil vendredi pour entreprendre la première étape d'un périple qui doit le mener dans dix pays d'Amérique latine, le cardinal participera à des discussions sur la façon de stimuler le développement économique et la justice sociale.

En atteignant ses objectifs, l'Eglise n'entend pas détruire les structures existantes sans trouver ce qui les remplacera.

"Nous devons agir comme dans la médecine moderne, où l'on tient compte des nouvelles méthodes tout en retenant ce qui est toujours valable".

Au Brésil, le cardinal Maurice Roy se rendra à Brasilia, à Sao Paulo et à Recife. A Recife, il présidera à l'inauguration d'une Commission locale sur la justice et la paix. La cérémonie se déroulera le 3 mars.

Lorsqu'on l'a interrogé sur la création de nouvelles institutions dans l'Eglise catholique, le cardinal a dit croire qu'elles sont nécessaires pour briser les traditions qui ont besoin d'être revisées.

"L'Eglise d'aujourd'hui ne saurait conserver ses structures passées pour résoudre les nouveaux problèmes complexes".

Après avoir quitté le Brésil, le cardinal Maurice Roy visitera Buenos Aires, Ascuncion, Santiago au Chili, Lima, Quito, Caracas, San Jose de Costa Rica, Bogota et Mexico.

l'Action

Annonces classées	16-17
Bridge	19
Décès et funérailles ..	19
Editorial	4
Féminine	6
Finance	15
Horoscope	6
Mots croisés	19
Nouvelles canadiennes	9
Nouvelles internationales	20
Spectacles, T.V.	10-18
Sport	12-13-14

● La vie consulaire à Québec

Aujourd'hui, Renald Kéroack nous présente les consuls de trois pays du nord de l'Europe, la Suède, le Danemark et la Norvège. Combien de Québécois savaient que ces trois pays avaient leur représentant dans la Vieille Capitale ?

– en page 5

Messsage de l'épiscopat du Québec à l'occasion de la semaine de l'Éducation

Parents et éducateurs face à la réforme scolaire

A l'ocasion de la Semaine de l'Education, les évêques de la province de Québec adressent aux parents et aux éducateurs un message dans leluel ils proposent quelques réflexions sur la réforme scolaire et surtout sur les problèmes que soulève l'éducation religieuse des jeunes.

Les évêques soulignent d'abord l'immense volonté de progrès qui a marqué depuis quelques années le monde de l'éducation au Québec. Cette volonté de progrès est conforme à l'idéal chrétien de présence au monde tel que le dernier Concile l'a exposé. Devant les réactions opposées que suscite la réforme scolaire, ils invitent tout ceux qui ont souci de l'éducation chrétienne à faire oeuvre de collaboration dans une recherche éclairée, prudente et dynamique.

Pour le chrétien, la culture n'est pas un luxe de riches. Une justice culturelle est à promouvoir, qui rende possible l'accès aux études supérieures pour tous ceux qui en ont les aptitudes. De même, une aide est à fournir aux zones défavorisées qui existent chez nous au point de vue de la culture. Cette dernière tâche doit particulièrement retenir l'attention des instituts religieux désireux de repenser leur apostolat et d'adapter aux besoins d'aujourd'hui leur service des pauvres.

Affirmant que les chrétiens ont le droit d'avoir des écoles qui leur conviennent, les évêques rappellent à ce sujet la teneur de la lettre adressée au premier ministre de la province de Québec en août 1963, dans laquelle se trouvait définie la conception chrétienne de l'école. "C'est un des aspects de l'universalité propre du christianisme que celui-ci embrasse l'ensemble de la vie humaine... Un esprit chrétien doit se retrouver dans toute la vie de l'école, dans son ordonnance, dans la philosophie de l'éducation qui l'anime, dans sa conception pédagogique". L'école confessionnelle chrétienne ainsi décrite est la voie la meilleure. Ces principes valent d'une façon évidente pour l'école primaire et secondaire. Ils doivent être appliqués selon des modalités adaptées à l'âge des étudiants et aux conditions concrètes de l'école. Cette dernière remarque prend une importance particulière pour les écoles supérieures.

Les évêques mettent en garde contre un courant de pensée qui voudrait séparer l'éducation de l'instruction. Cette séparation n'est ni possible ni souhaitable. Elle n'est pas possible, parce que les deux réalités sont trop indissolublement liées et parce que la matière de l'enseignement est souvent le lieu même où se découvrent les valeurs. Elle n'est pas souhaitable, parce que l'école qui renoncerait ainsi à transmettre la valeur perdrait son dynamisme spirituel et sa capacité d'intéresser vraiment à l'humain.

C'est l'éducation religieuse des jeunes qui fait l'objet des réflexions centrales de ce message. La formation des jeunes chrétiens est aujourd'hui chose difficile. Elle rend inquiets parents et éducateurs. Mais cette inquiétude même est en voie de provoquer chez les uns et les autres un véritable réveil et une prise en charge beaucoup plus totale et consciente de leurs responsabilités chrétiennes.

On doit s'appliquer à explorer, à la lumière de la sociologie et de la réflexion théologique, le monde des jeunes, afin de les rejoindre tels qu'ils sont et de leur présenter de la manière qui leur convient le visage éternellement jeune du Christ.

Il faut ainsi faire accéder les jeunes à une foi libre. L'acte de foi est de tous le plus libre. Il doit être exempt de toute espèce de contrainte, de toute forme d'agissements ayant un relent de coercition. Mais la liberté religieuse ne signifie pas que le jeune croyant pourrait s'abstenir de rechercher la vérité avec sincérité et persévérance. De même chez l'éducateur, le respect de la liberté religieuse de ses élèves suppose une loyauté intellectuelle totale, mais n'est pas incompatible avec le désir d'aider efficacement le jeune dans l'apprentissage de sa liberté, de lui présenter l'unique religion du Christ avec la conviction que nourrit une foi indéfectible. Ce n'est pas endoctriner que d'offrir la clef du vrai et du juste avec le sentiment qu'on donne le meilleur de soi-même et qu'on rend le plus élevé des services.

Les difficultés rencontrées dans la formation religieuse des jeunes portent présentement les catéchètes à beaucoup d'hésitation. Ces derniers doivent cependant se rappeler qu'ils exercent l'apostolat le plus authentique et rendent à la communauté le service le plus humain et le plus fraternel. Ils éprouvent à bon droit le besoin d'études catéchétiques et théologiques plus poussées. C'est une grâce de notre temps que l'apparition chez un nombre grandissant de laïcs, notamment chez les enseignants, d'une soif d'approfondir le mystère chrétien. Il faut espérer que tout sera mis en oeuvre, particulièrement dans les facultés de théologie, pour répondre aux attentes des maitres en ce domaine. Leur engagement plus profond, soutenu par le témoignage de leur vie, rendra leur enseignement fructueux.

Songeant aux jeunes eux-mêmes, les évêques les invitent à assumer les responsabilités qui leur sont propres pour animer chrétiennement le milieu scolaire et y porter témoignage en tant que membres d'une Eglise qui se veut présente aux réalités culturelles et sociales des milieux d'enseignement.

Les parents demeurent les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. Le renouveau scolaire leur lance un défi en les invitant à participer à la fonction éducatrice de l'école. Ils doivent faire des efforts et trouver les moyens de jouer leur rôle, notamment en ce qui regarde l'aspect chrétien de l'école. Parfois désemparés et rémunis devant leurs enfants qu'ils doivent guider à l'âge des grandes options, ils attendent secours et soutien. Les initiatives de catéchèse aux adultes peuvent leur apporter une assistance précieuse pour éclairer leur pensée et leur action.

Les religieux et religieuses qui s'adonnent aux oeuvres d'éducation de la jeunesse sont également amenés à oeuvrer dans des cadres nouveaux: ils feront preuve de souplesse, de fidélité, de jeunesse d'esprit et de coeur.

Les prêtres enfin qui se consacrent à la pastorale de la jeunesse remplissent une mission d'une importance décisive. Leur travail pastoral est un ministère exigeant mais vital; il constitue un service éminent rendu à la société et à l'Eglise.

C'est précisément par une redécouverte de l'Eglise, que les adultes pourront apporter aux jeunes le soutient qu'ils espèrent. L'Eglise confie à chaque chrétien un rôle à jouer, irremplaçable. La conversion et l'engagement de chaque chrétien feront de l'Eglise cette communauté fraternelle et joyeuse de croyants que recherchent les jeunes.

BOURSIER



● Stephen Boissonneault, de Gentilly, Cté Nicolet, est le récipiendaire de la bourse de $3,000 offerte par la Télévision de Québec (Canada) Limitée à un étudiant Bilingue désireux de se spécialiser en Radiodiffusion. Cette bourse de $1,000 par année, permettra à ce jeune de 20 ans de suivre les cours donnés par Ryerson Polytechnical Institute de Toronto pendant une période de 3 ans. Né à Thetford-Mines, M. Boissonneault commença ses études dans cette ville et les poursuivit à l'Université d'Ottawa et à l'Université Sir George Williams à Montréal.



● QUEBEC — Le capitaine Charles Garneau, commandant intérimaire du dépôt régimentaire Royal 22e Régiment à la Citadelle, a présidé cette semaine à la parade de graduation du premier cours de sous-officier senior tenu à ce centre d'entrainement cette année. Trente-deux (32) aspirants ont terminé ce cours avec succès et iront maintenant rejoindre les cadres des différentes unités du Royal 22e Régiment. Le capitaine Garneau, à droite, passe ici les finissants en revue accompagné du sergent Jean-Marc Aliard, commandant de la prise d'armes.
(Photo des Forces canadiennes)

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE AU CAPITOL lundi le 11 mars, dans "BERENICE"



● L'une des plus grandes comédiennes de Montréal, madame Huguette Oligny a été invitée à jouer le rôle de Bérénice que présentera le Théâtre du Nouveau Monde au Théâtre Capitol, lundi le 11 mars, dans une mise en scène de Jean-Louis Roux et des costumes et décors de Robert Prévost. Jean-Louis Roux sera Titus et Léo Ilial jouera le rôle de Antiochus. Ce chef-d'oeuvre de Racine sera présenté dans des costumes et décors modernes et, en levé de rideau, M. Jean Sarrazin fera un prologue. M. Sarrazin traitera du véritable visage de Titus et de Bérénice, ces héros de l'Antiquité, et de l'aspect moderne de cette tragédie à la lumière des événements que nous vivons. Ecrivain, journaliste et critique d'art, M. Sarrazin est surtout connu pour les séries d'émissions qu'il anime à la radio et à la télévision.

La présence des députés en Chambre est-elle obligatoire?

Par BEN WARD

OTTAWA (PC) — L'absence de 95 députés, la semaine dernière, lors du vote sur le bill de l'impôt qui a déclenché la crise parlementaire, a fait rebondir le problème de la présence des députés aux Communes.

Techniquement parlant, les députés sont tenus d'assister à toutes les séances des Communes. En fait, leurs obligations extra - parlementaires rendent cette présence impossible et certaines tolérances sont prévues à cet effet dans le règlement intérieur des Communes.

Mais ce n'est guère un secret que nombreux sont ceux qui se servent des règles selon leurs convenances personnelles. Ces pratiques devenaient de plus en plus courantes à mesure que les sessions parlementaires se prolongeaient tout au long de l'année.

Chaque député est autorisé à s'absenter 21 jours par session pour des raisons d'ordre personnel. De plus, les cas de maladie ainsi que les exigences des "affaires publiques ou officielles" peuvent être acceptés comme excuses d'absence. Autrement, pour chaque journée d'absence non justifiée, le député est passible d'une amende de $60 à déduire de son traitement de $18,000 qu'il reçoit annuellement, représentant $12,000 de solde parlementaire et $6,000 de frais non imposables. Certains frais additionnels de déplacement sont également payés.

Les amendes

Ces déductions sont révélées une fois l'an dans le rapport de l'auditeur-général sur les comptes publics. Le rapport pour l'exercice financier 1966-67 fait apparaitre trois députés seulement qui n'ont pas reçu le montant intégral de leur solde: John Addison, libéral de York-Nord; Davie Fulton, PC de Kamloops, et Walter Gordon, président du Conseil privé.

M. Addison a payé $120, M. Fulton $240 et M. Gordon, $11,280 soit dans le cas de M. Gordon l'équivalent de 188 jours d'absence injustifiée. Il n'était pas membre du cabinet à cette époque.

On ne tient pas un régistre des présences et les députés sont tenus, sur leur honneur, de présenter chaque mois une déclaration précisant le nombre de jours d'absences ainsi que les justifications y afférentes.

Pour venir en aide aux pauvres de Québec

NOUS AVONS BESOIN

DE VOS VIEUX VETEMENTS, DE VOS VIEUX MEUBLES

C'est urgent! Appelez-nous, on ira chercher vos surplus

LE COMPTOIR EMMAÜS

160 St-Paul, Québec — 692-0385

MOTS CROISES

Problème No 45

HORIZONTAL

1—Train de vie — Côté d'un feuillet de papier.
2—Glouton — Partie de la charrue — Une manche au tennis.
3—Presqu'île de l'U.R.S.S. — Crevasses du pli du genou chez le cheval — Lettre grecque.
4—Ressemblance — Cacher, ne pas révéler.
5—Négation — Changement dans le plumage — Semblable.
6—Témoigner par des marques extérieures — Rôti.
7—Danger, risque — Petite corne du bois d'un cerf — Prénom féminin.
8—Lieu pour serrer les foins — Laisser, abandonner.
9—Emirat de l'Arabie — Saur — Nettoyer avec un liquide.
10—Adj. possessif — Donner une fausse apparence, altérer (Fg).
11—Point cardinal — Sur — Interjection.
12—Fourche à deux dents pour bêcher — Animal à longues oreilles.
13—En les — Morceau de pâte — Fournir en paiement.
14—Masse de pierre très dure — Bois pour soutenir les tonneaux — Piscine de Jérusalem.
15—Du verbe être — Exalter, louer avec éclat.

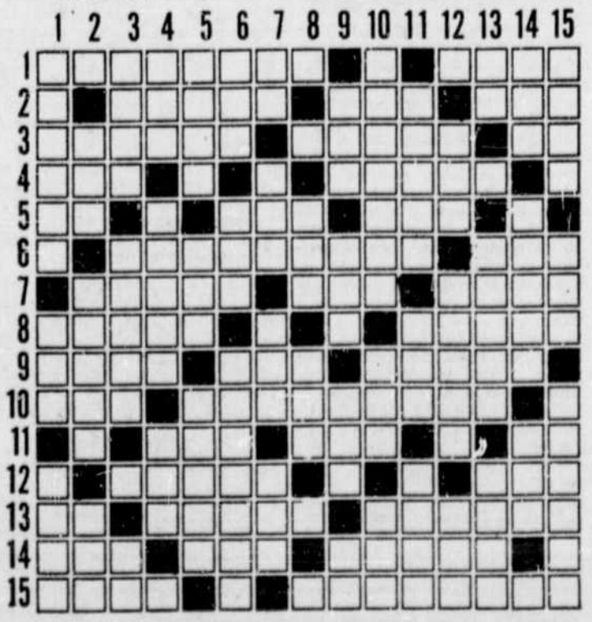
VERTICAL

1—Qui coupe une ligne, une surface — Personnage vaniteux — Jeune cerf.
2—Du verbe rire — Effort fait avec un levier — Dénué d'esprit.
3—Faire quelque chose — Prénom masculin — Symbole chimique.
4—Mot dit aussi substantif Frapper (Vx) — Partie de la charrue.
5—Combat entre deux adversaires — Massue de gymnastique — Ancienne monnaie.
6—Terre entourée d'eau — Mou — Qui calme les douleurs.
7—Lettre grecque — Homme politique français né à Lumigny — Qui procure un avantage, une utilité — Adj. possessif.
8—Et le reste — Coupé jusqu'à la peau.
9—Pillage d'une ville — Peigne du tisserand — Formation géologique — Pronom personnel.
10—Recommencer — Parcourus des yeux — De peu de valeur.
11—Oter la peau d'un fruit — Conjonction — Dont les cheveux sont tombés.
12—Condiment — Hausser — Terme du jeu de bridge.
13—Carte à jouer — Produire des rides — Fils de Jacob.
14—Pic des Pyrénées — Placer, mettre — Division du compas.
15—Ville d'Angleterre — Trois fois — Aimer tendrement.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX: $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2, 3 lettres). — PRIX: $0.60.

SOLUTION du problème No 44

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	I	M	E	■	H	A	V	I	R	■	S	E	N	S
2	A	L	I	■	P	A	P	I	N	■	S	■	S	O	U
3	S	E	■	R	A	T	E	L	■	L	E	V	E	R	■
4	S	■	D	■	S	I	X	■	P	I	L	E	E	■	M
5	E	T	O	C	■	F	■	P	E	T	O	N	C	L	E
6	R	O	S	■	B	■	F	E	U	■	N	U	L	■	N
7	■	C	■	R	A	D	O	N	■	O	■	S	A	G	E
8	H	■	B	■	C	E	L	E	S	T	E	■	T	■	R
9	A	M	I	S	■	S	■	T	O	E	D	I	E	■	■
10	T	■	D	O	S	■	A	R	T	■	E	■	P	U	R
11	I	D	O	L	A	T	R	E	■	N	■	C	A	S	E
12	V	■	N	E	R	E	E	■	H	O	M	■	L	■	P
13	E	T	■	N	O	S	■	P	A	T	E	R	■	D	U
14	A	O	D	■	N	■	C	A	L	E	R	■	S	O	T
15	U	N	I	R	■	P	E	S	E	R	■	P	A	L	S



LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

notre correspondant

EDDY LABRIE

522-4771

abonnements-service:

ROBERT BRETON

245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél.: 837-1922

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o. m. i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement: $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse "LA SAINTE CROISADE, 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

A vendre — Divers

Appareils électriques
Beatty
Aussi pièces en mains
MAGASIN 43, AVE BEGIN LEVIS
J.-G. COUTURE: TEL.: 837-5393
3680 1-2 (mar. j. s. au 30-3) 21 C.L.

Dentistes

Dr Yvan Bourget
B.A., B.D.S., D.D.S.
Tél.: 837-0633
BUREAU: tous les jours:
9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
3135 16-1 (mar. j. s. au 14-3) 74 C.L.

Horlogers — Bijoutiers


AVANT · INVENTAIRE
ECONOMISEZ
de 10% à 50%
SUR MONTRES,
VERRE · TAILLE,
BIJOUTERIE, ETC.
Marques réputées:
LONGINES, BULOVA,
ACCUTRON, OMEROUSO, etc
Montre 17 pierres Rég. $18 - Spécial 9.95
OMER ROUSSEAU
IMPORTATEUR
802 est, St-Joseph
Tél.: 524-1372
credica
(14-17-21-24-28-2) (2-6-9-3) 107 C.L.

Maisons à vendre

MAISON à revenus, 3 logements, 28, Côte du Passage, Lévis. Pour informations; Tél.: 837-1810, entre 7 h. et 9 h. p.m.
3976 16-2 (v. s. au 2-3) 127 C.L.

LEVIS, 26, Christ-Roi, 1 logement, 8 appartements, avec terrain double, garage, capacité de faire une piscine, conviendrait pour professionnels, cause décès; Tél.: 837-1810 entre 7 h. et 9 h. p.m.
3976 16-2 (v. s. au 2-3) 127 C.L.

Avis divers


60 ans d'expérience pour mieux vous servir
DECORATION · AMEUBLEMENT · APPAREILS ELECTRIQUES
G.J. Lemieux
15 RUE ST-LOUIS LEVIS, QUE. TEL: 837-8821
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
3986 19-2 (1 j. s. au 18-4) 25 C.L.

Autos à vendre

VOLKSWAGEN
VENTE et SERVICE
Dépositaire
RINFRET AUTO ENR.
LEO RINFRET - G. BEDARD Tél.: 833-2133
176, rue St-Georges, LEVIS, Qué.
4227 2-3 (s. au 23-3) A.V. C.L.



● Le Carnaval de Québec est bien fini et les monuments qui ont fait sa gloire s'écroulent un à un. Le Palais de Glace érigé place d'Youville, qui a été le théâtre d'événements les plus brillants parmi d'autres, n'est plus maintenant qu'un amas de glace informe.

Devant les équivalences

Les Normaliens se seraient fait une tempête dans un verre d'eau

(Antoine Baby)

Par Pierre BOULET

"Sur la question des équivalences, je dois vous faire un aveu franc et brutal : j'ai eu l'impression que vous étiez sur le point de faire une tempête dans un verre d'eau, de poser un faux problème". C'est ce qu'a déclaré hier M. Antoine Baby aux étudiants de l'Ecole normale Laval réunis en journée pédagogique. M. Baby est secrétaire de la Faculté des sciences de l'Education de l'Université Laval.

Selon lui, le sort que réserve la Faculté des sciences de l'Education aux titulaires du brevet "A" et du baccalauréat en pédagogie n'est pas si effrayant que certains l'imaginent. M. Baby a déclaré qu'il est définitif que ces étudiants n'auront pas à subir le préjudice de leur séjour à l'Ecole Normale. Ils n'auront pas à reprendre des cours déjà complétés. Enfin ,ils ne seront pas ravalés au rang des candidats qui n'ont aucune formation psycho-pédagogique.

"La preuve, a-t-il ajouté, que la Faculté des sciences de l'Education reconnaît la valeur de la formation que vous avez reçue, c'est qu'elle vous décerne un grade universitaire sans vous avoir vus dans le blanc des yeux". Le conférencier a déclaré que dans certains départements de la faculté, on avait préparé un programme spécial de deux ans qui tient compte des études antérieures des normaliens et qui raccourcit d'un an la durée des études de licence.

SITUATION ACTUELLE

M. Baby a rappelé que la réforme scolaire en cours a eu, entre autres effets sur la faculté, d'amener la suppression des différents baccalauréats spécialisés en pédagogie et l'uniformisation des seuils d'entrée dans les différents programmes offerts par la faculté. "Désormais, il n'y a plus qu'une voie d'entrée à la faculté : c'est le CEGEP II ou son équivalent.

PERSPECTIVES NOUVELLES

Dans une perspective à court terme, la Faculté des sciences de l'Education entend résolument mettre l'accent sur deux problèmes fondamentaux : d'abord une formation pédagogique des maitres plus conforme aux exigences de notre temps; ensuite, des voies d'accès plus faciles aux maitres en instance de recyclage. Des liens étroits s'établissent progressivement entre la FSE et les autres facultés du campus. Cette collaboration se poursuit en raison de deux objectifs : l'établissement de programmes de formation dans les disciplines et la formation d'équipes de didacticiens, dans chaque discipline.

Bref, de conclure M. Baby, les perspectives nouvelles de la formation des maitres à l'université sont encourageantes. "Le vent de la réforme a cependant mis beaucoup de temps à atteindre les divers campus universitaires du Québec". M. Baby a terminé en disant que la cause d'un tel état de chose est que les universités sont des masses énormes où la tradition, qui y garde une grande importance, joue parfois dans le sens du progrès, parfois dans le sens de la stagnation.



Les beaux côtés de la vie

Le bien devrait faire du bruit

Un fait d'Arvida : il s'agit d'une personne âgée vivant seule qui demande à une fillette de 14 ans d'aller passer la nuit avec elle... elle craindrait de mourir seule et sans secours religieux.

Sans hésiter, la jeune fille accepte bénévolement... elle accompagne même la vieille personne à la messe depuis 2 ans assidûment. Souvent, la fillette se rend plus tôt le soir afin de parler à sa bonne vieille amie... ça la désennuie paraît-il.

Cette vieille personne va mieux maintenant. Cette sécurité y est peut-être pour quelque chose ? Félicitations pour votre chronique; je retiens un exemplaire du Recueil des chroniques.

M. I. T. Arvida

—:—:—:—

La civilisation chinoise a un culte pour les vieillards qui confine au sacré.

En Chine, selon Lin Yutang, la première question qu'on pose à quelqu'un, après lui avoir demandé ses nom et prénom est celle-ci : "Quel est votre âge glorieux" ? Et l'enthousiasme croit en proportion de l'âge.

"Les gens avec des cheveux gris ne doivent pas être vus portant des fardeaux dans la rue" dit un précepte de Meng-Tseu, ce philosophe chinois du quatrième siècle avant Jésus-Christ.

En Chine, on donne un tel prix à la vieillesse qu'on est heureux de vieillir et qu'on a même hâte de paraître vieux. Peut-être en viendra-t-on à cela, chez nous aussi, avec le culte qu'on développe aujourd'hui pour l'âge d'Or..?

Notre jeune fille d'Arvida pose donc un geste de haute valeur de civilisation. Bravo à elle qui témoigne avec le bon sens chinois qu'elle a le sens des valeurs.

R. GAILLARD

Le Québec métropolitain

Nouveau conseiller juridique

QUEBEC — Lors de sa séance du 26 février dernier, le Comité exécutif de la Capitale a nommé Me Jacques Gagné, Conseiller juridique classe I au contentieux municipal. Me Gagné aura le statut d'employé régulier des services intérieurs lors de son entrée en fonction, et le statut d'employé permanent le 1er mai prochain. Bachelier es Arts du Collège des Jésuites de Québec (1951) et Licencié en droit de Laval (1954), Me Gagné est juge municipal à Plessisville, comté de Mégantic, depuis le mois de mai 1963.

Un peu trop tôt

STE-FOY — Tout en confirmant que certaines études sont actuellement en cours au niveau des officiers municipaux, en vue d'une fusion éventuelle avec Ville Les Saules, le maire de Ste-Foy, M. Roland Beaudin a déclaré cette semaine : "Il est un peu trop tôt pour parler de mariage de raison entre les villes de Ste-Foy et Les Saules". Il répondait ainsi à une déclaration du maire de Ville Les Saules, M. Romain Langlois, faite lundi dernier au cours de la séance d'information tenue à la CSN au sujet du mémoire sur les problèmes métropolitains présenté au premier ministre Johnson par cet organisme, et invitant la CSN à procéder dans sa municipalité à une expérience pilote d'animation sociale en faisant participer les contribuables à une étude des implications d'une fusion avec Ste-Foy. "Je considère ce problème comme une question strictement d'affaires et elle sera traitée comme telle, a expliqué le maire Beaudin, et ce, avant de parler publiquement de fusion ou de mariage de raison".

Début des fêtes le 9 octobre

Le Petit Séminaire de Québec célébrera son Tricentenaire

(Par Pierre BOULET)

Les fêtes marquant le tricentenaire du Petit Séminaire de Québec se dérouleront les 9, 10 et 11 octobre prochain. Une foule d'activités marqueront l'événement. Ainsi le 9 octobre, une messe sera concélébrée, le matin, dans la cour intérieure du Séminaire. Si la température est défavorable, les officiants concélébreront à la Basilique. La journée sera aussi marquée par des activités sportives. Au cours de la soirée, quelques artistes invitées offriront un spectacle.

Le 10 octobre, le Séminaire entend offrir un banquet à tous ses employés. Enfin, la journée du 11 sera celle des anciens. A cette occasion, on procédera à une concélébration qui sera suivie d'une visite des locaux de l'institution et d'un banquet offert par l'Association des Anciens aux professeurs, prêtres et laïcs, du Petit Séminaire. Les épouses des anciens et les parents des élèves assisteront à la réception.

RETOUR A L'ALMA MATER

Dans le cadre des fêtes du tricentenaire, le Séminaire a décidé d'inviter à souper de temps à autre, au rythme de deux fois par mois, les anciens par groupes de promotions. Le premier souper, qui a eu lieu le 23 février dernier, réunissait les promotions de 1898 à 1922. Ce fut un franc succès.

PARTICIPATION DES ELEVES

On nous apprend aussi que des concours artistiques, littéraires et de photographie, ont été lancés dans les sections secondaire et collégiale et déjà plusieurs étudiants ont exprimé leur intention d'y participer. Des prix substantiels seront remis aux gagnants lors de la journée des étudiants le 9 octobre prochain.

EXPOSITIONS

Relativement à la célébration du tricentenaire, quelques expositions permettront d'évoquer les richesses artistiques et historiques du Séminaire. Une première série se déroulera au cours des mois de mars et avril 1968. Les sujets prévus sont:

— "Les Origines de la Pinacothèque : les collections Desjardins et Légaré."
— "La peinture canadienne traditionnelle."
— "La gravure canadienne"

On a prévu pour l'automne 1968, à la période des fêtes officielles du Tricentenaire, une deuxième série d'expositions. Celles-ci s'emploieront à faire mieux connaître les autres richesses du Séminaire dans divers domaines:

— Archives et Bibliothèque.
— Philatélie et Numismatique.
— Orfèvrerie et Sculpture.
— Domaine forestier.

Accessibles au grand public, ces expositions permettront de découvrir une partie des trésors que le Séminaire de Québec conserve précieusement pour le bénéfice de la nation. A ces expositions viendront s'en ajouter d'autres pour mettre en valeur des travaux artistiques exécutés par des étudiants qui fréquentent le Studio d'Art et le Studio de Photographie du Séminaire.

Le public pourra visiter la première série d'exposition du 5 au 15 mars; les heures de visite sont de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. Le samedi et le dimanche, la salle d'exposition ne sera accessible que l'après-midi. Pour la circonstance, les collections seront exposées au parloir des pensionnaires.

Le comité liturgique invite M. C. Tessier

M. Claude Tessier, directeur de l'Action musicale liturgique, sera, mercredi soir le 6 mars, l'invité du Comité de liturgie, région Saint-Laurent, à une réunion qui se tiendra à l'Institut Saint-Joseph, 555 chemin Sainte-Foy, et qui s'adresse à tous ceux qui s'intéressent au chant liturgique, particulièrement dans le sens du renouveau liturgique.

M. Tessier, dont la réputation de professeur et d'animateur n'est plus à faire, et qui est particulièrement connu comme animateur de camps et de sessions liturgiques qui ont lieu un peu partout au Québec depuis quelques années, parlera du chant liturgique, ainsi que des moyens et des techniques d'animation. Il consacrera une partie de son entretien aux messes rythmées. Sa causerie sera suivie d'échanges avec l'auditoire.

En invitant M. Tessier, le Comité de liturgie, région Saint-Laurent, désire offrir à tous les liturgistes du diocèse de Québec, et à tous ceux, prêtres, religieux, laïcs, qui s'intéressent de près ou de loin au chant liturgique, l'occasion d'aller plus avant au coeur du problème, et de mettre en commun leurs connaissances, leur expérience, leurs idées.

La Capitale isolée par la poudrerie

QUEBEC (M.S.P.) — Les routes menant à la Vieille Capitale étaient de bonne heure hier soir soit fermées ou soit peu recommandables à cause de la poudrerie.

Les routes desservant la région de la Gaspésie et jusqu'aussi près qu'entre Rivière-du-Loup et Montmagny étaient bloquées et la poudrerie maintenait nulle la visibilité.

La route 53, dans le comté de Dorchester, était dans le même cas que les précédentes. La route 2 reliant Québec à Trois-Rivières était de son côté peu recommandable; la visibilité y était extrêmement réduite.

L'autoroute 20 était pour sa part sur fond de neige, glissante et la visibilité y était réduite. La route 54 était dans le même cas.

La neige prévue par le Service Météorologique de l'Ancienne-Lorette n'était pas parvenue jusqu'ici mais les vents y étaient. Il neigera vraisemblablement samedi.

A Loretteville

La taxe foncière passe de $1.10 à $1.35 du $100. d'évaluation



Six ans de pénitencier pour inceste, attentat à la pudeur et voies de fait

La triste cause d'un père de famille de quatre enfants qui était accusé de s'être livré à des attaques sexuelles indescriptibles sur ses deux propres filles, d'avoir causé des lésions corporelles à ces dernières et d'avoir battu son épouse a connu son dénouement hier avant-midi en Cour des Sessions de la Paix, lorsque le juge Yvon Sirois a condamné le prévenu à six ans de pénitencier.

L'individu qui était représenté par Me George Boudreau a écopé du bagne après avoir enregistré un plaidoyer de culpabilité, il y a quelque temps, à trois chefs d'attentat à la pudeur, au crime d'inceste et à six chefs de lésions corporelles.

"On ne peut trouver pire "écoeuranterie...", n'a pu s'empêcher de dire le juge Sirois avant de rendre sentence, j'en ai eu le souffle coupé après avoir fait la lecture d'une telle preuve... n'est-ce pas ignoble de se livrer à des actes sexuels complets avec ses propres filles?"

L'individu, dont nous devons taire le nom en raison du préjudice irréparable qu'il en résulterait pour la famille, avait été arrêté et avait comparu devant le juge Paul Roy le 28 septembre dernier.

Aucun cautionnement ne lui avait évidemment été accordé et le prévenu avait fait la navette entre la prison des plaines et le Palais de Justice à toutes les semaines.

L'enquête préliminaire avait révélé que l'individu se livrait à des actes sexuels complets avec ses deux filles dont la plus vieille est maintenant âgée d'une vingtaine d'années et que cet ignoble jeu durait depuis plusieurs années.

Certains des actes d'accusation soutiennent que ces attaques sexuelles auraient débuté en '61, alors que la plus jeune des victimes n'avait pas encore ses dix ans.

14 ANS DE "TOLE"...

Le prévenu a été condamné à six ans de pénitencier pour le crime d'inceste et à un de prison sur chacun des trois chefs d'attentat à la pudeur et des six chefs de lésions corporelles.

C'est donc dire qu'il a été condamné à 14 ans de pénitencier, mais toutes les sentences étant concurrentes, le prévenu ne devra passer que les six prochaines années de sa vie en "tôle".

C'est Me François Tremblay qui représentait le ministère dans cette affaire de moeurs.

La sentence des époux Fecteau demeure inchangée

Antonio Fecteau et sa femme devront purger une journée de prison et payer l'amende de $800 dont ils ont écopé, il y a quelques mois, pour avoir séquestré et battu un avocat Québécois, Me Jean-Louis Plante.

C'est ce qu'a décidé dernièrement la Cour d'Appel de Québec en rejetant la demande que le ministère public avait déposée devant le haut tribunal.

Dans ses notes, le juge en chef de la Cour d'Appel, l'hon. Lucien Tremblay, se dit d'accord avec le premier juge et ajoute que les époux Fecteau avaient fait preuve d'une brutalité qu'il importe de blâmer sévèrement mais que leur responsabilité est atténuée par la stupidité qu'ils ont manifestée.

L'Appel a aussi été rejeté par les juges Montgomery et Rivard qui se sont dit de l'avis de leur confrère.

On se souvient que les époux Fecteau avaient été trouvés coupables de sequestrations, de méfaits et d'extorsion par le juge Armand Sylvestre, en novembre '67 et qu'ils avaient été condamnés à une journée de prison et à $800. d'amende.

En rendant sa sentence, le juge Sylvestre avait dit : "En imposant cette sentence, j'ai bien considéré la gravité des crimes commis; l'exemple à donner aux criminels éventuels qui voudraient poser les mêmes gestes. J'ai bien cru, aux prix imposés d'amende et d'emprisonnement, que Fecteau ne sera pas intéressé à recommencer".

Le magistrat ajoutait qu'il avait pris pour acquis que les accusés avaient agi de façon irréfléchie et stupide, parce que même en obtenant ce qui faisait l'objet de leur crime, ils n'en pouvaient tirer aucune espèce de bénéfice.

Sentence ajournée pour quatre Lévisiens

Quatre jeunes hommes de Lévis, âgés de 18 à 22 ans, auteurs de vol de boisson alcooliques au restaurant "La Martinière", dans la nuit de dimanche à lundi, recevront leur sentence le 23 avril prochain et nul doute que le juge Albert Dumontier se montrera très clément si le quatuor n'a pas eu affaire à la justice d'ici là.

Trois des prévenus étaient en prison depuis mardi dernier et le quatrième a comparu jeudi. Tous ont enregistré des plaidoyers de culpabilité.

Selon les dires de l'enquêteur Murphy, les accusés se seraient introduits par effraction et y aurait perpétré le vol de boisson alors qu'ils étaient "éméchés".

Le juge Dumontier a cependant fortement recommandé aux prévenus d'indemniser le propriétaire du restaurant.

Ils ont dû signer un engagement personnel de $500. en garantie de leur bonne conduite d'ici le 23 avril.

Trois jeunes comparaissent en rapport avec le vol commis à la station Blanchet

Un adolescent de 17 ans qui avait passé les Fêtes en prison pour avoir participé à une série de vols à main armée et de vols avec violence dans quelques municipalités de la Rive-Sud a comparu en Cour des Sessions de la Paix, hier avant-midi, en rapport avec le vol de $113. qui a été commis à la station d'essence de M. Jean-Luc Blanchet, sur la route transcanadienne, à St-Romuald, mardi dernier.

Deux complices de l'accusé, âgés de 18 et 19 ans, ont aussi comparu et avoué leur culpabilité à ce vol. Un des prévenus, employé au gaz-bar, a de plus été accusé d'avoir fait entreprendre une enquête aux policiers provinciaux à la suite de fausses déclarations.

Le juge en chef de la Cour des Sessions, Albert Dumontier, a demandé hier au caporal Wellie Parent de communiquer avec les parents des accusés et a ajourné le prononcé de la sentence à vendredi prochain.

"C'est bien pénible d'envoyer un enfant de 17 ans à la prison, mais je n'ai pas le choix", a dit le juge à la mère d'un des accusés.

Le magistrat s'est dit d'avis que ce serait encourager la commission des crimes que de laisser le prévenu en liberté.

Le 17 janvier dernier, le juge Alphonse Garon, de la même Cour, avait ajourné le prononcé de sa sentence au 17 avril afin de voir le comportement de ce jeune de 17 ans.

On se souvient que ce prévenu faisait parti d'un véritable gang qui avait terrorisé les marchands de St-Romuald pendant une bonne période.

Leur plus important fait d'arme s'était produit à Ste-Justine, le 17 décembre, alors que le "gang" avait attaqué M. Léonidas Lessard, pompiste, et l'avaient frappé à coup de barres de fer.

LE VOL DE MARDI...

Selon l'enquête menée par le caporal Wellie Parent, le vol de mardi dernier avait été préparé d'avance dans un hôtel de St-Romuald par les trois jeunes accusés.

Selon un plan assez bien monté, un des accusés, pompiste à la station de M. Blanchet, devait remettre l'argent à ses deux complices pour ensuite demander l'aide de la police et donner une fausse description de ses deux "voleurs".

La police a fait enquête et n'a pas tardé à faire lumière sur les fausses déclarations et descriptions du jeune pompiste.

Tous trois ont pris le chemin des cellules.

par François DEMERS

Le conseil municipal de Loretteville a adopté jeudi soir en première lecture les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1968-69. Les dépenses prévues se montent à $1,057,631.32 (comparativement à $944,274.00 pour 1967-68). Ce qui nécessite une augmentation de $0.25 de la taxe foncière générale qui passe de $1.10 à $1.35 du cent dollars d'évaluation. (Il s'agit de la deuxième augmentation de taxe en deux ans : celle-ci était demeurée pendant 7 ou 8 ans à $0.70; l'an dernier, elle avait grimpé d'un coup à $1.10).

C'est ce qu'a révélé hier après-midi le secrétaire-trésorier de cette municipalité de la banlieue, M. Paul-André Cantin, au cours d'une conférence de presse convoquée dans le but d'inviter tous les contribuables à participer lundi soir prochain à la séance régulière du conseil municipal, alors que les règlements relatifs au budget seront adoptés en deuxième et dernière lecture.

Il est à noter, dès l'abord, comme l'a expliqué M. Cantin que l'évaluation moyenne des propriétés à Loretteville est d'environ $8,300.00. Ce qui implique que la hausse de taxe signifie, en général, une augmentation de quelque $20.00 par année. (Les propriétés sont évaluées à environ 70% de leur valeur réelle). Le montant total de l'évaluation imposable est de $20,696,000.00.

Augmentation des dépenses.

Selon M. Cantin, l'augmentation des dépenses s'est fait sentir surtout par l'augmentation des salaires ($26,745.12), l'augmentation du service de la dette ($32,471.00), la hausse du coût de l'éclairage des rues ($9,683.00) et par l'obligation de préparer un grand rôle d'évaluation ($5,400.00).

Alors que certains revenus ont diminué l'octroi annuel de $5,000.00 au service des incendies s'est terminé l'an dernier; on estime que les revenus des activités du corps de police baisseront de $2,700.00; enfin, en raison du ralentissement de la construction, on prévoit aussi une baisse des revenus de l'ordre de $3,000.00...

Même si certains revenus ont augmenté. En particulier, l'évaluation foncière a augmenté de $1,262,450.00. Ce qui, au taux de taxe de $1.10, amène des revenus supplémentaires de quelque $13,286.00. On prévoit aussi que la ristourne de la taxe de vente va augmenter de $27,000.00. Il y a aussi un octroi au service de voirie qui est dû depuis deux ans: $24,000.00 etc.

Il convient ici de donner certains chiffres plus détaillés des revenus et des dépenses:

SECTION GENERALE

REVENUS		DEPENSES
taxe foncière générale :	$279,396.00	
taxe de vente :	$206,729.61	
taxe de vidanges :	$ 29,790.00	
licences de commerce :	$ 16,000.00	
taxe (développements) :	$ 14,602.49	
police et cour municipale :	$ 63,675.00 (Neufchâtel)	$ 127,353.05
octrois (voirie-feu) :	$ 30,000.00	
service des incendies :	$ 17,760.00 (Village Huron et Neufchâtel)	
service de la dette : (y compris les investissements de nature capital pour les loisirs)		$ 235,859.91
etc...		
SECTION LOISIRS		
général : (y compris un octroi de quelque $6,000.00)	$112,579.10	$ 151,308.79
SECTION AQUEDUC		
général : (y compris le service de la dette : $169,027.94)		$ 239,697.94
taxe d'aqueduc et revenus des compteurs :	$158,300.00	
taxe (développements) :	$ 14,(.49	
raccordements :	$ 12,000.00	
octrois (provincial) :	$ 33,333.00	
etc...		
TOTAL : (comparativement à $906,143.83 pour 67-68)	$1,045,809.79	$1,057,631.32

Déficit de $11,821.53 ?

On constate donc que ce budget prévoit quand même un déficit de l'ordre de $11,821,53, même si l'augmentation de taxe apportera des revenus supplémentaires de quelque $51,000. Il faut noter aussi que l'année financière 1967-68 s'est terminée, elle, avec un déficit de l'ordre de $38,000.00. Cependant, M. Cantin est optimiste. Il espère que des "octrois-surprises" ou que certaines dépenses seront moins substantielles que prévu et permettront d'amortir ce déficit...

Avez-vous lu ça ?

Le populaire Richard Garneau l'est un peu moins depuis sa "proclamation" à l'effet que "Marielle Goltschel est la meilleure skieuse du monde". Il y en a plusieurs qui sont d'accord avec Richard Garneau, pourvu qu'il ajoute "Après Nancy Greene, Marielle..."

—x—x—x—

Je savais que M. André Turcot était consul du Mexique à Québec depuis longtemps, mais je ne savais pas que le doyen des consuls à Québec occupait ce poste depuis 37 ans. Monsieur Turcot ne veut se rappeler que des bons souvenirs. C'est un homme heureux.

—x—x—x—

L'avenir du Québec Métropolitain intéresse tout le monde. Mais quand le premier ministre de ma province décide d'en faire le sujet d'une conférence, j'y vois une grande espérance pour ma région. J'ai bien hâte de savoir ce que M. Johnson dira lundi, à la Chambre de Commerce du District de Québec.

—x—x—x—

Un "exclusif à l'Action" qui sera intéressant à suivre! C'est ce qu'on peut conclure après avoir lu le premier article rédigé par Mlle Ginette Vachon de Ste-Marie de Beauce qui entreprend, SEULE, le tour du continent africain.

—x—x—x—

Comme plusieurs lecteurs, mon ami Pit Pleinledos aime bien la chronique sur les "échecs". Mais il l'apprécierait davantage s'il connaissait le jeu! Il préférerait une chronique sur le Bingo ou le "Black Jack". Pauvre Pit!

—x—x—x—

M. Camille Brindamour, un ancien québécois, devient directeur national des ventes et du service, section chaussures, pour United Shoe Machinery company of Canada Limited. Félicitations.

—x—x—x—

Céline Côté a rendu un hommage mérité à Soeur Jeanne Desjardins, du Couvent Jésus-Marie de Sillery. Cette religieuse a réussi, en surmontant bien des obstacles, à faire un véritable succès de sa "Classe de Neige" pour des élèves de 3ième année.

L'APPEQ réunit ses membres le six mars

L'Association des Paysagistes et Pépiniéristes de l'Est du Québec tiendra sa convention annuelle les 6-7-8 mars 1968 au Château Bonne-Entente, 3400 Chemin Ste-Foy. Au cours de ces assises les sujets suivants seront traités par des agronomes spécialisés en horticulture ou par des experts : "La réalisation des plans paysagistes". "L'emploi de fleurs vivaces et de plantes grimpantes dans l'embellissement de la petite propriété" "La propagation par bouture" "La botanique science de base dans la culture". La mise en marché et l'entreposage" "La mécanisation".

Ce soir, à 5 heures, messe pour le Père J.-L. Lavoie

Le R.P. Joseph-Louis Lavoie, jésuite, qui est décédé mardi, à l'âge de 82 ans, était bien connu des Québécois.

Scolastique, durant la guerre de 1914-18, il avait organisé dans l'édifice Loyola, pour les jeunes recrues, le "Chez-nous du Soldat". A son retour de Chine, en 1929, chassé par les brigands il avait monté un merveilleux musée Chinois, organisé la Procure des Missions des Jésuites Canadiens français, lancé pour soutenir la brillante revue "Le Brigand", réuni pour l'aumone indispensable de la prière, les disciples de Ste-Thérèse.

C'est pourquoi, ce soir, à 5 heures, tous ceux qui se souviennent de lui et tous les intéressés à l'oeuvre des missions sont invités à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme, dans la chapelle des Jésuites, au coin des rues d'Auteuil et Dauphine.

L'homélie sera prononcée par le Père Jean-Paul Dallaire, ancien missionnaire en Chine.

l'Action éditoriale

Une situation désastreuse

La Ville de Québec se sent vraiment poussée au pied du mur en ce qui touche son budget et ne sachant plus comment combler l'énorme déficit prévu pour 1968-69, elle brandit, à l'endroit du gouvernement et de la population, une menace qui fait frémir les fondements mêmes de la vie économique de Québec.

Les propriétaires de maisons unifamiliales, de maisons à logements, de commerces et d'industries, sont menacés en effet de se voir imposer une taxe "spéciale" de $1.20 le $100, d'évaluation. Ce n'est vraiment pas un cadeau et il est impensable que la ville de Québec se résigne jamais à prendre une telle décision. Nous préférons croire qu'il s'agit là d'une alerte sonnée par le Conseil municipal en vue de forcer la population à faire des pressions auprès du gouvernement afin que ce dernier vienne à son aide.

Une augmentation de taxe de $1.20, ajoutée à l'augmentation de $0.10 prévue par la Commission scolaire, pour un total de $1.30, serait une véritable catastrophe pour la vie économique de Québec qui est déjà dans une situation assez sérieuse. Cela voudrait dire $130. d'augmentation de taxes pour une propriété de $10,000; $260. pour une propriété de $20,000; $390. pour une propriété de $30,000; $3,900 pour un commerce de $300,000., etc.

L'expression "taxe spéciale" fera sourire amèrement plusieurs propriétaires, car on sait par expérience qu'une telle taxe n'est jamais temporaire, et que par la suite, on trouve toujours le moyen de la transformer pour l'incorporer aux taxes générales de sortes que la "taxe spéciale" à cette propriété d'être permanente.

L'année dernière, l'administration municipale prenait le détour d'une hausse de l'évaluation pour augmenter ses revenus même si, en apparence, elle semblait diminuer le taux de la taxe lui-même. Dans les faits, cela aura rapporté plusieurs milliers de dollars à la ville et cela, "sans augmentation de lataxe" dira-t-on. Les propriétaires ne sont pas dupes puisqu'ils ont fait les frais de la présumée diminution de la taxe en payant des milliers de dollars de plus que l'année antérieure. On a estimé qu'en fait, cette diminution se concrétisait par une augmentation de 10 à 20 pour cent.

Il ne faut pas oublier que les commerces doivent, en plus, payer une taxe spéciale de 18 pour cent. Si, par malheur, la ville devait donner suite à son projet, elle ferait de Québec la ville la plus taxée en Amérique et elle déclencherait inévitablement un exode des commerces et des industries vers d'autres centres. A quoi servirait-il alors d'entretenir un Bureau industriel pour tenter d'attirer des sources d'emplois dans notre ville? Quel industriel songerait à venir se jeter dans un tel piège?

Déjà, du côté commercial, on constate une fuite vers d'autres centres; on n'a qu'à parcourir les rues de la ville, de la basse-vilel en particulier, pour s'en rendre compte: les locaux inoccupés se multiplient chaque jour.

L'escalade des augmentations de taxes: taxes municipales, de neige, de services publics, taxes scolaires, taxes d'affaires finit toujours par retomber en grande partie sur les épaules des locataires et ces derniers devront nécessairement s'attendre à d'importantes augmentations, eux-aussi, si la ville devait augmenter sa taxe générale de $1.20.

Le gouvernement provincial qui n'a pas hésité à consacrer des centaines de millions de dollars au développement de la région de Montréal depuis les années '60, en vue de préparer l'Expo universelle, doit intervenir immédiatement pour aider la Ville de Québec et toute sa région. L'Expo est maintenant chose du passé.

Nous ne doutons pas que le gouvernement soit conscient de la situation, puisque le premier ministre Daniel Johnson a promis récemment que l'année 1968 serait celle de la Vieille Capitale. On avait drainé tous les capitaux vers Montréal depuis sept ans, parce qu'il y avait urgence de ce côté. Par le fait, on a laissé se développer à Québec une situation d'urgence non moins grave. S'il est nécessaire que soient créées de telles situations d'urgence pour qu'intervienne le gouvernement, ce dernier n'a plus aucune raison de reculer maintenant car à Québec, il faut bien l'avouer, le budget du maire Gilles Lamontagne nous montre qu'on est vraiment à la veille d'un désastre économique.

Roger Bruneau

Emplois et logements

La commission d'enquête américaine sur les incidents raciaux vient de soumettre un rapport extrêmement étoffé. Le rapport survient à temps pour qu'on amorce dès maintenant les réformes nécessaires: les incidents raciaux connaissent généralement une recrudescence pendant l'été et il importe que l'été de 1968 ne reproduise pas la violence de l'été dernier.

La commission élimine dès le départ l'idée d'une subversion alimentée par des "organisations internationales, nationales ou même locales". Ce n'est pas à dire que les agitateurs professionnels n'y ont pas joué un rôle important, car la commission admet que des groupes de militants noirs et des agitateurs individuels ont contribué à créer une atmosphère propice à ces émeutes. Pourtant, la commission affirme hautement que les causes des émeutes se situent à un autre niveau, dans les conditions de vie imposées aux Noirs. Les commissaires formulent donc une fois de plus des recommandations dictées par le bon sens: création de deux millions de nouveaux emplois, dont la moitié par la fonction publique et la moitié par l'industrie privée; la mise à la disposition des familles à revenus insuffisants de six millions de logements nouveaux, dont 600,000 dès 1969; la mise au point d'un vaste programme de construction de logements à bon marché à l'extérieur des ghettos noirs...

On retrouve ici les besoins fondamentaux, l'aspiration normale à un emploi satisfaisant et à un logement décent. Il est sinistre qu'on en soit encore, au terme d'une enquête approfondie, à devoir dire encore à la plus riche société du monde qu'elle n'a pas comblé les besoins les plus élémentaires de millions de ses membres. "Les Blancs américains, dit le rapport, n'ont jamais tout à fait compris que la société blanche est foncièrement responsable des ghettos, mais les Noirs ne pourront jamais l'oublier. Ils ont été créés par des institutions blanches, ils sont perpétués par des institutions blanches et ils sont tolérés par la société blanche".

Le rapport devrait enfin dissiper les derniers doutes. Devant les émeutes, on pouvait se demander jusqu'à quel point des agitateurs communistes pouvaient porter la responsabilité de cet ébranlement de la société américaine. On risquait d'en conclure, bien à tort, que les griefs des Noirs s'expliquaient pas les incidents raciaux autant que la subversion marxiste. La commission déclare formellement, tout en reconnaissant la main de différents fauteurs de désordre, que les causes profondes des émeutes sont bel et bien le sort fait aux populations noires et l'attitude de la société blanche. En outre, la commission insiste pour qu'on n'attaque pas le mal de la mauvaise façon: il faut des emplois et des logements, non un accroissement de l'armement policier. Sans doute faut-il reconnaître à la police le droit de préserver l'ordre et la commission ne discute pas une telle évidence, mais encore faut-il que la police s'en tienne à défendre la société, non pas à utiliser des armes lourdes. La commission met donc en garde la société blanche contre la tentation de combattre les émeutes par la seule action policière et invite les dirigeants à tenter plutôt de satisfaire aux besoins légitimes de la population noire. Le fait que la commission américaine ait remis son rapport quatre mois avant l'échéance qu'avait fixée le président Johnson donne une idée de l'urgence de remédier à la situation.

Laurent Laplante

LUMIERES sur la route

DOUBLE TACHE DES CHRETIENS

Il faut poursuivre à la fois la tâche temporelle et la tâche spirituelle, sans vouloir subordonner intrinsèquement celle-ci à celle-là.

Tout homme doit accomplir cette double mission, également indispensable, car il doit à la fois édifier la cité terrestre et bâtir l'Eglise. Minimiser les devoirs temporels, sous prétexte qu'ils ne sont pas directement religieux, serait d'un redoutable simplisme; les majorer, au point de lier le christianisme à une humanisation préalable, serait une dangereuse déviation.

Cardinal SUENENS

("L'Eglise en état de mission", p. 42)

LA REVUE DE LA PRESSE PERIODIQUE

A la recherche d'un premier ministre

La politique canadienne connaitra d'ici le début d'avril des semaines très animées qui seront suivies avec plus d'intérêt peut-être que la période qui a marqué l'été dernier le congrès national du parti conservateur qui avait à se choisir un chef. C'est maintenant au tour des libéraux.

Mais voilà, les libéraux ne se choisissent pas seulement un chef de parti. Ils désigneront en même temps le premier ministre du Canada. C'est un élément que l'autre congrès n'avait pas. De plus, le congrès des libéraux survient à une période où les grands problèmes ne manquent pas et la lutte parait devoir être ardue puisque sur les onze candidats déclarés, il y en a au moins une bonne demi-douzaine qui retiendront l'attention des délégués et se disputeront leurs votes pendant plusieurs tours de scrutin. L'événement promet aussi en raison de la personnalité des candidats et de la récente conférence fédérale-provinciale sur la constitution au cours de laquelle celui que l'on décrit comme le candidat le plus sérieux a pris des positions qui lui donnent bonne presse dans certains milieux et moins bonne presse dans d'autres cercles.

Les promoteurs de la candidature de Pierre Elliott-Trudeau sont tout feu tout flamme et le ministre de la Justice parait porté sur une vague irrésistible de popularité. Il reste cependant plusieurs semaines avant le congrès et il y a une foule d'imprévus, des alliances possibles, des influences cachées qui peuvent faire évoluer la situation dans un sens qu'on ne saurait analyser maintenant. M. Trudeau a des amis qui lui resteront fidèles jusqu'à la dernière minute. Il a aussi des adversaires qui ont déjà commencé à montrer les dents; certains ministres du gouvernement du Québec et même le premier ministre ont commencé à reprocher à M. Trudeau certaines de ses déclarations récentes. Ce n'est là qu'un prétexte. Il y a sans doute des motifs plus profonds. M. Johnson n'a-t-il pas dit durant la conférence sur la constitution que s'il était donné à M. Trudeau le pouvoir de mettre en application ses théories sur le régime fédéral et le partage des pouvoirs ce serait tout simplement l'éclatement du Canada! Il faudra se rappeler cela! Pendant les semaines qui précéderont le congrès, lorsque l'euphorie se sera dissipée quelque peu et que l'on verra les choses sous leur vrai jour, il est bien possible que M. Trudeau ait à jouer une forte partie pour parvenir à l'objectif qu'il s'est fixé. Des candidats comme MM. Sharp et Martin qui ont aussi des appuis solides, bien raisonnés ou sentimentaux, ont le même objectif en vue et même s'ils ne prennent pas au Québec toute la sympathie qu'ils auraient eue sans la présence du ministre de la Justice, ils ont des chances d'accéder à la direction du parti et au poste de premier ministre. L'expérience montre qu'il est dangereux de gagner une bataille avant de l'avoir engagée. Il est dangereux aussi de mettre tous ses oeufs dans le même panier. La remarque s'applique à M. Jean Marchand qui se jette à corps perdu à la tête de la légion de M. Trudeau. Le ministre de la Main-d'oeuvre est pourtant un homme qui a fait preuve jusqu'à maintenant d'une certaine sagesse. On s'étonne de le voir se ranger sans autre recours dans le champ du ministre de la Justice et de prendre en main sa campagne.

Il est fort possible que la victoire aille à M. Trudeau. Mais des faits jouent contre lui qui, dans nos partis traditionnels, pèsent lourd encore dans la balance. M. Trudeau n'est en politique que depuis deux ans et quelques mois, membre du cabinet depuis un an et il fut une époque durant laquelle il n'avait aucune prédilection particulière pour les idéaux du parti libéral. Les politiciens et les partisans traditionnels tiennent habituellement compte de cela.

A travers cette grande aventure qui s'engage pour le parti au pouvoir, les libéraux de la région et les électeurs en général n'oublient pas que le comté de Matapédia-Matane est sans député et qu'à ce stade-ci du développement du territoire, il n'est pas bon que l'on soit trop longtemps sans représentant à Ottawa. Attendra-t-on des élections générales pour trouver un successeur à M. René Tremblay. Feu le député disait lui-même que le nouveau chef du parti et premier ministre voudrait sans doute peu de temps après avoir été choisi faire confirmer par tout l'électorat le mandat que lui donneront les militants du parti. Si cela ne tarde pas trop, on est prêt à attendre. Mais si cela ne doit arriver qu'à l'expiration du mandat du gouvernement, il faudra provoquer une élection partielle.

GILLES G.

"La Voix Gaspésienne"

Vive la démocratie!

"Ça n'existe pas! C'est une fumisterie! Je n'y crois plus!": autant de commentaires couramment entendus sur la notion de démocratie. Et, pourtant...

Et pourtant, nous jouissons du droit d'élire le gouvernement de notre choix, cela, à tous les niveaux, du droit de nous associer librement pour toutes sortes de fins, et de celui de placer qui bon nous semble à la tête du groupe. Ce droit va même jusqu'à permettre de former des mouvements ayant pour but de détruire la démocratie!

La démocratie, c'est peut-être comme la santé: on ne l'apprécie vraiment que lorsqu'on la perd.

Pourtant, nos média d'information nous apportent fréquemment des nouvelles de pays totalitaires auxquelles nous semblons insensibles: procès et exécutions publiques "d'ennemis du régime" en Chine populaire, à Cuba, à Haïti; "rébellion matée" ici et là (qui saura jamais combien de meurtres, de spoliations, de misère et de désespoir couvrent cette expression que nous lisons avec détachement ou indifférence en provenance d'Europe de l'Est, d'Amérique Centrale, d'Afrique ou d'Asie) et, plus récemment, le récit presque incroyable de deux jeunes Canadiens français en voyage au Moyen-Orient et incarcérés durant des semains dans des conditions inhumaines.

La possibilité pour le citoyen d'être régulièrement — à chaque élection — le juge de son gouvernement à tous les niveaux est un grand privilège, si nous nous comparons à la majorité des humains qui vivent sur notre planète. La possibilité pour le citoyen de surveiller le comportement de ses chefs politiques ou autres et de les critiquer quand bon lui semble est un autre privilège encore plus précieux lorsqu'on établit la même comparaison. N'est-on pas trop souvent porté chez nous à ne pas suffisamment utiliser le premier et à abuser du second? nous ne vivons pas dans une démocratie parfaite. D'ailleurs, personne ne vit en une démocratie parfaite. Ceci ne tient pas à la faiblesse en soi du système démocratique. Ce sont plutôt les humains qui y vivent qui sont faibles et imparfaits, et qui réussissent toujours à fausser le régime, dans une certaine mesure.

La démocratie donne au citoyen d'un pays, d'une province, d'une localité de grandes libertés d'action et de choix. Mais il faut prendre conscience que "libertés", cela implique la responsabilité d'aller voter. Combien de fois n'a-t-on pas dit que les mauvais gouvernements sont élus par les citoyens qui ne votent pas! Cela implique aussi la responsabilité de s'occuper de la chose publique, entre les élections, de se renseigner, de surveiller les agissements du gouvernement. Nous sommes enclins à croire qu'une des causes importantes des abus commis dans les administrations publiques est le désintéressement du citoyen, son refus de se donner la peine d'aller aux sources, de s'engager, de collaborer à la chose publique.

La démocratie fournit l'opportunité aux humbles, aux "sans voix" de s'exprimer, de compter pour des hommes réels, à un moment donné. Mais justement parce qu'au moment du vote tout le monde se trouve sur le même pied, la démocratie devient un processus très frustrant pour plusieurs, particulièrement pour ceux qui sont — ou plutôt, se croient — supérieurs à leurs semblables. Il faut alors comprendre que la démocratie oblige à la tolérance, au respect du voisin, de son idée, en somme, au respect de l'humain.

Remarquons que la démocratie est un système qui permet des erreurs, comme tout autre, d'ailleurs, mais plus souvent qu'autrement, c'est à court terme, car lorsque le peuple a fait fausse route, il s'en rend généralement compte assez rapidement et se reprend "à la prochaine élection".

La démocratie, c'est un système merveilleux. Au lieu de le bouder ou de le déprécier, nous devrions comprendre qu'il est beaucoup plus à notre avantage d'apprendre à en jouer honnêtement le jeu. Nous y avons tellement gagné, déjà. Il nous offre tellement plus encore.

Vive la démocratie!

J.-P. L.

Extrait: "Faits et tendances".

Pouquoi pas?... Ca bouge!

Les journaux francophones du Québec ont parfois donné aux lecteurs étrangers de titres pour le moins surprenants. Ainsi, l'on s'est amusé, dans des ouvrages qui voulaient montrer que la réalité dépasse quelquefois la fiction, à relever des entêtes aussi cocasses que "Sainte-Philomène blanchit Sainte-Thérèse", ou "Saint-Joseph aux prises avec l'Immaculée-Conseption". Nous sommes, de toute évidence, dans la chronique sportive. Et cela fait penser un peu aux épopées d'Homère, où les dieux de l'Olympe semblent avoir emprunté les défauts des hommes!

L'autre jour, un titre de ce genre a frappé mon attention "Ca bouge au Sacré-Coeur" annonçait-on dans un hebdomadaire de province.

J'ai d'abord trouvé la chose amusante. Puis, peu à peu, je me suis mis à songer, à tout ce qu'il y avait de vrai et de profond dans ces cinq mots. Il suffisait de rayer le trait d'union qui reliait les deux derniers vocables, et l'on se trouvait devant une phrase d'une densité théologique et dogmatique insoupçonnée. Car "ça bouge" vraiment dans le "Sacré-Coeur de Jésus."

Et la dévotion que sainte Marguerite-Marie a répandue dans l'univers entier est venue concrétiser, si l'on peut dire, cette vérité inconcevable qu'aujourd'hui même, à la minute et à la seconde ou je tiens le stylo, il y a un COEUR de chair, qui appartient à un Homme-Dieu, qui bat et qui bouge, pour moi seul comme pour chacun des êtres humains passés, présents et à venir, ainsi que peut-être, pour les autres créatures douées de raison qui pourraient vivre sur les quinze milliards planètes habitables....

Ceci n'est pas un poème. C'est la VERITE. C'est la REALITE la plus vraie et la plus réelle, en dehors de laquelle toutes les autres réalités ne sont que chimère et fumée. Le Christ, en effet, est ressuscité. C'est le fondement de toute noétre foi. "Il est ressuscité des morts", comme on le dit au Credo, dans sa chair comme dans son esprit. Et il existe un lieu bien précis où le corps glorieux du Seigneur se trouve réellement, vivant et vrai. Et cette vie du Christ, tout comme la nôtre, est centrée sur le COEUR, à un tel point que cet organe en est devenu comme le symbole ou le résumé. Tout comme on dit, d'un être qui possède toutes les vertus: "C'est un homme de coeur".

On réussit maintenant la greffe du coeur. Ou presque. Quel chirurgien merveilleux pourra nous greffer le COEUR SACRE qui bat et qui bouge pour nous tous, pauvres pécheurs?

Mais toute affaire de coeur est une affaire d'amour. Et de volonté. Si donc nous le voulions vraiment, nous pourrions être nos propres chirurgiens, et greffer en nous le COEUR de DIEU.

Extrait de "Le Dorchester"

Qu'est-ce qui ne changera jamais?

(par René GIRAULT)

"Mais, dites-moi donc ce qui ne changera pas?" Combien de fois l'avons-nous entendue, cette phrase, depuis que l'aggiornamento conciliaire a commencé de balayer des sécurités que l'on croyait immuables! Je ne songe pas ici aux fidèles craintifs et cramponnés à leurs habitudes, mais à des chrétiens généreux et ouverts, et aussi à des prêtres, parfois troublés jusque dans leur foi par les vagues successives de nouveautés et de remises en question. Ils nous demandent avec inquiétude de leur dire quelles sont les choses qui ne changeront jamais.

Prenons bien garde à la réponse! Admettre que n'importe quoi peut arriver serait se mettre en plein relativisme, et aucun catholique n'y songe. Mais affirmer qu'il y a des choses qui ne changeront jamais, c'est accepter d'en donner la liste; or, combien de fois de tels inventaires ont-ils été cruellement démentis par la suite, pour le plus grand dommage de la foi! Sur quels INVARIANTS INTANGIBLES allons-nous fixer les assises de la foi, en acceptant d'avance TOUTES LES PROBLEMATIQUES DE L'HISTOIRE ILLIMITEE?

Des réponses viennent tout naturellement à l'esprit. On dira par exemple: ce qui ne changera jamais, c'est la BIBLE. Sans doute! Mais qui ne voit — et c'est justement le problème — que l'interprétation des versets peut changer? Nous ne lisons pas les récits de la Création avec les mêmes yeux qu'autrefois, et combien d'autres pages... Et certainement ne sommes-nous pas au bout de nos découvertes.

Dirons-nous alors: ce qui ne changera jamais, c'est le CREDO et, avec lui, L'EDIFICE DOGMATIQUE défini infailliblement au cours des siècles? Certes, on a bien là les arêtes vives et irréversibles de la foi catholique. Mais attention, il s'agit d'une recherche jamais achevée, où chaque approfondissement nouveau, solidaire du tout, éclaire tous les autres. En ce sens, s'il est vrai que Vatican I n'est en rien renié par Vatican II, il est certain qu'il apparait maintenant sous un nouvel éclairage; et aussi bien, Vatican II, qui est inséparable de Vatican I, bénéficiera-t-il, à son tour, des développements dogmatiques qui le suivront, que, par définition, nous ne pouvons deviner. Cela, sans parler d'une réinterprétation des dogmes à la lumière des mentalités historiques, dont on commence à parler avec prudence... Alors?

Resterait une solution radicalement simple, qui serait de dire: finalement, ce qui ne changera jamais, c'est L'EGLISE, sacrement de Jésus-Christ, maitresse de vérité et de vie. Et c'est bien vrai. Mais il reste que cette réponse, sécurisante pour ceux qui sont dans l'angoisse, ne répond aucunement à la question posée, qui concerne le contenu même de la foi. Ce pur blanc-seing serait une démission.

Mais, où trouver, alors, nos points de repère? Il semble que nous soyons au rouet.

C'est ici que le Concile, me semble-t-il, sans se poser directement la question, peut nous orienter vers la réponse. En lisant la Constitution sur la Révélation, nous pouvons percevoir qu'à un tout autre plan que celui des listes impossibles ou des blancs-seings faussement rassurants, CE QUI NE CHANGERA JAMAIS, C'EST L'ECRITURE, LA TRADITION ET LE MAGISTERE DE L'EGLISE, MAIS PAS ENSEMBLE, "TELLEMENT LIES ET ASSOCIES QU'AUCUN D'ENTRE EUX N'A DE CONSISTANCE SANS LES AUTRES..." (N° 10.)

Dans un monde livré à l'aventure de l'histoire, et spécialement en notre époque de mutation sociale et culturelle, il faut répondre que ce qui ne changera jamais, c'est la REVELATION de Jésus-Christ, exprimée tout à la fois par l'Ecriture, la Tradition et l'Eglise, cette triade vivante où chaque élément à sa place est inséparable des deux autres qui l'éclairent. Le Magistère de l'Eglise est au service de la Parole de Dieu, qu'il lit à la lumière de la Tradition, pour en faire vivre les hommes qui posent toujours de nouvelles questions. Et la garantie de l'unité, c'est l'Esprit. C'est dire qu'IL Y AURA TOUJOURS DU NOUVEAU, ET MEME DE L'IMPREVISIBLE, MAIS DANS L'UNITE D'UNE REVELATION UNIQUE, DONT IL A PLU A DIEU DE LA LIVRER ET DE LA LAISSER EXPLICITER DANS UN CERTAIN MYSTERE.

Au chrétien qui veut savoir, ou à l'incroyant qui nous demande de rendre compte de notre foi, nous n'offrirons donc pas un catalogue, mais d'abord l'Evangile, et puis le CREDO suivi des grandes professions de foi conciliaires et magistérielles, et aussi les textes de la liturgie et le message des saints, tout cela aboutissant à l'EGLISE VIVANTE D'AUJOURD'HUI EN PROFOND RENOUVELLEMENT, AVEC SES PREDICATIONS ET SES CATECHISMES POUR LES HOMMES DE NOTRE TEMPS, TELS QUE LES PROPOSENT, ATTENTIFS AUX NOUVELLES QUESTIONS DU MONDE, LES THEOLOGIENS ET LES APOTRES, EN COMMUNION AVEC LE MAGISTERE AUTHENTIQUE.

Cessons donc d'être pris de panique, et convertissons nos mentalités!

["La Croix", Paris, 22.XII.67]

L'ANNEE DE LA FOI: A L'ECOUTE DE PAUL VI

L'Eglise a besoin de notre fidélité

En ce temps d'après-Concile, Nous constatons, certes, avec beaucoup de consolation, que de très nombreux fidèles travaillent résolument au renouveau de leur vie chrétienne, mais Nous ne pouvons être que profondément attristé par tous ceux qui malheureusement abandonnent l'Eglise, par tous ceux qui la blâment et l'offensent. Il y a même des catholiques qui ne la considèrent qu'avec méfiance et suspicion et qui, de ce fait, sont bien souvent pour elle cause de peine et de difficultés graves. C'est pourquoi l'Eglise a besoin de votre fidélité, aujourd'hui plus que jamais. Elle ne se satisfait pas d'une fidélité purement extérieure ou routinière; elle vous demande une fidélité forte, résolue, profondément enracinée dans vos coeurs, qui s'accompagne d'un profond respect pour le magistère ecclésiastique et le Siège apostolique, d'une volonté empressée de mettre en oeuvre les enseignements du Concile oecuménique.

(Alloc. aux membres du Chapitre général des Clercs réguliers des Ecoles Pies 26.8.67)

Selon l'Association des psychiatres du Québec

Le Québec doit avoir sa politique de santé mentale

MONTREAL PC — Dans un second mémoire soumis à la Commission d'enquête sur la Santé et le Bien-Etre social, l'Association des psychiatres du Québec présente une longue liste de recommandations relatives à la production de l'hygiène mentale et à la lutte contre les maladies de cette nature, recommandations dont l'une en particulier établit qu'une politique de santé mentale doit être élaborée à l'échelle de la province, pour que le capital-santé soit amélioré à l'école, à l'usine et dans tous les groupes sociaux où l'homme cherche à s'épanouir.

Pour que soit établie une telle politique, l'Association des psychiatres, qui était entendue hier devant les membres de la Commission Castonguay, insiste sur l'importance de la participation gouvernementale et de toutes les disciplines concernées, de même que sur la nécessité d'une planification et d'une coordination de tous leurs efforts.

D'où la formation d'équipes et de commission locales, régionales et provinciales qui, ensemble, veilleraient à la prévention, au dépistage, au d'iagnostic, au traitement et à la postcure des maladies et des troubles d'origine mentale.

COORDINATION ETROITE

Ainsi, l'Association juge nécessaire d'assurer, au niveau du gouvernement provincial, une coordination étroite du traitement et des soins aux enfants souffrant de troubles émotifs et d'arriération mentale, par l'intermédiaire des ministères de la Santé, de la Famille et du Bien-Etre social, de l'Education et de la Justice.

Outre de préciser qu'il est urgent de procéder à une étude statistique des besoins régionaux en psychiatre de l'enfance, l'Association mentionne qu'il faut accorder la priorité aux services préoccupés du dépistage des problèmes psychiatriques infantiles.

Ces services régionaux devraient servir de centres de diagnostic et offrir des services médicaux et para-médicaux aux enfants inadaptés de leur territoire.

Une véritable équipe pédopsychiatrique devrait comprendre principalement un psychiatre et aussi, un travailleur social, un psychologue, un psychopédagogue, une infirmière, un éducateur et tout autre spécialiste de l'enfance exceptionnelle, comme, par exemple, les rééducateurs en psychomotricité, une toute nouvelle spécialité qui s'occupe de la rééducation des sens.

Pour ce qui est des déficients mentaux, l'Association désire leur éviter le plus possible l'hospitalisation et, dans ce but, demande que soit intensifié le programme visant à sortir de leur institution 7,915 arriérés mentaux, dont l'état ne nécessite pas un traitement psychiatrique.

LES PERSONNES AGEES

Dans un chapitre traitant de la géro-psychiatrie — celle des personnes âgées — l'Association recommande, entre autres que l'internement de ces personnes soit rendu plus difficile, par une disposition légale, qui exigerait à cet effet l'avis de deux psychiatres ne faisant pas partie du personnel médical de l'institution concernée. Aussi que les foyers pour personnes âgées soient placées sous surveillance médicale et que soient établis les hôpitaux pour malades âgés incurables.

De meilleures conditions de vie pour les personnes les empêchant de vieillir trop vite. Ainsi, l'Association juge opportunes pour elle la vie en commun, qu'elles auraient, dans les villes, si des conciergeries étaient mises à leur disposition.

LES TOXICOMANIES

Dans le domaine de l'alcoolisme et des toxicomanies, l'Association recommande une plus grande participation des psychiatres à tous les niveaux du traitement et de la réadaptation et, dans cette veine, que l'Office de prévention et de traitement de l'acoolisme et des autres toxicomanies demeure sous la juridiction de la Division des services psychiatriques. Il faudrait aussi, entre autres, que les hôpitaux généraux soient incités à s'occuper des alcooliques et que dans chaque région et surtout à Montréal, où il n'y a qu'un lit pour 700 alcooliques, les hôpitaux psychiatriques disposent d'un service spécialisé dans ce domaine.

Dans une autre partie de son mémoire, l'Association des psychiatres du Québec encourage la décentralisation administrative des unités psychiatriques, à l'intérieur d'hôpitaux généraux et recommande que chacun de ces derniers consacre 15 pour cent du nombre total de ces lits aux unités du genre.

URGENCE PSYCHIATRIQUE

L'Association entrevoit aussi la mise en place de services d'urgence psychiatrique, de services externes et communautaires appropriés. Particulièrement, les centres de jour et nuit.

Au plan des urgences, elle aimerait que les directeurs d'hôpitaux psychiatriques et des unités d'hôpitaux généraux se réunissent, afin de se partager la responsabilité du territoire — chacun devant avoir à couvrir un champ d'urgence — et d'harmoniser leurs politiques.

Pour les travailleurs, l'Association réclame que la Commission des accidents de travail reconnaisse comme accidents, outre les névroses consécutives à un choc nerveux, les désordres psychiatriques à ce point provoqués ou aggravés par les conditions de travail, qu'ils nécessitent un traitement médical immédiat.

Ce que la publicité des cigarettes ne montre pas

Au pays de la cigarette, où nous transporte la publicité télévisée, on évoque toujours une vie de plein air, saine et hygiénique. Mais, comme nous le fait voir un cancéreux de la gorge, il existe un autre pays, un pays triste, où seul un infime espoir rattache les habitants à la vie. Ce pays dont peu de gens reviennent est, vous l'avez deviné, le pays du cancer. Lisez cet article-choc dans Sélection du Reader's Digest de mars. Lisez également dans ce même numéro "Comment vous pouvez être en pleine forme à tout âge" en suivant un programme révolutionnaire d'exercices "oxygénants". Achetez votre exemplaire dès aujourd'hui!

La police recherche les auteurs du vol de $80,000 à l'aéroport de Dorval

MONTREAL (PC) — La police a entrepris vendredi des recherches à travers toute la province en vue de mettre la main sur quatre cagoulards qui se sont enfuis avec quelque $80,000 en espèce raflé dans un entrepôt de fret d'Air Canada situé dans le secteur ouest des bâtiments de l'aéroport international de Dorval.

C'était le troisième vol d'importance en quatre ans à l'aéroport.

Le vol, commis avant l'aube vendredi matin, avait été monté avec une précision mathématique. Selon la police, deux coups de feu ont été tirés en signe d'avertissement, mais personne n'a été blessé.

Seize employés et un agent de livraison de fret du Canadien National étaient au travail dans l'entrepôt lorsque trois hommes ont fait irruption dans le bureau. Un quatrième est demeuré au volant de la voiture dans laquelle les bandits devaient prendre la fuite.

Il n'y a aucun garde armé à l'aéroport.

Paye du Labrador

Armés de mitraillettes, trois des bandits portant des cagoules de laine sont entrés dans le bureau de l'entrepôt de fret. Deux d'entre eux ont enjambé les comptoirs et ont forcé une douzaine d'employés à se retirer à l'arrière de l'entrepôt. Le troisième s'est dirigé directement vers l'enclos grillagé contenant le butin, soit la paye du personnel d'une entreprise minière opérant au Labrador, où un avion devait l'emporter vers 4 heures vendredi matin. D'autres enclos où se trouvaient des valeurs moindres n'ont pas été touchés.

Un employé a dit qu'un des bandits lui a placé sa mitraillette contre la tête et a ordonné aux autres de s'étendre par terre.

Un second bandit a donné le même ordre à cinq autres employés qui travaillaient à l'arrière de l'entrepôt, pendant que le troisième faisait sauter le cadenas de l'enclos grillagé dans lequel se trouvait l'argent.

Une fois le cadenas brisé, le bandit a mis la main sur une serviette de cuir noir contenant les payes préparées par la Banque Royale du Canada et destinées à sa succursale de Goose Bay. Un porte-parole de la banque a déclaré que de telles expéditions d'argent sont choses de routine.

Les bandits n'ont rencontré aucun obstacle dans leur fuite de l'entrepôt vers la voiture qui les attendait.

Les policiers ont immédiatement dressé des barricades sur les routes du voisinage de l'aéroport et de l'ouest de Montréal. La voiture portait des plaques d'immatriculation orange à lettrage noir.

De l'intérieur

Le sergent-détective Philippe Portelance, de la police de Dorval, qui conduit l'enquête avec le sergent-détective Marc Boyer, a déclaré que l'on n'écarte pas la possibilité que les bandits aient reçu de l'aide "de l'intérieur".

Il y a quatre ans, dans le même entrepôt, cinq bandits avaient volé pour $135,000 de pièces et de lingots d'or, de montres et de produits pharmaceutiques, genre narcotiques.

Voulez-vous connaître la condition affreuse des LÉPREUX?
Demandez à recevoir régulièrement notre BULLETIN (gratuit)
Envoyez votre nom et adresse (lettres moulées) à
Le SECOURS aux LÉPREUX
Gardenvale, P.Q.

PRÊTRES ET LAICS
REVUE D'APOSTOLAT LAIC ET DE PASTORALE POPULAIRE

SOMMAIRE

Février 1968
Vol. XVIII

Editorial
Prêtres et laïcs face à la pauvreté — Paul-Emile Charland, o.m.i. 62

Témoignages
Perception de la pauvreté en zones défavorisées — Sr M. Odette, p.s.a. 65
Ce qu'est le pauvre — Léo Cormier 69

Pastorale
Le prêtre et la promotion des pauvres — Claude Lefebvre f.c. 72
Les laïcs au Colloque
— Une volonté réelle d'en finir — Michel Blondin 77
— Ce que nous attendons de vous — Mme D. Morency 79
"Vous trouverez toujours des pauvres parmi vous" — Guy Pluze, o.m.i. 81

Théologie
Où est la Foi? — Prêtres brésiliens 85

Spiritualité
Le prêtre, un humain compétent — Raymond Roy 94

Sociologie
Le portrait du marguillier dans le diocèse de Saint-Jean — Jean-Guy Bissonnette, Gilles Roy 97

Actualités pastorales
Centre communautaire ou église conventionnelle — Yves Dumoulin 102

Livres récents 105

PROCHAIN NUMERO
Le Mouvement des Travailleurs Chrétiens

REDACTION ET ADMINISTRATION
1201, VISITATION, MONTREAL 24, QUE.

La vie consulaire dans la Vieille Capitale... ...Ou une présence internationale au Québec

La Suède :

Un pays aux grandes mesures sociales

La Suède est l'un des pays les plus vastes de l'Europe. Ses habitants (8 millions) vivent sous une monarchie constitutionnelle. Un niveau de vie élevé pour tous, joint à une politique de sécurité sociale développée, caractérisent la Suède d'aujourd'hui.

M. Georges Demers, avocat et Consul Honoraire de la Suède depuis 4 mois, déclare **"que ce pays n'est pas socialiste comme on le prétend ici, mais est un pays à grandes mesures sociales".** "Les institutions, ajoute-t-il, sont très démocratisés, c'est pourquoi on ne peut parler de socialisme". Lors des élections générales de 1966, les sociaux-démocrates ont obtenu 42%, soit une baisse de 8% par rapport à l'élection de 1962. Les autres partis de l'Opposition obtenaient des pourcentages sans changement.

On dit, Monsieur le Consul, que la Suède possède un très haut niveau de vie, qu'en est-il ?

"La Suède se classe à la suite du Canada dans l'échelle du niveau de vie. Quelques chiffres le prouvent : par mille habitants, il y a 240 voitures (250 au Canada) — il y a 480 téléphones (500 au Canada)".

En quoi consiste votre travail à Québec ?

"La Suède comme tous les pays scandinaves tire ses ressources de la mer et possède une marine marchande de premier plan. Il passe à Québec chaque année de 30 à 40 bateaux suédois. Mon devoir est de vérifier les passeports, de m'occuper de l'engagement ou du désengagement des matelos"?

Me Georges Demers qui fut Président de la Chambre de Commerce de la province en 1966-67 admet "que le Consulat suédois a peu d'obligations, mais il demeure dans l'orientation politique de la Suède d'assurer à travers le monde les intérêts de ses ressortissants, et comme cela s'est souvent présenté en temps de crise mondiale de **protéger les intérêts de d'autres pays.**



● Me GEORGES DEMERS, consul honoraire de Suède : "Depuis seulement quatre mots en fonction".



● M. J. PAQUIN, consul honoraire du Danemark : "Le Québec a vécu très longtemps isolé".

Le Danemark a toujours été obligé d'avoir une vie internationale intense

Depuis le 27 novembre 1965, le vice-consul honoraire du Danemark est devenu un consulat honoraire. M. J. Paquin, président de "Quebec Terminal" et titulaire du poste nous a expliqué que "ce changement avait été opéré dans le but de reconnaître le statut particulier du Québec".

"Le Danemark a toujours été obligé d'avoir une vie internationale intense, c'est pourquoi nous sommes en mesure de comprendre le besoin de rapprochement que désire le Québec avec les autres pays. Le Québec a vécu très longtemps isolé et étroitement gardé".

Vos responsabilités se résument principalement au domaine maritime, sans doute ?

"Comme les consuls de Suède et de Norvège, je m'occupe des matelots de passage, de leur rapatriement s'ils sont malades, etc."

Y a-t-il une liaison entre les pays scandinaves à Québec ?

"Il existe une entente entre les trois pays qui spécifie que si un consulat ne peut s'occuper des charges qui lui reviennent, nous pouvons le faire à sa place".

Existent-ils des liens spéciaux entre le Danemark et le Québec ?

"Il y a très peu de liens, sauf dans le domaine des pêcheries".

Vivant dans des pays nordiques, y a-t-il une comparaison à faire entre le Canadien et le Danois ?

"La mentalité danoise est sans doute approchante de celle des Canadiens à cause du climat que nous subissons et de la nature qui nous entoure, mais là s'arrête toutes comparaisons".



● M. WILLIAM E. BRODIE, consul honoraire de Norvège : "Ça ne change rien à mon travail".

La marine marchande fait connaître les Norvégiens

Comme les autres pays scandinaves, la Norvège vit de la mer et se fait connaître par sa marine marchande. M. William E. Brodie qui est consul honoraire de ce pays depuis seulement le 18 janvier dernier, occupe les fonctions de M. Craig qui fut vice-consul durant 20 ans.

Il n'est pas nécessaire de rappeler le travail de M. Brodie puisqu'il est le même que ceux des autres consuls honoraires. Une seule chose à noter, c'est que le consul de Norvège nous a déclaré "qu'il arrivait que des matelots norvégiens lui remettent de l'argent pour envoyer à leur famille.

M. W. E. Brodie nous a précisé que pendant la période maritime, il passe à Québec environ 64 bateaux de Norvège. En terminant sur une note philosophique, M. Brodie déclare que même si le gouvernement norvégien a modifié le statut de sa représentation diplomatique à Québec, "ça ne change rien à mon travail".

NDLR:

Nous avons regroupé trois pays qui géographiquement, économiquement et socialement connaissent les mêmes réalités quotidiennes, et aussi les mêmes responsabilités. A Québec, on ne peut affirmer que ces trois Consulats Honoraires sont le terrain d'activités remuantes (surtout en cette saison). La mer, la neige et la forêt les caractérisent; est-il besoin de poursuivre plus avant leur description: on reconnait la Suède, la Norvège et le Danemark.

Le cadeau par excellence... VOTRE SANG

Paquet

Découpez et conservez ce programme

Télémodes
Paquet
dimanche le 3 mars
à 10h. P.M.
à Télé 4

Soyez à l'écran afin d'y admirer notre grand défilé de modes printanières '68, sous le thème: Cocktail de fruits. Voici la liste des vêtements qui y seront montrés.

COCKTAIL DE FRUITS

Premier tableau

1. Manteau imperméable.	29.99
2. Manteau imperméable.	49.99
3. Manteau imperméable.	29.99
4. Manteau imperméable.	35.00
5. Imperméable.	24.95
6. Imperméable.	39.95
7. Manteau imperméable.	35.00
8. Manteau imperméable.	35.00
9. Manteau imperméable.	35.00
10. Manteau imperméable.	32.99
11. Manteau imperméable.	59.99
12. Manteau imperméable.	45.00
13. Manteau imperméable.	35.00
14. Manteau imperméable.	29.99

Troisième tableau

28. Robe de toile.	40.00
29. Robe de tile.	25.99
30. Robe de tricot.	75.00
31. Robe rayée.	75.00
32. Robe de coton.	25.99
33. Veston sport.	55.00
34. Robe de crêpe.	29.99
35. Robe de soie.	45.00
36. Robe de crêpe.	39.99
37. Robe de crêpe.	40.00
38. Robe de crêpe.	25.99
39. Veston sport.	45.00
40. Robe de crêpe.	25.99
41. Robe de worsted.	110.00

Deuxième tableau

15. Robe et manteau ¾.	120.00
16. Complet.	110.00
17. Paletot.	110.00
Complet.	95.00
18. Manteau 100% laine.	79.99
19. Tailleur.	89.99
20. Robe et manteau ⅞.	100.00
21. Manteau.	69.99
22. Robe et jaquette.	79.99
23. Robe et manteau ⅞.	100.00
24. 3 pièces.	65.00
25. Robe et manteau.	225.00
26. Robe et manteau.	110.00
27. Robe et manteau.	69.99

Quatrième tableau

42. Robe de graduation.	55.00
43. Robe de graduation.	45.00
44. Robe de graduation.	40.00
45. Robe de graduation.	50.00
46. a) Robe de graduation.	45.00
b) Complet.	135.00
47. a) Robe de graduation.	50.00
b) Complet.	135.00
48. Robe de graduation.	55.00
49. Robe de graduation.	55.00
50. Robe de graduation.	45.00
51. Robe de graduation.	40.00
52. Robe de graduation.	40.00
53. Robe de graduation.	40.00

La Compagnie Paquet Inc.
• ST-ROCH • PLACE LAURIER • CHIBOUGAMAU

l'Action féminine

FAUT-IL CROIRE AU BONHEUR EN 1968?

Le dialogue, un affrontement

par Hélène Bonnelli, responsable diocésaine S. P.M.

Dans une sélection de personnes différentes à bien des points de vue, sept personnes sur sept ont été unanimes à répondre: "Oui, il est possible d'être heureux en mariage en 1968".

Les conditions énumérées sont les suivantes: bonne préparation, situation assez stable, maturité et, ce qui revient toujours, connaissance de soi et de l'autre.

La connaissance de soi, on y parvient par de sérieux reculs, des arrêts, des regards sur notre façon d'agir.

La connaissance de l'autre est-elle possible sans le dialogue, et l'affrontement? Le dialogue, c'est la communion ave cson fiancé, sa fiancée, son époux, son épouse.

L'affrontement se définit comme une rencontre face à face. Les deux époux ou les deux fiancés s'affrontent lorsqu'ils mettent leurs idées sur table et étudient leur situation; c'est de l'intercommunication. Si vous prenez le temps d'écouter votre compagne, votre compagnon, est-ce que votre amour ne sera pas d'autant plus grand, mieux compris?

Faut-il accepter de vivre en commun sans savoir pourquoi l'autre agit de telle ou telle façon, sans connaitre la conception de l'autre sur telle ou telle situation?

C'est ainsi que l'on verra, après, trois ou quatre années de mariage seulement, la jeune épouse et l'époux partir pour leur travail à tous les matins, revenir le soir fatigués, surmenés, portant en eux les soucis de toutes sortes dus aux conditions de la vie moderne.

Dépassés par ces faits, ils n'ont même plus le souci de s'arrêter, de faire le point et de collaborer ensemble à l'épanouissement de leur vie conjugale et familiale. On en vient même à ne plus désirer d'enfant, trop habitués qu'ils sont à leur routine.

Les témoignages de gens heureux nous montrent en plus de l'assurance du bonheur conjugal que l'échange, le dialogue sont devenus indispensables pour la vie intime du couple.

"M'aimes-tu? Oui, Que je suis heureuse!" L'amour est la réponse à un appel. Il est dialogue, échange, communion. Quelle joie de se sentir sur la même longueur d'onde! Il y a parfois des parasites sur la ligne, mais quel plaisir de communier aux mêmes sentiments, de partager les mêmes émotions Ainsi est fait le bonheur d'un couple. Les couples restent deux, mais au plus intime d'eux-mêmes, ils ne font plus qu'un.

Il y a bien sûr des jours où le dialogue est plus difficile, où il faut faire un effort pour rencontrer l'autre, le retrouver au-delà des mots et des silences. Il y a aussi des jours où cela exige un certain courage, car dialoguer c'est souvent s'affronter: rechercher l'accord au-delà des désaccords, l'harmonie au-delà des dissonnances. Mais l'effort est payant car au bout de la route, il y a la joie d'avoir vaincu ensemble des obstacles qui semblaient infranchissables: l'orgueil, l'amour-propre, la pudeur, la timidité, la crainte, l'angoisse. Etre heureux pour un couple, c'est dialoguer. Le bonheur conjugal passé par l'acceptation du dialogue, l'harmonie n'est pas faite que d'accords parfaits.



● "Papa, regarde comme j'ai bien fait mon devoir..."

Qui sont les parents ?

Par Céline COTE

Les parents qui sont-ils donc s'ils ne sont pas les chefs responsables de la vieille institution du monde : La Famille.

Mais comment définir et pointer les rôles et les fonctions générales de tous ceux et celles qui ont choisi en toute liberté une tâche, à la fois aussi merveilleuse et aussi complexe que l'éducation... Par l'intermédiaire de bouquins, brochures, pamphlets, quotidiens, hebdomadaires et autres, tous les grands spécialistes du monde ont eu l'opportunité de se faire entendre lorsqu'ils exposaient leur théorie respective sur les arts d'être père, mère et parents.

Toutefois la concrétisation quotidienne de ces grands principes qui devraient régir le comportement de toute personne chargée d'éduquer des enfants ou des adolescents, sont parfois fort complexes dans leur application...

Les couples des temps contemporains sont mieux informés sur les grands principes-moteurs de l'éducation à donner à leurs enfants, d'accord! Mais, le champ des activités maternelles, paternelles et parentales est si vaste et s'étend à de si nombreux domaines... Il faudra veiller aux développements physiologique, physique, affectif, émotif, psychologique, intellectuel et sexuel de tout ce monde dont les âges varieront souvent considérablement.

Tout au long de sa vie le comportement de votre enfant encore jeune sera influencé par l'éducation que vous lui aurez fournie au cours des quelques premières années.

Les pères et mères, conscients et soucieux de la tâche qui leur est confiée n'épargnent aucun effort en ce sens. On écoute, lit, prend les conseils avisés afin de réaliser le maximum pour leurs petits qui seront trop vite de grandes personnes...

Ces derniers temps, nous avons rencontré à votre intention, Monsieur et Madame, M. Placide Blackburn qui acceptait de nous apporter quelques considérations sur le sujet à partir de sa propre expérience comme travailleur social auprès de parents face à des difficultés plus ou moins sérieuses.

M. Blackburn fait partie de l'équipe multi-disciplinaire du Centre Médico-Social pour enfants de Québec.

"Il n'est pas facile de définir précisément les rôles respectifs du père et de la mère en tant que tel et ces autres en tant que couple. Toutefois, voilà un tableau simple et trop général de l'éducation au sein de la famille qui demeurera éternellement la réalité sociale par excellence!

Une mission tantôt individuelle, tantôt collective...

Plus l'enfant est jeune, plus on a l'impression qu'il pourrait se satisfaire des soins uniques de la maman. Le bébé est un être extrêmement dépendant. Il ne peut rien par lui-même. En vieillissant, cette situation d'entière dépendance diminuera. Il aura envie de se débrouiller par lui-même. Tout cela suit un rythme propre à l'enfant, tout en se rapprochant plus ou moins des grandes étapes de développement que nous avons d'ailleurs eu l'occasion de traiter dans notre journal. Ces règles ne sont pas rigides.

Vous n'avez pas lieu de vous inquiéter si votre garçonnet est légèrement en avance ou marque un retard plus considérable. C'est excellent de connaître ces théories de base, mais il est déplorable que des parents soient esclaves de ces principes. Un décalage marginal dans le développement de votre fils, selon ces règles fondamentales, devrait d'abord signaler le bien-fondé d'une consultation chez un spécialiste.

Entendu que la maman est la première responsable des besoins fondamentaux du tout jeune enfant, il demeure que votre fils ou fillette exige de vous, non seulement, une présence constante mais il attend d'abord de sa mère tout l'amou dont il a besoin. C'est la maman qui doit se faire source de chaleur et d'affection par excellence. Son attitude vis-à-vis l'enfant est extrêmement importante. La première autorité que l'enfant percevra sera aussi celle de la mère.

Ce n'est que plus tard, que les enfants s'éloignent de la mère pour aller davantage vers le père. Trop de papas de chez nous, soulignait M. Blackburn, croient leurs responsabilités familiales limitées à celle de pourvoyeur.

Non, les enfants désirent que leur père signifie autorité dans le vrai sens du mot.

Cette autorité qui respecte les droits de l'enfant, comprend le garçonnet, aide la fillette, motive le travail scolaire et stimule l'éventail de toutes les possibilités qui sont bien celles de votre enfant.

La participation active du père au sein de sa propre famille est nécessaire. Son absence réelle ou sa passivité est susceptible de causer de graves conflits à caractère souvent irréversible.

L'enfant a besoin que son père soit près de lui, qu'il s'intéresse à ses succès aussi bien académiques que sportifs. L'influence paternelle influence aussi la sociabilité de l'enfant. En fait, précisait M. Blackburn, il constitue le modèle de sociabilité par excellence aux âges de l'adolescence.

En ce qui a trait aux rôles collectifs que doivent jouer les pères et mères, nous résumerons par le plus important, l'indispensable, celui qui assurera à l'enfant un équilibre convenable à l'âge adulte: la sécurité.

Ce climat de sécurité au sein de la famille nul autre que le couple est capable de l'apporter à l'enfant dans la mesure où ses plus profonds besoins l'exigent!

Projet pilote de la F.F.Q.: un comité régional québécois

par Thérèse DALLAIRE

Améliorer le sort de la femme à tous les paliers de sa vie familiale, sociale, professionnelle pour lui permettre de s'épanouir sereinement et en toute liberté est le but que poursuit depuis sa fondation en mai 1966 la Fédération des Femmes du Québec.

"Nous ne voulons en aucune façon sortir la femme de son foyer" déclare Mme Yolande Bonenfant, membre du conseil d'administration de la Fédération des Femmes du Québec. Le groupe se veut positif et se défend d'être revendicateur et agressif.

D'ici quelques jours, la Fédération aura franchi un pas important. La mise en marche d'un projet pilote: le comité régional de Québec. Une première séance d'information et d'élaboration aura lieu lundi le 4 mars à 20.15 hres au local de la Fraternité canadienne au Château St-Louis.

Rejointe à son domicile Mme Yolande Bonenfant, que tout Québec connait par son beau travail à l'Association des Nations unies et au Comité des immigrants du COBEC, nous parle des premières heures de la Fédération et des objectifs du comité québécois dont elle est une des responsables.

Née d'un besoin de grouper en un seul organisme sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, des femmes et des associations féminines désireuses de coordonner leurs activités dans le domaine de l'action sociale, la Fédération des Femmes du Québec a reçu son incorporation du gouvernement fédéral selon la loi des compagnies en mai 1966. Aujourd'hui, elle compte 350 membres dont 50 de la ville de Québec. L'assemblée générale de 1967 a accepté l'idée du projet pilote d'un comité régional québécois et Mme Louise Poudrier-Lebel, avocat a été chargée de la préparation des règlements.

Beaucoup d'associations féminines, explique Mme Bonenfant, tel l'Association des femmes diplômées, la Société d'études et de conférences poursuivent des travaux d'enquête, de recherche dans des domaines féminins (discrimination professionnelle, vie d'étudiants mariés) qui apportent sur certains problèmes des lumières susceptibles de favoriser un programme d'action. La diffusion des résultats de ces travaux permettrait à d'autres groupements féminins une plus grande unité d'action. Voilà pourquoi, notre comité a inscrit à son programme de coordonner le travail déjà entrepris par les membres afin de favoriser une plus grande unité d'action et susciter à son tour, tout programme d'action qu'elle jugera bon d'entreprendre ou qui s'imposera.

Dans une société en évolution le Québec a pris le pas. La promotion de la femme est devenue le problème de l'heure. Non pas par seul besoin de s'affirmer et de revendiquer, la Canadienne française se doit de redresser certaines situations et même certaines législations vraiment désuètes, voire même archaïques. Mme Bonenfant me rappelle cette clause du contrat de travail du Service Civil qui accordait un "congé de paternité" de trois jours, alors qu'on cherche en vain un article sur le "congé de maternité".

La Canadienne française a donc un retard important à combler. Quand on se souvient que dès 1895, les femmes anglaises ont fondé très démocratiquement le "National Consul of Women"!..

Madame Bonenfant a pour collaboratrices dans l'organisation de son nouveau comité mesdames: Louise Lebel, Marie-Paule Dandois, Odette Dick, M.-Jeanne Marshall et Denise Lapointe.

Pour les femmes

Invitation à se renseigner sur les marchandises canadiennes

OTTAWA (PC) — Environ 800 femmes ont été exhortées à se renseigner davantage sur les marchandises canadiennes, à Ottawa, au cours d'un spectacle de gala où on a montré à titre d'exemple des modes canadiennes.

Ces femmes assistaient à une conférence sous les auspices du comité consultatif féminin du mnistère ontarien de l'Economie et du Développement.

Mme Lilah Lymburner, présidente de ce comité, a demandé aux femmes présentes d'encourager la vente de marchandises canadiennes, dans les cas où celles-ci, au point de vue du prix et de la qualité, sont égales aux produits importés.

Par ailleurs, Mme Lymburner a déclaré qu'il est "absurde" d'acheter un produit simplement parce qu'il a été fabriqué au Canada.

"Nous voulons que vous deveniez des acheteuses avisées, a déclaré Mme Lymburner. Vous recevez l'équivalent de ce que vous payez et vous êtes les personnes qui, par des achats faits avec discernement, peuvent contribuer à augmenter la qualité de nos produits et l'importance du marché canadien à l'étranger".

L'importance des femmes

"Votre valeur et votre importance dans le développement économique du Canada n'ont jamais été aussi grands qu'ils le sont actuellement, a ajouté Mme Lymburner, parce que les femmes sont, dans une importante mesure, responsables de la création des 75,000 nouveaux emplois qui doivent être trouvés chaque année en Ontario".

Mme Una Abrahamson, rédactrice préposée aux affaires des consommateurs pour la revue Châtelaine, a dit, de son côté, que le consommateur avisé est le meilleur ami du manufacturier canadien, s'il sait faire des critiques constructives.

Une idylle des plus romantiques

OKLAHOMA. (P.A.) — Miss Amérique 1967, Jane Ann Jayroe, d'Oklahoma, a annoncé son prochain mariage avec Paul Henry Peterson, étudiant à l'Université d'Oklahoma.

L'idylle de ces jeunes gens a comporté tous les éléments romantiques. La demande en mariage a eu lieu le jour de la Saint-Valentin. Jane Ann a reçu une bague sertie d'un diamant pour ses fiançailles, et les projets en ce qui concerne la cérémonie nuptiale demeurent secrets.

Un conseil par jour

Contrairement à certaines modes extravagantes qui passent rapidement, la petite robe noire en crêpe, jersey, brocart et autres tissus innombrables demeure toujours une grande favorite. Un alternative récente pour le diner ou le théâtre: la petite robe ou le costume blanc. Le plus souvent, il s'agit d'un brocart ou d'un tissu semblable ayant du corps, de façon à vous donner l'assurance d'une tenue impeccable durant toute le soirée. (Viola Rossi et Helen Lack).

DES EMISSIONS POUR MADAME

DIMANCHE — RADIO

CBV:

"Concours de reportage", 11 h. à 11 h. 30 a.m. Organisé par la Communauté radiophonique des programmes de langue française. Participation de la Radio-télédiffusion belge: Jean-Michel Minon et Claude de Groulart. "Pologne 67": série de témoignages donnés par des personnes de professions différentes.

"Présent-Dimanche", 12 h. 30 à 1 h. p.m. — Revue des journaux français de province et entrevue avec des correspondants de Moncton, de Winnipeg, de Chicoutimi, de Québec, de Toronto et d'Ottawa. Animateurs: Adréanne Lafond et Roger Nantel.

"Jardins plantureux, jardins fleuris", 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Invité: Antonin LeBeau, du Jardin botanique de Montréal. Sujet: les outils de jardinage.

"Cours universitaires", 6 h. 30 à 7 h. j.m. — "Histoire de la philosophie moderne et contemporaine", avec M. Gustave Hennuy, prof. de philosophie à l'Université de Moncton.

CHRC:

"La foi vivifiante", 8 h.30 à 8 h. 45 p.m., une émission religieuse présentée par les Eglises Evangéliques Unies du Canada.

"Refrain des temps heureux", 10 h. 30 à 12 h. 55 p.m. — Des succès d'hier et d'aujourd'hui, choisis dans les répertoires français et canadiens.

CJLR:

"Café Opéra", 10 h. à 10 h. 55 a.m. Extraits d'opéra parmi les plus célèbres et les plus connus interprétés par des artistes de renom. — Animateur: Claude Mercier.

"De Hollywood à Broadway", 11 h. à 12 h. 26 p.m. Les amateurs de comédies musicales seront choyés car à notre émission nous présentons des extraits de films et comédies musicales américaines... sélectionnées parmi les meilleurs. — Animateur: Claude Mercier.

LUNDI — RADIO

CBV:

"Le matin d'aujourd'hui", 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.

"Fémini", 10 h. 30 à 20 h. 45 a.m. Animatrice: Solange Chaput-Rolland.

"Un homme vous écoute", 10 h. 45 à 11 h. a.m. Le docteur François Cloutier enseigne l'art d'être heureux avec soi-même et avec les autres: Sujets: "Sexualité et féminisme" signé Nicole, et "Les phobies", signé Nne réponse bientôt, s'il vous plait. Présentatrice: Colette Devlin.

"D'une certaine manière", 12 h. à 12 h. 15 p.m. "Le bilinguisme", avec Robert Gadouas, Laurence Vallier et Jean Lajeunesse. Texte: Eugène Cloutier.

"Le Père Legault", 1 h. 30 à 2 h. p.m. — Le Père Legault répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Place aux femmes", 2 h. 32 à 3 h. 30 p.m. Invitée: Lucille Dumont. — Animateurs: Lise Payette et Guy Provost. Ensemble de Paul de Margerie.

"Faire sa vie", 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m. — Comment vivent aujourd'hui les minorités françaises en Colombie-Britannique? Recherchiste et interviewer: Dorval Brunelle. Animateur: Jean Perreault.

"Orchestre de chambre de Québec", 8 h. 02 à 8 h. 30 p.m. Dir., Sylvio Lacharité. Invités: Liliane Garnier, violoniste, et Jacq. Simard, hautboïste. Concerto no 1 en do mineur, pour violon et hautbois, et Fugue à six voix, extrait de l'"Offrande musicale" (Bach).

CHRC:

"Point de vue", 6 h. 35 à 8 h. 55 a.m., avec Michel Montpetit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaitre leur avis sur un sujet donné par l'intermédiaire du téléphone.

"Bloc-Notes", 9 h. 30, 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m. Animatrice: Mme Lucille Després. Du lundi au vendredi, cinq courts bulletins d'environ 3 minutes sur des sujets féminins.

"A coeur ouvert", 2 h. à 2 h. 55 p.m. — Animatrice: Mme Françoise Larochelle-Roy, assistée de Roc Prou. Un service d'entraide où des auditrices sont invitées à soumettre leurs problèmes et où les personnes à l'écoute peuvent suggérer des solutions provenant de leur propre expérience.

CJLR:

"10 minutes avec vous madame", 10 h. 30 à 10 h. 40 a.m.

"Un homme et une femme", 1 h. 30 à 3 h. 56 p.m. Une émission destinée tout spécialement aux dames et demoiselles, animée par un homme et une femme. On y parle de cinéma, des modes, de la femme, de l'homme et de l'actualité.

CKCV:

"Les vainqueurs", 9 h. à 12 h. p.m. Palmarès pour la femme adulte avec différents prix.

"Eclairez-moi", 1 h. 30 à 2 h. 30 p.m. Mgr Raymond Lavoie, curé de St-Roch, donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Etoiles 1280", 2 h. 30 à 4 h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonne manières.

Horoscope

LUNDI, 4 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne laissez pas votre style vieillir, tenez-le à la page en vous adaptant au progrès dans tous les secteurs de votre activité.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Evitez les excentricités, en pensée aussi bien qu'en action. "Le bonheur est simple", aujourd'hui comme hier.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — De nombreuses interruptions ralentiront la marche de votre travail. Configurations planétaires stimulantes pour les nageurs.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Donnez à un accent nouveau à votre enthousiasme et cherchez à satisfaire une autre catégorie de personnes.

24 juillet au 23 août (Lion) — Faites ce qui est en votre pouvoir pour créer un climat agréable et progressif dans votre milieu. Souriez et l'on vous sourira.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Intéressez-vous davantage à ce qui se passe dans les rangs de l'opposition. Ne demeurez pas indifférent aux intérêts de votre communauté sociale.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Avant de songer à faire la conquête des autres... ou même du monde, chacun doit d'abord assurer sa conquête personnelle.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Journée sous le signe de l'agressivité. On vous tourmente au sujet de détails d'une importance relative.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Il y a un peu de confusion dans vos idées, actuellement, mais vous finirez par y voir clair. Bonne journée.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous aimerez mieux travailler sur des idées qu'oeuvrer sur des besognes matérielles. Journée mouvementée.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Votre verve et votre enthousiasme vous aideront à gagner des indifférents aux causes que vous mettrez en valeur.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous serez dans une situation qui ommande du tact et de la modération. La ponctualité est la politesse des rois, ne l'oubliez pas.

SI VOUS ETES NE UN 4 MARS

Les hommes et les femmes nés sous ce signe du Zodiaque ont tendance à dominer, sinon à conquérir. Le magnétisme qu'on leur reconnait leur permettra de se distinguer dans plusieurs domaines.

Votre partenaire du printemps



Marian Martin

Bienvenue au printemps! Admirons l'ensemble de la blouse et jupe de cette image. L'originalité de la boucle assure des félicitations à votre blouse. La jupe peut être mini ou régulière.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....



● Une verrerie ancienne en cristal taillé ou gravé, un service de porcelaine sur une belle nappe damassée, voilà qui invite les convives à un grand dîner. Mais ne décorez jamais votre table avec une jardinière en hauteur qui empêcherait vos convives de se voir. Disposez les fleurs à ras de la table. Ne les laissez pas dépasser la hauteur des verres.

LIMONADE ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

TRIBUTS FLORAUX
McKenna INC. FLEURISTES
1183 rue St-Jean 522-6868

Et maintenant service complet
DE CORSETERIE MEDICALE
et section pour COMMUNAUTES

Pour les cas
• POSTOPERATOIRES
• SUPPORTS LOMBAIRES
• MASTECTOMIE

Spécialistes diplômées et choix complets de supports CAMP.

Ordonnances médicales exécutées de façon impeccable

Pour les membres des COMMUNAUTES

nous mettons à leur disposition une section spéciale de notre salon et huit salons d'essayage
• 22 employées
• 9 corsetières diplômées
• 18 salons d'essayage

Service CAMP Autorisé

Geneviève Morel
287 est, rue St-Joseph 522-3590

Sélection d'éditoriaux puisés dans la presse anglaise

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS — Maître Br.

SAMEDI, LE 2 MARS

Continuons notre dissertation sur les Grands du Bridge.

A soixante ans, Goren voit sa résistance diminuer et il lui faut réajuster son besoin d'activité à ses limites physiques. Il se soumet à moins d'obligation mondaines et joue surtout beaucoup moins de tournois. La fatigue est son principal problème; car le bridge à l'inverse des autres activités intellectuelles, entraîne une terrible dépense d'énergie et Goren n'a jamais, dans ses jeunes années, été avare de son capital résistance.

Il lui est arrivé de jouer sans arrêt du vendredi soir au lundi matin, se faisant apporter du dehors tous ses repas, et on le voyait encore à cinquante ans jouer dix-neuf séances consécutives dans un grand championnat national, chaque après-midi et chaque soir pendant neuf jours et demi. Mais il lui faut à présent recourir à quelques artifices ,comme il l'explique: "J'ai trouvé une formule ces dernières années; c'est de jouer autant que possible de bonne heure dans la journée. C'est ainsi que dans un récent tournoi où j'ai pu jouer uniquement l'après-midi, jai fait à cinquante-sept ans, une des meilleures parties de ma carrière. Tout va bien tant que je ne suis pas obligé de jouer trop souvent le soir. D'ailleurs, prenons le cas de Tilden. A soixante ans passés, il était encore capable de rencontrer les meilleurs tennismen du monde sur un set, mais naturellement, il n'était pas question pour lui d'en faire un second. Il en va de même pour moi; si je ne peux jouer que l'après-midi, j'espère bien durer encore plusieurs années.

Sa mémoire diminue, bien que ce qu'il en subsiste soit encore très honorable, mais pour Goren — qui dans son jeune temps gagnait tous ses paris — de pouvoir reconstituer exactement les 140 donnes d'un tournoi, avoir du mal à ne s'en rappeler qu'une vingtaine,. constitue une défaillance de mémoire.

Un champion de ses amis, Richard Frey, dit de lui: "Charlie se fatigue plus vite et n'est plus aussi affamé de victoires qu'auparavant. Il a appris à supporter une défaite. Mais il déteste toujours autant l'idée de perdre par sa faute".

CHEZ LES DAMES
(Club St-Dominique)

1) Mmes L. Arsenault et A. Racette — 2) Mme B. Doyle et Mlle T. Grenier — 3)Mmes E. B. Banville et O. Paquet — 4) Mmes A. Gagné et G. Lemay.

A L'UNION COMMERCIALE
26 février

1) Trophée à l'équipe de Mmes P. Boucher et A. Rémillard d ex-aequo avec MM. J. Bernier et R. Fortin 2s — Mlle L. Larochelle et M. M. Larochelle — et MM. E. Garneau et S. Martel ex-aequo avec MM. A. Laliberté et G. Turcotte et Mme M. Marcoux et M. J.-P. Cloutier.

CHEZ LES DAMES
(Club Jacques-Cartier)

1) Mmes L. Boucher et J.-M. Dussault — 2) Mmes R. Clavet et Chs. Dionne — 3) Mmes J. Gendron et P. Towner — 4) Mmes A. Baker et A. Gagné — 5) Mmes S. Dombrowski et R. Olivier.

Louisette-F. Paradis
par : J. Mangana



Cours de formation sociale
PAR CORRESPONDANCE
Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.
Diplôme en fin d'étude
Annexé à l'Université de Sherbrooke
POUR RENSEIGNEMENTS :
Tél. : 839-9550 — après-midi et soir



BOIS & MATERIAUX DE CONSTRUCTION
de toutes sortes



BILODEAU & DORE LTEE
600, 1ère Rue, Limoilou, Qué. — Tél.: 525-4708

Le Record, Kitchener -Waterloo

Dans ses recommandations finales, le comité spécial du Sénat et des Communes sur les hymnes nationaux ne s'est pas tellement écarté des sentiers battus. La version anglaise recommandée constitue une amélioration distincte et la conservation intégrale de la première strophe de la version française était sans aucun doute une décision sage.

Cependant, nombreux sont ceux qui seront déçus de ce qu'un hymne national vraiment bilingue, ou tout au moins une strophe comportant une alternance de paroles françaises et anglaises, telle que suggéré par Mme Jo Ouellette, de Québec, n'ait pas été adoptée.

En refusant de se rendre à cette requête en dépit d'un appui fort répandu, le comité n'a pas tenu compte d'une vérité qui veut que l'un des moyens les plus pratiques d'apprendre une langue, c'est par le chant et la répétition.

Apparemment, on a considéré que c'était là un obstacle trop grand pour les Canadiens en dépit des signes démontrant que nous évoluons comme peiple et que nous devenons plus flexibles et plus réceptifs aux idées nouvelles. — Le 19 février.

Le Star, Toronto

Un étranger écoutant le Discours du trône marquant l'inauguration de la Législature québécoise aurait pu s'imaginer que le général James Wolfe avait été aperçu escaladant de nouveau les falaises des Plaines d'Abraham.

Il n'était question que de repousser l'empiètement des droits du Québec par une capitale étrangère, en l'occurrence Ottawa. La menace contre laquelle le premier ministre, M. Daniel Johnson, s'apprêtait à mobiliser la province s'est avérée être l'agence de radiodiffusion éducative proposée par le gouvernement fédéral. M. Johnson considère cela comme un empiètement de la juridiction du Québec dans le domaine de l'éducation.

Ses craintes ont semblé considérablement exagérées. Le projet du cabinet Pearson préconise la création d'une société d'Etat qui aménagera et exploitera des transmetteurs pour diffuser des émissions éducatives. Cependant, la programmation relèverait de la compétence des ministères de l'Education des provinces, des universités et des organismes privés s'occupant d'éducation. De la sorte, le contrôle des émissions qui seraient diffusées dans les institutions d'enseignement demeurerait entre les mains des autorités provinciales.

La coopération, selon les normes recommandées par le fédéral, semble le meilleur moyen de procurer les avantages de la télévision éducative aux écoles ... —
Le 24 février.

Le Telegram, Toronto

Durant les fêtes exubérantes de l'année du centenaire de la Confédération, le Québec et l'Ontario ont endossé un accord qui, sur le plan historique, ne pouvait être plus approprié en 1967 et qui continue à contribuer à la concorde engendrée par l'année du centenaire. Il s'agit de l'entente intervenue entre les deux plus grandes provinces et par laquelle les élèves d'Ontario vivant sur les frontières sont dorénavant autorisés à fréquenter les écoles du Québec.

La présence de 18 élèves de high school de la municipalité de Thorn, Ont., dans une école de Témiscamingue, Qué., est la première application de cet accord qui épargne à ces élèves une randonnée aller-retour de 100 milles qu'ils devaient effectuer quotidiennement pour fréquenter une école de North Bay.

Le Québec assumant le coût du transport et le ministère de l'Education d'Ontario celui des frais de scolarité, l'éducation des élèves dans ces circonstance est facilitée et l'accommodation scolaire est partagée.

La manifestation tangible de compréhension et de coopération illustrée par cet accord entre l'Ontario et le Québec revêt une signification toute particulière durant cette période de discussions au sujet des relations du Québec au-delà de ses frontières ...

Il est à souhaiter que cette louable initiative sera élargie pour inclure un échange de professeurs de langues entre l'Ontario et le Québec, des professeurs de langue française venant en Ontario et des instituteurs anglophones se rendant au Québec ... —
Le 22 février.

Le Journal, Edmonton

Le premier ministre Ernest Manning et le gouvernement de l'Alberta ont pris dans le domaine des droits du français une initiative audacieuse qui devrait faire beaucoup pour réduire au silence les critiques qui s'évertuent à faire du premier ministre albertain le vilain de la récente conférence fédérale-provinciale.

C'est le principe qui importe et, sous ce rapport, l'Alberta s'est, par cette seule mesure, haussé au premier rang parmi les provinces autres que le Québec en ce qui concerne la reconnaissance linguistique des Canadiens français.

Tout en étant d'accord sur le principe et bien que nous applaudissons à la décision gouvernementale, nous ne sommes pas convaincus que le gouvernement a trouvé le meilleur moyen d'appliquer le principe.

En annonçant le plan à la législature, le ministre de l'Education, M. Reierson, a signalé l'inopportunité de l'un ou l'autre extrême, à savoir aucun enseignement en français dans les écoles ou bien des écoles françaises complètement séparées où l'anglais serait banni.

Il a proposé ce qui équivaut à un compromis entre ces deux extrêmes en autorisant l'usage exclusif du français comme langue d'enseignement dans les première et deuxième années et 50 p.c. de cours en français jusqu'à la 12e année. A notre avis, ce plan ne solutionnera que quelques rares problèmes actuels et en suscitera de nombreux autres.

Le moyen idéal — et peut-être le plus pratique avec le temps — consisterait en un système parallèle, l'un utilisant l'anglais comme langue d'enseignement et l'autre le français, chacun comportant des programmes élaborés et compréhensifs pour l'enseignement de l'autre langue.

Un programme aussi élaboré et compréhensif pour l'enseignement du français, à commencer par le cours élémentaire, est déjà devenu une réalité dans les écoles publiques et séparées d'Edmonton et de Calgary et constitue un excellent prototype ...

De toute façon, aucun système ne peut être mis en application du jour au lendemain et la préparation du meilleur système possible n'exigera pas plus de temps qu'une "demi-mesure".

Et puisque seulement un nombre limité d'écoles et de districts scolaires seront touchés, la possibilité que le système scolaire provincial soit dérangé est minime.

Nous avons un problème relativement petit. Nous pouvons nous permettre la meilleure des solutions. —

Le 22 février.

Le News, Medecine Hat

Il y a tout lieu pour les Canadiens en dehors du Québec de faire une distinction entre les échanges académiques et culturels entre le Québec et la France et une intrusion du Québec dans les affaires du gouvernement canadien.

Le gouvernement québécois a récemment conclu des échanges culturels avec Paris. Cela a provoqué un certain degré d'inquiétude parmi les Canadiens anglophones. Mais en réalité, les accords se bornent à des questions d'ordre académique et culturel.

Ce genre d'entente avec un pays francophone et, par-dessus le marché, avec la France, comporte des avantages importants pour les Canadiens français. Ils sont noyés dans une mer anglophone, sur le continent nord américain. Ils sont entourés du côté Atlantique par des pays qui ne parlent pas français à l'exception de la France et des portions de l'Afrique du Nord. Ils doivent par conséquent évoluer dans des langues autres que le français dans la plupart des échanges culturels ou bien s'installer dans des centres de haut savoir étrangers.

Il n'y a donc pas lieu de faire obstacle aux échanges culturels et académiques que le Québec effectue avec la France et avec d'autres pays de la francophonie. C'est une toute autre chose lorsque le Québec cherche à s'immiscer dans les affaires extérieures et dans la politique étrangère qui sont exclusivement du ressort du gouvernement national. Il faudra ici qu'Ottawa fixe des bornes.

Le 17 février.

COMMENÇANT LUNDI MATIN
DÈS 9 h. 30 A. M.

6 COUPS DE VEINE



Pollack
QUEBEC SAINTE-FOY

6 jours de chance exceptionnelle qui vous offre...

la mode printanière...
les accessoires de maison...
les meubles... des aubaines inestimables

6 jours qui vous permettent de faire revivre votre garde-robe ! Nos collections printanières pour dames, fillettes, jeunes filles, hommes et garçons sont en effet à prix très spécial. Les aubaines sont si nombreuses qu'il est impossible de les énumérer toutes ... Pour la famille, la maison ou pour vous-même, c'est une occasion à saisir ! ! ! Rendez-vous dès lundi, 9.30 A.M. ...

Voyez notre section de 16 pages distribuée aujourd'hui

GRANDE Vente

COMMENCANT LUNDI A 9 H.

A LA LIBRAIRIE DE l'Action

Place Jean-Talon, Québec 2 — TÉL. : 529-8821

RABAIS DE 20% à 60% SUR TOUS NOS LIVRES

Invitation spéciale :

à tous nos clients : – Religieux, Educateurs, Bibliothécaires

LA SAINTE BIBLE
de l'école biblique de Jérusalem
32 illustrations en noir et 15 en couleur (Rembrandt) 8 cartes
PRIX SPECIAL **15.00**

LES GUIDES BLEUS
CANADA
Alaska, Saint-Pierre-et-Miquelon, Bermudes
Rég. 13.95
PRIX SPECIAL **7.00**

SULLIVAN, Walter
Nous ne sommes pas seuls dans l'univers. A la recherche de vie intelligente dans d'autres mondes.
Rég. 6.00
PRIX SPECIAL **3.00**

DUHR, Joseph
L'ART DES ARTS
Eduquer un enfant
Rég. 5.50
PRIX SPECIAL **3.00**

VATICAN II
Les seize documents conciliaires
6¼ x 9½ — 672 pages
Rég. 4.95 net
PRIX SPECIAL **3.00**

MANCHESTER, William
MORT d'un PRESIDENT
John Kennedy
Broché
Rég. $8.50 - SPECIAL **5.00**
Relié
Rég. $12.50 - SPECIAL **8.00**

SPECIAL .75
Rég. 1.25 - 1.50 - 1.75

BOILLAT, FERNAND : **Bienheureuses difficultés — L'évangélisation.**
BOUTIN, L. N. : **Jean-Baptiste prophète du Très-Haut.**
XXX : **La confession — Equipe sacerdotale de Saint-Sévérin.**
DANIELOU & CHOURAQUI : **Les juifs — Verse et controverse.**
De BACIOCCHI, J. : **La vie sacramentaire de l'Eglise.**
De CURZON, BERNARD : **Le peuple témoin de Dieu.**
De PARVILLEZ, A. : **La joie devant la mort — Essai d'une éducation de la confiance.**
De PARVILLEZ, A. : **Le courage devant la vie.**
DUVAL-AUMONT, CL. : **Les problèmes de la natalité au foyer.**
FARGUES, MARIE : **Dieu aime les hommes**
GASNIER, MICHEL : **Ma confirmation — Retraite préparatoire.**
GATEAUX, M. : **Plein Ciel ! — Catéchisme vivant pour les jeunes.**
GOGOL, NICOLAS : **Méditations sur la Divine Liturgie.**
HERMANN, ROBERT : **La charité de l'Eglise — De ses origines à nos jours.**
KNOX, RONALD : **Richesses de l'Ancien Testament.**
LAVOCAT, RENE : **L'Eglise et la communauté scientifique internationale.**

SPECIAL 3.00
Rég. 4.75 - 5.00 - 6.00

CHARLES, PIERRE : **Etudes missiologiques**
De BRETAGNE, GUY : **Pastorale catéchétique**
De FRAINE, J. : **Adam et son lignage**
De VOOGHT, PAUL : **Les sources de la doctrine chrétienne**
LALOUP, JEAN : **Anthologie religieuse (2 vols)**
RAVIER, ANDRE : **Dom Augustin Guillerand — Prieur chartreux, un maitre spirituel de notre temps**
SEMMELROTH, OTTO : **Le ministère spirituel**
SEROUET, PIERRE : **Lettres spirituelles de Madeleine de Saint-Joseph**
XXX : **Histoire spirituelle de la France**
SURIN, JEAN-JOSEPH : **Guide spirituel**
VERMEERSCH, A. : **Méditations sur la Sainte Vierge**

SPECIAL 4.00
Rég. 7.00 - 8.00

COMBLIN, J. : **Le Christ dans l'Apocalypse**
DUPONT, JACQUES : **Les béatitudes**
SIX, JEAN-FRANÇOIS : **Un prêtre, Antoine Chevrier, fondateur du Prado**
VAGAGGINI, DOM CYPRIEN : **Initiation théologique à la liturgie**
VOGEL, L. : **Lettres du vénérable Père Libermann**

SPECIAL 1.00
Rég. 2.00 - 2.50 - 3.00

AMIOT, FRANÇOIS : **Nouvelles méditations sur St-Paul.**
BARSOTTI, DIVO : **La fuite immobile.**
BILLET, MAURICE : **La force de vivre.**
BROSSARD, H. : **Le prêtre éducateur dans l'enseignement chrétien.**
CHRISTIAN, A. : **Ce sacrement est grand.**
CONGAR, YVES : **Le concile au jour le jour.**
De JAEGHER, PAUL : **La vertu d'amour.**
DEJAIFVE, G. : **Pape et Evêques.**
De PARVILLEZ, ALPHONSE : **Confiance.**
De RUFFRAY, PATRICK : **Les nouveaux infidèles.**
XXX : **En suivant Jésus-Christ**
GASNIER, MICHEL : **Regards sur la vie future.**
GAUTHIER, PAUL : **Lettres d'ouvriers aux évêques.**
GLEASON, W. ROBERT : **Le monde à venir.**
GUARDINI, ROMANO : **Psaumes et fêtes.**
HABACHI, RENE : **Commencements de la créature.**
HAURET, CH. : **Notre psautier**
HEUSER, A. : **Le Christ et l'Eglise.**
LARIVIERE, JEAN-JACQUES **Connaissances catéchistiques et contrôle objectif.**
Le MOINE, RENE : **Dialogues avec l'Eglise.**
MENDIGAL, LOUIS : **Découverte de Dieu.**
OHM, THOMAS : **Les principaux faits de l'histoire des missions.**
OLIVIER, B. : **L'espérance chrétienne.**
PERRIN, J.M. : **Dans le secret du Père.**
POISSON, J.-HERMANN : **Le bonheur et ses avenues.**
SANSON, HENRI : **Pratique des sacrements.**
SUENENS, LEON-JOSEPH : **Théologie de l'apostolat.**
TOURNIER, GILBERT : **Le coeur des hommes.**
VIEU & ZINTY : **Apôtres d'aujourd'hui.**
XXX : **Visages bibliques de la femme.**

SPECIAL 1.25
Rég. 2.25 - 2.50

BANDAS, G. RUDOLPH : **50 ans de Catéchèse**
BOSC & LEFEBVRE : **Le Christ — Notre vie commune**
FISCHER, Jo. : Ceux de demain
GAUDIUM ET SPES : **Constitution pastorale sur l'Eglise**
JEDIN, H. : **Crise et dénouement du Concile de Trente 1562-1563**
LAVERDURE, GILBERT : **L'amour — Mon poids, ma mesure**
NADEAU, EUGENE : **Victor Lelièvre — Pêcheur d'hommes**
RICART TORRENS, JOSE : **Du nombre des élus**
THOMAS, M. : **Le Christ et nous — Premiers contacts avec l'Evangile**
VOLKEN, L. : **Les révélations dans l'Eglise**
WEYERGANS, FRANZ : **Enfants de ma patience**
WULF, F. : **La vie spirituelle dans le monde d'aujourd'hui**

SPECIAL 1.50
Rég. 2.75 - 3.00 - 3.50

ARNOUX, JACQUES. **Nouvelles paroles d'un revenant**
AUCLAIR, MARCELLE : **L'amour**
BISSONNIER, HENRI : **Pédagogie catéchétique des enfants arriérés**
BOUILLOC, JEAN : **L'espérance qui est en vous**
CHAMPAGNE, GASTON : **Afin que nous vivions**
DAILLE, ROGER : **Enquêtes et pastorale**
De PONCHEVILLE, THELLIER : **Journal spirituel**
DILLENSCHNEIDER, CLEMENT : **La paroisse et son curé dans le mystère de l'Eglise**
XXX : **L'enseignement chrétien des disciplines profanes**
EVDOKIMOV, PAUL : **Les âges de la vie spirituelle**
FESQUET, HENRI : **Rome s'est-elle convertie ?**
GOLDSTAIN, DOM JACQUES : **Le monde des psaumes**
GUARDINI, ROMANO : **Royaume de Dieu et liberté de l'homme**
HERMANS, FRANCIS : **La vie spirituelle des laïcs**
HOFER, LISELOTTE : **Pour une pastorale oecuménique**
XXX : **Laïcs dans la cité — Actes du congrès de Lausanne**
LAURENTIN, ANDRE : **La liturgie en chantier**
LECLERCQ, JACQUES : **La liberté d'opinion et les catholiques**
LEVASSOR, M.A. : **Action et vie chrétienne**
XXX : **Lumière dans les ténèbres**
MARDUEL, HENRI : **Perspectives spirituelles**
XXX : **La mort et l'au-delà**
ORANDI, LEX : **Le mystère de la mort et sa célébration**
OGER, H.M. : **Spiritualité pour notre temps**
PAUPERT, JEAN-MARIE: **Pour une politique évangélique**
QUINET, CHANOINE : **Pour mes tout-petits et mes petits**

SPECIAL 2.00
Rég. 3.75 - 4.00 - 4.50 - 5.00

BARS, HENRY : **Le soir du sixième jour**
BERNOS De GASZTOLD, CARMEN : **Prières dans l'arche**
BOEHI, ALPHONSE : **Les vocations tardives**
BORRELLI, DON MARIO : **Les enfants de Naples**
COURTOIS, GASTON : **L'heure de Jésus (2 vols)**
CREUZET, MICHEL : **L'enseignement**
De FELIGONDE, JEAN : **L'armure du chrétien (2 vols)**
DEHIN, JEANNE : **Le sang de la nouvelle et éternelle alliance**
DELATTE, DOM PAUL : **L'évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ le Fils de Dieu**
De MONTCHEUIL, YVES : **Problèmes de vie spirituelle**
DEMOUSIN, J. : **Propos désobligeants sur la bonne conscience du chrétien**
DUPUY, M. : **Bérulle — Une spiritualité de l'adoration**
GAUVREAU, ADRIEN : **Rituels sacramentaires**
GUILLERMOU, ALAIN : **La vie de Saint Ignace de Loyola**
JEAN-NESMY, DOM CLAUDE: **L'amour du Christ**
JEAN-NESMY, DOM CLAUDE: **Pratique de la liturgie**
JONE, HERIBERT : **Précis de théologie morale catholique**
LOSSKY, BLADIMIR: **A l'image et à la ressemblance de Dieu**
MAERTENS & HERBECQ : **Les oraisons du missel de l'Assemblée Chrétienne**
MARTINEAU, Suzanne : **Pédagogie de l'oecuménisme**
MERTON, THOMAS : **Questions disputées**
MONGOUR, PAUL : **90 histoires pour les catéchistes**
PINTARD, JACQUES : **Le sacerdoce selon Saint-Augustin**
XXX : **Renouvellement de la catéchèse**
SAUVAGE, MICHEL : **Catéchèse et laïcat**
VILLAIN, MAURICE : **Vatican II et le dialogue oecuménique**

SPECIAL 1.00
Rég. 2.00 - 2.25 - 2.50

AUDET, Louis-Philippe : **Les fauves et leurs victimes**
BALLEREAU, J.-L. : **Le camping**
BARBARIN, Georges : **Sois un as !**
D.-BELANGER, Lucie : **Le manuel du coiffeur**
BOIREL, René : **L'art d'inventer**
BOUDET, Robert: **Sommes-nous libres d'avoir des enfants ?**
CENTRE D'ETUDES LAENNEC : **L'enfant malformé**
BROSSARD, Jacques : **L'immigration**
CHAMPOUX, Roger : **L'oeuvre de chère. Propos d'un gastronome**
XXX : **La chanson française**
CLEMENT, Marcel : **Le chef d'entreprise**
CLEMENT, Michel : **La femme et sa vocation**
CONAN, Laure : **Angéline de Montbrun**
COOPER, Fenimore: **La prairie.**
CURNIER, Pierre : **Pages commentées d'auteurs contemporains. (2 vols.)**
DECAUDIN, Michel : **Panorama Illustré du XXè Siècle Français**
DESONAY, Fernand : **L'art d'écrire une lettre**
XXX : **Dictionnaire illustré des personnages historiques français**
XXX : **Dictionnaire illustré des inventeurs français**
XXX : **Dictionnaire illustré des sciences**
ESCARPIT, Robert : **La révolution du livre**
ETAVARD, Paulette : **Maman comprends-moi**
FABRE, J.-H. : **Les merveilles de l'instinct chez les insectes**
FOURNIER, Christiane : **Charles Goujon, pilote d'essais**
FRECHETTE, Louis : **Mémoires Intimes**
GIRARDEAU, Emile : **Vivre mieux ?**
GRANGER, A.-M. : **Comment préparer son mariage**
HUANT, Ernest, Dr : **Naître ou ne pas naître**
JOSEPH, Ray : **Comment gagner une heure par jour**
KELLY, Georges-A. : **Le livre de la Famille Chrétienne**
LORANGER, Françoise : **Encore 5 minutes; Suivi de : Un cri qui vient de loin**
XXX : **Les livres qu'ils aiment, 5000, enfants de 9 à 14 ans révèlent leurs préférences**
LOUIS-CHEVAILLON, Ernest : **Le coeur de chair, (Les relations parents-enfants)**
MAJACCHI, Andréa : **Une vie de chirurgien**
MARY, André : **La fleur de la prose française**
MERCIER-GOUIN, Olivier : **Comédiens de notre temps**
DE MONTVALON, Robert : **Un milliard d'analphabètes (Le savoir et la culture)**
NOHAIN, Jean : **La traversée du XXè siècle**
NEMITZ, Manfred : **Les faibles colonnes du ciel**
PICON, Gaétan : **L'usage de la lecture, Tome II**
PEINTRES Français : **(Coll. Seghers)**
XXX : **Problèmes éthiques du contrôle des naissances**
PERROY, Marguerite : **Sous la cendre**
XXX : **Problèmes de la Fécondité**
QUOIDBACH, Gérard : **La musique**
ROBICHEZ, Jacques : **XIXè Siècle, le siècle romantique**
SCHNEIDER, F. : **L'enfant, cet inconnu**
SIRE, Gérard : **Cécilia, médecin de campagne**
TAVARD, Georges : **Les catholiques américains**
TRAPP, Maria-Augusta : **La famille Trapp sur les routes du monde**
XXX : **Trente-six histoires de bêtes**

Histoire du Monde
5 albums illustrés
Prix rég. $30.00
PRIX SPECIAL **15.00**

SPECIAL 1.50
Rég. 2.75 - 3.00 - 3.50 - 3.75

ANDRILLON, MARCEL : **Comment défendre et cultiver son cerveau**
AUDET, LOUIS-PHILIPPE : **La cité des animaux**
BASTIN-THIRY, GABRIEL : **Plaidoyer pour un frère fusillé**
BEAUVOIR, SIMONE (de) : **Les belles images**
BITTARI, ZOUBEIDA : **O mes soeurs musulmanes, pleurez !**
BLANCHET, LOUIS : **Vacances espagnoles**
BLANCPAIN, MARC : **Les truffes du voyage**
BLOOM, HARRY : **Emeute au Transvaal**
BRINCOURT, ANDRE : **La télévision — Notes et maximes**
CHAIGNE, LOUIS : **Reconnaissance à la lumière. Portraits et souvenirs**
CHAPUT-ROLLAND, SOLANGE : **Mon pays, Québec ou le Canada**
COMBALUZIER, M.-A. : **J'ai vu mourrir Philippe Pétain**
DALLONY, MARCELLE: **Sous les armes de la charité —**
DE BUCK, J.M. : **Diagnostics**
DROUET, MINOU : **Du brouillard dans les yeux — Roman**
DUMESNIL, RENE : **Raisons d'aimer l'Opéra**
DURON, JACQUES : **Langue française, langue humaine**
FOUGERE, JEAN : **Les nouveaux Bovidés**
GAGNON, ERNEST : **L'homme d'ici**
HAEDENS, KLEBER : **Paradoxe sur le roman**
HELLER, LOUIS-LUCIEN (DR) : **Les âges de l'homme**
HYDE, DOUGLAS : **J'ai été communiste**
LEBRETON, JACQUES : Sans yeux et sans mains
MALKUS, ALIDA : **A la conquête des extrêmes**
MAURIAC, FRANÇOIS : **La Province**
MAZELINE, GUY : **Un amour d'Italie**
MINVILLE, ESDRAS : **Les affaires — L'homme**
MONDOR, HENRI : **Claudel plus intime**
ORWELL, GEORGE : **La République des animaux —**
PECH, J.L. : **Espoirs de longue vie**
PERRUCHOT, HENRI : **La Peinture — Notes et maximes**
SACHS, E.S. : **L'Afrique du Sud au carrefour**
XXX : **Savoir recevoir entre soi — Recettes rapides**
SERGENT, CLAUDE : **Lhumour vert**
SULIVAN, JEAN : **Le plus petit abime**
THORWALD, JURGEN : **La fin d'un grand chirurgien**
VALLON-LIBERGE, XAVIER: **Guerre de religion**
VAN STRAELEN, HENRY : **Où va le Japon ?**
VIALAR, PAUL : **Le sport —**

SPECIAL 2.00
Rég. 4.00 - 4.50 - 5.00

ABRAHAMS PETER : **Une nuit sans pareille (Roman)**
XXX : **Aisha (poème).**
XXX : **Au pays des rivières mortes**
BARREAU, VICTOR : **La face et l'envers (essais critiques).**
BAZIN, HERVE : **Plumons l'oiseau (Divertissement).**
BOLLER, FREDDY : **L'enfer des crocodiles (L'aventure vécue).**
BULLAS, A. : **Une mémoire prodigieuse.**
CASAMAJOR, JEAN : **A l'écoute des mondes interplanétaires.**
DE CONSTANTIN, YVES : **Les Problèmes de Civilisation (Enquête sur l'Homme).**
DAC, PIER : **Du côté d'ailleurs (Roman).**
DE PREMOREL, ADRIEN : **Oiseaux de bon augure ?**
DES CARS, GUY : **Le boulevard des illusions.**
DES CARS, GUY : **De cape et de plume (roman vécu).**
DES CARS, GUY : **De toutes les couleurs.**
DIMIER, ANSELME: **Les Moines bâtisseurs (Architecture et vie monastique).**
DUHAMEL, MORVAN : **Les quatre jours de Dallas.**
ESCARPIT, ROBERT : **Honorius, pape. (Roman).**
ETIEMBLE : **Le jargon des sciences.**
FINBERT, ELIAN-J. : **Les perroquets vous parlent . . .**
FOUVEZ, CHARLES : **Le mystère Weygand.**
GENEVOIX, MAURICE : **La forêt perdue (Roman).**
GUILLAUME, GUSTAVE : **Langage et science du langage.**
GUITARD, LOUIS : **Lettre sans malice à François Mauriac.**
ISORNI, JACQUES : **Correspondance de l'île d'Yeu (Ce qu'on ne savait pas).**
ISORNI, JASQUES : **Quand j'avais l'âge de raison.**
JEAN, RAYMOND : **La littérature et le réel**
KEMP, ROBERT : **La vie des livres (2 vols.).**
LABIN, SUZANNE : **Compétition U.R.S.S. — U.S.A.**
LAUWICK, HERVE : **Tes Père et Mère éduqueras ! (Tu verras... ils ne sont pas bêtes !).**
LEURS & MERTENS, **Au pays des rivières mortes**
LOUBET CHRISTIAN, **Savonarole Prophète assassiné ?**
MALLET-JORIS FRANÇOISE, **Les signes et les prodiges**
MEMMI, ALBERT, **La libération du Juif (Tome II : Portrait d'un Juif)**
NADER, RALPH : **Ces voitures qui tuent**
NOLLIER, RICHARD : **La solution finale — Sommes-nous tous des nazis ?**
xxx—L'Oeuvre du Chanoine Lionel GROULX
OURSEL, RAYMOND : **Les pèlerins du moyen âge**
PIRELLI, GIOVANNI : **La machine (Roman)**
POTTECHER, FREDERIC : **Grands Procès Dallas**
REICH, HANNS. **La Mère et son enfant**
REICH, HANNS : **L'enfant et son Père**

SPECIAL 3.00
Rég. 5.50 - 6.00 7.00 - 8.00

BATAILLE, GEORGES : **Le procès de Gilles de Rais.**
BLOND, GEORGES : **La légion étrangère.**
BOREL, JACQUES : **L'adoration.**
BUTOR, MICHEL : **6 810 000 Litres d'eau par seconde — Etude stéréophonique — Niagara.**
CABAU, JACQUES : **La prairie perdue — Histoire du roman américain.**
CARBONELL, CHARLES-OLIVIER : **Le grand octobre russe 1917 : La révolution inimitable.**
CLOETE, STUART : **Les haillons de la gloire.**
DE FABREGUES, JEAN : **Charles Maurras et son action française.**
DESFORGES, JACQUES : **Quarante siècles autour du monde**
DONAT, ALEXANDER : **Veilleur où en est la nuit ?**
GALLO, MAX : **L'affaire d'Ethiopie — aux origines de la guerre mondiale.**
GARY, ROMAIN : **Pour Sganarelle**
GHEORGHIU, C. VIRGIL : **Le meurtre de Kyralessa**
KESSLER, ALBERT : **La fonction éducative de l'école —**
LABIN, SUZANNE : **Menaces chinoises sur l'Asie.**
LESORT, PAUL-ANDRE : **Vie de Guillaume Périer — roman.**
MONTAGU, JENNIFER : **Les bronzes — Plaisir des images.**
REVEL, JEAN-FRANÇOIS : **Contrecensures — Notre temps.**
SOLDATI, MARIO : **Les deux villes.**
TOULAT, JEAN : **Canada terre promise.**
TROYAT, HENRI : **La Malandre — La fin des Eygletière.**
VIDAL, GORE : **Julien — roman.**

SPECIAL .75
Rég. 1.25 - 1.50 - 1.75

AGEL, HENRI et GENEVIEVE: **Voyage dans le cinéma**
BARBARIN, GEORGES : **Sois un as !**
BOIGELOT, R. : **L'infirmière et sa mission dans le monde moderne**
CARRE, A.M., o.p. : **Le célibat est-il un échec ?**
CHARPENTIER, JOFFRE : **Les activités positives des associations Parents-Maitres**
DOUGLAS, LLOYD C. : **La Tunique**
DUPRIEZ, BERNARD : **Apprenez seul l'orthographe grammaticale. Tome II.**
DWELSHAUVERS, GEORGES: **L'exercice de la volonté**
GERAUD, DOCTEUR R. : **La limitation médicale des naissances**
GOLDBLOOM, ALTON : **Le soin de l'enfant**
LAPLANTE, AURELE : **Les associations Parents-Maitres**
XXX : **La santé sans pilules**
LAURENTIN, MARIE : **L'art de recevoir. PETITES ET GRANDES OCCASIONS**
LEFEBVRE, JEAN-PAUL : **Les adultes à l'école**
LINDSAY, J.-CLAUDE : **La sécurité aquatique**
MAISTRIAUX, ROBERT : **Mariage route de sainteté**
MARTEL, S. : **Quatre Montréalais en l'an 3000**
XXX : **Nos enfants lisent**
POTVIN, LAURENT : **Mini-propos sur le Rapport Parent**
XXX : **Problèmes ethiques du contrôle des naissances**
XXX : **Puberté et problèmes sexuels de l'adolescence.**
ROBIC, RAYMOND A. : **Conseils aux inventeurs.**
ROUSSEAU, G. : **Coeur de seize ans**
SAINT-LAURENT, RAYMOND DE : **La sentimentalité des garçons**

LA FRANCE, PAYS DE MISSION OU DE DEMISSION ?
Clément, M. Rég. $1.25 — SPECIAL **.25**

CATECHISME CATHOLIQUE
Edition canadienne
Rég. $1.25 — SPECIAL **.25**

DIMENSIONS NOUVELLES DU CATECHISME
Vernhet, abbé P. Rég. $1.65—SPECIAL **.75**

ETOILE DU MATIN
Lelotte, F., s.j. Rég. $1.50—SPECIAL **.75**

PIERRE OU LE CHAOS
Prévost, abbé Robert
Rég. $3.20 — SPECIAL **1.00**

LES PSAUMES
Drijvers, P. Rég. $2.20 — SPECIAL **1.00**

PASTORALE ET PRINCIPE D'INCARNATION
Arnold, F.X. Rég. $3.00 — SPECIAL **1.00**

L'EDUCATION DU SENS RELIGIEUX
De Lenval, Hélène Lubienska
Rég. $2.25 — SPECIAL **1.00**

BIBLIOGRAPHIE DE PEDAGOGIE RELIGIEUSE
Barbin, René Rég. $4.00 — SPECIAL **1.00**

LES PRETRES DANS LA PENSEE DE VATICAN II
Rég. $3.00 — SPECIAL **1.50**

LES MAINS QUE VOICI
Journal de Nazareth — Gauthier, Paul
Rég. $3.00 — SPECIAL **1.50**

LA VIERGE EST-ELLE APPARUE A GARABANDAL ? — Sanchez-Ventura
Y. Pascual, F. Rég. $3.75 — SPECIAL **2.00**

UN COMBAT POUR DIEU 1870-1939
L'Eglise des révolutions
Daniel-Rops Rég. $6.50 — SPECIAL **3.00**

TERRE SAINTE, TERRE DE CHEVALERIE
D'Arneville, M.B.
Rég. $5.80 — SPECIAL **3.00**

L'IMITATION DE JESUS-CHRIST
Trad.: F. Henrion — Grav.: A. Dürer
Rég. $7.25 — SPECIAL **4.00**

CHARLES DE FOUCAULD
Photos anciennes et documentaires
Rég. $8.25 — SPECIAL **5.00**

IGNACE DE LOYOLA ET LES FEMMES DE SON TEMPS (2 vols) Rahner, Hugo
Rég. $10.00 la série — SPECIAL **5.00**

LES APPARITIONS DE LOURDES
Laurentin, René
Rég. $8.40 — SPECIAL **5.00**

LA PRIERE (2 vols) **I—Le Nouveau Testament II—Les trois premiers siècles**
Hamman, A. Rég. 9.00 série - SPECIAL **5.00**

PRINCIPES DE THEOLOGIE SACRAMENTAIRE
Leeming, B., s.j. Rég. 10.50—SPECIAL **6.00**

LE MYSTERE DU MARIAGE
Demers, Guy. Rég. $1.00 — SPECIAL **.50**

CONSTRUIRE UN FOYER
Souvenance, Claire
Rég. $1.85 — SPECIAL **.50**

MANUEL DE L'ETIQUETTE COURANTE
Bolduc, Evelyn
Rég. $1.00 — SPECIAL **.50**

CANADA - Coll. Petite Planète
Hollier, Robert Rég. 1.85 - SPECIAL **.75**

EDUCATEURS — "Parents" "Maitres"
Audet, Louis-Philippe
Rég. $2.50 — SPECIAL **1.00**

LE JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE QUEBEC
Castonguay, E. Rég. $3.00 - SPECIAL **1.00**

RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LA FISCALITE
Rég. $3.00 — SPECIAL **1.50**

NE PLUS JAMAIS ETRE MALADE ! LE SECRET DE LA LONGEVITE
Jackson, R. Rég. $3.25 — SPECIAL **1.50**

LA BONNE SANTE PAR LES PLANTES
Fontaine, J.
Rég. $3.00 — SPECIAL **1.50**

LA SORTIE DU DESERT
Kenrick, B. Rég. $4.50 — SPECIAL **2.00**

LE RETOUR DU TRAGIQUE — Essai
Domenach, Jean-Marie
Rég. $4.50 — SPECIAL **2.00**

APPROCHE DE L'AMOUR
Peyrade, Jean Rég. $4.75 — SPECIAL **2.00**

LES LIVRES DE CLAUDE PRUDENCE
L'art d'aimer sa femme — L'art d'aimer son mari — L'art de choisir sa fiancée — L'art de choisir son fiancé
Rég. $2.25 et $2.75 — SPECIAL ch. **1.00**

LE GUIDE VESTIMENTAIRE DE LA FEMME
Les secrets du chic — xxx
Rég. $5.00 — SPECIAL **3.00**

CHIMIE GENERALE
Jagné, J.-A. Rég. $6.00 — SPECIAL **3.00**

LA CHINE DE MAO
l'autre communisme
Karol, K.S. Rég. $7.25 — SPECIAL **3.00**

LE CANADA FRANÇAIS
après deux siècles de patience
Bergeron, G. Rég. $5.50 — SPECIAL **3.00**

LE CANADA OU L'ETERNEL COMMENCEMENT
Pellerin, J. Rég. $5.25 — SPECIAL **3.00**

L'AMERIQUE FAIT APPEL . . .
Lane, Mark Rég. $10.25 — SPECIAL **5.00**

LES 1000 JOURS DE KENNEDY
Schlesinger, Arthur
Rég. $11.50 — SPECIAL **5.00**

POUR LES ENFANTS
SUR LES ALBUMS ET LES COLLECTIONS
Remise de **30%**

SUR TOUS NOS DISQUES
Angel's, Erato, London, Deutsche Grammophon, Théâtre - Littérature **30%**

COLLECTIONS :
BIBLIOTHEQUE DE LA PLEIADE
GENIES ET REALITES
(l'intégrale)
Remise de **30%**

SUR LES LIVRES D'ART
Remise de **30%**

TOUS LES LIVRES DE POCHE
Remise de **30%**

D'AUTRES LIVRES NON ANNONCES DANS CETTE PAGE SONT EGALEMENT SACRIFIES

COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTEES
N.B. Transport aux frais du client - Livraison assurée sans retard - Aucun retour accepté

HEURES D'AFFAIRES : Semaine : 9h. A.M. à 5.30 h. P.M. Samedi : 9h. A.M. à 12.00 h. A.M.

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

La défaite du bill C-193

Le fédéral examine toutes les formes d'impôt pour remplacer la surtaxe de cinq pour cent

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a déclaré vendredi aux Communes que le gouvernement fédéral examine "toutes les formes d'impôt" dans sa quête des revenus qui devront remplacer les $475,000,000 que prévoyait le bill C-193 repoussé par les Communes il y a deux semaines et qui a été à l'origine de la récente crise parlementaire.

Ce projet de loi visait à sanctionner une surtaxe de 5 pour cent sur le revenu personnel — représentant $185,000,000 durant le prochain exercice financier — et à accélérer le versement au trésor fédéral de l'impôt sur les bénéfices des sociétés — $290,000,000.

En regard de la déclaration de M. Sharp selon laquelle le gouvernement examine toutes les formes d'impôt dans la préparation de sa prochaine mesure fiscale qui remplace le bill C-193, il faut noter que le gouvernement fédéral ne dispose en réalité que de trois impôts, celui sur le revenu des particuliers, celui sur les bénéfices des sociétés, et les taxes indirectes de vente et d'accise.

Par son mini-budget du 30 novembre dernier, le gouvernement fédéral a augmenté ses revenus provenant du secteur des taxes indirectes.

M. Sharp répondait hier aux Communes à une question de M. Stanley Knowles, (NPD-Winnipeg Nord Centre) qui demandait si dans sa quête de revenus pour remplacer ceux que prévoyait le bill C-193, le gouvernement songeait à imposer une taxe sur les gains de capital comme le recommande le rapport de la Commission Carter sur la fiscalité.

"Le gouvernement examine toutes les formes d'impôt, a répondu M. Sharp, mais il faut noter qu'une taxe sur les gains ne produirait pas beaucoup de revenus dans l'immédiat."



Mitchell Sharp

Le RIN aurait 13,000 membres au Québec

MONCTON (PC) — M. Pierre Bourgault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale RIN qui dit avoir 13,000 membres au Québec, a déclaré que son mouvement accepterait l'appui des Acadiens, mais il doute si les francophones du Nouveau-Brunswick pourraient apporter un soutien substantiel à la cause d'un Québec indépendant.

Il a déclaré jeudi soir à une conférence de presse qu'une "sympathie" existe parmi les Acadiens à l'endroit du RIN, mais qu'une grande partie du peuple acadien n'est pas prête à s'engager.

M. Bourgault avait espéré rencontrer les quatre membres de la délégation acadienne qui a récemment effectué une visite en France, mais ceux-ci ont refusé de le recevoir au cours de cette tournée patronnée par le club des Sciences politiques de l'Université de Moncton.

"Ils semblent avoir peur de s'engager dans une lutte politique. Ils veulent laisser croire que leur voyage n'avait aucune implication politique, mais il a été un acte politique", dit-il.

Fils d'un pêcheur qui a réussi

M. Winters a horreur d'être décrit comme "un baron de Bay Street"

(Par James Nelson)

OTTAWA (P.C.) — Ce qui irrite le plus M. Robert Winters, probablement, c'est qu'on le décrive comme un "baron de Bay Street", fils d'un pauvre pêcheur de la Nouvelle-Ecosse.

M. Winters, ministre du Commerce depuis les quatre derniers mois et actuellement candidat au leadership du parti libéral, a déclaré que les "barons de Bay Street", n'existent plus et que, même s'il appartenait aux échelons les plus élevés du monde des affaires, il était malgré tout un employé dans la société dont il fait partie.

Et de plus, son père était un pêcheur de Lunenburg qui avait réussi, "et nous étions très fiers de cela".

M. Winters, ancien ingénieur devenu politicien, qui aura 58 ans en août prochain, a fait partie du monde politique de façon sporadique pendant une grande partie de son existence.

Il a fait ses études à l'Institut de technologie du Massachusetts, pour travailler d'abord dans les laboratoires de la Bell, puis passa 12 ans aux Communes, avec feu M. W. L. Mackenzie King, et l'ancien premier ministre, M. Louis Saint-Laurent.

UNE VIE PERSONNELLE

M. C. D. Howe, qui était également un ancien de l'Institut de technologie du Massachussetts, s'intéressa à lui, et il devint ministre des Ressources et des Travaux publics avant la défaite des libéraux, en 1957.

Pendant les huit années qui suivirent, il retourna aux affaires, parce qu'il aimait avoir une vie personnelle et, tel qu'il l'a expliqué lui-même, une carrière extrêmement lucrative à titre de président de Rio Algom Mines Limited et de British Newfoundland Corporation, ainsi que comme directeur de plusieurs sociétés de Montréal et de Toronto.

En 1965, il retourne à la politique et, après avoir quitté ses associés en affaires, se joint au cabinet en janvier 1966, à titre de ministre du Commerce.

Depuis lors, la vie de M. Winters a été un peu moins rémunératrice, moins personnelle, et peut-être aussi moins heureuse. On a dit dans plusieurs milieux qu'il avait été déçu par la politique, telle qu'il l'avait trouvée à son retour.

En effet le ministère du Commerce a été coupé de plusieurs des fonctions économiques importantes qu'il connaissait sous l'égide de M. Howe. Et il oeuvrait dans l'ombre de M. George Hees, qui a fait plus, probablement, que tout autre ministre du Commerce pour créer une aura de dynamisme économique.

UN BUDGET EQUILIBRE

M. Winters a parcouru 25 pays pour s'entretenir de commerce. Plusieurs de ces pays, derrière le rideau de fer ou ailleurs, n'avaient pas été visités par un ministre canadien du Commerce auparavant.

Il fixa des objectifs aux exportations, et ceux-ci furent atteints : $10,000,000,000 en 1966, $11,250,000,000 en 1967. Il a encore confiance que l'objectif de cette année, de $12,300,000,000, sera atteint, malgré des vents moins favorables.

Au cours d'une récente interview, M. Winters a déclaré qu'il souhaiterait "un degré élevé de responsabilité et de sécurité fiscales, au pays". Il désire un budget équilibré — et même plus, que ce budget soit, en période favorable, suffisant pour que l'on puisse rembourser une partie de la dette nationale. Il a ajouté :

"Nous pouvons dispenser les produits de notre richesse uniquement dans la limite où nous pouvons les engendrer, et j'aimerais que notre pays parvienne à une situation sssez forte pour être compétitive.

"Je crois que nous sommes en danger. Je pense, en fait, que nous avons déjà entamé un peu de nos chances de compétition".

La finance espère que le vent tournera en faveur du dollar

Par Dennis ORCHARD

OTTAWA. (P.C.) — Au mois de février, les pertes ont été amoindries dans les réserves en devises étrangères du Canada, alors que diminuaient les pressions sur le dollar canadien.

Un rapport de fin du mois émis vendredi dans la capitale a révélé que la réserve a dû verser $133,000,000 pour soutenir le dollar durant le mois, somme qui a été qualifiée de "très modeste" par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp.

En janvier la perte s'était élevée à $350,000,000.

On espère dans les milieux officiels que le vent tournera bientôt en faveur du dollar, si le Parlement réussit à prendre une nouvelle mesure dans le domaine du revenu et si le rythme saisonnier de la balance des paiement s'améliore.

A première vue, la position de la réserve canadienne semblait plus confortable le 29 février que le 31 janvier à cause du rapatriement, cette semaine, des biens canadiens du Fonds monétaire international.

Le total annoncé le 29 février s'élevait à $2,490,000,000 en dollars américains. En janvier, il se chiffrait par $2,418,400,000.

L'allure du marché n'a pas révélé l'existence établie de pressions sur le dollar en février, mais ces pressions se sont quand même fait sentir.

Les statistiques passées démontrent que le début de l'année constitue la période faible du Canada en matière de transactions avec l'étranger.

Au cours des deux dernières années, les réserves ont perdu environ $55,000,000 en février, ce qui constitue la moitié des pertes de cette année.

La réserve d'échange, constituée d'or et de dollar américains, joue un rôle de balancier quand l'approvisionnement ne peut rencontrer la demande de dollars canadiens à un prix qui se rapproche du taux de change officiel de 92½ cents selon le taux américain.

La spéculation qui s'est déroulée en janvier et en février est une pression de vente axée sur la prétention que le dollar ne peut être maintenu à son tarif actuel.

M. Sharp a révélé que les pertes de février mettaient l'accent sur l'importance de politiques fermes et responsables.

Ni le gouvernement, ni le Parlement ne devraient agir de façon que l'étranger perde confiance en l'économie canadienne.

Avec les Etats-Unis

Le libre-échange comporterait certains risques pour le Canada

WILLIAMSBURG, Virginie (P.C.) — Le libre-échange avec les Etats-Unis augmenterait les revenus et le rendement industriel du Canada, mais signifierait aussi "des conditions très importantes à remplir et certains risques très sérieux". C'est ce que déclarait vendredi M. John Deutsch, économiste.

Par ailleurs, dans la page éditoriale du Toronto Star, M. Mark Harrison a affirmé que "les conséquences pratiques d'un libre-échange complet entre le Canada et les Etats-Unis pourrait bien être désastreux".

Le directeur du Christian Science Monitor, M. Erwin D. Canham, a déclaré que le libre-échange ne devrait servir que de première étape vers un concept plus large comprenant des bénéfices spéciaux aux pays sous-développés qui tirent de l'arrière en croissance commerciale.

Ce trio portait la parole à l'ouverture d'une conférence de deux jours organisée par l'aile canado-américaine de l'Institut international de la Presse. La première réunion du IIP s'est tenue à Québec en 1965.

La conférence traitait également de défense continentale, de la politique asiatique des Etats-Unis, du problème biculturel du Canada et de pauvreté urbaine.

M. DEUTSCH

M. Deutsch, ancien directeur du Conseil économique du Canada et recteur de l'université Queen's, a évalué du point de vue économique la portée de l'établissement du libre-échange.

M. Deutsch préconiserait une plus grande intégration du Canada aux Etats-Unis, mais il a reconnu avec M. Harrison que plusieurs milieux canadiens entretiennent des réserves sur l'importance de l'investissement américain.

Selon le recteur de l'université Queen's, le nationalisme a souvent servi à imposer des mesures protectionnistes.

"Je ne dis pas que tout cela est mauvais", a-t-il précisé. "Seulement, cela peut devenir excessif. On parle des étrangers comme des gens dangereux qui s'entourent de manoeuvres".

M. John Meyer, gérant de la Gazette de Montréal, présidait la discussion sur le libre-échange.

DOMINATION AMERICAINE

M. Harrison a déclaré que la crainte du Canada devant la domination américaine pouvait être "presque une obsession nationale". Toutefois, a-t-il expliqué, elle a ses racines dans l'histoire canadienne.

Selon M. Harrison, on peut admettre les "avantages théoriques" du libre-échange pour chaque industrie considérée isolément. Mais l'effet global pourrait être désastreux et "je crois que le climat politique dans le Canada d'aujourd'hui est probablement moins bien disposé à l'égard du libre-échange que jamais au cours de la dernière génération".

M. Harrison a parlé de l'importance des possessions américaines au Canada et des restrictions imposées par les Etats-Unis à leurs filiales canadiennes sur le commerce avec la Chine et Cuba. Les restrictions sur la balance des paiements américains est un autre problème.

Pour profiter au Canada, le libre-échange nécessiterait "une bien plus grande intervention de la part du gouvernement et des lois économiques que l'entreprise privée de chaque pays est probablement prête à accepter".

De son côté, M. Canham a déclaré que le libre-échange "nous rapprocherait forcément, sans doute", mais "je suis sûr que nous pouvons maintenir une indépendance politique à un degré incroyable".

MESURE INTERNATIONALE

M. Canham s'est toutefois opposé à un simple groupement régional.

"Si les Etats-Unis et le Canada veulent commencer", a-t-il expliqué, "il faut que ce soit avec l'intention explicite d'y ajouter d'autres pays".

Quant à M. Deutsch, il a estimé que l'agriculture ne pourrait vraisemblablement pas entrer dans le cadre d'un accord de libre-échange canado-américain. Cette mesure ne profiterait guère aux régions productrices de matériaux bruts au Canada, y compris les aliments et les minéraux, parce que les tarifs américains sont nuls ou à peu près nuls.

C'est l'industrie canadienne qui assumerait le plus lourd fardeau, a-t-il expliqué, car elle a été tellement affectée par les tarifs nationaux et autres mesures qu'elle est devenue diversifiée et non spécialisée. Avec le libre-échange, les salaires canadiens devraient monter, puisqu'ils sont actuellement inférieurs d'un tiers aux salaires américains.

Camp de bilinguisme expérimental pour les jeunes

Date : 1er juillet - 10 août 1968
Site : L'Auberge des 4 Vents
Lac Archambault,
St-Donat, P.Q.

Profitant des vastes avantages offerts par l'Auberge des 4 Vents sur les bords du Lac Archambault dans les Laurentides, Les Ecoles Berlitz — Langues Vivantes — du Canada ont décidé d'y organiser un camp linguistique expérimental pour jeunes désireux de devenir bilingues pendant les grandes vacances.

Grâce à la collaboration et participation active de l'Institut Yvan Coutu de Montréal, ce camp sera unique au monde tant par l'excellence de l'enseignement qui y sera prodigué que par la grande diversité d'activités physiques qui y sera offerte aux jeunes.

Le programme expérimental de bilinguisme intégral, mis au point par Berlitz, fera usage de l'IMMERSION TOTALE qui, depuis 4 ans, s'est révélée comme le moyen le plus efficace et le plus rapide d'apprendre une langue.

Conséquemment, dès leur premier jour au camp, les jeunes de langue française voulant apprendre l'anglais seront isolés et amenés à penser directement dans la langue de Shakespeare. Ils seront, conformément au programme établi, astreints à n'employer que cette langue durant les six semaines qu'ils passeront au camp.

Il en sera de même pour les jeunes de langue anglaise voulant apprendre la langue de Molière.

Cependant, afin de faciliter l'assimilation et encourager les jeunes à faire usage de leurs connaissances nouvellement acquises, les groupes anglophones et francophones seront mis en contact chaque dimanche et devront s'exprimer toute la journée dans une des deux langues: un dimanche en français et l'autre en anglais.

Les cours seront répartis de façon à ne pas entravers le besoin d'exercices physiques et de détente des jeunes. Le programme comprend des périodes d'enseignement intensif alternant avec des périodes de mise en application pratique.

A cet effet, les jeunes continueront à utiliser la langue qu'ils apprennent pendant les périodes d'activités physiques et de jeux éducatifs. D'ailleurs, les instructeurs bilingues de l'Institut Yvan Coutu auront reçu, au préalable, un entraînement spécial pour les familiariser avec les différentes méthodes Berlitz utilisées. Cela permettra, en outre, aux instructeurs de résoudre toutes difficultés linguistiques pouvant survenir en dehors des cours.

Le camp sera accessible à des jeunes garçons et filles dont l'âge s'étend de 9 à 18 ans.

Les Acadiens seraient contre le séparatisme

HALIFAX (PC) — Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse "déplorent et sont absolument contre" le mouvement séparatiste du Québec, a déclaré jeudi, à la législature de la Nouvelle-Ecosse, M. Benoit Comeau, député libéral de Clare.

Prenant la parole en français au cours du débat sur le discours du trône, M. Comeau a dit que lepr oblème séparatiste suscitait chez les Acadiens "inquiétude et chagrin".

"Qu'adviendrait-il à un million et demi de Canadiens dont la langue maternelle est le français et qui vivent hors du Québec, les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, par exemple"? a demandé le député de Clare.

Pierre Bourgault, chef séparatiste, a dit qu'ils pourraient se déplacer au Québec.

"Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse peuvent lui dire que nous sommes nés ici, nous aimons la Nouvelle-Ecosse et nous y mourrons".

Faisant de toute évidence allusion à la visite du président de Gaulle au Canada l'année dernière, M. Comeau a déclaré que les Acadiens déplorent également toute intervention d'un chef d'Etat qui viendrait dans ce pays et y ferait des déclarations visant à inciter à la désunion et à y encourager.

CONFERENCIER A MONTMORENCY



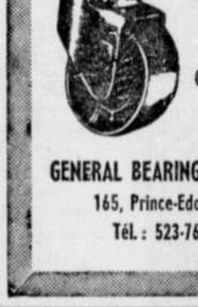
Le **R.P. Marcel-M. Desmarais** sera le conférencier invité à une soirée-forum qui aura lieu à la salle paroissiale de St-Grégoire de Montmorency, demain, dimanche 3 mars à 8h p.m. — Cordiale invitation à tous de la part du conseil régional de Pastorale Orléans; entrée libre. (**)

NE RESTEZ PAS SOURDS !

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Écrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 50
487 est, boul. Charest
Québec



ROULETTES SUR DEMANDE CATALOGUE GRATIS

GENERAL BEARING SERVICE
165, Prince-Edouard,
Tél.: 523-7619

LE SEMINAIRE DE QUEBEC

est autorisé par la faculté des Arts de l'Université Laval à organiser la classe de COLLEGE III couronnée par le B.A. pour septembre 1968.

ADMISSION :

s'adresser avant le 1er avril à la Section Collégiale

SEMINAIRE DE QUEBEC
Case Postale 460, Québec 4e
Tél. : 529-9931 — Poste 30

GRATUITEMENT

NOUS PLAÇONS NOS ELEVES

Ruel BUSINESS COLLEGE Lévis
34, Côte du Passage - 837-7295

Cours commercial
Dactylographie, Dictaphone, Sténographie, Comptabilité, etc.

ANGLAIS EN 10 MOIS
pour les élèves qui ont fait 11e ou 12e année

Cours commercial en 2 ans
ANGLAIS et FRANÇAIS
pour les élèves qui ont fait 9e et 10e année.

Cours de personnalité donnés seulement aux élèves de 2e année commerciale.

BUREAU
ouvert de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m.
Samedi sur appointement seulement.



Félicitations à Mlle Marielle Roy, St-Vallier, Bell., qui a suivi les cours de secrétariat anglais et français du RUEL BUSINESS COLLEGE, 32, Côte-du-Passage, Lévis, et qui a obtenu une position de sténographe bilingue à La Cie Métropolitaine, 13, St-Louis, Lévis, P. Q.

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 350, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471

TEL.: 529-0216
J.-G. LETARTE A.P.A.
Comptable Public
874, DE LA SALLE EST
Québec 2

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
MARIE-J. CANTIN, LL.L.
RAYMOND-A. GAGNON, LL.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

BEGAIEMENT DYSLEXIE
Traitement rapide et efficace
Centre Audio-vocal
LUCIE DE VIENNE
52[illegible]-1749
RESIDENCE :
1517, boul. St-Cyrille ouest, Québec 6
Sur rendez-vous seulement.

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
975, 3e Avenue Québec
524-2869

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél. : 653-8486 Le Soir : mardi, jeudi, vendredi.

Tél.: 523-6921
Léo SEVIGNY Enr.
Exterminateurs d'insectes et rongeurs nuisibles.
Rep. National Chemical Extermination Co.
783, ave Lafresnière, Ste-Foy, Québec

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815





Notre Nouveau et Magnifique très Utile
GUIDE du JARDINIER .50¢
Guide du Jardinier (Catalogue Général), 96 pages abondamment illustrées, plus 20 en couleurs naturelles, avec renseignements les plus pratiques pour toutes cultures. Montant remboursable sur achat de $3.00 ou plus. Inestimable pour tout amateur de beaux jardins.
W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES (85)
515 BOUL. LABELLE, VILLE de LAVAL, P.Q.

Prochains Voyages
1er au 22 avril : Grand tour d'Europe — Voyez 12 pays et les grandes capitales — Fatima, Lourdes, Lisieux, Padoue, Paris, Rome, Jours Saints à Assise, Audience avec le Saint-Père, Hôtel, repas, transport etc... $895
PARTICULARITE : explication des chefs-d'oeuvre artistiques par un Père qui a l'expérience de ces voyages depuis plusieurs années.
12 au 15 avril : Pâques à New York — Visite du Fort Carillon $49
17 au 21 mai : Washington $67
18 et 19 mai : "Terre des Hommes" — 2 jours et les autres fins de semaine. $19
RESERVATIONS A :
AGENCES FRANCISCAINES
500, 8e Avenue, Québec 3
TEL.: 523-0031

AVIS
Tous les membres de la
CAISSE POPULAIRE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
de Québec
sont invités à assister à
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
qui se tiendra au local paroissial
MARDI 5 MARS 1968
à 8 h 15 p.m.

TAPIS DRAPERIES PRELARTS TUILES
TAPIS AU PRIX DU GROS
GRATIS
Sous-tapis et posage
DRAPERIES et RIDEAUX MODÈLES EXCLUSIFS
ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE AVEC ECHANTILLONS
• PLAN MISE-DE-COTE
• MODES DE PAIEMENT, JUSQU'A 42 MOIS
ROBERT SIMARD ENR.
COUVRE-PLANCHER
614 Christophe-Colomb Ouest — Qué. 8
Etablie en 1940
683-1983 683-1984
683-0462 681-8547
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h 30

Aux "Beaux dimanches"

Récital Ginette Reno

Ginette Reno, c'est d'abord une voix, une voix exceptionnelle, généreuse, vibrante, mordante, étonnamment "présente". Son timbre possède le "je ne sais quoi" qui, tout de suite, identifie une artiste et la place hors-série.

Son rythme, sa musicalité, sa diction résultent d'un travail attentif qui aboutit à une réussite complète. Pour Ginette Reno, ce récital représente un véritable tour de force et une consécration.

Accompagnée par 15 musiciens dirigés par Léon Bernier (qui a signé les très beaux arrangements), elle "tient la scène" pendant deux heures et offre un répertoire extrêmement étendu qui va de la chanson populaire jusqu'au blues, en passant par la ballade sentimentale. Ginette Reno commence vraiment une carrière internationale.



Mais malgré son jeune âge, il y a déjà plusieurs années que la petite "Raynault" a débuté. Toute petite, la vocation de chanter la conduisait hors de chez elle, au cours de fugues enfantines, pour aller se produire au restaurant voisin où elle offrait sa voix... pour des patates frites.

A 14 ans, Jean Simon la découvre et commence son apprentissage. Ensuite, tout va très vite, ce sont les tours de chant dans les cabarets de la métropole, la radio, les disques...

Ginette se plie aux exigences commerciales de ceux qui la dirigent tout en se promettant dès que possible de chanter le répertoire de son choix. Ce qu'elle fait aujourd'hui. En fait, Ginette Reno adore le jazz, c'est avec cette musique qu'elle s'extériorise pleinement et parvient au maximum de sa technique et de sa sensibilité.

Ce répertoire, elle l'a imposé tranquillement, au fur et à mesure de l'évolution de sa carrière car elle n'a pas voulu désorienter le public qui l'a choisie à ses débuts. Pour ce concert à la Comédie canadienne, Ginette Reno a sélectionné 26 chansons parmi lesquelles des oeuvres de Jacques Brel, de Jean Ferrat, des Beatles et des morceaux de jazz. Elle chante aussi les compositeurs canadiens comme Marc Gélinas, Claude Léveillée et Gilles Vigneault.

Son interprétation de "Mon pays" est d'ailleurs très personnelle. Maurice Dubois qui avait mis en scène la série de récitals à la Comédie canadienne sera également le réalisateur de ce récital à la télévision de Radio-Canada.

A Québec Aujourd'hui

Convocations

SAMEDI

SEMAINE DE L'EDUCATION — M. le ministre Jean-Guy Cardinal donne une conférence au motel des Laurentides, samedi, à 18 h.

ASSOCIATION DES PARENTS DE NEUFCHATEL — à 20 h. 30 samedi, à l'école Mgr Dumas, conférence par le Rév. Père Emile Legault "Rencontre: parents-adolescents".

FACULTE DES SCIENCES — congrès samedi sur l'enseignement des mathématiques.

ACADEMIE STE-MARIE, Beauport — samedi, à 20 h. 30, soirée de danse pour les jeunes organisée par la Société St-Jean-Baptiste de Beauport.

SOCIETE ROYALE D'ASTRONOMIE — dimanche, à 20 h., au local 2830 du pavillon Vachon, projection d'un film et conférence donnée par M. Paul-Henri Fortin sur "Notre position dans l'espace et dans le temps". L'entrée est libre. Après la réunion, déplacement vers la tour Martello afin d'observer la nouvelle comète Ikeya-Seki, si la température le permet.

ARTS

PALAIS MONTCALM — samedi et dimanche, à 20 h. 30, Le Théâtre du Nouveau Monde présente "Les Grands Soleils" pièce du Dr Jacques Ferron.

SOCIETE ARTISTIQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL — samedi, à 20 h. 30, au Théâtre de la cité universitaire, La Troupe des Treize présente "Et caetera", pièce de Jean Barbeau.

BOITE A CHANSONS "LA SOURCE", 50, ave des Cascades, Beauport — dimanche, à 19 h. 30 et à 21 h. 30, Alexandre Zelkine, invité.

RESTAURANT D'EUROPE, rue Ste-Angèle — exposition des oeuvres de Esther Tremblay.

THEATRE L'ESTOC, 9, rue St-Louis — dimanche, à 20 h. 30 "Vive l'empereur", pièce de Jean Morin.

SOCIETE ARTISTIQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL — dimanche, à 19 h. et à 21 h. 30, au Théâtre de la cité universitaire, présentation du film "Par un beau matin d'été", de Jacques Deray.

Le Théâtre du Nouveau Monde au Palais Montcalm, ce soir et demain avec matinée



● Après un succès remarquable hier soir, au Palais Montcalm, le Théâtre du Nouveau Monde présentera ce soir et demain, en matinée et soirée, "Les Grands Soleils" de Jacques Ferron.

On voit ici Albert Millaire et Guy L'Ecuyer qui jouent dans cette création avec Yves Létourneau, Marthe Mercure, Jean Perraud, Jean-Marie Lemieux, Bernard Lapierre. Cette pièce a été acclamée dans le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Une pièce à ne pas manquer.

Exposition populaire

La 802e exposition de Leipzig, en Allemagne de l'Est, attirera environ 10,500 exposants venant de 65 pays.

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
présentera
lundi le 11 mars, à 20 hrs 30, au
THEATRE CAPITOL
après un grand succès à la Place des Arts
BÉRÉNICE
tragédie de Racine
avec Huguette Oligny, Jean-Louis Roux, Léo Ilial.
Location, Orch. 1 à 20, $3.50, 21 à 26, $3., 27 à 29, $2.50; Balc. A à G, $3., H à O, $2.50, P à U, $2.; loges $4. Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste et une enveloppe retour affranchie. Aucune réservation par téléphone.
BILLETS ACTUELLEMENT EN VENTE
de 10 à 6 hrs.

Changement à la direction de l'École Nationale de Théâtre

Le Bureau des Gouverneurs de l'Ecole Nationale de Théâtre annonce qu'à partir du premier juillet prochain, la direction générale de l'Ecole sera confiée à un comité directeur composé de trois membres: Messieurs André Muller, William Davis et David Peacock. C'est ce dernier qui assumera la présidence de ce comité.

Monsieur James de B. Domville, actuellement directeur général de l'Ecole quitte en effet son poste à la fin de la présente année scolaire, après avoir passé huit ans à l'Ecole où il a successivement rempli les fonctions de directeur administratif et de directeur général. On sait que M. Domville a participé activement à la fondation de l'Ecole en 1960, avec MM. Michel St-Denis, Jean Gascon et Powys Thomas. Aussi c'est avec regret que les gouverneurs ont accepté sa démission, tout en exprimant l'espoir qu'il puisse continuer à aider l'Ecole de ses conseils.

Il n'y a pas de changement à la direction de l'administration de l'Ecole qui reste confiée à M. Jean Pol Britte.

Les membres du comité directeur chargés d'assurer la nouvelle direction générale de l'Ecole Nationale de Théâtre dès le premier juillet prochain occupent déjà depuis plus ou moins longtemps, différents postes à la direction de cette maison d'enseignement.

Ainsi, c'est en 1963 que M. André Muller est détaché à l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada par le gouvernement français. Il y remplit depuis 1964 les fonctions de directeur artistique et il est principalement responsable des cours de formation des comédiens de langue française.

M. André Muller, qui est également comédien, est un ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de St-Cloud. Il a dirigé le groupe de théâtre antique de la Sorbonne, collaboré à la revue Théâtre Populaire et enseigné au Conservatoire et à l'Université de Tokyo.

Quant à M. David Peacock, il a été nommé directeur des cours de Production de l'E.N.T. en octobre 1964. Avant sa nomination à l'Ecole, M. Peacock a été pendant six ans directeur de scène du Royal Opera House de Covent Garden à Londres. Il a également enseigné au Royal Academy of Dramatic Arts et participé en qualité de comédien et de metteur en scène à plusieurs spectacles, notamment à ceux des tournées organisées par le Conseil des Arts de Grande-Bretagne.

M. Peacock, qui est parfaitement bilingue, possède une expérience unique dans le domaine du théâtre et spécialement de l'opéra. Depuis son arrivée au Canada, il a collaboré à la présentation de nombreuses productions d'opéra, notamment durant le Festival Mondial de l'Expo '67.

M. William Davis a tout d'abord occupé à l'Ecole le poste d'assistant à la direction artistique. C'est en septembre 1966 qu'il est nommé directeur artistique avec comme principale responsabilité la direction de la section anglaise des cours de formation de comédien. Quoique Canadien, c'est en Angleterre que M. Davis fit ses études en art dramatique. C'est là, également qu'il commença sa carrière de metteur en scène et d'enseignant. Avant d'être nommé à l'Ecole, il était assistant metteur en scène au Sir Laurence Oliver's National Theatre of Great Britain. Depuis son retour au Canada, M. Davis s'est vu confier la mise en scène de plusieurs spectacles et il vient de terminer au Neptune Théâtre de Halifax, la mise en scène de "The Subject Was Roses" de Frank Gilroy.

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée:

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES: E—enfants; A—adolescents. VALEUR ARTISTIQUE: 1—chef d'oeuvre; 2—remarquable; 3—très bon; 4—bon; 5—moyen; 6—pauvre; 7—minable.

CANADIEN. — Films à venir à 1.15, 4.07, 6.53, 9.45. Cartoons à 1.21, 4.12, 6.57, 9.51. La vie secrète des femmes (6) à 1.28, 4.19, 7.06, 9.58. Chasseurs d'espions (5) à 2.32, 5.29, 8.16. Fin à 11.08 hres.

CANARDIERE. — Oscar à 1.15, 4.00, 6.45 et 9.35 hres. Le Gang descend sur la Ville à 2.40, 5.25 et 8.10 hres. Continu de 1.15 à 11.00 hres. (4e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.05. Coup de Gong à Hong Kong (6) à 1.15, 4.35, 8.00. Le mort dans le filet (7) à 2.55, 6.10, 9.40. Court métrage à 1.00, 4.20, 7.40. Lundi soir à 8.30: "Les Grands Ballets Canadiens".

CARTIER. — Le gentleman de Londres (—) à 6.00, 9.53. Nouvelles à 7.45. Deux minets pour Juliette (—) à 7.50. Films à venir à 9.46. Fin à 11.30. SAMEDI: Le gentleman à 7.38. Deux minets à 9.30. DIMANCHE: Deux minets à 1.23, 5.19, 9.15. Films à venir à 3.19, 9.05. Le gentleman à 3.29, 7.15. Fin à 11.11.

EMPIRE. — L'étranger (4) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (6e semaine).

IMPERIAL. — Lana déesse blonde de la jungle (6) à 1.32, 6.43. Sujets courts à 3.10, 6.14, 8.03. Les cinquante cinq jours de Pékin (A-4) à 3.21, 8.14. Fin à 10.50 hres.

LAIRET. — Sur semaine: Sept fois femmes (—) à 6.15, 9.45. Le dollar tue (—) à 7.50. Fin à 11.25. SAMEDI et DIMANCHE: Le dollar tue à 1.00, 4.20, 7.45. Sept fois femmes à 2.40, 6.00, 9.40. Fin à 11.25 hres.

LEVIS. — Samedi: Quand passent les faisans (4) à 7.30. Avec la peau des autres (4) à 9.00. Dimanche, matinée pour toute la famille: Quand passent les faisans à 1.30, Cowboy (A-2) à 3.00. En soirée: Avec la peau des autres à 6.00, 9.10. Quand passent les faisans à 7.40 hres.

LE BIJOU. — Sur semaine: Le chevalier des sables (6) à 6.00, 9.55. Le Kid de Cincinnati (3) à 8.00. Fin à 11.37. Dimanche: Le Kid de Cincinnati à 12.10, 4.01, 8.02. Le chevalier des sables à 1.50, 5.50, 9.50. Fin à 11.53 hres.

LIDO. — Samedi, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00. En soirée: Lutring réveille-toi et meurs (4) à 6.00, 9.25. La prisonnière du désir (6) à 8.10. Dimanche: La prisonnière du désir à 1.00, 4.27, 7.55. Lutring réveille toi et meurs à 2.22, 5.40 et 9.25 hres.

ODEON (Salle Dauphin). — Les espions meurent à Beyrouth (4) à 12.50, 4.10, 7.30. L'amour à la plage (—) à 2.30, 5.55. Fin à 11.00 hres.

ODEON (Salle Frontenac). — Dr Zivago (2) (version française) à 1.30, 8.25. Fin à 11.43 hres. Deux représentations par jour seulement. (2e semaine).

PARIS. — Les religieuses (E-6) à 12.15, 3.30, 6.35, 10.00. Le voleur magnifique (A-4) à 1.45, 5.05 et 8.25 hres.

PIGALLE. — Quand parle la poudre (4) à 1.00, 4.37, 8.15. L'espion qui venait du froid (5) à 2.25, 6.02 et 9.40 hres.

PRINCESSE. — Nouvelles à 1.00, 4.48, 8.36. Hôtel international (5) à 1.08, 4.56, 8.54. Sujets courts à 3.07, 6.55, 8.44. Le judoka agent secret (5) à 3.17, 7.05. Fin à 10.53 hres.

SILLERY. — Sur semaine: Nouvelles à 7.30. My Fair Lady (A-2) à 7.45. Version française. Fin à 11.00. SAMEDI, matinée pour toute la famille: Le serment de Robin des bois (A-5) à 2.00. DIMANCHE: My Fair Lady à 1.30, 4.30, 7.30. Fin à 11.00. (2e semaine).

STE-FOY (Salle Alouette). — Hawaii (3) à 8.15. Fin à 11.15. Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Hawaii à 2.15, 8.15. Fin à 11.15 hres.

STE-FOY (Salle Champlain). — Le mort dans le filet (7) à 6.48, 9.48. Coup de Gong à Hong Kong (6) à 8.12. Fin à 11.12. Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Le mort dans le filet à 1.00, 3.54, 6.48, 9.48. Coup de Gong à Hong Kong à 2.24, 5.18, 8.12. Fin à 11.10 hres.

ST-ROMUALD. — Les dollars du Nebraska (6) à 7.30. Haute infidélité (5) à 9.10. SAMEDI, matinée pour les jeunes: Sur la piste des rhinocéros blancs (E-5) à 1.30. Les dollars du Nebraska à 3.15. DIMANCHE, matinée pour les jeunes, mêmes films que samedi. En soirée: Haute infidélité à 6.00, 9.35. Les dollars du Nebraska à 8.10 hres.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 18 mars.

A l'émission "Le Sel de la semaine"

Le romancier écossais Lawrence Durrell

Le prochain invité que Fernand Seguin recevra lors du **Sel de la semaine**, diffusé à la télévision de Radio-Canada le lundi 11 mars à 22h., sera le célèbre romancier écossais Lawrence Durrell.

A l'occasion de cette émission, le réalisateur Pierre Castonguay a décidé d'instaurer une nouvelle politique qui pourrait être reprise pour d'autres invités par la suite. Cette politique doit permettre aux personnes intéressées d'écrire à l'invité par l'entremise du **Sel de la semaine.**

Nombreux sont ceux qui après avoir lu le Quatuor d'Alexandrie ont ressenti, au fond d'eux-même, le désir de communiquer avec l'auteur, de lui poser un certain nombre de questions.

Grâce à cette émission de Radio-Canada, ils pourront le faire en envoyant leurs lettres à:

Lawrence Durrel
Le sel de la semaine
Radio-Canada
C.P. 6000
Montréal 3

Toutes les lettres seront remises à l'écrivain et si certaines présentaient un intérêt plus général, il en sera question durant l'interview de Fernand Seguin.

Pour être prises en considération, les lettres devront parvenir à Radio-Canada quelques jours avant l'émission prévue pour le 11 mars.

Les Services de publicité et des relations avec l'auditoire de RADIO-CANADA

Juliette GRECO au Palais Montcalm samedi, le 9

Juliette Gréco chantera au Palais Montcalm, samedi le 9 mars. On se souvient des nombreux éloges que son tour de chant avait suscité l'an dernier dans tous nos journaux. Tous avaient été unanimes à dire qu'il s'agissait là d'un spectacle de très grande qualité.

Après son premier passage à Montréal en février 1967, Juliette Gréco a continué ses grandes tournées internationales en Angleterre, en Suisse, en Hollande, en Scandinavie, ce qui l'a amenée aux vacances qu'elle passe tous les ans au mois de juillet à Saint-Tropez. Ensuite, elle prépara l'enregistrement d'un 33 Tours auquel elle tenait tout particulièrement. Il s'agissait de 12 chansons dont chacune donnait un aspect différent de ce merveilleux animal qu'on appelle la Femme; le 33 tours a été intitulé "la Femme".

Après le 10 septembre, Juliette Gréco faisait la réouverture du seul Cabaret sélect de Paris "La Tête de l'Art" et elle y présentait toutes ses nouvelles chansons qui obtinrent un triomphe. Elle fit, ensuite, une grande tournée de 40 concerts dans toutes les Maisons de la Culture de France. Après cette tournée dans les Maisons de la Culture, Juliette Gréco a donné environ 35 concerts en Allemagne et en Autriche devant des salles de 3000 à 5000 personnes enthousiastes.

Juliette Gréco, c'est depuis 15 ans la plus belle réussite artistique que la France ait envoyée dans le Monde; elle donne à la chanson française ses plus beaux titres de noblesse et c'est l'une des personnalités les plus curieuses et les plus attachantes du monde du spectacle.

tnm PALAIS MONTCALM
LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
en tournée dans plus de 50 villes présente
CE SOIR et DEMAIN 20 H. 30
Matinée DEMAIN 14 h. 30
LES GRANDS SOLEILS
de Jacques Ferron
Avec: Yves LETOURNEAU, Marthe MERCURE, Guy L'ECUYER, Jean PERRAUD, Jean-Marie LEMIEUX, Bernard LAPIERRE, Gilles CLOUTIER et Albert MILLAIRE.

Palais MONTCALM
9 et 10 mars à 8h.30 p.m.
JULIETTE GRECO
Billets en vente au guichet dès lundi, 4 mars 10.30 h. à 6.30 h.
Billets: 2.50 à 5.00

Palais MONTCALM
Les 23 et 24 mars à 8h.30 p.m.
l'incomparable
GINETTE RAVEL
Billets en vente par correspondance seulement.
Inclure chèque accepté ou mandat-poste et enveloppe-retour affranchie. Important: indiquez votre numéro de téléphone.
Orchestre: A-G $3.50, H-O $3.25, P-V $3.00. Balcon: loge à $3.50, A-B $3.50, C-E $3.25, F-J $3.00, K-M $2.75, N-P $2.50 Q-S $2.00.

Palais MONTCALM
Les 15, 16 et 17 mars à 8h.30 p.m.
Récital d'orgue
LUCIEN HETU
et son fils
DANIEL
Billets en vente au guichet dès lundi, 4 mars 10.30 h. à 6.30 h.
Billets $2.50 à $5.00

Palais MONTCALM
Les 2, 3 et 4 avril à 8h.30 p.m.
MONIQUE LEYRAC
Billets en vente par correspondance seulement.
Inclure chèque accepté ou mandat-poste et enveloppe-retour affranchie. Important: indiquez votre numéro de téléphone.
Orchestre: A-G $5.00, H-O $4.50, P-V $4.00. Loge à $5.00, A-B $5.00, C-E $4.50, F-J $4.00, K-M $3.50, N-P $3.00, Q-S $2.50.

"OSCAR" TRIOMPHE !
UN ÉCLAT DE RIRE À TOUT CASSER!
LOUIS de FUNÈS
Le film qui mérite l'OSCAR du rire!
OSCAR
SCOPE-COULEURS
COMPLÉMENT DU PROGRAMME
ELKE SOMMER
TOUTE L'INSOUCIANCE ET LA CRUAUTÉ DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI!
LE GANG DESCEND SUR LA VILLE
RÉSERVÉ aux ADULTES 18 ans et plus
Stationnement gratuit Centre d'Achats Canardière — 661-8575
CINÉMA CANARDIÈRE
4e SEMAINE

LES GRANDS BALLETS CANADIENS
présentent
CARMINA BURANA
Musique: CARL ORFF
Chorégraphie: FERNAND NAULT
avec
MICHÈLE BONHOMME
JOHN BOYDEN
JEAN-LOUIS PELLERIN
Les choeurs du Théâtre Lyrique du Québec
sous la direction de: CHARLES DUMAS
Chef d'orchestre: VLADIMIR JELINEK
"Une réussite complète" Claude Gingras, LA PRESSE
THÉÂTRE CAPITOL
LUNDI et MARDI PROCHAINS, 20 h. 30
UN SPECTACLE DE GRANDE CLASSE ACCLAME AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'EXPO '67.
BILLETS EN VENTE ACTUELLEMENT.

RECITAL organisé par L'INSTITUT CANADIEN
Le lundi 4 mars 1968 à 20 heures 30 au Palais Montcalm
L'ENSEMBLE VOCAL CHANTAL MASSON
"L'ensemble dirigé par Chantal Masson est en voie de devenir un des meilleurs groupes vocaux du pays. C'est ce que nous prouvait hautement le concert donné hier en l'église de Saint-Pierre... Avec une discipline et une musicalité exemplaire les chanteurs ont interprété des mélodies de Schumann et Brahms".
Jean Royer "L'Action", 13 juillet 1966.
Billets en vente au guichet du Palais Montcalm
Admission générale $2.00
Etudiants 1.00
Les abonnés de l'Institut sont admis gratuitement sur présentation de leur carte de membre.

À compter de lundi 4 mars, à nos magasins de St-Roch et Place Laurier, nous sommes fiers de vous offrir des prix inégalables à l'occasion de notre

vente

82e

anniversaire

LE Syndicat DE QUÉBEC

C'est sensationnel! Une vente d'une envergure sans égale! Et c'est avec fierté que nous vous offrons des prix très réduits pour fêter avec nous le 82e anniversaire. Voyez par vous-même et obtenez ainsi votre part d'aubaines durant toute la semaine.

Livraison:
Vu le grand succès de cet événement, veuillez allouer quelques jours supplémentaires pour la livraison. Livraison effectuée pour des commandes de $2.00 et plus.

ST-ROCH: 9h. à 5h.30 jeudi et vendredi, jusqu'à 9h.30

Place Laurier: 9h.30 à 5h.30, mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 9h.30



JOHN HANNA REJOINT DEFINITIVEMENT LES AS

ART STRATTON AVEC LES FLYERS

(Par Jacques Revelin) Contraints de réduire leur effectif d'ici le début de la prochaine semaine, les Flyers de Philadelphie ont affecté définitivement John Hanna aux As de Québec et il sera dès ce soir à la disposition de Vic Stasiuk, pour la joute à Springfield. Ce renfort ne sera sûrement pas superflu car Jimmy Morrison et Terry Ball sont éclopés à la suite de la joute de jeudi soir au Colisée. L'un et l'autre ont néanmoins quitté Québec avec leurs coéquipiers et, selon Jean Pouliot qui accompagne les As dans ce voyage, Morrison allait peut-être pouvoir occuper son poste ce soir, comme Terry Ball. Ce ne sera toutefois pas le cas de Serge Bernier. Demeuré à Québec pour soumettre... son nez à des radiographies il a été fortement déçu d'apprendre que son appendice respiratoire avait été victime d'une triple fracture. D'ailleurs, on l'a immédiatement opéré, ce qui le maintiendra hors de la glace durant une bonne semaine. Stasiuk en sera très contrarié car il espérait revoir Serge Bernier aujourd'hui et avait même obtenu pour lui un protecteur nasal, en passant par Montréal. Cette précaution sera donc inutile et le pilote des As devra regarnir une nouvelle fois le centre de son premier trio offensif, en chambardant inévitablement ses autres lignes.

Les As disputeront ce soir leur 59e partie de l'hiver et pourront prendre temporairement 4 points d'avance sur les Bisons de Buffalo qui ne joueront pas avant demain soir, chez-eux, contre les Kings de Springfield également, alors que l'équipe québécoise affrontera les Reds à Providence.

ART STRATTON A PHILADELPHIE

Comme on pouvait s'y attendre, c'est le centre Art Stratton qui est devenu la propriété des Flyers, à la suite de leur transaction avec les Pingouins. En retour de Wayne Hicks, vendu à Pittsburgh, le club de Philadelphie devait recevoir un joueur et il était fortement question que ce soit le vétéran Art Stratton. Ainsi, les Flyers possèdent maintenant cinq joueurs de centre et il est fort probable qu'ils en détacheront un aux As. Kennedy, Angotti, Hoekstra et Lacroix sont les quatre pivots offensifs des Flyers et l'on peut douter que Stratton puisse en écarter un de l'alignement, à moins qu'une place devienne disponible à la suite d'une blessure.

En principe, Art Stratton ne devait pas rejoindre les As au cours de la fin de semaine, sa destination étant encore incertaine. Vic Stasiuk peut cependant insister pour l'obtenir puisque l'absence de Bernier le prive d'un centre.

Arthur Stratton a 32 ans. Il est originaire de Winnipeg et évolue dans le hockey professionnel depuis 1955. Avant l'expansion de la LNH, ses apparitions dans la LNH furent très fugitives. Il s'aligna avec les Rangers pour 18 parties puis avec les Wings pour 5 joutes et porta deux fois l'uniforme des Black Hawks. Entre ces divers essais sous la grande tente, il a changé maintes fois d'équipes pour être tour à tour attaché aux Barons de Cleveland, aux Indiens de Springfield, aux Bisons de Buffalo à St-Louis, quand cette ville était représentée dans la ligue Centrale, dont il fut le meilleur compteur au temps de l'hiver '65-66 avec 94 points. C'est surtout un excellent passeur car son plus haut total de buts dans une saison s'élève à 34. Son rendement avec les Pingouins était toutefois satisfaisant car il se chiffrait à 16 buts et 21 assistances en 58 parties.



ART STRATTON

Bobby Orr pourra prendre part aux...éliminatoires

BOSTON (PA) — Les Bruins de Boston ont appris avec plaisir hier que leur défenseur Bobby Orr devrait être capable de participer aux séries éliminatoires de la ligue Nationale de hockey.

Le médecin de l'équipe a révélé que Orr se remettait bien de l'opération subie au genou gauche le 12 février, "si bien qu'il devrait être prêt à revenir au jeu vers la fin du mois".

Le directeur général Milt Schmidt a déclaré que le retour d'Orr dépendait uniquement de la décision des médecins, "car nous ne le lancerons pas dans la mêlée à moins qu'il soit prêt à 110 pour cent. Bobby Orr devrait commencer à patiner le 11 mars, mais se contentero d'exercices légers au début".

Les Bruins, en quête de leurs séries de fin de saison en neuf ans, détiennent une avance de 13 points au 4e rang donnant droit aux séries.

Problèmes judiciaires

LOS ANGELES (PA) — Le pilote Toe Blake et Claude Provost des Canadiens de Montréal, devront répondre à une accusation de voie de fait à leur arrivée ici la semaine prochaine.

Le tout résulte d'une altercation avec un spectateur lors de la visite des Canadiens ici le 19 novembre.

Bernie Weisman, de Los Angeles, a porté plainte le 24 novembre, accusant les Canadiens de l'avoir assailli avec un hockey et lui avoir causé des blessures.

Les Canadiens affronteront Los Angeles mardi prochain.



Le tournoi régional de hockey se poursuit à l'Aréna de Québec

Le tournoi régional de hockey de la Fédération de Québec s'est continué à l'aréna du Parc Victoria avec 5 joutes à l'affiche.

Dans la classe des 12 et 13 ans, le Patro Roc Amadour a déclassé le St-François d'Assise, l'emportant par le compte de 10 à 2. Denis Bernier a réussi un truc de chapeau pour les vainqueurs.

Dans la catégorie des 16 et 17 ans, Sillery a remporté une victoire chaudement disputée par le compte de 3 à 1 sur le champion de la ligue midget inter-paroissiales de Québec, le St-François d'Assise.

Chez les 18 et 20 ans, un but de Richard Lachance compté après 4 minutes et 58 secondes de temps supplémentaire a donné une victoire au compte de 2 à 1 au Patro Charlesbourg sur les champions de la Côte de Beaupré.

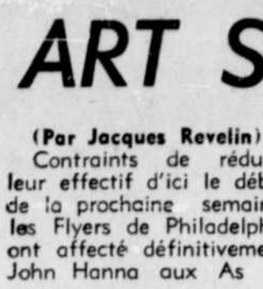
Dans la classe intermédiaire, Clermont a écrasé St-Henri par le compte de 10 à 3 avec une performance de 4 buts par Jean-Marc Tremblay.

Dans une autre rencontre de cette catégorie, Jacques Bergeron a compté après 5 minutes et 39 secondes en temps supplémentaire pour procurer une victoire de 4 à 3 à l'équipe "Récréation" sur Ste-Foy.

Les activités se poursuivront, toujours à l'aréna du Parc Victoria, avec 13 joutes aujourd'hui; la première débutant à 8.00 heures a.m. et l'on jouera jusqu'en soirée avec la dernière joute à l'affiche pour 10.00 heures p.m.

Demain, à compter de 8.00 heures a.m., 9 joutes seront présentées et la dernière de la journée sera présentée à 6.00 heures p.m.

Les amateurs de hockey sont invités à assister à ces joutes présentées dans le cadre du tournoi régional de la Fédération de Québec.



Direct au but!

par Jacques REVELIN

Sérieux cas de conscience

Le télé-reportage au ralenti est de plus en plus utilisé et l'on risque même d'en abuser. La semaine passée, il a été ainsi possible de revoir dans tous ses détails un échange de coups entre Harris et Kurtenbach durant le match qui opposait les Canadiens aux Rangers. Le combat au ralenti permit "d'apprécier" la force de frappe des deux... boxeurs et de nourrir les commentaires de milliers de téléspectateurs.

Cette nouvelle ressource de l'électronique est évidemment séduisante, surtout pour les réalisateurs. Toutefois, l'un d'entre eux qui dirige les plus grands reportages sportifs en Europe hésite à abuser de cette technique en se demandant s'il a droit de grossir démesurément sur un écran les gestes répréhensibles des athlètes et de réduire la vitesse de projection pour les mettre davantage en évidence.

Exposant son cas de conscience, voici ce qu'il a dit:

"Ai-je le droit de mettre en vedette un geste, une action qui, pour le spectateur, ne sont parfois qu'une demi-seconde de la partie?

"Ai-je le droit de prouver, grâce au ralenti, qu'un arbitre s'est trompé? En montrant cela, je déconsidère aux yeux de millions de gens le rôle des arbitres, et il ne faut plus s'étonner alors d'entendre des spectateurs siffler et hurler contre les officiels en déniant leur autorité parce qu'un jour la télévision leur a prouvé qu'un arbitre s'était trompé. C'est mettre en doute la justice et il n'y a plus alors de jeu possible.

"D'ailleurs, l'image elle-même possède ses limites. Elle montre sans pouvoir analyser. Jamais elle ne dira si le vilain geste était volontaire ou non. C'est donc grave de la repasser sous la lentille grossissante de la télévision".

Ce raisonnement soulève des craintes pleinement justifiées et il est fortement souhaitable que ce réalisateur s'appelant Pierre Sabbagh transmette sa prudence à tous ses confrères réalisateurs du monde entier.

Une autre victoire diplomatique des Anglais

Les Britanniques vont gagner. Leur prochain tournoi de Wimbledon sera "open" avec le consentement de la Fédération Internationale de Tennis. Ce n'est pas encore garanti mais, le 30 mars prochain, quand se tiendra la réunion extraordinaire convoquée à Paris, un vote majoritaire secondera les Anglais pour qui il s'agira d'une autre victoire diplomatique.

C'est devenu inévitable depuis l'accord de principe des Australiens et des Américains et, si les Soviétiques sont toujours vigoureusement opposés à la soudure envisagée parce qu'elle ne les avantage pas plusieurs pays de l'Est l'approuvent discrètement.

De plus, un rapport signé par les plus hauts dirigeants de la FILT laisse clairement entrevoir leur assentiment, puisqu'ils admettent ET RECOMMANDENT que soit tenu un nombre limité de tournois "open" sous l'autorité de la Fédération Internationale.

En France, on vient par ailleurs d'annoncer qu'un tournoi confrontant les meilleurs joueurs professionnels des diverses troupes sera disputé au stade Rolland Garros, l'été prochain, non pas sous la forme d'une exhibition mais d'une véritable compétition.

Ce grand chambardement peut modifier sensiblement l'aspect du tournoi rotation du Club des Employés Civils. Voilà pourquoi ses organisateurs attendent impatiemment les derniers développements pour prendre les dispositions qui s'imposeront.

En souplesse...

● Le 20 juillet prochain, à Montréal, une rencontre d'athlétisme opposera des Québécois à d'authentiques Provençaux, probablement à l'autostade de la Terre des Hommes où se déroula le premier duel Europe vs Amérique, l'an passé. Il paraît également que le directeur national de l'athlétisme en France, M. Robert Bobin, se rendra dans la métropole canadiennne pour donner une série de conférences et mettre sur pied un plan de développement de l'athlétisme québécois. Ne soyons pas surpris si Michel Jasy revient aussi...

● Après avoir été un remarquable joueur de basketball, l'Américain Randy Matson est devenu recordman du monde dans le lancer de poids et voici qu'on lui offre $100,000 pour jouer au football, dans un club professionnel évidemment. Une proposition à peu près semblable tente par ailleurs le plus rapide coureur du 100 verges, le fameux Jim Hines. Ce dernier n'hésitera pas à dire oui, dit-on, car il a avoué être complètement "fauché"...

● Roy Emerson et Manuel Santana ont été classés en tête des séries du tournoi intérieur devant se disputer au nouveau Madison Square Garden, entre le 25 et le 30 mars. Parmi les 32 joueurs participant à cette compétition, il y aura: Graebner, Ashe, Bowrey, Pasarell, Richey, Okker, etc. Ce tournoi sera très vraisemblablement la dernière confrontation "amateur" pour Roy Emerson qui vient encore de changer d'idée en manifestant le désir de se joindre par la suite au groupe professionnel dirigé par George McCall. Parions qu'un représentant du club de tennis des Employés Civils ira à New York, à la fin du mois...

● Récemment, après un match de rugby, les membres des deux équipes demeurèrent sur le terrain pour aider un joueur à retrouver un objet précieux perdu à la suite d'un violent placage. Après une heure de recherche, on finit par mettre la main dessus. C'était une dent en or...

● Au cours du Winternational de Pamona, en Californie, James Warren a parcouru au volant de son dragster la distance d'un quart de mille en 6' 87, avec départ arrêté. Il s'agit d'un nouveau record mondial. Cette performance a été réalisée durant la finale d'une série d'épreuves éliminatoires ayant confronté 2,000 concurrents durant cinq jours...

● Les Red Wings sont à la queue mais certains de leurs partisans ne les abandonnent pas. L'un d'entre eux nous a supplié d'écrire une chronique semblable à celle destinée à Nancy Greene, durant les Jeux de Grenoble, quand nous lui avons dit: "Fonce Nancy, t'es capable". Il est fortement douteux que ça produirait d'aussi bons effets avec les Wings...

● Pourquoi René Drolet ne prendrait pas la place de Lacroix, au milieu de Nolet et Gendron? Nous avons l'impression qu'il serait beaucoup plus à l'aise que Serge Bernier entre ces deux rapides ailiers ayant besoin de passes précises dans le genre de celle que Drolet a effectuée à Nolet, jeudi soir, pour lui permettre d'enregistrer son 28e but de l'hiver. Depuis que Drolet a remis un casque son rendement s'est grandement amélioré et tout le monde se réjouirait de le voir prendre la relève de Lacroix. De plus, il a joué longtemps en compagnie de Nolet dans le hockey junior. Mais laissons Vic Stasiuk déterminer sa propre stratégie...

● Cet après-midi, sur la glace du Colisée, sept équipes de vrais "amateurs" vont s'affronter dans un tournoi éliminatoire organisé par les Jeunes Chambres de Commerce de la région de Québec. Les membres ont l'habitude de rivaliser ainsi, une fois par année, mais jamais dans le même sport. La finale aura lieu vers 5h...

● Jacques Anquetil s'est remis en selle pour inscrire une première victoire à son palmarès '68, en remportant une course en circuit dans le Midi de l. France, plus précisément à Aix-en-Provence. Anquetil a gagné la "Ronde du Carnaval" au sprint en devançant deux coureurs échappés avec lui à 2 milles de l'arrivée.

● Le Néo-Zélandais Bruce McLarens a complètement dominé les courses canado-américaines, l'automne dernier, et il veut maintenant étendre sa suprématie sur les Grands Prix, au volant d'une toute nouvelle formule 1, la McLaren-Ford M 7A. Il s'agit bien sûr d'une monoplace qui sera propulsée par un moteur Ford-Cosworth V8 équipant déjà les Lotus et une Matra. Ce moteur développe une force de 400 chevaux sur un chassis conventionnel qui rappelle un peu le tout premier Lotus 25. Deux McLaren-Ford M 7A doivent prendre le départ de la course des champions, le 17 mars, à Brands Hatch. L'une sera pilotée par son constructeur Bruce McLaren et l'autre aura comme conducteur Denis Hulme.

Rod Seiling commence à rapporter aux Rangers

Par la Presse Canadienne

Rod Seiling a finalement prouvé après quatre ans qu'il était l'homme-clé du plus gros échange effectué dans la ligue Nationale de hockey en 1964.



Rod SEILING

Les Leafs de Toronto avaient alors cédé Seiling, Dick Duff, Bob Nevin, Arnie Brown et Bill Collins aux Rangers de New York en retour de Don McKenney et Andy Bathgate.

"Seiling a remplacé Wayne Hillman avec brio et est ainsi devenu le défenseur-clé du club", a déclaré le pilote-gérant Emile Francis.

Collins, qui n'avait alors pas encore fait ses preuves sous la grande tente, de même que Seiling et Brown, n'a pu atteindre les majeures avec Minnesota que lors du repêchage de l'expansion en juin dernier.

Brown est devenu un défenseur régulier en 1965 tandis que Seiling attendait son tour dans les coulisses. Il a consacré les trois saisons subséquentes à voyager entre New York et les villes filiales des Rangers.

Les Blues de St-Louis l'ont repêché en juin, mais Francis l'a récupéré en retour de Bob Plager et Gary Sabourin.

Selon Francis, Seiling est devenu l'homme-clé de cet échange.

Ce dernier admet avoir connu ses plus longs moments cette saison, attendant la chance de jouer régulièrement.

Entre-temps, il a poursuivi ses études en été et il pourra obtenir son B.A. dans trois ans.

Calendrier

Les Rangers, qui occupent présentement le 3e rang dans la Division Est, reçoivent les Flyers de Philadelphie cet après-midi.

Cependant, les Canadiens rendent visite au Minnesota en soirée tandis que Los Angeles évolue à Toronto; St-Louis reçoit Chicago et Pittsburgh est l'hôte du Oakland.

Dimanche, Detroit reçoit Montréal; Chicago se rend à New York; St-Louis joue à Boston et Philadelphie est l'hôte du Oakland au cours de l'après-midi.

Les Canadiens occupent le premier rang dans la division Est avec une avance de six points sur Chicago tandis que Philadelphie domine la division Ouest avec une priorité de trois points sur Los Angeles.



GENEVE (P.A.) — L'Américaine Peggy Fleming s'était virtuellement assurée son troisième titre mondial en complétant les figures imposées avec seulement neuf ordinaux et un total de 1,209.7 points en comparaison de 20 à 1,209.7 récoltés par l'Allemande Gabrielle Seyfert en 2e place.

Karen Magnussen, de Vancouver, occupait le 9e rang avec 81 et 999.6 et Linda Carbonetto, de Toronto, le 18e avec 162.5 et 916.4.

L'Autrichien Emmerich Danzer a défendu avec succès son championnat mondial de patinage artistique hier en devançant le jeune Américain Tim Woods.

Le champion de Vienne a brillé dans les épreuves libres et a ainsi récolté son troisième titre mondial consécutif avec 12 ordinaux et un total de 2,195.2 points.



HIER

Ligue Américaine

Providence 0, Rochester 6
Hershey 2, Springfield 5

Ligue Junior "A" du Québec
semi-finale 4 de 7

Trois-Rivières 3, Drummondville 1
(Drummondville mène 2-1)

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Québec à Springfield
Providence à Cleveland
Rochester à Hershey
Baltimore à Portland

Ligue Nationale

Philadelphie à New York, p.m.
Montréal à Minnesota
Los Angeles à Toronto
Chicago à St-Louis
Oakland à Pittsburgh

DIMANCHE

Ligue Américaine

Québec à Providence
Springfield à Buffalo
Hershey à Rochester
Baltimore à Seattle

Ligue Nationale

Oakland à Philadelphie, p.m.
St-Louis à Boston
Chicago à New York
Montréal à Détroit

Ligue Junior A du Québec

(semi-finale 4 de 7)
Drummondville à Trois-Rivières
Shawinigan à Thetford
(quatrièmes parties)

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	58	29	22	7	223	193	65
Springfield	60	28	25	7	210	221	63
Providence	60	23	28	9	197	227	55
Baltimore	56	22	25	9	194	193	53

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	58	28	21	9	204	184	65
Cleveland	61	26	22	13	206	206	65
Québec	58	25	23	10	213	189	55
Buffalo	58	24	24	10	186	192	53

LIGUE NATIONALE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	60	34	16	10	189	129	78
Chicago	61	29	18	14	183	170	72
New York	60	30	19	11	181	157	71
Boston	62	30	22	10	215	182	70
Toronto	60	24	27	9	155	142	57
Détroit	60	21	29	10	194	201	52

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	60	26	25	9	146	144	61
Los Angeles	60	26	28	6	159	187	58
Minnesota	61	23	27	11	157	194	57
St-Louis	59	21	26	12	139	146	54
Pittsburgh	60	21	29	10	151	175	52
Oakland	61	15	34	12	129	171	42

LIGUE LAURENTIDE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chez Roland	17	12	3	2	106	61	26
St-Vallier	17	7	8	2	85	77	16
Giffard	17	7	9	1	64	103	15
Mtmorency	17	5	11	1	69	83	11

LIGUE PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	45	27	17	3	194	[illegible]	59
Hull	41	19	19	3	145	156	52
Drum'ville	46	23	19	3	113	177	51
St-Hyac.	46	21	22	3	182	200	47
Sherbrooke	48	20	26	2	185	198	44
Granby	47	18	25	4	175	188	41

LIGUE JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C.T.R.	31	19	10	2	160	102	40
C.S.S.	31	17	8	6	137	105	40
Ste-Foy	31	15	14	2	125	135	32
Donnacona	31	5	22	4	101	167	14

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	35	36	71
B. Hull, Chicago	41	29	70
Gilbert, New York	29	41	70
Ratelle, New York	26	42	68
Esposito, Boston	30	35	65
Howe, Détroit	30	33	63
Stanfield, Boston	18	41	59
Bucyk, Boston	26	32	58
Wharram, Chicago	20	38	58
Delvecchio, Détroit	18	40	58
Béliveau, Montréal	24	31	55
Ullman, Détroit	28	25	53
McKenzie, Boston	23	29	52
Goyette, New York	19	31	50

Venez avec nous faire un
ESSAI SUR ROUTE DE L'EXCELLENCE
Magnifique CAMARO 68 à gagner!
Pour une démonstration, consultez ces experts:
GM
JEAN-PAUL PELLETIER
LAURENT HUDON
CLAUDE BUSSIERES
ROGER BARRE
Automobiles Ltée
1095 DE LA CANARDIERE - TEL.: 529-3331

Assemblée spéciale pour sauver les J.O. de Mexico

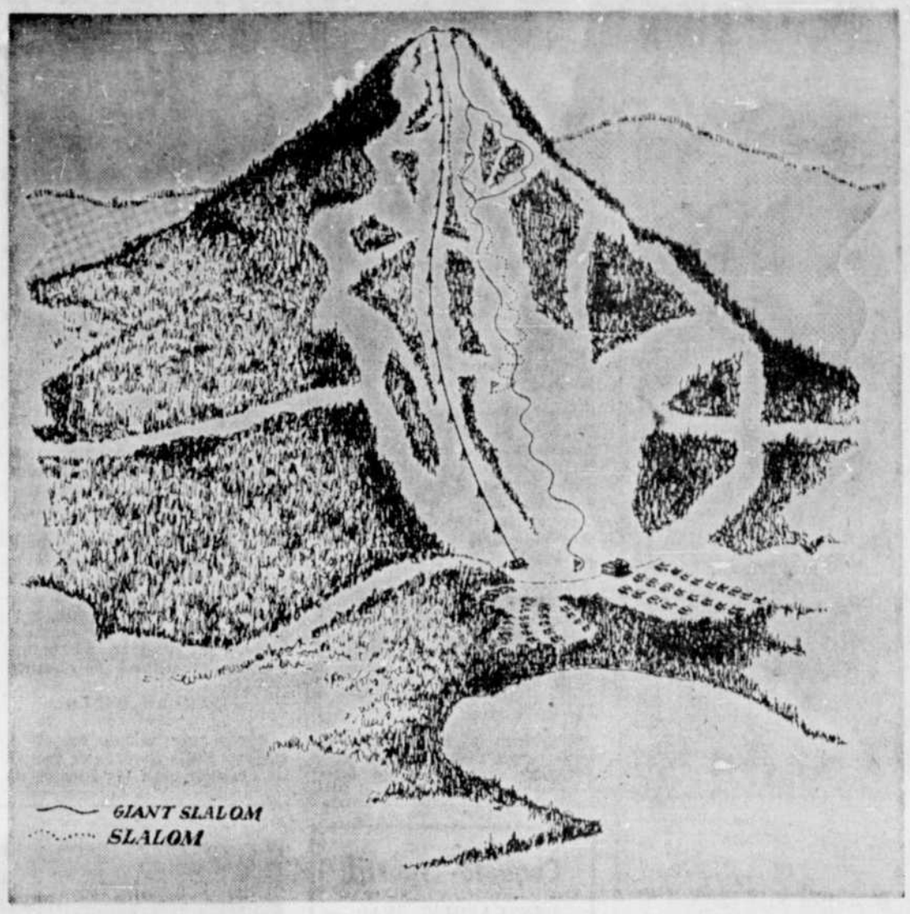
CHICAGO (PA) — A la suite d'une conférence avec les directeurs olympiques mexicains, le président Avery Brundage, du Comité olympique international, a fait savoir hier qu'il convoquerait une assemblée spéciale de l'exécutif du COI afin d'étudier le boycottage créé par la ré-admission de l'Afrique du Sud aux Jeux olympiques de Mexico en octobre.

Brundage, qui s'est entretenu pendant plus de neuf heures avec trois délégués de Mexico, consultera les membres de l'exécutif du COI afin de fixer une date convenable.

Brundage, qui avait auparavant affirmé sans ambages que les Jeux auraient lieu sans tenir compte des pays qui s'y étaient retirés, a rencontré Pedro Ramirez Vasquez, président du comité organisateur mexicain, qui était accompagné de deux membres mexicains du COI.

Il semble que ceux-ci, qui s'étaient rendus à Chicago pour rencontrer Brundage, aient obtenu un certain succès en obtenant que le COI étudie de nouveau les résultats du récent scrutin qui a permis à l'Afrique du Sud de participer aux Jeux de 1968 après avoir été bannie des Jeux en 1964 à Tokyo en raison de sa politique apperthéide.

Le scrutin a donné lieu à une tempête de protestations alors que 38 pays, y compris 32 nations africaines, ont annoncé leur retrait des Jeux de Mexico.



Nancy Greene sera nommée "mairesse"

COLLINGWOOD (P.C.) — Cette ville de 8,200 âmes recevra avec fanfare Nancy Greene et les autres concurrents en fin de semaine, lors des championnats seniors canadiens de ski.

Nancy sera reçue comme la reine canadienne de ski à la suite de ses succès aux derniers Jeux olympiques d'hiver.

Le maire Alick McDonald a même l'intention de la nommer "maire de la ville pendant le weekend".

On a dû annuler une réception civique en son honneur vendredi parce que "Nancy était trop fatiguée" à la suite des nombreuses réceptions dont elle a été l'objet depuis son retour au Canada.



Les Kings vont-ils donner le coup de grâce aux Leafs ?

Les Canadiens de Montréal étant en tournée dans l'Ouest, c'est encore une fois sur la joute du Maple Leafs Gardens, que les caméras de Radio-Canada seront braquées ce soir pour télédiffuser les deux tiers du match opposant le club de Punch Imlach à celui de Red Kelly et Jack Ken Cooke, le magnat de Los Angeles qui avait justement nargué le pilote des Leafs au début de l'hiver.

Or, si le club torontois est écarté des prochaines éliminatoires, ce sera surtout à cause de son piètre rendement devant les nouvelles équipes de la LNH. Comme les Leafs ont 13 points de retard sur les Bruins et qu'ils n'ont plus que 14 parties à disputer, il se peut donc que l'ironie du sort leur fasse subir un ultime affront ce soir, par une autre défaite, réduisant presque à néant leurs chances de s'introduire in-extremis dans le détail. Si tel est le cas, il faudra alors s'attendre à un renforcissement des Américains de Rochester par Imlach, juste avant la réduction minimum de chacun des alignements des "grands clubs".

Par ailleurs, il sera possible de voir la rencontre devant opposer les Flyers et les Seals de Oakland, sur la glace du Spectrum de Philadelphie. Ce match disputé demain, dans l'après-midi, sera visible pour tous les téléspectateurs "branchés" sur le câble (canal 8 à Québec). Ils auront donc l'opportunité de voir André Lacroix sous l'uniforme des Flyers.

Cette rencontre est de la plus haute importance pour l'équipe de Philadelphie, car elle est talonnée de près par les Kings et les North Stars. Les Flyers doivent jouer à New York ce soir, puis affronter les Leafs à Toronto mercredi, avant de recevoir la visite des Bruins le lendemain, pour disputer ainsi, quatre parties en six jours.

J. R.

Rétrospective des Jeux de la Jamaïque

"Du sport et des hommes" présentera dimanche après-midi une reprise du film des 8es Jeux du Commonwealth, tenus en août 1966 à Kingston, en Jamaïque. Après deux ans, cette compétition garde une signification spéciale pour le Canada, car les nôtres y ont puisé abondamment pour préparer les Premiers Jeux d'hiver canadiens et les 5es Jeux panaméricains de Winnipeg.

Pour la natation, c'est Elaine Tanner et ses quatre médailles, brillamment secondée par Marion Lay et Ronald Jacks.

Pour Ron Clarke, c'est la défaite dans les 6 milles contre Naftali Temu et dans les 3 milles contre Kipchoge Keino.

Pour l'athlétisme canadien, c'est Harry Jerome dans les 100 verges, Dave Steen dans le lancer du poids, Abigail Offman chez les dames.

Pour l'Ecossais Alder, c'est la poussée finale pour corriger une erreur d'un policier et remporter la palme dans le marathon.

Pour la boxe, c'est la tenue désappointante des Canadiens, sauvés à la lutte par une série de verdicts nuls de Chamberot.

Pour le cyclisme, c'est le triomphe de la petite île de Trinidad avec Roger Gibbon contre les puissances anglaises et australiennes.

Pour l'haltérophilie, c'est la médaille d'or tant convoitée par Pierre St-Jean et le retour du Jamaïcain Louis Martin sous les couleurs anglaises.

Pour les fervents de sports moins connus, c'est de l'escrime, du tir et du badminton.

Pour la race noire, c'est la confrontation à termes égaux avec les Blancs et les nombreuses victoires qui provoquent l'hystérie de la foule.

Pour la ville de Québec, c'est Marcel Gosselin, Marcel Bédard, André Cloutier et Yvon Gosselin s'affrontant aux meilleurs athlètes du monde.

C'est tout cela qu'on aura l'occasion de revoir demain après-midi en préparation éloignée aux Jeux olympiques de Mexico. (J.P.)

Programmation sportive de la fin de semaine

SAMEDI

1h.00 : CBVT (11) — Le golf et ses étoiles
1h.00 : Tele 5 — Championship series (curling)
2h.00 : Tele 5 — Kaleidosport
3h.00 : Télé 4 — Sur le matelas (lutte)
4h.00 : Tele 5 — CBS Golf Classic
5h.00 : WMTW (8) et CFCF (12) — Championnat mondial de patinage
8h.30 : CBVT (11) et Tele 5 — Los Angeles à Toronto (hockey)

DIMANCHE

1h.30 : WCAX (3) — Oakland à Philadelphie (hockey)
3h.00 : CBVT (11) — Les 8es Jeux du Commonwealth
3h.30 : Tele 5 — Wonderful world of golf
4h.30 : Télé 4 — Téléquilles
5h.30 : CBVT (11) — L'heure des quilles

Le toit du Spectrum a encore été endommagé

PHILADELPHIE (PA) — De forts vents ont endommagé hier la toiture du Spectrum de Philadelphie, lequel a coûté $12,000,000, pour la deuxième fois en deux semaines, si bien que le maire James Tate a décidé de fermer les portes du nouveau centre sportif, "car la sécurité des gens est de prime importance".

Les Flyers locaux et les Seals d'Oakland devaient s'affronter ici dimanche, mais, dès vendredi soir, on songeait à présenter le match dans une autre aréna, peut-être dans l'ancienne aréna de Philadelphie.

Le match Philadelphie — Los Angeles, de la ligue Nationale de basketball, a été contremandé vendredi soir.



LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Robert Patenaude, 12 ans, le seul champion national de catégorie produit par le Québec au cours de l'année du Centenaire, a été récemment honoré par l'Association provinciale de tennis, qui décidait en même temps d'accorder un peu plus d'attention et de fonds au développement des plus jeunes.

— oOo —

Une rivalité de bon aloi existe depuis quelques années au badminton, entre les villes de Québec et Montréal... Cette rivalité s'est affirmée une fois de plus ces jours-ci, lors des championnats junior de la province... Fernand Drouin, 18 ans, de Québec, s'est emparé du titre junior, tandis que Mireille Caza, 16 ans, triomphait chez les dames... Chez les juvéniles, Jean Macdonnel et Pierre Jolicoeur, de Montréal, décrochaient chacun un titre... Jolicoeur et Mlle Caza sont des plus brillants athlètes du centre des loisirs de l'Immaculée-Conception.

— oOo —

Il faudra bien qu'un jour la direction du Forum de Montréal se décide à s'attaquer au problème angoissant des études parmi les membres du Canadien junior... Alors que tous les autres clubs du circuit font des efforts afin de favoriser les études de leurs joueurs, le Forum semble satisfait de savoir que seulement deux membres du "p'tit" Canadien fréquentent encore une institution d'enseignement, dont Pierre Bouchard, le fils de l'ex-étoile "Butch". L'époque du joueur de hockey analphabète est révolue, et il faudra bien l'accepter un jour ou l'autre.

— oOo —

Après avoir surmonté un tas d'embûches, le Tournoi international de hockey pee-wee de Québec, édition 1968, est maintenant chose du passé... Ce fut un plus grand succès que jamais, du moins au point de vue assistance... Richmond Hill, une banlieue de Toronto, champion de la classe "B", a mis fin à la domination de la classe "AA" en s'appropriant les grands honneurs... Il reste maintenant à évaluer scienfitiquement les bienfaits et méfaits qu'une telle aventure peut apporter à un bout d'homme de 10 ou 11 ans... On sait que l'opinion des éducateurs physiques et des dirigeants du tournoi est assez partagée là-dessus.

Le pilote des Alouettes a misé gros sur Ed Tomlin

Il devait arriver souvent l'an dernier que O.K. Dalton, l'instructeur en chef des Alouettes aurait aimé avoir un demi rapide comme une gazelle, mais possédant aussi assez de puissance pour pouvoir se détacher de l'emprise d'un bloqueur défensif, ou encore capable d'écraser un secondeur de ligne sur son passage.

Si Edward W. Tomlin peut démontrer les mêmes qualités chez les professionnels qu'il démontrait lorsqu'il portait les couleurs du Hampton Institute en Virginie. Dalton aura cet homme.

Tomlin, le 10e choix des Colts de Baltimore au repêchage cette année, fait osciller la balance à 235 livres et mesure 6'2", et la meilleure manière de le décrire est qu'il est un joueur de champ-arrière rapide et puissant.

Né à Ocala en Floride, Tomlin a complété ses études secondaires au Howard High scholl où il a brillé au baseball et au football.

Tomlin a ensuite reçu une bourse de Hampton Institute où il est maintenant devenu une figure légendaire du gridiron. Agé de 20 ans, Tomlin a établi plusieurs records à cette institution.

Par exemple, il lui est arrivé à deux reprises en 1966 de marquer des touchés sur des courses de 68 verges. Une autre fois, il a porté le ballon pour des gains de 160 verges et deux touchés dans une même joute contre Virginie Union, et contre le Morehouse College, il a déjà croisé la ligne des buts à trois reprises.

Tomlin, qui n'est pas marié a hésité avant d'accepter l'offre des Alouettes, car les Colts lui avaient offert un boni substantiel.

"Et c'était un boni assez intéressant," de dire Dalton, "car je dois vous avouer que le boni que nous lui avons accordé à fait tout un trou dans mon budget."

"Nous espérons certes qu'il pourra accomplir les mêmes prouesses chez les professionnels," de poursuivre Dalton. "Il y a longtemps que nous voulions un colosse dans notre champ-arrière et j'espère bien que Tomlin pourra régler ce problème chez nous."

Il a aussi été nommé au sein de l'équipe All-American du New Pittsburgh Courier.

Le du Maurier sera peut-être décisif pour la coupe du Monde

ROSSLAND, C.-B. — Deux pistes enneigées aux nombreux méandres — d'environ un mille de long respectivement — attendent l'élite internationale du ski qui se lancera à leur assaut dans le cadre de la classique du Maurier International, qui débutera le 28 mars prochain, à Rossland, en Colombie-Britannique.

La première épreuve de la Coupe du Monde à se dérouler au Canada attirera une phalange de champions mettant en vedette Jean-Claude Killy de France, triple champion oylmpique, et Nancy Greene du Canada, originaire de Rossland, détentrice d'une médaille d'or en slalom géant à Grenoble.

Depuis le mois de décembre, avec les premières neiges, des membres du Club de ski de Red Mountain, s'affairent au tassage de la neige sur les parcours locaux du slalom et du slalom géant, afin d'assurer d'excellentes conditions de ski durant les quatre jours de cette compétition organisée par l'Association Canadienne du Ski Amateur.

A Red Mountain, en mars, une moyenne de cinq pieds de neige recouvre habituellement les pentes de ski. Les pistes au nord et à l'est, sur lesquelles le du Maurier International sera disputé, peuvent accueillir avantageusement les amateurs de ski — avec des températures oscillant entre le point de congélation et le zéro — jusque vers la fin d'avril.

Le premier slalom géant suivra la piste "Bowl" de 4,875 pieds qui longe un chemin escarpé d'une dénivellation moyenne de 17 degrés. Cette piste commence à 5,180 pieds d'altitude pour se terminer à 3,760 pieds, à quelques verges seulement du Chalet. Tant le tracé dégagé que l'emplacement idéal de la ligne d'arrivée procureront un excellent champ de vision aux spectateurs.

Le second slalom géant sur le parcours "Cliff" sera légèrement plus court — 4,375 pieds — avec des pentes accentuées échelonnées tout le long de sa dénivellation de 1,420 pieds aboutissant à la même ligne d'arrivée.

Les épreuves de slalom pour hommes et pour dames se dérouleront dans la même zone sur des parcours légèrement différents aboutissant à la même banderole d'arrivée à quelque 100 verges du Chalet.

Le du Maurier International sera l'avant-dernière des 18 compétitions épinglées au calendrier de la Coupe du Monde.

Ski de fond

C'est sur invitation que deux équipes nationales américaines de biathlon ont participé aux Relais Championnat Vicking. Arrivée dernièrement des Jeux olympiques de Grenoble, l'équipe des USA formée de Dunklee, Davis et Morton triompha des 3x10 km. avec seulement 52 sec. du Ottawa Ski Club. Cette équipe canadienne était composée des meilleurs Québécois, soit de Malcon Hunter, Winttington et Dave Rees, l'un des membres de l'équipe canadienne à Grenoble.

En troisième position, la 2e équipe des USA avec un retard de 5 mi. et en 4e, les Vickings, à 16 minutes des meneurs.

Les Québécois se classèrent en 5e et 6e positions, soit les Castors de Valcartier avec Houde, Tremblay et Gilbert et le club Ook Pik avec Racine, Robert et Voyer. Ces deux équipes réussirent à vaincre les 15 équipes qui suivirent dans le classement.

Les compétitions à venir sont le championnat provincial 30 km. à Valcartier et le championnat du Ook Pik Inc. à Tewkesbury, les 10 et 17 mars prochain.

Les Alouettes vont jouer à l'AUTOSTADE

MONTREAL (PC) — Les Alouettes de Montréal, de la Conférence de football de l'Est, disputeront leurs matches locaux au stade de l'Expo cette saison.

Harry Griffiths, directeur athlétique à l'université McGill, a révélé que les Alouettes avaient avisé la direction qu'ils n'avaient pas l'intention de renouveler leur option au stade de Molson en 1968.

Les Alouettes évoluaient au stade Molson depuis 1953.

Ces derniers ont déjà commencé à déménager meubles et filières à leurs nouveaux quartiers généraux, installés sous les estrades du stade de l'Expo contenant 25,000 sièges.

Le propriétaire Joe Atwell doit y tenir une conférence de presse lundi alors qu'il fera probablement connaître la signature d'un bail de 22 mois.

A Calgary

Terry Evanshen a signé hier son contrat avec les Stampeders de Calgary, de la conférence de football de l'Ouest.

Evanshen, qui en sera à sa troisième saison avec les Stampeders, a mérité la saison dernière le trophée Schenley accordé au meilleur Canadien dans la ligue Canadienne de football.

Il a établi le record du circuit avec 96 passes captées pour un total de 1,662 verges l'an dernier.

Il a subi une fracture à une cheville lors du deuxième match de la finale de l'Ouest, mais il suit des traitements et devrait être en grande forme physique cette saison.

Tableau de rendement des As

	Spr	Cle	Pro	Roc	LHO	Bal	Buf	Her	B	A	Pts
Nolet	1-5	2-4	6-7	5-4	5-7	4-4	3-5	2-5	28	41	69
Gendron	3-5	2-3	7-5	2-5	4-9	1-6	3-9	3-2	25	44	69
Johnson	3-6	0-2	3-6	2-5	0-0	4-7	2-5	3-3	17	34	51
Wright	2-1	4-0	0-3	3-2	1-3	4-5	5-3	0-4	19	21	40
Paiement	1-1	0-0	3-1	0-3	1-2	5-6	2-4	2-6	14	23	37
Ball	0-1	0-1	0-8	0-3	0-7	1-6	0-3	1-1	2	30	32
Sarrazin	4-6	0-0	2-1	2-1	1-3	2-2	2-2	2-1	15	16	31
Boutin	0-0	0-1	2-2	1-6	1-1	0-5	0-5	2-4	6	24	30
Morrison	0-6	0-1	0-5	0-4	1-6	0-4	1-0	1-1	3	27	30
Drolet	1-0	1-2	0-2	0-5	6-2	1-2	0-3	1-1	10	17	27
McKillop	3-1	0-2	2-2	1-1	0-1	1-0	1-3	1-2	9	12	21
Pelletier	0-2	0-1	1-2	1-0	0-0	0-0	1-0	1-0	4	5	9
MacSweyn	0-0	0-2	1-0	0-0	0-2	0-0	0-3	0-0	1	7	8
Bernier	0-0	0-1	0-1	1-0	0-0	1-0	0-1	0-0	2	3	5
Racette	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	0	1	1

LES GARDIENS DE BUTS

		Min	BC	BI	Moy.
McLeod :	Sur la route	20	1	0	3.00
Rivard :	A uColisée	985	49	0	2.98
	Sur la route	792	40	0	3.02
	TOTAL	1777	89	0	3.00
Millar :	Sur la route	868	53	0	3.67
	Au Colisée	815	39	1	2.87
	TOTAL	1683	92	1	3.28
L'équipe :	Au Colisée	1800	88	1	2.93
	Sur la route	1680	94	0	3.36
	TOTAL (X)	3480	182	1	3.14

(X) Sept buts dans un filet désert.

L'ASSISTANCE

Nombre de joutes locales	1966-67	1967-68	Augmentation ou diminution	L'an dernier : 31e joute
30	132,322	166,391	+ 34,069	4,314



LES SECRETS DE GORDIE

TOURNER DES DEUX COTES

Pratiquez et pratiquez encore, surtout le côté où vous avez le plus de difficulté. Retournez-vous aussi abruptement que possible, le plus serré que vous pourrez. Plus vous tournerez abruptement, plus vite vous serez de retour dans le jeu.



POURQUOI ATTENDRE ?



AVANT

APRES...



MESSIEURS !

Plus de 200 toupets à nos studios qui sont fabriqués spécialement pour vous.

GARANTIE A VIE (ECRITE)
CHEVEUX EUROPEENS
100% NATURELS

20 ans d'expérience en coiffure font de
ROSS & CHEVEUX
des synonymes

Studio Capillaire LOUIS-MARIE ROSS INC
ENTRETIEN ET VENTE DE PERRUQUES
77 ST-VALLIER O. QUE. 8.
525-6590

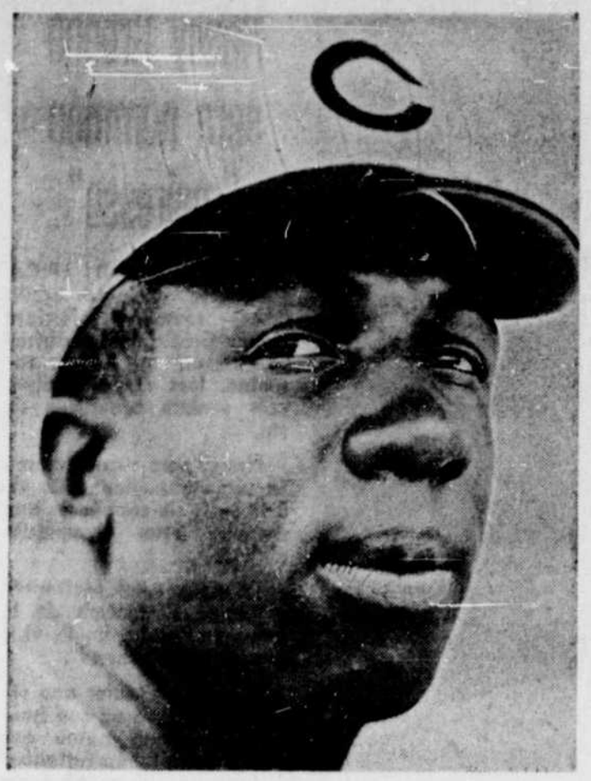
Studio Capillaire Louis-Marie Ross, Inc.,
77, St-Vallier Ouest — Québec 8

Je désire recevoir votre représentant sans aucune obligation de ma part.

Nom .....

Adresse .....

..... No Tél. : .....



Frank Robinson estime qu'il vaut pas moins de $125,000.

(par la Presse Associée)

Même si Frank Robinson a réduit le montant de ses demandes inflationnistes, le voltigeur des Orioles de Baltimore demeure sérieux au sujet de sa grève.

Surpris par l'offre de $100,000 faite par le club de la ligue Américaine, ce qui était le même salaire reçu en 1967, Robinson a rétorqué en demandant $150,000 sous prétexte que "... si les Orioles voulaient être ridicules, il pouvait l'être lui aussi".

Cette première offre avait été faite en janvier dernier. Robinson a révélé à la Presse Associée hier que les Orioles avaient augmenté leur offre à $105,000 tandis que lui aussi avait réduit sa demande à $125,000.

Robinson a laissé entendre qu'il serait prêt à signer pour $115,000, mais a ajouté hier: Les Orioles ne semblent pas sur la bonne voie".

En plus de Robinson, Dave Johnson et Curt Blefary font également la sourde oreille, si bien que le directeur Harry Dalton a beaucoup de pain sur la planche.

A sa première saison avec les Orioles, Robinson les a conduits au championnat mondial, tout en étant élu le joueur le plus utile du circuit après avoir mérité la triple couronne.

La saison dernière, en dépit d'une absence d'un mois à la suite d'une collision qui a affecté sa vue, il a conservé la deuxième meilleure moyenne avec une fiche de .311, se classant également 3e avec 94 points produits et 4e avec 30 circuits.

MAURAY WILLS

Après une saison complète, Mauray Wills croit avoir trouvé un chez-soi chez les Pirates de Pittsburgh.

Wills admet qu'il s'était senti perdu à son arrivée à Pittsburgh l'an dernier, après avoir été échangé par les Dodgers de Los Angeles. Il croyait aussi que les Pirates allaient l'échanger cet hiver.

Aussi, il est très heureux d'être de retour avec les Pirates, au profit desquels il a affiché une moyenne de .302, plus 29 buts volés, la saison dernière.

Il s'est dit confiant de faire encore mieux cette année, sans avancer aucune prédiction.

Wills croit que les Pirates ont amélioré leur sort en obtenant le lanceur Jim Bunning des Phillies de Philadelphie, ce qui l'a aussi inquiété parce qu'il a alors pensé que lui-même serait échangé à une autre équipe.

Wills assure qu'il est complètement rétabli de la blessure au genou qui le gênait la saison dernière et il espère jouer régulièrement encore deux ou trois saisons, comptant terminer sa carrière comme joueur d'utilité avec un club qui sera un candidat logique au championnat, sinon ... retraite.

CARDS

D'autre part, les Cards de St-Louis en sont venus à une entente avec l'arrêt-court Dal Maxvill hier, pour environ $37,500, si bien que, seuls, le joueur de deuxième but Julian Javier et le joueur d'utilité Ed Spiezio sont les réguliers non encore embauchés pour 1968.

Maxvill, qui aurait ainsi obtenu une augmentation de $10,000, devait se rendre au camp d'entraînement des Cards aujourd'hui.

Les Cards auraient offert une augmentation de $6,000 à Spiezio, qui avait obtenu $10,000 l'an dernier et espérait obtenir $29,000 cette saison.

On attend Javier au camp lundi et il devrait signer son contrat dès son arrivée.



SPORT PATROS

par Gilles Déry

"Tournoi du Carnaval"

Dans le cadre des Jeux Inter-Duchés, présentés au cours de la quinzaine carnavalesque ayant pris fin mardi soir dernier, il est une compétition où les patros se sont signalés particulièrement. Il s'agit du basketball "toute catégorie". En effet, c'est en dernière fin de semaine qu'était tenu ce tournoi "nouvelle vague" dans les spacieux gymnases du patro Roc-Amadour. La compétition s'étant ouverte dimanche après-midi, c'est lundi soir, cependant, que le grand champion fut couronné. Il s'agit en occurrence des porte-couleurs de l'institution locale, soit le Roc-Amadour, dont la formation Junior évolue dans la ligue de la Cité québécoise.

Il s'agissait d'une première expérience en ce domaine et nous croyons que le plus vif succès a couronné l'esprit d'initiative de ses responsables, si l'on considère comme une preuve tangible, le nombre de personnes s'étant dérangées pour assister à cette compétition.

Pour ce qui est du tournoi lui-même, disons que la grande finale mettait en opposition deux formations des patros, soit le Charlesbourg et le Roc-Amadour. D'autre part, quelques institutions extérieures sont venues se joindre au tourbillon de deux jours et parmi elles se trouvaient les formations de Giffard et du Collège des Jésuites. Cependant, l'émission trop tardive de statistiques nous empêche, tout comme la rédaction trop hâtive de cette rubrique, de fournir un résumé des résultats qui s'avèrent suffisamment substantiel. Cependant, nos lecteurs trouveront dans notre prochaine livraison, un compte rendu plus détaillé, venant combler notre désir de souligner les performances assez peu ordinaires qui auraient pu y être offertes. Nous résumerons donc la présente édition en offrant aux nouveaux et premiers champions des Jeux Inter-Duchés, section basketball, nos plus sincères félicitations, et en soulignant la participation des équipiers de Charlesbourg, Giffard et du Collège des Jésuites dont la présence a permis l'édification d'une compétition d'envergure.

L'expérience tentée en était à son tout premier stage et il est maintenant à souhaiter qu'elle se répétera à l'avenir puisqu'elle a su attirer et retenir l'intérêt de centaines de personnes.

"Un qui se termine ... un autre qui débute !"

En effet, maintenant que le tournoi de hockey interpatros tenu annuellement à Bagotville, est chose du passé, il en est un autre qui surgit, celui de la Fédération des Loisirs de Québec, où on comptera un nombre record de formations représentant des patros. Déjà, quelques-unes ont subi la fatidique élimination; c'est le cas des porte-couleurs Bantams de Charlesbourg qui ont dû se retirer de la compétition dimanche dernier, en cédant dès leur entrée dans le feu du tournoi. Toutefois, il en reste plusieurs autres sur les rangs, dont les champions Pee-Wee de l'an dernier, les jeunes représentants de Laval, et les lauréats de la catégorie Midget, les Charlesbourgeois, dont la majorité des porte-couleurs de l'an dernier, évolueront cette année dans la catégorie Junior, plusieurs ayant atteint le cap des 18 ou 19 ans.

D'autres en seront également à une nouvelle compétition, alors que, pour d'autres encore, il s'agira d'une première expérience. Inutile de souligner que les efforts ne seront ménagés en aucun temps pour conserver un championnat déjà acquis, ou pour arracher la palme à ses rivaux. Quoi qu'il en soit, il sied de souhaiter la meilleure des chances à toutes les formations devant prendre part à cette compétition, qu'elles représentent un patro ou une organisation régionale.

Nous profitons de la même occasion pour présenter aux responsables de la Fédération, nos meilleurs voeux de franc succès, même si nous sommes déjà assuré que leur dévouement connaîtra, à nouveau, son dénouement logique, une réussite complète. Qu'on se souvienne, cependant, des malheureux incidents s'étant produits il y a douze mois, alors qu'on avait déploré l'entrée frauduleuse de "liquides trop puissants", devenus responsables d'assauts sauvages à l'endroit des officiels majeurs et mineurs, qui, pourtant, ne faisaient de mal à personne et sacrifiaient de nombreuses heures à l'amusement des jeunes. Toutefois, nos remarques ne sauraient être interprétées comme une mise en garde ou une tentative d'inculpation à l'endroit des organisateurs de cette importante compétition pour la jeunesse québécoise et banlieusarde. Bien au contraire, notre intention consiste uniquement à leur rappeler que cela serait dans l'intérêt propre des athlètes devant prendre part au tournoi, de même que dans celui des officiels.

"Chez les filles !"

Dans la ligue de basketball de la Cité, section féminine, les représentantes de Charlesbourg se sont hissées en tête du classement général, quelques défaites des porte-couleurs du Centre Saint-François d'Assise ayant comblé la différence de joutes disputées qui existait entre les deux meneurs de la première moitié de la saison. D'autre part, le St-Vincent, le Roc-Amadour et le Bellevue sont demeurés dans la lutte, en talonnant les détenteurs des deux premiers échelons, en plus de se constituer, à trois, une fin de saison des plus intéressantes, puisque le St-Vincent totalise 14 points contre 12 pour les deux autres. C'est donc dire que, tel que prévu, et même si le calendrier achève, la lutte, elle, est loin d'être terminée et il faudra attendre l'ultime dénouement des dernières confrontations avant de savoir quelles formations s'affronteront en demi-finales et peut-être tenter une prédiction quant à la grande finale. Pour l'instant, nous nous contenterons de donner le classement des équipes selon les dernières statistiques émises, de même que la position des performances individuelles :

EQUIPES	P.J.	P.G.	P.P.	POINTS
Charlesbourg	12	10	2	20
Saint-François	12	9	3	18
Saint-Vincent	12	8	4	16
Roc-Amadour	11	6	5	12
Bellevue	11	6	5	12
LEVIS	11	3	8	6
Jésuites	10	3	7	6
Saint-Vallier	11	0	11	0

LES COMPTEUSES

Doris Lebrun (Bellevue)	149
C. Roy (St-Vincent)	132
D. Duguay (Charlesbourg)	129
C. Arsenault (Charlesbourg)	123
C. Bélanger (St-Vincent)	95
D. Robichaud (St-Vallier)	82
M. Tremblay (Roc-Amadour)	77

"Grains de sel"

— Merci au publiciste de la ligue de la Cité, au basketball féminin, d'avoir songé à nous faire parvenir l'essentiel des statistiques pour faciliter notre tâche. Si plusieurs en faisant autant, notre travail serait simplifié à 70%. En tout cas !

— Bonne chance à toutes les formations des patros devant entrer sous peu, si ce n'est déjà fait, dans le feu de la compétition en ce qui regarde le tournoi de hockey de la Fédération des Loisirs de Québec.

— Il est maintenant officiel que des tournois de gouret de salle seront tenus encore cette année. Il faudra voir ça, quand on sait tout l'intérêt que cette compétition avait suscité au printemps de 1967.

Gilles DERY

Curling

L'Alberta gagne le tournoi national de curling féminin

WINNIPEG (P.C.) — Le quatuor de l'Alberta a vaincu celui de la Colombie-Britannique 11-4 en match supplémentaire hier en s'assurant le championnat canadien de curling féminin.

Le quatuor est composé de tous les membres d'une même famille qui se devait de triompher cette année, car il devra abandonner la compétition à moins de trouver des gardiennes de bébé à l'avenir.

Mme Gale Lee et June Coyle ont également fait partie de l'équipe championne de l'Alberta en 1966.

Le match éliminatoire avait été nécessité lors de la dernière ronde régulière jeudi soir quand le C.-B. avait dû céder 9-8 parce que Myrtle Fashoway a raté sa dernière pierre.

Les deux finalistes ont ainsi terminé le tournoi régulier avec des fiches de 7-2.

Le Manitoba et la Saskatchewan ont pris le rang suivant avec des bilans de 6-3, suivis du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse avec des records de 4-5; l'Ontario, Terre-Neuve et l'Ile-du-P.-Edouard à 3-6 et le Québec, de Peggie Bradshaw de Hudson Heights, à 2-7, fermant la marche.

POINTE-CLAIRE, — Pour la première fois dans l'histoire des championnats mondiaux du curling, on utilisera des règles uniformes. Avant le championnat de cette année, chaque pays pouvait utiliser ses propres règlements. En pratique, ceci voulait dire que chaque équipe utilisait des règles différentes quant à la longueur de la glissade, l'emploi du butoir et la zone de balayage, pour ne mentionner que quelques-unes des règles les plus courantes.

En 1959, lorsque s'est déroulé le premier championnat mondial, le Canada avait joué contre l'Ecosse et il y eut des controverses considérables à propos de l'emploi du butoir par les Canadiens et de la longueur de leur glissade. Ernie Richardson de Régina sortit vainqueur du premier des quatre championnats qu'il devait remporter cette année-là en battant Willie Young au cours de cinq parties consécutives.

Depuis lors, le championnat mondial a connu un grand essor et aujourd'hui les champions nationaux de huit pays disputent le titre de champion du monde et le Balai d'argent d'Air Canada qui sera remis avec le titre.

L'an dernier, à Perth, en Ecosse, la Fédération internationale de curling, qui venait d'être fondée, a convenu d'adopter des règles uniformes pour le championant international et ce sont les règles qui seront utilisées à l'aréna de Pointe-Claire du 20 au 23 mars.

Trois changements mineurs dans les règlements pourront affecter le Canada :

1) En cas de maladie, une équipe pourra commencer une partie avec trois joueurs. (Les règlements du Canada exigent une équipe complète de quatre joueurs pour qu'une partie puisse commencer).

2) En vue de mettre fin aux tactiques qui créent des retards, les règles de la F.I.C. exigent qu'un joueur soit prêt à faire glisser sa pierre immédiatement lorsque c'est son tour. (Les règles du Canada stipulent tout simplement qu'un joueur ne doit pas passer plus de temps "qu'il n'est raisonnable" pour jouer).

3) Au cas où le manche de la pierre "se sépare de la pierre" (comme le dit le règlement), le joueur a droit à un essai supplémentaire. (Les règles du Canada ne permettent au joueur de rejouer que si la poignée reste dans sa main).

Les arbitres des parties internationales seront choisis parmi les clubs de curling de la région de Montréal sous la direction du joueur de curling chevronné Joe Leddy. Selon Leddy, les changements affecteront davantage les joueurs de curling européens que les joueurs canadiens. Les nouveaux règlements rapprochent les règles du continent européne des règles en usage parmi les joueurs canadiens.

Coquetel sportif

MINNEAPOLIS (PA) — La recrue de l'année dans la ligue Américaine la saison dernière, Rod Carew, des Twins de Minnesota, aurait doublé son salaire à $16,000 en 1968. Joueur de deuxième but lors de la partie d'Etoiles, Carew a terminé la saison avec une moyenne de .292 en 137 joutes.

TENNIS

LONDON (PA) — Mme Ann Jones, la meilleure joueuse de tennis en Grande-Bretagne, a clairement laissé entendre hier qu'elle boycotterait les championnats britanniques, premier omnium de tennis au monde, afin de protester contre la valeur des bourses attribuées aux Dames.

Elle a demandé à l'Association britannique de tennis sur gaZon la permission de jouer aux Etats-Unis pendant la dernière semaine d'avril, alors que le tournoi omnium sera disputé à Bournemouth.

Mme Jones dirige la révolte des joueuses qui critiquent la grande différence entre les bourses masculines et féminines. Le champion des simples masculins récoltera $2,400 en comparaison de $720 par la championne féminine.

L'ABTG ne peut obliger Mme Jones à participer à ce tournoi, mais elle peut lui refuser la permission de jouer à l'étranger.

BASEBALL

ST-LOUIS (P.A.) — Le lanceur Nelson Briles a signé son contrat avec les Cards de St-Louis pour 1968. Devenu régulier après l'accident survenu à Bob Gibson, Briles a terminé la saison 1967 avec une fiche de 14-5, en plus de remporter une victoire sur Boston dans la Série mondiale.

LAS VEGAS (P.A.) — Un preneur aux livres du Nevada a coté les Red Sox de Boston, négligés à 100 contre 1 l'an dernier pour remporter le championnat dans la ligue Américaine de baseball à 7 contre 1 pour répéter leur exploit en 1968.

Minnesota et Baltimore sont les co-favoris à 3 contre 1 tandis que les Cards de St-1 dans la ligue Nationale.

Dans la LA, les favoris sont suivis par Détroit 7-2, Chicago, 5-1, Boston 7-1, Californie 10-1, Cleveland 15-1, les Yankees de New York 30-1, Washington 60-1, et Oakland 100-1.

Après St-Louis dans la LN, viennent San Francisco 3-1, Pittsburgh 7-2, Cincinnati 5-1 Philadelphie et Atlanta 7-1, Chicago 8-1, Los Angeles 15-1 Houston 60-1, et New York 100-1.



● TOUR DU CHAPEAU — Cette photo fut prise dernièrement au Colisée de Québec lors d'un programme de la Ligue de hockey Progression. Trois joueurs de cette ligue se sont mérité un trophée Tour du Chapeau Dow et on les aperçoit sur cette photo, de g. à d.: Gérard Duplain, Laurent Drouin, représentant de la Brasserie Dow, Hugues Veilleux et Jacques Desgagnés.

Calendrier du club Cerf-Québec

Le Bureau de Direction du Club Cerf-Québec, a nommé les responsables des Compétitions pour l'année 1968. Les Epreuves d'Adresse au Volant sont maintenant sous la responsabilité de Louise Roberge, tandis que Roger Lavertu verra à l'organisation des Rallyes.

Ces derniers ont établi le calendrier pour la saison, lequel tient compte des événements majeurs dans le sport automobile, à St-Jovite ou ailleurs. Il n'y a aucun recouvrement d'activités, de façon à faciliter la participation des membres aux compétitions du Club. Comme par les années précédentes il y aura 10 Slaloms et 10 Rallyes, lesquels comptent pour le Championnat du Club. Le Rallye de 1000 Milles, sanctionné par la F.C.S.A., est, encore cette année, une épreuve majeure comptant pour le Championnat Canadien. Dans le domaine des Slaloms, le Club organisera une compétition également sanctionnée par la F.C.S.A., qui l'a inclue dans son calendrier pour le Championnat Régional du Québec des Epreuves d'Adresse au Volant. Ces compétitions auront lieu aux dates suivantes:

MARS : 10 — Slalom; 24 — Rallye
AVRIL : 28 — Slalom
MAI : 5 — Rallye; 26 — Slalom
JUIN : 12 — Rallye; 16 — Slalom
JUILLET : 7 — Course de côte, Assaut Vimy; 28 — Slalom
AOUT : 1 — Rallye; 10-11 — Rallye des 1,000 Milles; 25 — Slalom
SEPTEMBRE : 4 — Rallye; 15 — Slalom
OCTOBRE : 6 — Rallye; 13 — Slalom; 27 — Rallye
NOVEMBRE : 10 — Slalom; 17 — Navex.



BLOEMFONTEIN (PC) — Les Canadiennes ont remporté trois épreuves, établissant deux records nationaux, lors des championnats sud-africains de natation.

Jeanne Warren, de Vancouver, a amélioré le record des 400 mètres-quatre nages en 5:40.9 tandis que Marion Lay l'imitait dans les 100 mètres-libre en 1:02.9.

Elaine Tanner, de Winnipeg et Vancouver, l'a emporté facilement dans les 200 mètres-dos en portant à quatre le nombre de ses victoires individuelles sur le total de 11 remportées par les Canadiennes.

La championne mondiale Karen Muir n'a pu participer aux épreuves en raison d'un muscle luxé à une main.

GOLF

MARACAIBO (PA) — L'Argentin Florentino Molina a devancé l'Américain Art Wall avec un 70 hier en prenant les devants à mi-chemin de l'omnium de Maracaïbo avec un total de 137.

Wall s'est contenté d'un 74 hier, après une première tournée de 65, pour un total de 139; soit le même que ses compatriotes Rocky Thompson et Bob McAllister.

Stan Homenuik, de Winnipeg, affichait un total de 142.

BOXE

ST. LOUIS — Boone Kirkman, 201, de Seattle, a arrêté Mike Lanum, 199 l-2, de Houston, au 2e round; Willie Warren, 161, de Corpus Christi, Texas, a défait aux points Bobby Herrington, 163, de St. Louis, dans un combat de 10 rounds.

PLUSIEURS RECORDS D'EGALES A TORONTO

TORONTO PC— L'Américain Willie Davenport a égalé officieusement le record mondial de 5.9 secondes dans les 50 verges à obstacles hier soir, lors des Jeux intérieurs Telegram-Maple Leafs.

Davenport a ainsi égalé le record mondial établi par son compatriote Hayes Jones ici en 1964.

Entre-temps, les Américains Willie Turner et Charles Greene, dans des épreuves séparées, égalaient officieusement le record omnium canadien des 50 verges en 5.2 secondes, soit seulement 1.10e de seconde de plus que le record mondial détenu par Turner et son compatriote Barney Ewell.

L'Américaine Mamie Rallins a triomphé dans les 50 mètres à obstacles en 6.5 tandis que sa compatriote Wyomia Tyus sortait victorieuse dans les 50 verges en 5.8.

Greene a finalement triomphé dans les 50 verges avec un temps de 5.2.

Jim Irons, de Toronto, a remporté la victoire dans le mille spécial réservé aux Canadiens dans un temps lent de 4:18.6 alors que Bruce Kidd, qui effectuait un retour après avoir abandonné en 1964, terminait aux derniers rangs après avoir pris les devants à 600 verges du fil d'arrivée.

L'Américain Frank Tomeo a triomphé dans les 600 verges en 1:10.5 suivi du Canadien Brian McLaren, de Winnipeg, en 1:11.9.

Détail Junior A

DRUMMONDVILLE (P.C.) — Les Leafs de Trois-Rivières ont vaincu les Rangers de Drummondville 3-2 hier soir, réduisant ainsi l'avance de ces derniers à 2-1 dans la semi-finale 4 de 7, de la ligue Junior "A" du Québec.

Garry Brown, avec deux buts, et Claude Lemieux ont marqué les points des vainqueurs tandis que Marcel Dionne comptait les deux buts des locaux.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Lacroix, Qué	41	46	87
Barlow, Roc	32	38	70
Barlow, Roc	34	39	73
Nolet, Qué	28	41	69
Gendron, Qué	25	44	69
Paterson, Cle	21	47	68
Nykoluk, Her	15	53	68
McCarthy, Bal	28	39	67
Creighton, Pro	20	47	67
Ferguson, Cle	35	29	64
Kachur, Pro	37	25	62

Hockey senior

GRANBY (P.C.) — La dernière partie de la saison régulière de la ligue senior du Québec a été remportée par les Vics de Granby qui ont écrasé les Aigles de Drummondville au compte de 11-1.

C'était la sixième victoire consécutive des Vics. Gilles Leclerc a été l'auteur de l'unique but des Aigles.

Pour Granby, Robert Bédard, Jean Faita et Gilles Renaud ont compté chacun deux buts; les autres ont été comptés par Roland Campeau, Gilles Bédard, Jean Trudeau, Jean-Guy Dumais et Jean-Louis Goyette.

Hockey junior B

Contrairement à la cédule préparée dans la ligue junior "B", chacune des équipes jouera 33 parties au lieu de 36. Le détail commencera dimanche le 10 mars au Colisée à 1h. Les séries semi-finales seront de 2 de 3 et se joueront comme suit : 1 contre 3, 2 contre 4.

La finale sera une affaire 4 de 7 et toute la série se disputera au Colisée.

Les candidats en lice sont Diane Asselin (CTR), Gaétan Beaudoin (CSS), Gaétane Tremblay (Ste-Foy), Claire Belleau (Donnacona).



● Voici l'équipe Taverne La Tour qui a remporté le deuxième tournoi régional Labatt tenu à St-Pierre, Ile d'Orléans, organisé par P.H. Dufresne. De gauche à drote, première rangée: André Gravel, Roger Bernard: capitaine, Adélard Auclair: gérant, Jean-Marc Béchard et Claude Genest. Deuxième rangée: Claude Deschênes, Jacques Martinaux, Gilles Lefebvre, Yves Ruel, Michel Rood, Gilles Delage, Gilles Gagnon, Michel Gravel et Charles Roy. L'équipe la Taverne La Tour a aussi remporté le championnat de la ligue commerciale de ballon sur glace.

Les deux grands combats seront visibles à Québec

Pour la première fois, les amateurs de Québec auront l'occasion d'assister à deux championnats du monde, le même soir, à La Tour, lundi, le 4 mars, à partir de 9h.30.

La 1ère finale se fera entre Emile Greffith, le titulaire des poids moyens du monde et Nino Benvenuti, l'aspirant. Cette rencontre est reconnue par les plus hautes autorités de la boxe.

La 2e finale opposera Buster Mathis et Jos Frazier et cette rencontre décidera du championnat dans la catégorie poids lourds. Ces deux combats seront de 15 rondes chacun.

Ce sont des rencontres qui fourniront toute l'action désirée, et les amateurs peuvent faire leur réservation immédiatement en s'adressant au Bal Tabarin et au bureau de La Tour.

On demande aux amateurs de ne pas retarder à se procurer leur billet d'entrée, car les demandes arrivent de toutes parts et l'on prévoit une forte assistance à ces deux rencontres pour le championnat du monde dans ces deux catégories.

PRIX D'ENTREE $6.00
POUR INFORMATIONS :
Au Bal Tabarin 524-6200
Au bureau de La Tour 529-2657

(99)

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
MINES				
Acad Uran	500	11	10	10
Acme Gas	20	20	20	20
Advocate	100	265	265	265
Agena Mg	6173	13½	13	13
Agnico	21250	177	172	172
Akati	40700	75	63	63
All Pitch	1000	11	11	11
A Lard	1300	33	33	33
Am Moly	500	24½	24½	24½
Ang Ruyn	2000	90	87	90
Ang U Dev	9500	73	69	71
Area	800	255	252	255
Argosy	1500	54	54	54
Armore	5500	23	22	23
A Arc	15300	27	26	26
Atl C C	138 0	79	75	78
At Yk	17500	12	10	13½
Aunor	17710	415	390	405
Bankeno	6350	105	100	105
Bankfield	66	4½	4½	4½
Barnat	12300	62	60	60
Barry E	12200	42	39	39
B-Dqu	45	25	25	25
Belcher	1050	36	36	36
Belletere	2 00	22	22	22
Bethlm	1300	715	705	710
Big Nama	500	30	30	30
BL Hawk	6600	41	40	40
Bounty Ex	101	16	16	16
Bralorne	5034	275	6251	270
Broul Reef	17 0	39½	38	38
Brunwk	1275	495	485	485
Bunk H	11000	20	20	20
Calmor IB	5300	125	121	121
C Mines	61168	47	40½	44½
Camflo	57940	620	600	615
C Chib	23533	940	850	935
Camp RL	1660	38⅝	37½	38¾
C Tung	1200	255	250	250
C Dyno	3725	232	230	230
C jamieso	6200	99	96	99
Cdn Keely	2100	8	8	8
C Lencourt	5000	16	16	16
C Mal	32450	18½	15	18
C Nisto	47000	51	47	47
Candore	3000	16½	16½	16½
Can-fer	7100	120	112	118
Cantri	2100	15	14	15
Captain	1000	15	15	15
Cassiar	31	16¾	16¾	16¾
Cen tPat	3200	201	196	196
Chestrville	1600	25	25	25
Chi M	20600	78	75	75
Chim	14000	194	187	193
Coch W	13870	150	145	145
Coin L	2100	27	26	26
Comb Met	9000	22	21	22
Coniagas	9000	50	50	50
Conigo	109400	56	49	56
C Key	20500	10	9½	10
C Shawkey	200	2	26	27
C Bell	43600	17½	16	17½
C Callinan	3625	11	10½	11
Con Fardy	3651	315	300	310
Con Gillies	8080	8½	7½	8
CG Arro w	1000	24	24	24
C Halli	9600	64	62	64
C Marben	340	645	640	645
C Mres	12000	34	27	31
C Morisn	3300	320	305	315
Con Negus	7300	47	44	47
Con Nichol	4133	12	12	12
C Rambier	3000	83	83	83
C Red P	44000	23	20	22
Conwest	933	770	770	770
Copreorp	4150	54	54	54
Cop Fields	4273	128	120	128
Cop Man	4500	28	27	27
Coulee	7000	54	53	54
Courvan	7000	20	17	20
Craigmt	1050	11	10⅝	11
Catland	9583	28	27	28
Crowpat	20 0	11½	11	11
Daering	5250	10	9½	9½
D'Ara	40800	39	37½	38
Deer Horn	47 0	22½	22	22
D'Elda	39500	92	87	90
Denison	774	67	66½	67
Dicken	30294	525	475	475
Discovry	4490	150	148	150
Dome	11158	87¾	82½	84¼
Donalda	7700	15	15	15
Dunraine	50 0	34	33	34
East Mal	5000	258	242	253
Eas tSull	3281	670	660	660
Endako	900	12	11⅞	11⅞
F'west T	1000	12	12	12
F Mar	30	130	130	130
F Nat U ran	1250	75	71	75
Frobex	2100	350	340	345
Gnt Macst	425	122	122	122
Giant	30770	13	12½	12⅞
Glenn Exp	4500	16½	16	16½
Goldrya	2170	167	162	166
Goldrys	900	6 7	65	67
Gortdrm	6700	370	355	365
Gradore	1000	21	21	21
Grandroy	6500	44	42	44
Granduc	1400	625	620	625
Granisle	25	11¾	11¾	11¾
Green Pnt	7000	39	37	39
Gulch	2000	30	28	28
Gulf L	2700	7½	7½	7½
Gunnar	15275	205	196	200
Hallnor	1100	400	400	400
Hastings	200	205	205	205
Heath	9500	8½	8	8½
High Bl	202	16⅛	16⅛	16⅛
Hollinger	338	28	27⅝	27⅝
Hurs Bay	721	58	55	58
Hu-Pam	6500	26	25	25
Hydra Ex	3110	24	23	24
Int Bibis T	400	390	385	390
Iron Bay T	400	390	385	390
Iso	3300	170	167	168
jaye Exp	6500	17	16	17
jelex	3500	27	26	27
joliet	4000	34½	33½	34
jonsmith	237000	34	31	33½
joutel	700	80	80	80
jowsey	188	65	62	62
Kam Kotia	500	300	297	297
Ker Ad	11903	16⅛	15⅞	16⅜
K Anacon	2800	71	70	70
Kid Cper	12100	78	76	78
Kirk M	14318	15	14½	14½
Kirk Twns	7500	14	13	14
La Luz	6125	15¾	15½	15½
Langis	2000	37	37	37
Leitch	4320	11⅞	11½	11⅞
L L L	18065	325	300	325
Lorado	5000	127	125	125
Louvi	24000	14	12	13
Macas	15265	190	185	186
Macdon	25 0	23	22	22
MacL M	10716	82	72	82
Madsn	23903	219	21	216
Malartic	7400	108	100	100
Man Bar	1040	23	23	23
Martin	31500	30½	29	29
Mata	59636	14	11	13½
Matgmi	371	14⅝	14½	14½
Maybrun	7033	12½	11½	12½
M Adam	44900	69	64	65
McIntyre	470	78¼	77¾	78
McWat	1660	47	46½	46½
Ment	39000	83	80	81
Merrill	9400	215	195	200
Meta U	13500	19½	18	18
Midrim	5350	119	113	115
Min re	64021	25	21	23½
Mogul Mine	100	400	395	390
Moneta P	2500	100	90	100
Multi-Mi	5900	235	229	230
Nealon	2000	8	8	8
New Ath	8875	24	22½	22½
New Bid	2500	5	5	5
New Cal	2700	27	26½	27
Newcon x	1775	720	715	715
N Gvue	13500	9½	8	8
N Harri	5250	16	16	16
N Hos	15450	175	173	174
N Imperal	7900	320	305	315
N Kel	12500	12	11	11
Nlund	16030	25½	24	24
N Mylama	550	18	17½	17½
Newnor	8300	15½	15	15
N Que Ragl	350	745	740	740
N Sen	331680	53	52	54
New Taku	1000	26	26	26
Nick Rim	2000	19	18½	19½
Nor Acme	6000	18½	17½	18½
Norbaska	5000	68	66	66
Norbea	23325	45	38	38
Norgld	40500	11½	9½	11
Norlex	1300	15	14	14
Nrmet	18594	455	445	450
Northcal	8000	23	21	22
N Coldstm	3700	121	115	115
N Gate	39015	12½	12⅛	12¼
N Rank	1000	33½	33½	33½
N Rock	100	32	32	32
North Can	500	113	113	113
Nudul	16000	18½	18	18½
Obaska	2000	8½	8½	8½
OBrien	75	37	37	37
Opemska	1471	920	915	915
Orchan	13500	380	350	355
Osisko	500	56	56	56
Pamour	45310	330	300	320
Paramaq	6500	10	9½	9½
Patino	1278	19½	18⅝	18⅝
Pato	300	20	19	19
Pax Int	7000	12	11	11½
Pce Exp	79975	315	300	300
Peerless	5000	8½	8	8½
Pick C	73705	39	35	36
Pine Point	365	44	44	44
Placer	25	30	30	30
Porc Py	17864	17	15	17
P Rou	10200	33	32½	32½
Preston	415	18	17¾	17¾
Probe M	141675	24	18½	22
Pyramid	2400	122	120	122
QMI	100	286	286	286
Q Chib	15500	45	41	41
Que Man	5500	19	19	19
Q Mattgmi	5000	104	100	104
Que Eturg	4000	36	35	36
Quemont	9263	10	980	10
Quonto	3500	7	6½	6½
Radiore	5500	56	55	55
Rayrock	5900	153	147	153
Reeves	100	165	165	165
Renabie	200	125	125	125
Rio Algom	1388	30½	30¼	30⅜
Rio 530 Pr	130	94	94	94
Rio Alg C W	200	16	16	16
Rix Athab	4000	22	22	22
Roman	2985	21⅜	21	21
Rowan Cn	3000	8	8	8
Ryanor	4500	13	12	13
St Fabien	2500	24	24	24
San Antoni	4300	18	18	18
Sarimco	9500	22	20	20½
Satel	27500	37	33	37
Sherr	11438	505	480	490
Sigma	4000	820	750	750
Silfids	14375	445	415	430
Sil Mill	14000	16	15	16
Silmq	14687	34	32½	32½
Sil Stand	4000	60	60	60
Sisco	17600	475	460	470
Stanrck	2 00	470	450	450
Step K	5416	615	600	600
Sud Cont	7500	22	20	21
Sulliv	13035	510	480	500
Sunburst	1000	10	10	10
Teck	12230	515	495	510
Texmt	10000	82	79	82
Texore	5000	21	21	21
Tex-Sol	200	24	24	24
Thom L	500	37	37	37
Tombill	7600	99	90	95
Towag	4500	38	36	36
Tribag	2000	105	102	105
Trin Crib	1000	9½	9½	9½
Tundra	100	25	25	25
U Mining	6700	37	35½	35½
U Asbestos	55	650	650	650
U Buffad	23570	65	64	64
Un Keno	1021	725	725	725
P Mindam	1000	22½	22½	22½
Upp C	31150	223	210	210
Urban Q	500	13½	13½	13½
vehpar	1000	34	34	34
Wasmac	9200	144	130	130
West Mine	6705	226	210	225
White Star	1200	30	30	30
Willro y	3600	89	87	89
Windfall	7200	22	21½	22
Win-Eld	5000	14	13	13
Wr H	41850	330	270	305
Yale Lead	2000	21	21	21
Yy Bear	5190	500	495	500
Young	72200	13	10½	10½
Yukon C	3120	130	129	129
Zenmac	6500	27	26	26½
Zulapa	10300	19	18	19
PETROLES ET GAZ				
Alminex	1300	510	510	510
Am Leduc	7000	15½	15	15½
Banff	2776	13¼	12¾	13
Bralsa	600	100	100	100
Calvert	400	21	21	21
CS Pete	1400	270	270	270
C Delhi	600	480	475	475
C Ex Gas	750	580	565	570
C Gridoil	905	975	925	950
C Homested	100	475	475	475
Cdn Sup O	250	38¼	38⅛	38¼
Cdn Tricnt	152	900	900	900
Cent Del	4776	17½	16¾	16¾
Charter Ol	3470	490	465	490
Crieftan D	890	715	700	705
C East Cr	110	64	58	58
Dynamic	2900	136	135	136
Fargo	100	575	575	575
French Pt	4187	520	490	495
Gr Pleains	1125	17	16	16
Gt C Oilsds	137	12	11½	11½
Int Helium	4150	206	200	205
Midcon	60	46	46	46
Mill City	2000	140	138	138
Nat Pete	450	210	210	210
N Cont	6600	64	62	64
N Davies	500	14	14	14
NC Oils	700	750	725	725
Northld	2000	7	7	7
Numac	3750	495	475	495
Numac wt	2740	136	130	135
Okalto	1000	14	14	14
Permo	6000	23	22	22½
Petrol	4700	112	104	110
Pinn P	12800	295	282	282
Place G	11500	164	155	160
Ranger	3990	380	370	380
Scurry Rn	684	36⅜	36	36
Spooner	4550	121	119	120
Triad Oil	7250	237	226	231
U Canso	2650	425	415	420
U Canso W	1500	118	114	116
Un Reef P	7925	37	35	36
Wespac	25	9	9	9
W Decalta	7500	280	271	275
W Decit w	200	124	120	124
Wordwide	200	325	320	325

Américaine

Par la Presse CANADIENNE

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Amco In	4500	6⅝	6⅜	6⅜
Asamera O	6000	4 14-16	4⅛	4⅛
Brazil	31400	12⅞	12⅜	12¾
Bunk Ram	25500	13⅛	13½	13½
Camp Ch	219600	10½	9⅜	10½
CS Pete	8500	2 9-16	2½	2 9-16
C javelin	8200	9½	9¼	9⅜
C Marc	1400	5½	5½	5½
Cn Cdn F	13000	3⅜	3 3-16	3¼
Creole	1700	36½	36	36
Crown Pet	1100	27¼	27	27
Dome Pet	3100	44⅜	43⅝	43⅝
Domtar	2200	9¾	9⅜	9⅜
Ford Can	6000	153	132	132
Giant Yl	84700	14⅜	14⅛	14⅜
Goldfield	44200	9	8⅜	8¾
Hollgr	1300	29	28	28
Hnt Ch A	1400	32	31¼	31¼
jup Cp	700	5¼	5⅛	5⅛
L Shore	50700	5⅞	5⅛	5⅜
Merrill I	91300	2½	2 5-16	2½
Molyb C	10100	1¾	1⅝	1⅝
N Cdn Oils	17000	7 6	9-16 6	13-16
Pac Pet wt	10300	1½	1⅜	1½
Peel Elder	5700	17	15	16⅛
Pow Can	100	7⅞	7⅞	7⅞
Preston	200	16½	16⅜	16⅜
Scurry Rn	9100	33⅜	32½	32¾
Simpsons	100	29⅞	29⅞	29⅞
Techcol	6400	24¾	24½	24⅝
Trns Lux	600	23⅞	23⅝	23⅝
Un Gas	200	13½	13½	13½
Unit Asb	17300	6⅛	5⅞	5 15-16
Utah Id	700	14⅞	14⅝	14⅝

Total des ventes: 3,940,000.

Dans la piupart des villes du Canada

Hausse de l'indice des prix de consommation

De décembre à janvier, l'indice des prix à la consommation s'est accru dans les dix villes ou groupes de villes; le taux de croissance a varié de 0.9% (Ottawa et Winnipeg) à 0.1% (Saskatoon-Regina).

L'indice de l'alimentation a monté dans toutes les villes; l'écart varie de 2.6% (Winnipeg) à 0.2% (Saskatoon-Regina). Celui de l'habitation a monté dans sept villes, est demeuré stationnaire à Halifax et Winnipeg et a baissé à St-John's. L'indice de l'habillement a avancé partout sauf à Saint-John et à Saskatoon-Regina, où il est resté au même point. L'indice des transports a connu des mouvements variés ;il s'est accru dans six villes et a diminué dans les quatre autres. Celui des soins personnels et de santé a baissé dans sept villes, est resté le même dans deux et a monté quelque peu dans l'autre. Sauf à Ottawa et à Vancouver, où il est descendu de 0.2%, l'indice du divertissement et de la lecture a monté dans toutes les villes. Enfin, les tabacs et alcools ont augmenté dans toutes les villes sauf à Vancouver où ils n'ont pas varié.

ST. JOHN'S — L'indice général s'est accru de 0.4%, soit de 131.1 en décembre à 131.6 en janvier. Les mouvements comprennent une hausse de 1% de l'alimentation, attribuée aux prix plus élevés de la plupart des fruits et légumes frais, une hausse de 0.6% des transports et des tabacs et alcools, une hausse de 0.2% du divertissement et de la lecture et, enfin, une légère baisse de l'habillement et des soins personnels et de santé.

HALIFAX — Une hausse de 0.6% a porté l'indice général de 143.4 à 144.3. Les prix plus élevés du porc salé et fumé, du poulet et de quelques légumes frais et congelés ont fait monter de 1.1% l'indice de l'alimentation. L'augmentation récente de la taxe d'accise a été un des facteurs de l'avance de 4.1% des tabacts et alcools. Des avances minimes sont signalées pour les soins personnels et de santé et le divertissement et la lecture. Par contre, l'habillement et les transports ont connu une baisse de 0.1% chacun, mais l'habitation n'a accusé aucun changement.

SAINT-JOHN — L'indice général est passé de 146.6 à 147.7, accroissement de 0.8%. Surtout à cause de la hausse des fruits et légumes frais, l'indice de l'alimentation a monté de 1.5%. La hausse des boissons alcooliques est le principal facteur de l'avance de 3.7% des tabacs et alcools. Des augmentations des tarifs d'aobnnement aux hebdomadaires ont fait monter de 1.1% l'indice du divertissement et de la lecture. L'habitation a accusé une hausse, l'habillement n'a pas varié et les transports et les soins personnels et de santé ont baissé quelque peu.

MONTREAL — L'indice général s'est accru de 0.7% en passant de 150.1 à 151.1. La hausse des prix du porcs et des fruits et légumes frais a fait avancer l'indice de l'alimentation de 2.3%. L'indice des transports a monté de 0.4%, en partie à cause d'une hausse de l'essence. Les tarifs d'abonnement à certains quotidiens ayant augmenté, l'élément divertissement et lecture accuse une avance de 1%. L'habitation et les tabacs et alcools ont enregistré une légère hausse. Les ventes d'écoulement de plusieurs vêtements d'hiver, en janvier, ont fait baisser l'indice de l'habillement de 1.4%, mais celui des soins personnels et de santé a monté légèrement.

OTTAWA — Un accroissement de 0.9% a porté l'indice général de 150.1 à 151.4. L'avance de 2.5% de l'alimentation tient à la hausse du boeuf, du poulet, des oeufs et de la plupart des fruits et légumes frais. L'avance de l'habitation et des transports a été moindre, mais la hausse de la taxe d'accise touchant les boissons alcooliques est le principal facteur de l'accroissement de 3.2% marqué par les tabacs et alcools. Une diminution de 1.4% de l'habillement résulte de la baisse saisonnière de la majeure partie des vêtements d'hiver. Une baisse des lames de rasoir et de certains articles de toilette a fait descendre l'indice des soins personnels et de santé de 0.4%. L'élément divertissement et lecture a accusé un recul de 0.2%.

TORONTO — L'indice général s'est accru de 0.5% en passant de 153.3 à 154.1. L'avance de l'indice tient surtout aux accroissements de l'alimentation (0.8%) et des tabacs et alcools (5.7%). Des avances moindres se sont produites dans l'habitation, les transports et le divertissement et la lecture, et l'habillement a diminué de 1.2% et les soins personnels et de santé, de 0.2%.

WINNIPEG — L'indice général est monté de 0.9%, soit de 147.7 en décembre à 149 en janvier. Parmi les indices qui ont accusé une hausse, c'est l'indice de l'alimentation qui a connu la plus appréciable, soit de 2.6% à cause des prix plus élevés du boeuf, du poulet, des matières grasses et des huiles, et de la plupart des produits maraîchers. L'indice des tabacs et alcools a augmenté de 2.3% surtout à cause des prix généralement plus élevés des boissons alcooliques. On a également enregistré des accroissements de moindre importance dans les transports et les divertissement et lecture. L'habitation et les soins personnels et de santé sont restés stables, mais l'habillement a baissé de 0.2%.

SASKATOON - REGINA — L'indice général a monté de 0.1% de décembre à janvier, soit de 142.4 à 142.6. Un recul de 0.3% dans les transports a presque contrebalancé les avances minimes de l'alimentation, l'habitation, des divertissements et lecture et des tabacs et alcools. Les indices de l'habillement et des soins personnels et de santé sont restés au même point que le mois précédent.

EDMONTON - CALGARY — L'indice général a monté de 0.2% et a atteint 143.4 en janvier, comparativement à 143.1 en décembre. L'indice de l'alimentation a accusé une hausse, surtout par suite de l'augmentation des prix des fruits et légumes frais. La hausse des tarifs d'abonnement aux journaux a fait monter l'indice des divertissement et lecture de 1.4%. On a enregistré de légères augmentations dans l'habitation et les tabacs et alcools, mais des diminutions dans l'habillement ,les transports et les soins personnels et de santé.

VANCOUVER — L'indice général a accusé une hausse de 0.5% en passant de 146.7 en décembre à 147.4 en janvier. Un accroissement du prix de la plupart des produits maraîchers a contribué à l'augmentation de 1.9% de l'indice de l'alimentation. Des gains de 0.1% et de 0.3% ont été enregistrés dans l'habitation et les transports, respectivement. Les autres indices, à l'exception des tabacs et alcools qui sont restés stables, ont connu des reculs minimes.



● Ces membres de la direction de RELIABLE TOY CO., la plus grande maison de fabrication de jouets du Canada, sont prêts à lancer leur programme de ventes dans le monde entier. M. Mannie Grossman, le président de Reliable, a vertement critiqué, dans son franc-parler habituel, les fabricants qui aimeraient se protéger derrière des tarifs douaniers élevés. Il accueille la baisse des tarifs douaniers par suite des négociations du Kennedy Round comme une chance de faire concurrence aux géants internationaux. M. Herbert Samuels, vice-président, et M. Lloyd Davies, directeur général des ventes, sont principalement responsables de la campagne d'exportation la plus massive qui ait jamais été entreprise par un fabricant de jouets canadien. Cette campagne s'intitule : "MISSION : EXPORTATION". Ils ont l'intention de stimuler et d'étendre les réseaux d'exportation actuels dans 32 pays et se sont donné plusieurs autres pays comme cibles pour la phase 1 de l'opération de cette année. M. Davies signale que l'U.R.S.S. sera une des cibles de la phase 2, qui commencera en 1969.

FONDS MUTUELS

VENDREDI — 1 MARS

Andrea Equity	3.43	3.75
All Cdn Com	7.29	7.94
All Cdn Div	8.85	9.67
All Cdn ven	8.14	8.89
American Growth	6.25	6.83
Associate Investors	5.54	5.59
Canada Growth	6.52	7.16
Canada Security	4.58	5.03
Cdn Gas Energy	11.69	13.03
Cdn Investment Fund	3.75	4.11
Cdn Scudder Fund	15.65	15.65
Cdn Sec Growth	7.10	7.78
Cdn Trusteed	4.41	4.82
Canafund	50.44	52.96
Collective Mutual	5.94	6.46
Commonwealth Intl	10.06	11.02
Commonwealth Intl Lev	11.78	12.91
Corporate Investors	5.51	6.02
Diversified Income A	1.27	1.41
Diversified Income B	4.35	4.79
x-Dividend Shares	3.61	3.96
Dominion Compo und	4.13	4.47
x-Dreyfus	13.31	14.53
Entarea Investment	4.77	5.21
European Growth	7.13	7.79
Federated Financial	5.10	5.57
Federated Growth	6.96	7.61
x-Fidelity Trend	27.01	29.36
Gis Compound	8.50	9.29
Gis Income	3.80	4.16
Growth Equity	6.16	6.73
Guardian Growth	7.47	8.17
Harvard	11.17	12.21
x-Keystone Cust S-1	20.67	22.55
x-Keystone Cust S-4	6.41	7.00
x-Keystone Cust K-2	6.07	6.63
x-Lexington Research	9.89	10.51
Molson M Fund	4.54	4.77
Mutual Accumulating	4.98	5.45
Muutal Bond	8.15	8.52
Mutual Bond Income	4.91	5.13
Mutual Growth	5.67	6.20
Mutual Income	5.55	6.01
Natrusco	11.62	12.18
Natural Resources	6.90	7.54
x-One William Street	15.50	15.50
Pension Mutual	6.38	6.97
x-Putnam Growth	11.38	12.44
Regent Fund	9.29	10.15
Royfund	4.80	4.95
Prêt et Rev. Mutuel	6.66	7.28
x-Tech Fund	8.91	9.71
Timed Investment Fund	5.76	5.79
United Accumulative	10.28	11.23
United American	2.52	2.75
United venture	4.29	4.69
Universal Savings Equity	5.46	5.97
Western Growth	4.62	5.05
York Fund of Canada	3.54	3.85

x — Fonds américains

FONDS AMERICAINS

Affil Fund	8.25	8.82
American Bus Shares	3.42	3.71
Boston Fund	8.53	9.32
Mass Inv Growth Ex :	11.20	12.24
Wellington Fund Ex :	12.23	13.29

A la fermeture — Jeudi

Adanac	2.33	2.55
Beaubran	36.29	39.41
Champion Mutual	6.57	7.40
Executive Fund of Cda	6.93	7.25
Exec Inv Intl Ltd	7.43	7.80
Fonds Collectif A	6.28	6.82
Fonds Collectif B	4.97	5.12
Fonds Collectif C	8.01	8.71
Fonds Desjardins A	4.65	
Fonds Desjardins B	4.39	
Fraser	11.00	11.96
Growth Oil and Gas	18.81	
Investors Growth	9.63	10.48
Investors Intl Mutual	6.81	7.41
Investors Mutual	4.86	5.29
Keystone Canada	7.14	7.84
Le Fonds P.E.P.	3.79	4.12
Provident Mutual	6.81	6.72
Radisson	3.84	
SPEC	9.55	10.49
Taurus	6.51	7.15

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 heures ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 Est, boulevard Crémazie, à Montréal.

POMMES : McIntosh, 3 1-2 po., $2.75 à $3. le boisseau; 2 po. et plus, $1.75 à $2; commerciales, $1 à $1.25; Wolfe River, $1.50 à $1.75; Russet, $3.50 à $4; Cortland, $1.75 à $2 le boisseau.

BETTERAVES : $1.25 à $1.50 les 50 lbs; $1.50 à $1.75 les 12 cellos de 2 lbs.

CAROTTES : $4.25 à $4.50 les 50 lbs; $5 à $5.25 les 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

CHOUX VERTS : $2 à $2.25 les 50 lbs.

OIGNONS : jaunes, gros, $3 à $3.25 les 50 lbs; moyens, $2.75 à $3.00 les 50 lbs; $3.50 les 24 cellos de 2 lbs; rouges, $2.75 à $3 les 50 lbs; $2 les 12 cellos de 2 lbs.

POMMES DE TERRE : $1 à $1.10 les 50 lbs.

PANAIS : $2.50 à $2.75 les 12 cellos; $2.75 le boisseau ou 24 cellos de 2 lbs.

POIREAUX : $2.25 à $2.50 la doz.; moyens, $1.75 doz.; petits, .75 à $1 la doz.

RUTABAGA : ciré, $1.75 les 50 lbs; No 1, $1.25 à $1.40 les 50 lbs; No 2, .50 à .75 les 50 lbs et $1.75 le minot.

NOMINATION



M. Roland Bourboin

Patrice Fleury, Gérant des Ventes à Champlain Paper Box Ltd-e. Les Cartonniers Champlain Ltée, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Roland Bourboin comme représentant des Ventes de cette compagnie.

Change

Autriche (dollar)	$1.22½
Australie (schilling)	$0.04238
Belgique (franc)	$0.02200
Angleterre (livre)	$2.61½
Bulgarie (lev)	$0.9318
Tchécoslovaquie (couronne)	$0.1530
Danemark (couronne)	$0.1468
France (franc)	$0.2220
Allemagne (mark)	$0.2730
Hollande (florin)	$0.3030
Hongrie (forient)	$0.0940
Italie (lire)	$0.001755
Mexique (peso)	$0.0875
Norvège (couronne)	$0.1532
Pologne (zloty)	$0.2726
Roumanie (lev)	$0.1817
Espagne (pesetos)	$0.0137
Suède (couronne)	$0.2117
Suisse (franc)	$0.2515
Etats-Unis (dollar)	$1.08⅞
Vénézuéla (bolivar libre)	$0.2432
Yougoslavie (dinar)	$0.0873

Cotations en dollars canad

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Animaux à vendre

VENDONS chiens enregistrés, Boston Bull, Berger Allemand, Cocker Américain, Boxer, Colley, Chihuahua, Caniche, autres races. Achetons chiens toutes races, aussi chats adultes. LEBOEUF KENNELS REG'D, St-Casimir, cté Portneuf, P.Q. — TEL.: 339-2455.
4246 2-3 (1 fs) 10

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 1655, Hélène Boullé, Québec 6; Tél.: 683-2751.
4135 29-2 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 5, 10, 15 ans. Ville et banlieue. Société Immobilière Frontenac Inc. Courtiers, 1535 Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
3702 5-2 (1 ms) 15

PRETS sur 1ère et 2è hypothèque, Québec, banlieue, taux défiant toute compétition; discrétion absolue. Société Immobilière Québec Métropolitain Enr., "Courtier"; Tél.: 842-4297 ou 529-0047.
3763 12-2 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél : 525-4637, demandez M. André Lepage.
3701 3-2 (1 ms) 15

PRETS SUR GAGE
$5. à $1,000.00 consentis immédiatement; TEL.: 683-2751.
3694 3-2 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1re et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires, achèterais créances. Je peux donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps : 626-4198.
3259 10-1 (1 mer. s. au 9-3) 15

ARGENT

MONTANT DU PRET	Première hypothèque	Deuxième hypothèque
$ 2,000.	$15.90	$ 26.26
4,000.	31.90	40.51
6,000.	47.70	75.77
8,000	63.80	101.02
10,000	79.50	126.28

PAIEMENT MENSUEL, COMPRENANT CAPITAL, INTERETS ET PROTECTION EN CAS DE CHOMAGE, GREVE MALADIE ET ACCIDENT DU MARI, DE L'EPOUSE ET DES ENFANTS.

AUCUNE COMMISSION
VILLES ET CAMPAGNES
RESIDENTIELS ET COMMERCIAUX
THIBEAULT & ASSOCIES INC.
285, St-Joseph Est — Québec
522-6464
LES PLUS GRANDS COURTIERS EN PLACEMENTS HYPOTHECAIRES DE QUEBEC.
3908 17-2 (s. au 9-3) 15

A vendre — Divers

LISIERES de tricolette jersey, polypropylène. S'adresser: 29, NOTRE-DAME DE FATIMA, LORETTEVILLE P.Q.; Tél.: 842-1576.
4073 21-2 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, RICHARD MEUBLES ENR., 5, rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9864.
3909 19-2 (1 ms) 21

ACHAT, vente, échange, entreposage de meubles, appareils électriques; aucun comptant, jusqu'à 36 mois. CENTRE D'ECONOMIE DES FUTURS MARIES. Croteau Ltée, 77, St-Vallier est, Québec; Tél.: 525-9426.
3943 29-2 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
3979 22-2 (1 ms) 21

POLYON, polypropylène, laine Phentex (en gros). S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue; TEL.: 623-9638.
3975 19-2 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause, rupture, pour conditions. Pour informations; M. FRANCOIS; Tél.: 626-1102.
4132 27-2 (1 ms) 21

PIANOS usagés, en bon état, congélateur "Admiral", set de salon à sections. LOUIS CARRIER, Pintendre, Lévis; Tél.: 837-0816.
3838 7-2 (1 ms) 21

A BAS PRIX
AMEUBLEMENT et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194, rue St-Jean, Québec 4.
4184 29-2 (1 ms) 21

FUTURS MARIES
CONTINUEZ les termes, $21.53 par mois, pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à: MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier Ouest, Québec; ouvert tous les soirs; Tél.: 523-3760.
3776 6-2 (1 ms) 21

A VENDRE — SYSTEME chauffage, air chaud, eau chaude. Pour informations; TEL.: 872-9520.
4008 20-2 (1 ms) 21

MACHINE à coudre "Singer" $9.95, électrique $14.95. Pour informations; Tél.: 524-9767.
3941 19-2 (1 ms) j.n.o.

RESERVOIR 10,000 gallons, à vendre. Pour informations; Tél.: 872-2455.
4008 20-2 (1 ms) 21

COFFRE-FORT de toutes sortes, pupitres pour étudiants filières, chaises etc . . . Monarch Safe: 522-3306.
3700 3-2 (1 ms) 21

SCIE à viande, attendrisseur à viande, balance calculatrice, hache-viande, trancheuse à viande; tous de marque "HOBART", reconditionnés et garantis. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, rue d'Abraham, Québec; Tél.: 522-4315.
3669 3-2 (1 mer. s. au 2-3) 21

AMEUBLEMENT COMPLET APPROPRIE pour bijouterie, tabaconiste,, pharmacie, lingerie, etc . . . termes faciles. ECRIRE AU CASIER 189, Action Sociale Ltée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2.
4244 2-3 (6 fs) 21

TIMBROMETRE, Modèle R.A. "Pitney-Bowes", imprime timbres, cachette enveloppes, émet coupons pour colis, tient comptes; elle est sous clef. Pour informations, TEL.: 683-3578.
2-3 (3 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL; Tél.: 692-0317.
3900 15-2 (1 ms) 21

A VENDRE: poêle électrique "Sunshine", 110 volts, 2 ronds (serpentins), avec four et tiroir; très propre et en bon ordre. Pour informations; Tél.: 683-9688.
29-2 (3 fs) 21

AUBAINE — Lits simples en fer, pour adultes, également lavabos. Pour informations; Tél.: 527-1814.
4216 29-2 (3 fs) 21

MACHINE à coudre "White", automatique 1965, zig zag boutons, boutonnières, garanti 5 ans. Prix $25.00. Pour informations; Tél.: 667-0258.
4220 29-2 (6 fs) 21

MACHINE à tricoter, usagée, à vendre, prix d'entente avec l'acheteur. Pour informations; Tél.: 653-3445.
1-3 (3 fs) 21

A vendre — Divers

ARTICLES de sport à vendre, bottes de ski et support à ski sur automobile, patins, tous en parfait ordre. Pour informations; Tél.: 626-6000.
1-3 (3 fs) 21

VENTE HUILE DE VISON
MEILLEUR produit pour traitements de beauté et rajeunissement. Spécial venant de l'unique raffinerie du Canada. Prix défiant toute compétition. S'adresser: 609, Boul. Charest Est, Chambre 8; Tél.: 523-4097 ou 527-5009.
4253 1-3 (2 fs) 21



AUBE
ESTAMPES
746, RACINE
QUEBEC
Tél.: 524-2783
4232 2-3 (s. au 23-3) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
BONS CHOIX, BONS PRIX
MEUBLES et appareils ménagers neufs, mobiliers de chambre, bureaux commodes, garde-robes, mobiliers de cuisine et dinette, chesterfields, divan-lits, fauteuils de repos, cuisinières électriques, pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, lessiveuses, sécheuses, lave-vaisselle, fournaises à l'huile lits continentaux, lits superposés, lits pliants, matelas à ressorts et sommiers-caisses, chaises berçantes, lampes de table et de plancher, radios-stéréos, téléviseurs, Bas prix garantis, Examiner, comparer. Facilité de paiement, pas de comptant requis, si désiré, jusqu'à 36 mois pour payer. Allons vous chercher et vous reconduire en voiture, gratuitement, sans aucun engagement. Henri Turcotte Ltée, 330, de la Couronne Québec; Tél.: 529-3365.
4266 2-3 (6 fs) 21

Avis divers

AVIS AUX FUMEURS



100,000 GROS cigares marque Tremblay .05¢, 30,000 lbs tabac en feuilles .55¢ lb, cigarettes Tremblay, paquet de 20 King size .40¢, 4000 tubes pour cigarettes $1.00, tabac à cigarettes marques : Valdor, O.B., N.C. Piga 11 e, Continental, Tremblay, Naturel $1.30 la boite, Tabac à pipes coupé, Naturo $1.30 la boite, Joseph Tremblay, 245, St-Vallier Ouest, Québec.
4205 29-2 (mar. j. s. au 30-4) 25

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé, A.P. à Québec. Service rapide, L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
3911 19-2 (1 ms) 35A

Chambres à louer

CHAMBRE double pour 2 personnes, autre chambre pour personne seule, avec ou sans pension, près église, école, autobus, magasins. Pour informations; Tél.: 661-8186, 509, ave Royale, Beauport.
4186 28-2 (6 fs) 44

CHARLESBOURG, chambre à louer, pension si désirée, bon chez-soi, stationnement. Pour informations; Tél.: 626-0007.
4258 1-3 (3 fs) 44

CHAMBRE meublée, lavabo, facilité à la cuisine, entrée privée, près Centre d'Achats, Université. Pour informations; Tél.: 653-2603.
1-3 (3 fs) 44

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER Québec, — Tél.: 525-5158.
3786 12-2 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 830 Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau
3696 3-2 (1 ms) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc. 555 est, boul. Charest; Tél. : 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
4043 22-2 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COUETAGE IMMOBILIER, Yves GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
4041 22-2 (1 ms) 66

EPICERIE licenciée à vendre, cause santé, ou local à louer, pouvant servir pour différents commerces. S'adresser: 321, RUE CARON, QUEBEC.
4271 2-3 (1 ms) 66

HOTEL TOURIST
PRES Château Frontenac, 38 pièces; Comptant $35,000.00, Balance 15 ans. Pour informations; Tél.: 522-8596.
4273 2-3 (1 ms) 66

Cordonniers

REPARATION générale, spécialité: procédé à titre de crampons pour empêcher de glisser. Aussi talons nouveaux de toutes sortes. Service rapide. Pour informations; S'adresser: H. BEAUDOIN, cordonnier, 311, Dorchester, Québec 2; Tél.: 524-0492.
3342 18-1 (j. v. s. au 15-3) 67

Ecoles

INSTITUT DENYS
JOUR, Soir, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année, commerciale et scientifique, (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec; Tél.: 529-3751 — 681-2809.
3902 15-2 (1 ms) 81

STENOGRAPHIE, leçons individuelles de sténographie élémentaire, supérieure, officielle ou judiciaire. Professeur possédant théorie et pratique. Cours très intéressant et rémunérateur après qualification. Pour informations; Tél.: 687-2868.
29-2 (3 fs) 81

Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC.
CONSTRUCTION
CONSTRUCTION à l'épreuve du feu, menuiserie générale. A vendre, malaxeur à ciment (London) capacité 1 sac, en bonne condition. 1800 DE LA RONDE — TEL.: 661-1301
4233 2-3 (s. au 23-3) 88

Extermination

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste exterminations, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. 582 151ème Rue, Québec; 522-1661.
3338 25-1 (1 j. s. au 23-3) 89-A. j.n.o.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classees sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone : il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

DEMAIN, DANS LA STRATOSPHERE



SCP-115

Femmes, filles deman.

GAGNEZ $23.00 par semaine plus une garde-robe gratuite, dans vos temps libres, Montrez seulement Fashion Frocks aux amies. Aucun capital, sollicitation ou expérience nécessaire. NORTH AMERICAN FASHION FROCKS LTD, 9900 Parc Georges, Dépt, B, 3524, Montréal 39.
4181 2-3 (1 fs) 90

JOIGNEZ Compagnie Beauty Conselors, heures flexibles. En mesure de vous aider. Pour informations; Tél.: 527-7142.
4199 28-2 (12 fs) 90

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec La Directrice du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec 4, C. P. 129, H.-V.; Tél.: 529-1751.
3907 17-2 (mar. j. s. au 16-3) 106-B.

Instruments de musique

VIOLON Guarnerius (I. H. S.), fait en l'an 1735 à Crémone, Italie. En parfait ordre, à vendre. Pour informations, Tél.: 872-7835.
1-3 (3 fs) 115

Immeubles

MAISONS et COMMERCES

MAISONS A VENDRE

ST-RODRIGUE, plain pied 5 pièces chauffées, pierres et briques. Prix $14,500. Intérêt 6¼%.

STE-FOY, nouvelle propriété, très moderne, 50 logements. Prix $450,000.00

STE-FOY, propriété 5 logements, 5 pièces et 1-4 pièces. Prix $55,000. Acompte $15,000.

QUEBEC, grand centre d'achat, gros revenus, très bien situé. Acompte $100,000.

CHARLESBOURG plain pied 6 pièces, chauffées, hypothèques 6¼%.

NOTRE-DAME DE QUEBEC, propriété 2 revenus. Prix $14,000.

BANLIEUE 16 logements chauffés, valeur locative $13,000 annuel Acompte $10,000.00.

HAUTE-VILLE 15 flats, gros revenus, accepterais créances, propriété en échange.

STE-ODILE, 6 logements, 4 pièces, façade de pierres et briques. Acompte $12,000.

CHARLESBOURG, propriété 3 logements 1-8 pièces et 2-4 pièces à échanger pour plain pied ou propriété à plusieurs revenus

ST-RODRIGUE, 3 logements, 1 logement 6 pièces, 2-3 pièces, chauffés. Prix $25,000.

ST-ALBERT, 6 logements 5 pièces chauffées, briques. Acompte $8,000.

LES SAULES, 2 logements 4 pièces non chauffées. Prix $13,000.

COMMERCES A VENDRE

BANLIEUE, épicerie-boucherie licenciée avec grand logement de 9 pièces, le tout $28,000.

NOTRE-DAME DAME DE LA PAIX commerce de maison de chambres. Prix $6,500.

QUEBEC, manufacture de Pop Corn très bon marché $4,000.

ST-ROCH, poste de commerce à louer ou à vendre avec la bâtisse.

HAUTE-VILLE, épicerie-boucherie licenciée. $330,000.00 de ventes en 1967.

MANUFACTURE de bonbons, marque renommée, bonnes conditions.

RESTAURANT licenciée, bar-salon, avec bâtisse, grosses affaires, $340,000. par an. Accepterais bâtisse de 40 ou 50 logements en échange.

MOTEL avec propriété, bien situé, bons revenus. Acompte $35,000.

TAVERNE avec bâtisse, revenus intéressants, accepterais propriété en échange.

COMPTOIR LUNCH, grosses affaires. Acompte $6,000.

RESTAURANT licencié, moderne, grosses affaires. , Acompte $15,000.

TAVERNE bien achalandée au prix de $25,000. Acompte $10,000.

CURB SERVICE avec la bâtisse, bon marché.

COMMERCES ET MAISONS DEMANDES

Nous avons besoin de maisons seules ou à logements ainsi que des commerces.
Nous avons plusieurs demandes pour maisons dans le quartier Montcalm.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE
873, St-Vallier Ouest (Courtiers) — Tél. : 681-6358
4277 2-3 (1 fs) 111

Instruments de musique

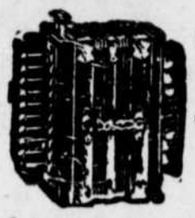
FRED TREMBLAY
Batterie $75.00 à $1,000. Musique d'orchestre 50% réduction, Guitare $12.50, chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.
448, 1ère Avenue
Québec 3 - Tél.: 524-1090
3904 15-2 (mar. j. s. au 12-3) 115

Batteries et plus $75.00



ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
4048 26-2 (1. mer. s. au 23-3) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Orgues électriques Electrophone
Choix: complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc
Spécialité: réparations d'accordéons de toutes sortes.
Tél.: 525-8601
3721 8-2 (1 j. s. au 7-3) 115

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou, Courtage Immobilier, Yves Germain; TEL.: 529-8121.
3784 9-2 (1 ms) 111

Logements à louer

CHARLESBOURG, logement à louer, très petites pièces, 220, entrée seule, 2e étage. Pour informations; Tél.: 626-5186.
4128 23-2 (1 ms) 118

31, MCMAHON, 3½ pièces chauffé, meublé, libre 1er mai, $140.00 par mois. Pour informations; Tél.: 681-6151 ou 527-2814.
4179 27-2 (1 ms) 118

BEAUPORT, ave Royale, près église, 2è étage, magnifique 8 pièces, plus salle de bain, moderne, chauffé, thermostat, solarium, stationnement pavé. Permettrais location d'une chambre. Libre le 1er mai. Pour informations; Tél.: 663-9502.
4272 2-3 (3 fs) 118

A LOUER, logement de 5 pièces, pas chauffé, 3ème étage, $60.00 par mois. Quartier St-Jean-Baptiste. Pour informations; Tél.: 522-7741.
29-2 (3 fs) 118

LOGEMENT à louer, 3 pièces, 1er étage, 220, à St-Roch. Pour informations; Tél.: 525-5850.
29-2 (3 fs) 118

QUARTIER Limoilou 5 pièces, 2ème étage, pour le 1er mai. Prix $70.00. Pour informations; Tél.: 523-1587.
1-3 (3 fs) 118

Logement à louer

PARC NEILSON, logement à louer, 4 pièces, chauffé, moderne, entrée laveuse et sécheuse; 2½ pièces, meublé, chauffé, stationnement, près Centre d'Achats. Pour informations; Tél..: 653-2915.
4245 1-3 (6 fs) 118

LOGEMENT, 4 pièces, chauffé, sur Boul. Mgr Gauthier, face à l'église de Giffard. Pas d'enfant. Pour informations; Tél.: 663-9874.
(1-2-9-3) 118

ST-SACREMENT, 1345, Frontenac, 4 pièces, demi sous-sol, ensoleillé, propre, bien chauffé. Près église, autobus stationnement, adultes. $85.00. Pour informations, TEL.: 683-7174.
2-3 (6 fs) 118

LOGEMENT de 8 pièces, plus chambre de lavage refait à neuf, 1965, 3e plancher, chauffé. Chemin Ste-Foy. Paroisse des Sts-Martyrs Canadiens. $160.00 par mois. Pour informations, TEL.: 527-8453 ou 527-8242.
4265 2-3 (1 fs) 118

5 GRANDES pièces, bloc neuf très moderne. Magnifique vue sur le fleuve. Facilité de stationnement exceptionnel. Villeneuve, coin boul. des Chutes et Montreuil. Pour informations, TEL.: 661-2625.
4263 2-3 (6 fs) 118

Logements demandés

PROPRIETAIRES
COMMUNIQUEZ avec Habitat Service pour la location de vos logements; Tél.: 523-4121.
3808 6-2 1 ms) 119

Local à louer

PRES CITE Parlementaire, 140 x 40 pds, chauffé, pour industriels, dépôts, maquettes, produits alimentaires, biscuiterie, fleuriste, menuiserie, couturière ou tout autre genre de commerce. Pour informations; Tél.: 525-8293.
4221 29-2 (6 fs) 119-A.

IMMEUBLES Beaudet, 869-877, Boul. Charest Est; dimensions 400 pds c. 600 et 2500 pds c. Pour informations; Tél.: 525-8282 jour, et 527-3919 soir.
3853 (v. s. au 2-3) 119-A.

Magasins à louer

MAGASINS situés 720, rue St-Jean, très modernes. Occupation immédiate. Pour informations; TEL.: 525-5427.
3782 9-2 (1 ms) 123-A.

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC. 2835, Chemin Gomin; TEL.: 653-3183 ou 653-4945.
3698 3-2 1 ms) 127

DIRECTEMENT du propriétaire, 2 maisons, à St-Pascal ave Mauffils, 8 logements $36,000.00, ave Champfleury, 2 logements $14,000.00. Maison Ville Vanier, ave Proulx, 4 logements $18,000.00. Casier Postal 1451, Québec 2.
4091 21-2 (1 ms) 127

MAISON seule 1½ étage, 6 pièces, grand terrain, garage, coin Mont Thabor et 22ème Rue, $15,500.00. Pour informations; Tél.: 522-7710.
4217 29-2 (3 fs) 127

4 MAISONS à vendre pour cause de décès, tout offre raisonnable acceptée. S'adresser à : MONSIEUR GEORGES GARNEAU, St-Apollinaire, cté Lotbinière, P.Q.
4262 3-3 (1 fs) 127

A ST-GEORGES EST, Ville de Beauce, 4 chambres à coucher, chauffage eau chaude, avec garage et terrain connexe, disponible à un mois d'avis. Pour informations; Tél.: 653-8079.
19-24-2) (2-3) 127

Hommes demandés

MECANICIENS DE MACHINES FIXES

ENDROIT : Schefferville, P.Q.

QUALITES REQUISES : Candidats devront posséder un certificat 2A de la Province de Québec.

FONCTIONS : Diriger et surveiller le fonctionnement de deux chaudières chauffées au mazout, une de 400 B.H.P. et l'autre de 250 B.H.P. ainsi qu'une chaudière Eaton électrique de 1000 B.H.P.

BENEFICES : Le salaire est de $3.49 l'heure

et la semaine de travail est de 48 heures. Temps et demi après 8 heures par jour et après 40 heures de temps normal par semaine. Primes de postes et du dimanche.

AVANTAGES : Vacances annuelles payées jusqu'à concurrence de 18 jours après un an de service et jusqu'à 33 jours après 4 ans de service. Des vacances additionnelles seront payées après 5 ans et 10 ans de service. Assurance groupe gratuite et caisse de retraite.

Les candidats sont priés de soumettre un résumé de leurs qualités et expérience au :

BUREAU D'EMBAUCHAGE
Dossier No 321
IRON ORE COMPANY OF CANADA
700, avenue Laure, Sept-Iles, P. Q.

(28-2 et 2-3) 105

Maisons à vendre

CHARLESBOURG et NEUFCHATEL

Plusieurs maisons neuves, 5 pièces, intérêt 6¾ et 7%, libres immédiatement ou mai 1968. Pour renseignements : Maisons modèles situées sur 74e Rue-Est, Charlesbourg.

BACQUE CONSTRUCTION INC.
TEL.: 842-1533 — 626-5956
4121 24-3 (s. au 16-3) 127

Réparations diverses

CORDONNERIE CONRAD BILODEAU
Transformation de souliers de tous genres. "Bouts ronds ou carrés"
Commandes postales acceptées.
956 AVE CARTIER
TEL. : 522-4620



4226 2-3 (1 fs) 190

Maisons à vendre

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue George Muir, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain. Comptant requis $3,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE; TEL.: 523-5352.
3780 8-2 (1 ms) 127

CHATEAU D'EAU, plain-pied, avec logement au sous-sol, revenu $160.00 par mois. Prix $18,000.00. Pour informations; Tél.: 842-4054.
29-2 (3 fs) 127

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT
. . . consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier
YVES GERMAIN LTEE
321, ST-PAUL, QUEBEC.
TEL.: 529-8121
3787 17-2 (s. au 9-3) 127

BOULEVARD VALCARTIER, LORETTEVILLE, magnifique split-level 10 pièces, 2½ chambres de bains, 2 foyer, garage 2 places, grand terrain paysagé, maison à voir à l'intérieur. TRUST GENERAL DU CANADA, courtiers; 529-5311.

3493, CARRE ROCHON, COTTAGE: 2 étages, construction 1966, comme neuf, 7 pièces, 1½ chambre de bain, carport, terrain 61' x 100' (M.L.S.) TRUST GENERAL DU CANADA, courtiers; 529-5311.

MAISONS ET COMMERCES DEMANDES
AVONS BESOIN DE MAISONS SEULES ET A LOGEMENTS, COMMERCES, DANS QUEBEC ET BANLIEUE, AVONS ACHETEURS SERIEUX.

TRUST GENERAL DU CANADA
COURTIERS
2, ave Chauveau, Québec
529-5311
2-3 (1 fs) 127

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aumaine, Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair; TEL.: 842-1911.
3779 8-2 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
4157 29-2 (1 ms) 138

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
3901 15-2 (1 ms) Mdses sèches.

LINGERIE GENERALE ATTENTION !
MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS, Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
3785 9-2 (1 ms) Mdses sèches

MANUFACTURE D'HABITS
MARCHANDS ET COLPORTEURS, achetez directement du manufacturier. Habits, paletots, trenchs, vestons sports, pantalons, etc., pour hommes et garçons. Avons 3,000 habits en stock, à des prix de la manufacture. Une visite vous convaincra. ST-LAWRENCE CLOTHING, 95 Est, St-Vallier, Québec.
3942 20-2 (1 ms) Mdses sèches

Médecins

DR. CHS. RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
4042 22-2 (1 ms) 140

On demande à acheter

ACHETEUR de voiture et sac de Golf seul. Pour informations; Tél.: 842-3844.
4274 2-3 (3 fs) 155

Psychologie

COURS DE YOGA — Relaxation psychique, détente mentale, phobie, alcoolisme, fumage invétérée, manque de concentration, lucidité cérébrale. Centre de Psychologie et d'hypnothérapie pratique, 750 est, St-Joseph, Québec; Tél.: 524-5849.
3910 19-2 (1 ms) 179A

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144 St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
4044 23-2 (1 ms) 188-A.

SERVICE AUTORISE



des compagnies McClary, Easy, Beatty, Connor, Thor, Tappan.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — 529-8479
3337 23-1 (mar. j. s. au 21-3) 188-A.

Réparations diverses



REPARATION
de valise de toutes sortes.
S'adresser à :
956 Ave Cartier - Tél.: 522-4620
CORDONNERIE CONRAD BILODEAU
4226 2-3 1 fs) 190

Roulottes

REPRESENTANT de roulottes Rocket et Holiday, vente, location, Prix spécial pour voyage en Floride; 527-0749. Garage André Bélanger 3367 Ouest, Boul. Hamel, Ville Les Saules.
3841 8-2 (1 ms) 192-A.

CLAUDE Vachon, location de roulottes Enr., 3681, des Platanes, Orsainville; Tél.: 626-3589.
3850 28-2 (1 ms) 192-A.

Service domestique

CUISINIERE, pour une famille, bon salaire, chambre seule. Pour informations; Tél.: 527-4348 ou ECRIRE à 985, des Braves, Québec 6, P.Q.
4068 20-2 (12 fs) 198

RECHERCHONS une aide-ménagère, possédant références, pour ménage de 2 personnes, nourrie, logée. Pour informations; Tél.: 683-8200.
4256 1-3 (2 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialité: maladies de la peau et de cuir chevelu, 969, avenue des Erables, Québec; Tél.: 522-1003.
3479 27-1 (mar. j. s. au 26-3) 202

Téléviseurs à vendre

LOT de télévisions, garanties 1 an, refrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de télévision, $12.00 par mois. R. M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER Ouest; Tél.: 529-3522.
3903 15-2 (1 ms) 209-B.

SEUL atelier télévision, jobber, troubles chassis, $12.50 garantie, écran neuf 17, 21 pouces, $18.95, garantie 12 mois location $12, montant versé crédité désireux d'acheter. Plante & Gagnon, 773 Ouest, St-Vallier; 681-5496.
3913 22-2 (j. v. s. au 20-4) 209-B.

Terrains à vendre

ST-NICOLAS, près Rivière Chaudière, projet résidentiel, aqueduc égouts, 0.10 du pied carré. Pour informations, TEL.: 832-4170.
4229 2-3 (2 fs) 210

Terres à vendre

PLUSIEURS terres à vendre, 10 à 60 milles de Québec, avec ou sans roulant. Prix variant de $3,500.000 à $60 000.00. Lucien Fortin "courtier". TEL.:653-9945.
4254 2-3 (2 fs) 212

Yachts — Canots

BATEAU à vendre, coque moulée, veener marin, 14 pds trailor, Mercury 35, avec alternateur. Pour informations; Tél.: 842-6050.
4218 29-2 (6 fs) 217

Facile à faire



Ajoutez de la couleur à vos planchers en confectionnant ce tapis de couleurs vivantes.

Coûte très peu et donne une apparence luxueuse. Facile à faire; se lave rapidement.

Demandez le patron 7211 avec directives.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....



AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

"CHEZ LAURENTIDE"

VENEZ CHOISIR PARMI NOS AUBAINES

avant la hausse du printemps

67 FORD CUSTOM
Sedan, automatique, propre comme neuf. L'aubaine de la semaine ..... $1795.

67 FALCON
Coach, avec radio. 18,000 milles. Une aubaine à ne pas manquer..... $1750.

67 MUSTANG
Fast Back, 8 cylindres, automatique, radio, power brake. Un bijou de voiture..... $2850.

67 GALAXIE
"500", 8 cyls, hard top, 2 portes, automatique, radio, power steering. Un vrai spécial Venez voir cette magnifique voiture!!! $2650.

66 PONTIAC
Coach, 8 cylindres, automatique, propre ..... $1550.

66 FORD
Station Wagon, 8 cyls, automatique, moteur flambant neuf. Une occasion unique.... $2350.

65 THUNDERBIRD
Landau, d'une propreté exceptionnelle ..... $2995.

65 FORD CUSTOM
Coach, automatique, propre. Seulement ..... $995.

64 PONTIAC
Station Wagon, 8 cylindres, très propre..... $995.

62 FORD
Galaxie "500", convertible, 8 cylindres, tout équipé..... $695.

Conditions de paiement très faciles

LAURENTIDE AUTOMOBILES Inc.

JEAN CHAMPOUX, prés.

25 sud, rue Dorchester — 525-8181

4275 2-3 (1 fs) A.V.

SPECIAUX DE MARS

1967 FALCON sedan, A.T.R.	$2,050
1965 METEOR conv. équip.	$1,950
1965 CHEVROLET Impala, H.T., équip.	$1,795
1964 OLDSMOBILE hard top, équip.	$1,650
1961 CORVAIR sedan.	$ 350

ROGER BARRE AUTOS LTEE

1095 de la Canardière Tél.: 529-3331

Centre de l'auto et camions usagés

4156 28-2 (l.mer.s. au 4-3) A.V.

VENEZ COMPARER NOS PRIX

sur nos automobiles usagées

DE HAUTE QUALITE

1967 PLYMOUTH "Fury 3", conv., moteur 383 p.c., pneus Michelin neufs	$3,095.
1966 CITROEN D.S.21 Pallas, intérieur cuir	$2,995.
1965 CITROEN, Station Wagon	$1,695.
1966 CITROEN, DS-21	$2,795.
1965 RAMBLER sedan, auto., V-8	$1,395.
1966 CITROEN SW, confort	$2,995.
1964 MERCURY, H.T. Marauder	$1,395.
1965 VOLKSWAGEN 1500, radio	$1,195.

CITROEN CANADA LTEE

1792, Boul. Hamel, Route 2 Tél.: 681-7393

4225—2-3 (1 fs) A.V.

VERITABLES OCCASIONS

67 Camaro, V-8, automatique, radio

66 Epic, coach 4 vitesses

66 Plymouth Fury II, automatique, radio

65 Chevrolet, V-8, station wagon automatique

démonstrateur

Impala, 2 H.T., V-8, automatique, radio

2,800.00

avec Garantie de 50,000 milles de General Motors

DENIS PEPIN AUTOS LTEE

2475 CHEMIN SAINTE-FOY — TEL.: 653-2861

4228—2-3 (1 fs) A.V.

Vous voulez avoir une bonne voiture



Achetez VOLVO

AUSSI CHOIX D'AUTOS USAGEES

chez

TURMEL AUTO INC.

1385 DORCHESTER, QUEBEC — 522 2793

4278 2-3 (1 fs) A.V.

SPECIAUX au PAVILLON

67 — CHEVELLE 4 portes. Automatique, radio....	$2295.
66 — FALCON WAGON Automatique	$1995.
65 — RAMBLER CLASSIC '660 Automatique. Radio.....	$1595.
65 — ENVOY EPIC 2 portes. Radio.....	$ 895.
64 — METEOR V-8 4 portes. Radio.....	$1195.
64 — DODGE '440 V-8 4 portes. Automatique. Radio....	$1350.
65 — JEEP WAGONEER Automatique. Radio. Quatre roues motrices.	

FINANCEMENT I.A.C. — ASSURANCE MALADIE

PAVILLON RAMBLER INC.

2025, boul. Charest-Ouest — 681-4631

4276 2-3 (1 fs) A.V.

RINFRET AUTO

VENDEUR VOLKSWAGEN

1968 Volkswagen; 1966 Simca; 1965 Volkswagen; 1965 Renault Station; 1964 Volkswagen; 1962 Volkswagen 1500; 1962 International Scout. — 176, ST-GEORGES, LEVIS — Tél.: 833-2133.

4011 19-2 (1 ms) A.V.

LE PLUS grand Garage d'autos usagées, mises au rebut de la Beauce. Venez voir toutes les marques de modèles récents, afin d'acheter des parties d'automobiles en bonnes conditions et de réparer votre propre modèle. Adressez-vous à: VACHON AUTO LTEE, Ste-Marie, Cté de Beauce; Tél.: 387-5264.

28-2 (6 fs) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1967 Volvo; 1967 Renault R-10 Major; 1966 Parisienne Pontiac; 1966 Volvo; 1966 Volkswagen Fastback "1600"; 1965 Pontiac Custom Sport; 1965 Envoy; 1965 Volvo; 1964 Ford; 1964 Volvo; 1964 Dodge; 1964 Falcon Futura, Hard Top, 2 portes; 1963 Acadian. TURMEL Auto, 1385 Dorchester-Nord, Québec; TEL.: 522-2793.

4155 27-2 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS ENR.

1967 Oldsmobile Cutlass; 1966 Galaxie XL; 1965 Pontiac; 1965 Chevelle, station wagon; 1965 Mercury; 1965 Dodge Monaco; 1964 Epic; 1964 Buick; 1964 Falcon; 1964 Mercury; 1964 Plymouth; 1964 Chevrolet; 1964 Acadian; 1963 Dodge; 1963 Pontiac; 1963 Chevrolet; 1961 Chevrolet convertible; 1961 Comet; 1961 Ford; 1961 Panel Thames; 1960 Oldsmobile; 1959 Dodge; 1959 Pontiac; 1959 Pick-up D-K-W; 1958 Mercury; 1958 Camion 1 tonne. Aussi plusieurs autres. 1400 DORCHESTER-NORD, COIN L'ESPINAY, QUEBEC; TEL.: 525-4769.

4129 23-2 (1 ms) A.V.

ROLAND FRADET

AUTOMOBILES ENR

QUALITE

BAS PRIX

3, Marie-de-l'Incarnation

Québec 8. 681-6283

3946 17-2 (s. au 9-3) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.

3783 9-2 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hoist, ruxtel Attention spéciale au courrier. S'adresser à: 589, 1ère AVENUE; Tél.: 529-0661.

3482 30-1 (mar. j. s. au 30-3) A.A.

Autos demandés

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.

4039 20-2 (1 ms) A.D.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée, Débosselage, peinture vitrage. 1600, Dorchester: 522-2256 ou 683-9998.

3777 6-2 (1 ms) D.P.

Garage — Service

Austin - MG - Healy
AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.

4038 20-2 (1 ms) G.S.

PEUGEOT ALOUETTE AUTOMOBILES INC., Vente-Service, 332, Ave St-Sacrement, Québec; Tél.: 683-2967.

4259 1-3 (1 ms) G.S. j.n.o.

GARAGE ANDREWS

60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, bicycles, neufs et usagés, réparation. Achetons débris de bicycles. PROPRIETE ET TERRE A VENDRE, SITUEE A ANCIENNE-LORETTE — Tél.: 523-3738. Beaver Auto Park, Ancienne-Lorette: Tél.: 872-2795.

4264 2-3 (1 fs) G.S.

Service d'automobiles

"Honda & Datsun"
VENTE et service Lemieux & Chêne Autos Ltée. 645, rue Montmartre. Tél.: 683-1425.

3912 19-2 (1 ms) S.A.

FORD, Ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques. W. Martin Limitée, Rond-Point, Lévis; 837-8801.

3859 8-2 (3 ms) Services d'autos

SPECIAUX D'HIVER
"VOLKSWAGEN"
Peinture complète

$60.00

ESTIME GRATUIT

JOS. LAHOUD AUTO

34, Dorchester; 529-9051

4032 20-2 (12 fs) S.A.

Ressorts d'automobiles

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée, 145, boul. Des Cèdres; 628-6941.

3856 8-2 (1 ms) Ressorts d'autos j.n.o.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Roch Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis; 837-2733, 837-3774.

3695 3-2 (1 ms) Suspension



Camions à vendre

POUR UNE BONNE AFFAIRE - NATURELLEMENT C'EST

au

CENTRE DU CAMION "MARTIN ROND-POINT" LEVIS

CAMIONS USAGES

1966	FORD TRACTEUR F-1000 Engine 534 PCU	($8300.)	$7800.
1965	FORD F-800 Engine 391 Power steering	($4200.)	$3700.
1965	MERCURY 800 Engine 391 Essieu Arrière 22000	($4200.)	$3600.
1965	CHEVROLET 5 ton., Boîte Hoist 27600 lbs	($4,300.)	$3500.
1965	FORD F-800 Engine 391 "212" 25500 lbs	($4,200.)	$3600.
1964	FORD F-950 32000 lbs, engine 477	($6,100.)	$5800.
1964	FORD F-800 25,500 lbs, engine 361	($3,600.)	$2900.
1964	FORD F-800 25,500 lbs, Power steering	($3,600.)	$2900.

PLUSIEURS AUTRES MODELES 1960 A 1964

½ tonne à 5 tonnes, le tout en très bonne condition.

W. MARTIN LIMITÉE

ROND-POINT — LEVIS — 837-8801

4260 2-3 (1 fs) C.V.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

1967 Météor Rideau, V-8, aut. P.S.P.B. radio $2,750

1966 Chevrolet Bel-Air, sedan, V-8 aut. radio $2,150

1964 Pontiac Conv. V-8, aut. radio P.S. P.B. $1,750

1964 Ford XL, conv. V-8, aut. radio, P.S. P.B. $1,795

Plusieurs autres modèles de 1955 à 1967

J. D. Chevrolet-Oldsmobile

565 BOUL. HAMEL — — TEL. :529-4561

4261 1-3 (3 fs) A.V.

NE CHERCHEZ PLUS !

Les véritables aubaines, les voici :

CHRYSLER
New Yorker 1964
Hard Top, 4 portes, tout équipée.
$1,650.00

PLYMOUTH
Savoy 1965
2 portes, 6 cylindres, automatique, radio.
$1,250.00

DODGE
Polara 1966
6 cylindres, automatique, radio, très propre.
$1,850.00

"LA, IL Y A DU SERVICE"

UNIVERSEL AUTO LTEE

777, 1ère Avenue. Tél.: 525-5113

4230—2-3 (1 fs) A.V.

l'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.

L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT A L'ACTION

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules Lévis, Loretteville, Neuchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35¢ par semaine ou $15.00 par année: $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :

1 an. $12.00: 4 mois, $ 6.25
3 mois, $ 3.50
1 an. $15.00: 6 mois, $ 7.75
3 mois $ 4.25

Ailleurs au Canada Etats-Unis et pays étrangers :

1 an. $25.00: 6 mois, $12.50

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 20-316

DANS LA COUR PROVINCIALE

Coatlcook Finance Inc., DEMANDERESSE.

vs

Micheline Carrier-Poitras DEFENDERESSE.

et

Jean-Charles Poitras,

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu de la loi, à 10 heures de l'avant-midi, ce 13ème jour de mars 1968, au No 67, rue Beaupré, St-Romuald.

Lesdits biens meubles et effets consistant en : une automobile, une batterie de cuisine.

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, 2 mars 1968.

GREGOIRE ROYER H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 14-431

DANS LA COUR SUPERIEURE

Commission des Accidents du Travail de Québec, DEMANDERESSE.

vs

Louis Demers Inc. DEFENDERESSE.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 13e jour de mars 1968, à 11 heures de l'avant-midi, à 8310, Royale, Château-Richer.

Lesdits biens consistent en : 1 camion Ford 1963.

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, 2 mars 1968.

JEAN-MARIE PAYEUR H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 16-917

DANS LA COUR PROVINCIALE

Rita Lagacé-Delage, DEMANDERESSE.

vs

Jean-Guy Lemieux, DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 13e jour de mars 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 6126, des Rivières, Orsainville.

Lesdits biens consistent en : 1 automobile de marque Pontiac 1958.

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, 2 mars 1968.

JEAN-MARIE PAYEUR H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 15-691

DANS LA COUR PROVINCIALE

PAUL BIGUE, DEMANDEUR,

vs

JEAN-GUY LEMIEUX, DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 15e jour de mars 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 6126, des Rivières Orsainville.

Lesdits biens consistent en : 1 automobile Pontiac 1958.

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, 2 mars 1968.

JEAN-MARIE PAYEUR H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 139-078

DANS LA COUR SUPERIEURE

FLACHOLET LTEE, DEMANDERESSE.

vs

MAURICE PARE, DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14e jour de mars 1968, à 11 heures de l'avant-midi, à Stoneham.

Lesdits biens consistent en : congélateur, téléviseur, poêles, etc . . .

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, 2 mars 1968.

JEAN-MARIE PAYEUR H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 20-621

DANS LA COUR PROVINCIALE

Banque Canadienne Nationale, DEMANDERESSE

vs

Réal Dionne, DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 12e jour de mars 1968, à 10 heures de l'avant-midi, au Rond-Point Lévis, à Lévis.

Lesdits biens consistent en : machine à additionner, machine à crème glacée, etc . . .

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, 2 mars 1968.

LOUIS COULOMBE H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 17-076

DANS LA COUR PROVINCIALE

BANQUE DE MONTREAL, DEMANDERESSE.

vs

JEAN-LOUIS GAGNON, DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice par encan public, le 13e jour de mars 1968, à midi, à 137, Royale, St-Pierre, Ile d'Orléans.

Lesdits biens consistent en : 1 auto Valiant 1964.

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, 2 mars 1968.

JEAN-MARIE PAYEUR H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 14-716

DANS LA COUR PROVINCIALE

Rompré & Frère Drive Yourself Limited, DEMANDERESSE.

vs

Jean-Louis Gagnon, DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 13e jour de mars 1968, à 12 heures de l'avant-midi, à 137, Royale, St-Pierre, Ile d'Orléans.

Lesdits biens consistent en : 1 auto Valiant 1964.

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, 2 mars 1968.

JEAN-MARIE PAYEUR H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 18-883

DANS LA COUR PROVINCIALE

DORE ARCHAMBAULT INC., DEMANDERESSE.

vs

Dame Marguerite Robitaille, DEFENDERESSE.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 12e jour de mars 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 992, Duchesneau, Ste-Foy.

Lesdits biens consistent en : 2 fauteuils, 1 piano et son banc etc . . .

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, 2 mars 1968.

LOUIS COULOMBE H.C.S.

AUTRES AVIS LEGAUX en page 19

Avis est par les présentes donné que conformément à l'article 1371D du code civil de la province de Québec, Monsieur LOUIS-PHILIPPE LEMIEUX en sa qualité de LIQUIDATEUR de la Caisse Populaire de Notre-Dame de Pitié, dont le siège social est situé en la Cité de Québec, a transporté et cédé à LA CAISSE POPULAIRE DE ST-MALO toutes ses créances hypothécaires et chirographaires, aux termes d'un acte reçu devant Me Raymond Bergeron, notaire, le neuf février mil neuf cent soixante-huit et dont copie a été enregistrée à Québec le 14 février 1968, sous le numéro 322,906.

La Caisse Populaire St-Malo
175, Marie de l'Incarnation

AVIS

Dame MORNEAU-GUAY,
à
MAURICE MORNEAU.

AVIS "à qui de droit". — AVIS est par les présentes donné que Dame Rita Guay-Morneau, de Saint-Pamphile, Cté L'Islet, entreprendra des procédures de séparation de biens contre Maurice Morneau d'adresse inconnue, après l'expiration d'un délai de 15 jours à compter des présentes.

2 mars 1968

GRENIER, PICARD & PROULX, Avocats,
34 Côte de la Fabrique,
Québec 4, P. Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC

Conformément à l'autorisation du Protonotaire de la Cour Supérieure du District de Québec, émise le 26 février 1968, jugement numéro 21,526, l'immeuble ci-après désigné, appartenant à M. Estras Gallichand, interdit, sera vendu aux enchères par nous, notaire soussigné, à notre bureau situé à 909, Avenue Royale, Beauport, le treize (13) mars 1968, à 10 hres a.m. La mise à prix sera de NEUF MILLE DOLLARS ($9,000.00), payable comptant ou à terme. Le solde de prix de vente ne devra pas être de plus de ($8,000.00), portant intérêt à pas moins de 7½% l'an, pour un terme n'excédant pas vingt (20) ans et payable mensuellement, capital et intérêt.

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

La redivision VINGT de la subdivision "D" du lot originaire numéro DEUX MILLE TROIS CENT QUARANTE-ET-UN (2341-D-20) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, cité de Québec, avec maison dessus construite portant les numéros civiques 809-811, rue St-Alphonse, circonstances et dépendances.

LOUIS GRENIER, notaire.

Corporation des Maitres en Centrale Thermique de la province de Québec

Avis est donné que la Corporation des Maitres en Centrale Thermique de la Province de Québec — The Corporation of Masters in Thermal Central of the Province of Québec — corps politique constitué par lettres patentes en date du 4 juillet 1958 en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies de Québec, ayant son siège social à Québec, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi pour les fins suivantes :

1— Transformer son statut corporatif de façon à ce qu'elle soit régie par une loi spéciale;
2— Faire adopter cette loi spéciale aux fins de conférer à cette Corporation ses pouvoirs et ses attributions nécessaires et autres fins.

Cette loi se présentera sous le titre de la "Loi des Maitres en Centrale Thermique de la Province de Québec".

Québec, ce 6 février 1968.

Robert B.-Lafrenière, avocat, Procureur de la requérante.

CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

AVIS

D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES MEMBRES

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres du Club Automobile Québec sera tenue au siège social, 871, chemin Saint-Louis, Québec, à 11 heures a.m. le lundi, 4 mars 1968, aux fins d'approuver le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle des membres; d'approuver le rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1967; de ratifier les actes posés par les administrateurs durant l'année; d'élire les administrateurs pour le prochain terme; de nommer les vérificateurs des comptes de la corporation pour le prochain terme; et pour toutes autres questions qui peuvent être légalement soumises à l'assemblée.

CONRAD LEBLANC
Secrétaire

CITE DE SAINTE-FOY

AVIS est, par les présentes donné que la "Cité de Sainte-Foy" s'adressera à la Législature de Québec, lors de sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte, la Loi 3-4 Eliz. II, chapitre 84, aux fins suivantes :

1—Changer le nom de la "Cité de Sainte-Foy" pour "Ville de Sainte-Foy";
2—Amender le paragraphe 3 de l'article 526-A de la Loi des Cités et Villes;
3—Demander des pouvoirs d'emprunts statutaires annuels; des pouvoirs pour consolider certaines dépenses capitales urgentes et imprévues, pour modifier la procédure du financement des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie lorsque ces travaux sont requis par des corps publics;
4—Modifier l'article 6 du chapitre 69 de 6-7 Eliz. II, relatif au compteur d'eau;
5—Amender l'article 173, paragraphe 8 de la Loi des Cités et Villes pour porter à quatre (4) ans le terme de l'élection du maire et des échevins de la Cité de Sainte-Foy;
6—Amender le paragraphe 6 de l'article 193 de la Loi des Cités et Villes pour remplacer les mots "au dernier recensement fédéral" par les suivants "au dernier recensement municipal décrété en vertu des dispositions de l'article 478 de la Loi des Cités et Villes";
7—Amender l'article 517 relatif au taux d'intérêt;
8—Amender l'article 498 concernant l'homologation du rôle;
9—Demander des pouvoirs pour modifier ou approuver un plan directeur sans autres approbations que celles du Conseil de la Cité de Sainte-Foy et du ministre des Affaires municipales;
10—Demander des pouvoirs spéciaux pour statuer sur la propriété des rues et chemins actuellement ouverts à l'usage du public dans la municipalité de Sainte-Foy;
11—Pouvoir pour le Conseil municipal de la Cité de Sainte-Foy d'instaurer un comité exécutif pour la Cité de Sainte-Foy;
12—Amender l'article 135 de la Loi des Cités et Villes pour permettre au Greffier de la Cité de Sainte-Foy de dresser la liste électorale que l'année de l'élection, sauf pour les cas d'élections partielles.

Et autres demandes.

Sainte-Foy, le 6 février 1968.

Le procureur de la requérante,
Robert B. LAFRENIERE, avocat.

Les expositions à Québec: Le lyrisme avant le printemps

Par Jean ROYER

Mars semble provoquer, avant le printemps, le lyrisme et la lumière, aux cimaises de Québec. Les expositions en cours n'en manquent pas, en tout cas. Et l'on nous propose des pièces pleine de joie, de fraîcheur, de force lyrique aussi. Ici, c'est Lorraine Bellerose, avec ses aquarelles de "prince-temps". Là, c'est Esther Tremblay, avec ses huiles et gouaches en jeu de lumières. Ailleurs, c'est l'harmonie éclatante des estampes japonaises.

LORRAINE BELLEROSE

Initiative on ne peut plus heureuse que celle de la Banque Mercantile du Canada (580, Grande-Allée est) qui, en collaboration avec la galerie La Chanterelle, a décidé de tenir des expositions. Le local est merveilleusement chaud d'atmosphère et se prête aux questions d'oeuvres intimes. Cela débute bien d'ailleurs avec une bonne exposition d'aquarelles de Lorraine Bellerose, dont c'est la première exposition solo à Québec (après Montréal). Ces aquarelles marquent une étape importante, je crois, pour cette artiste qui s'était jusqu'ici surtout fait connaître par des huiles. Il y a, dans ces aquarelles récentes de Lorraine Bellerose, une remarquable libération d'expression. L'inspiration est devenus plus approfondie et intense, canalisée d'heureuse façon par la technique et l'intimité de l'aquarelle.

Ces aquarelles composent essentiellement des "paysages de rêves enchantés". C'est vraiment le "prince-temps", selon les mots de l'artiste. Des paysages, de mauve, de vert, de bleu et de jaune, d'où la vie surgit dans des atmosphères tantôt romantiques, tantôt surréalistes. Lorraine Bellerose maîtrise bien sa technique et sait donner à l'aquarelle sa densité et sa transparence à la fois, la part du temps. C'est une féerie de couleurs et d'atmosphères où la nature semble le cadre rêvé aux émotions de vivre. Aube de nacre, lune d'automne, fleur de pommier, plaines blanches, soleil d'or, arbre, éléments, sont autant de leitmotivs pour l'artiste qui s'y jette en harmonie.

Il y a une générosité et une lumière nouvelles dans ces aquarelles de Lorraine Bellerose. L'expression nous apparaît juste et franche. Le plus souvent, l'aquarelle a une réelle intensité. Vive surtout. Parfois impressionniste. A d'autres moments à tendance surréaliste.

Si les chrysanthèmes en feu d'artifice sont plus admirables qu'autrement, il reste certains paysages qui traduisent une réelle intériorité, qui ont une poésie effective, attachante. Et, à côté des arbres morts peut couler un soleil d'or, éclater quelque lune, se nouer quelque paysage de saison nouvelle habitée par l'artiste. Il y a une féerie d'ensemble qui donne raison à Lorraine Bellerose de parler du "prince-temps". Il y a, dans ces aquarelles, une lumière qui, traversée d'oiseaux comme de bons oracles, en appelle déjà d'autres.

ESTHER TREMBLAY

Le Restaurant d'Europe continue son heureuse politique de présenter une exposition par mois. Jusqu'à la fin de mars, les visiteurs pourront donc voir des huiles et gouaches d'Esther Tremblay, de Chicoutimi. Ce sont des abstractions lyriques de même venue où se font des bouquets de lumières, comme des fenêtres joyeuses à vouloir s'ouvrir au cosmos. Il y a un métier certain chez Esther Tremblay. La composition gestuelle est toujours contrôlée avec équilibre et harmonie. Mais l'unité des pièces exposées semble trahir, à certains moments, un système qui peut perdre de sa force lyrique. Les pièces sont en tout cas d'un inégal succès. Et ne savent pas toujours éviter la répétition.

Il y a cependant, chez Esther Tremblay, une vivacité et une joie communicative qui, débarrassées d'une certaine raideur dans la composition, nous conduiraient au bout d'un chant lyrique personnel. Je retiens de cette exposition deux pièces mieux réussies "Composition" et "Lumière du jour".

Disons enfin que l'éclairage du Restaurant d'Europe (qui ne peut évidemment pas avoir l'équipement d'une galerie) ne peut pas rendre pleinement justice aux pièces d'Esther Tremblay. Cela n'empêche pas cependant que la présence de l'exposition soit agréable.

LES ESTAMPES JAPONAISES

Au Musée du Québec se poursuit jusqu'au 18 mars une exposition d'estampes japonaises d'artistes contemporains. D'un intérêt exceptionnel, l'exposition nous propose des oeuvres de neuf graveurs japonais d'expression vraiment diversifiée. Ces estampes sont les oeuvres d'une esthétique consommée, qui allie vraiment le riche folklore japonais à la réalité contemporaine. Il y a, dans la plupart de ces estampes, un dépouillement inattendu, une clarté d'expression qui ne manque pas moins de mouvement, de rythmes et d'agressivité. On se plaira à l'harmonie des signes de Haku Maki, du graphisme de Mizufume, du système bariolé de Toshigi, du graphisme plutôt folklorique de Hayashi, des ondes et cellules de Funasaka, du lyrisme élémentielle de Kidoroko, de l'élan primitif de Fukasawa, de l'atmosphère presque mexicaine de Chikseshin (né à Shawinigan).

Pour introduire cette exposition, je vous soumets un texte préparé par les Services éducatifs du musée et relatant l'histoire de l'estampe japonaise :

"L'art de la gravure remonte à une époque très ancienne de l'humanité. "L'idée même de se servir d'un dessin en relief comme matrice et d'en tirer à volonté des estampages se perd dans la nuit des temps, avec les coins, cachets, sceaux, gaufrages, briques historiées". (1) Très tôt, la Mésopotamie, l'Inde, la Chine et le Japon utilisèrent cette technique et parvinrent souvent à une grande qualité d'exécution.

Cependant, ce n'est qu'après le XVIIe siècle que l'estampe japonaise réussit à se libérer de l'influence religieuse pour se développer de façon autonome et connaître son plein épanouissement. Ainsi l'histoire de l'estampe japonaise peut se diviser en trois grandes périodes: de 1660 à 1760 environ, de 1760 à 1815, de 1815 à 1868.

A la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe, deux mouvements se dessinent quant aux thèmes traités par les artistes japonais. Hisbikawa Moronobu (1625 ? — 1964), un des principaux représentants de cette période, s'en tient aux estampes de moeurs. Il illustre avec un esprit profondément humanitaire la vie quotidienne dans son milieu. Torii Kiyonobu I (1664 - 1729) et quelques-uns de ses partisans travaillent à la création d'estampes de théâtre. Ils exécutent des affiches et représentent les acteurs dans leurs costumes.

1760 à 1815 marque l'âge d'or de l'estampe au Japon. Les artistes et les écoles se multiplient à cette époque. Le théâtre, le monde galant, la courtisane, les voyages lointains forment autant de thèmes qui, traités avec raffinement, illustrent les coutumes et la pensée du peuple japonais. *Kitogawa Utamaro (1753 - 1806) apparaît comme l'un des plus grands maîtres de l'époque. Monsieur Laran le présente en ces termes: "...ces albums charmants ne laissaient pas prévoir les qualités dominantes de la maturité d'Utamaro, la hardiesse de la composition, le sens consommé des masses et des volumes:...". (II)

Le bois de fil en planches fut le principal matériau utilisé par les Japonais pour la création des estampes. Ils exécutaient le travail de la gravure avec un canif et champlevaient à la gouge.

La troisième grande période de l'estampe japonaise peut se situer entre 1815 et 1868. C'est le fils d'un fabricant de miroirs, Katsushika Hokusai (1760-1849) qui fut l'artiste le plus important de cette époque. Dans sa jeunesse, Hokusai s'intéressa surtout à la bourgeoisie. Puis il chercha à immortaliser la vie du peuple japonais sous tous ses aspects: "...nous y trouvons figurés tous les métiers avec leurs outils, tous les personnages du mythe et de l'histoire, toutes les curiosités naturelles, les plantes, des animaux et jusqu'à des formules pour dessiner les roches, les eaux, etc...". (II)

Après 1868, la qualité de l'estampe japonaise connut un déclin sous l'influence de la civilisation occidentale. Aujourd'hui les artistes les plus connus ont su allier les techniques modernes à leur tempérament oriental".

(I) — Laran Jean L'Estampe. Tome I, p. 3.
(II) — Laran Jean L'Estampe. Tome I, p. 162.

Le rapport d'impôt
a tout de même ça de bon:
chaque année,
il annonce



le PRINTEMPS...

Faites votre rapport
au plus vite
et sans erreurs.

Cette année, donnez un bon coup de pouce pour finir l'hiver en beauté. Faites au plus vite votre rapport d'impôt et faites-le bien, SANS ERREURS.

Les trois sources d'erreurs les plus fréquentes dans la préparation des rapports d'impôt sont les suivantes:

Les exemptions personnelles
Les contributions à la Régie des Rentes du Québec
Les revenus inférieurs à $2,000 ou à $4,000.

Il vous faut donc accorder une attention toute spéciale à ces trois points en remplissant votre formule de rapport d'impôt.

L'IMPÔT SANS ERREURS!

Pour vous aider à préparer votre rapport d'impôt *sans erreurs*, le Ministère du Revenu du Québec vous donnera des explications au cours d'une émission spéciale de télévision d'une demi-heure.
Ne manquez pas cette émission.

Québec, CFCM-TV, le dimanche 10 mars, de 5h.30 à 6h. p.m.

MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC

Les Archives du Québec se portent acquéreur de lettres écrites par Wilfrid Laurier

Les Archives du Québec, Service du ministère des Affaires culturelles, viennent d'acquérir des lettres que Wilfrid Laurier a écrites à Philippe-Auguste Choquette de 1887 à 1918.

Ces documents mettent en relief, avant tout, l'extrême souplesse de Laurier dans le règlement des problèmes et des différends qui lui étaient soumis, notamment des conflits qui mettaient aux prises certains éléments de son parti. D'une façon plus générale, on trouve dans cette correspondance des allusions à diverses questions politiques importantes de la période comprise en 1887 et 1918; l'année 1887 fut celle de la nomination de Laurier à la direction du parti libéral fédéral; l'année 1918 est celle qui a précédé la mort du chef politique.

Les lettres, qui précisent ainsi certains aspects de l'histoire du Québec au tournant du siècle, font partie de vieux papiers ayant appartenu à Philippe-Auguste Choquette qui fut activement mêlé à la politique québécoise pendant plus de cinquante ans; elles sont devenues la propriété des Archives du Québec récemment à la suite d'un échange avec les Archives publiques du Canada, à Ottawa.

Philippe-Auguste Choquette (1854-1948) était avocat. Il pratiqua le droit à Montmagny où il fonda, en 1883, "La Sentinelle" qui devait devenir plus tard le "Courrier de Montmagny". Il se fit élire député libéral de Montmagny aux Communes en 1887. Il abandonna temporairement la politique en 1898 pour assumer les fonctions de juge de la Cour supérieure dans le district d'Arthabaska. Il revint à la politique en 1904 par le biais du Sénat où il siégea jusqu'en 1920.

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

SAMEDI

8.45 A.M.
4—Musique
11—Musique

9.10
4—Musique Marc Legrand

9.13
11—Aujourd'hui à CBVT

9.15
4—Musique
11—Cours Universitaires — Géographie économique. Professeur : M. Pierre Cazalis, de l'Institut de géographie de l'Université Laval (24e leçon). Les échanges de service.

9.35
4—Musique Marc Legrand

9.45
4—Entre vous et moi

10.00
4—Dessins animés
11—Cours Universitaires — Civilisation romaine. Professeur : M. Domenico Fasciano, de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal (24e leçon). — Le Forum romain. Dans le Forum romain, en quelque endroit qu'on mette le pied, on réveille un souvenir.

10.45
11—Cours Universitaires — Littérature française. Professeur : M. Michel Bideaux, de la faculté des Arts de l'Université Laurentienne, de Sudbury (24e leçon).

11.00
4—Roulotte du Gros Bill

11.30
5—Music
11—Tour de terre — "La météorogie"

11.50
5—Prelude

12.00 A.M.
4—De tout, de tous
5—Great Music From Chicago
11—Pépinot — "Pépino da Vinci" (2e épisode). Le peintre florentin Pépino da Vinci est amoureux de la nièce du segnor Potironi. Mais un autre seigneur florentin, PanPan, le neveu du comte de Tempi, brigue aussi les faveurs de la belle Capucine.

12.30
4—En matinée — "Mara Maru" (5) Film d'aventures, avec Errol Flynn et Ruth Roman. Des aventuriers sont à la recherche d'un trésor sous-marin.
11—Les marionnettes — (*)

1.00
5—Championship Series — (*) Curling
11—Golf — (*)

1.45
11—Les quatre saisons Les soins à apporter aux plantes d'appartement au printemps. Avec Auray Blain.

2.00
4—Sur demande
5—CBC Sports Presents — Kaliedasport
11—Elles

2.30
4—Détective international

3.00
4—Sur le matelas
11—Cinéma — "Prisonnier du Harem" (*) (5) Comédie, avec Akim Tamiroff et Donald Sinden. Un officier de marine anglais est fait prisonnier et retenu dans un harem. Ensemble amusant, truffé de gags et de scènes de music-hall.

4.00
4—Carnet de voyage
5—CBC Sports Present — CBS Golf Classic — (*)

4.30
4—Aventures des Vikings
11—Images en tête "Judex" (3) Comédie policière, avec Channing Pollock et Francine Bergé. Un homme s'improvise justicier et séquestre un banquier malhonnête.

5.00
4—Allez !
5—Moby Dick — (*)

5.30
5—Bugs Bunny — (*)

6.00
4—Remous
5—Teen Club

6.30
4—Au bout du monde — (*)
11—Téléjournal

6.36
11—Langue vivante — Réponse au courrier par J.-Marie Laurence. Animatrice : Janine Paquet. Interview de M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine, Reporter : André Dagenais.

6.45
4—Actualité — Editorial

7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui — (*)
5—Beverly Hillbillies — (*)
11—Perdus dans l'espace — Science-fiction de C. Martin, avec Guy Williams, June Lockhart et Mark Goddard. "Une visite aux enfers". Le professeur Zachary Smith examine une mystérieuse lyre qu'il trouve sur son chemin. En touchant les cordes de l'instrument, il est soudainement transporté aux enfers. Que lui veut Lucifer ?

7.30
5—The High Chaparral — (*)

8.00
4—Les arpents verts — (*)
11—Cher oncle Bill — (*) Comédie, avec Brian Keith et Sebastian Cabot. Quand l'oncle Bill revient d'un voyage d'affaires, son fidèle Félix lui apprend que Jackie est revenu de l'école avec un nouvel ami, un gros ours invisible.

8.30
4—A la brunante — "Quasimodo" (4) Film d'aventures, avec Charles Laughton et Maureen O'Hara. Un sonneur de cloches sauve une jeune femme de la mort. — Interprétation excellente.
5—NHL Hockey — (*) Los Angeles vs Toronto
11—La soirée du hockey — (*) Los Angeles à Toronto

10.15
4—Cols blancs, cols bleus
5—In Person — (*)
11—Les couche-tard — (*)

10.45
4—Actualité — Météo — Editorial
5—Sports Profile
11—Téléjournal

11.00
5—CBC-TV News

11.02
4—Nouvelles sportives
11—Nouvelles sportives

11.09
4—Adagio — "Les feux de l'été" (4) Drame psychologique, avec Paul Newman et Joanne Woodward. Un jeune homme hardi s'engage chez un riche et tyrannique planteur des Etats-Unis. Psychologie juste.

11.14
5—Editorial

11.16
5—After II — "The Glass Web"
11—Cinéma — "Boulevard du crime" (5) — Drame policier, avec Frank Villard et Maria Mauban. — Soupçonné de meurtre, un auteur dramatique tente de prouver son innocence.

12.37 A.M.
5—Postlude

12.45
11—Fin des émissons

12.49
4—Musique Marc Legrand

12.59
4—Fin des émissions

(*) — Programmes en couleurs

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

DEMAIN

DIMANCHE

8.45 A.M.
11—Musique

9.13
11—Aujourd'hui à CBVT

9.15
11—Cours Universitaires — Sciences religieuses. Professeur: M. l'abbé Gilbert Leclerc, de la faculté de Théologie de l'Université de Sherbrooke (24e leçon). Théologie du péché originel (1ère partie).

10.00
11—Cours Universitaires — Initiation aux mathématiques modernes. — Professeur : M. Pierre de Celles, de la faculté des Arts de l'Université Laval (24e leçon).

10.25
4—Musique

10.30
11—Cours Universitaires — Introduction à la psychologie scientifique. Professeur : M. Raymond Vaillancourt, de la faculté de Psychologie de l'Université d'Ottawa (24e leçon).

10.50
4—Musique Marc Legrand

11.00
4—Aventures d'outre-mer

11.30
4—Cinéma — "Mermoz" (5-A) Film biographique, avec Robert Hugues-Lambert et Lucien Nat. La carrière du grand aviateur Jean Mermoz, de 1924 à 1936.
11—Le jour du Seigneur

12.00 P.M.
5—Music

12.20
5—Prelude

12.30
5—Sacred Heart Program
11—Lecture pour tous

12.45
5—The Living Word

1.00
4—Ralliement créditiste
5—Crossroads
11—Panorama

1.15
4—Court métrage
5—The Gardener

1.30
4—Composez 999
5—Country Calendar
11—Les travaux et les jours

2.00
4—Mademoiselle de Paris
5—The Moods Of Man
11—Variations

2.30
4—Ciné-Dimanche — "Honoré de Marseille" (6) Comédie, avec Fernandel et Andrex. Un Marseillais raconte à sa façon l'histoire de sa ville. Pseudo-documentaire numoristique.
5—World Of Music
11—Cent millions de jeunes

3.00
11—Du sport et des hommes— 8e Jeux du Commonwealth

3.30
5—Wonderful World Of Golf (*)

4.00
4—C'est votre affaire
11—La flèche brisée

4.30
4—Télé-Quilles
5—Tomorrow — (*)
11—Partout

5.00
5—CBC-TV News
11—Au bout de mon âge — (*)

5.03
5—Man Alive

5.30
4—Les hommes volants
5—Hymn Sing
11—L'heure des quilles

6.00
4—Music-hall des jeunes — (*)
5—Star Trek — (*)

6.30
4—Peter Gunn
11—Téléjournal

6.36
11—Atomes et galaxies — (*) Les transports en l'an 2000 : l'avenir des transports, la voiture à turbine. Le rendement du moteur à pistons est relativement bas. Chrysler a mis au point une voiture équipée d'un moteur turbine. Invités : M. Chesebrough, vice-président de la société Chrysler, et M. Amédée Roy, ingénieur de la même société. — Animateur : Raymond Charette. Réalisateur : J. Martinet.

7.00
4—Le Virginien — (*)
5—Green Acres — (*)
11—Walt Disney présente — (*) "El Blanco, légende mexicaine". La légende aztèque d'El Blanco, étalon fougueux d'Hernando Cortez, conquérant espagnol du Mexique. Ce cheval fut adoré comme la réincarnation du dieu de la pluie. Un vieux Mexicain croit encore à cette légende et nous la raconte.

7.30
5—Flashback — (*)

8.00
5—The Coral Jungle — (*)
11—Les beaux dimanches — Ginette Reno. De la Comédie-Canadienne, Ginette Reno interprète ses plus grands succès. Orchestre de quinze musiciens, sous la direction de Léon Bernier. Réalisateur : Maurice Dubois.

8.30
4—Chansons à vendre — (*)

9.00
4—Sauve qui peut — (*)
5—Bonanza — (*)
11—Ascension et chute du 3ème Reich (1ère partie) : "Le chemin du pouvoir". — D'après l'oeuvre monumentale de William L. Shirer, qui fut correspondant en Allemagne durant plus de 25 ans. Documentaire donnant le point de vue des Allemands eux-mêmes sur Hitler et le nazisme, tourné grâce aux recherches de dix enquêteurs qui ont passé 20 mois à localiser des témoins de l'activité nazie.

10.00
4—Cocktail de fruits
5—The Way It Is
11—2 + 1 — Entrevues, par l'animateur Louis Martin et un journaliste, d'un personnage de l'actualité.

10.30
11—Le Grand Nord — (*) "Technologie"

11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal

11.14
5—Editorial

11.15
11—Sports-Dimanche

11.16
5—After II — "The Houston Story"

11.18
4—Nouvelles sportives

11.24
4—En fin de soirée — "Les mutinés de l'Elseneur" (5) Drame, avec Jean Murat et Winna Winfried. Les aventures d'un romancier anglais à bord d'un quatre-mâts. — Interprétation valable.

11.30
11—D'hier à demain — "Journal de Lewis et Clark". Documentaire de Ted Yates, narrateur : Jean-Paul Nolet. L'histoire de Meriwether Lewis et de William Clark, les deux premiers explorateurs qui sont allés aux sources du Missouri, en 1804. Expédition qui a duré deux ans.

12.45 A.M.
5—Postlude
11—Fin des émissions

1.00
4—Musique Marc Legrand

1.10
4—Fin des émissions

(*) — Programmes en couleurs

LUNDI

7.00 A.M.
4—Musique

7.20
4—Musique Marc Legrand

7.30
4—Dessins animés

7.45
4—A nous deux

8.15
4—Toast et café — (*)

9.10
5—Music

9.15
4—Ciné-roman

9.28
5—Opening

9.30
4—En forme
5—Quebec School Telecast
11—Musique

9.45
4—En matinée — "Un jour avec vous" (5) Comédie avec André Claveau et Véra Norman. — Un chassé-croisé d'aventures sentimentales à base de quiproquos amusants.

9.58
11—Aujourd'hui à CBVT

10.00
5—Quebec School Telecast
11—Roman de la science

10.30
5—Friendly Giant
11—Monsieur Surprise présente : "La maison du toutou"

10.45
5—Chez Helene
11—La souris verte

11.00
4—L'école du bonheur
5—Mr. Dress Up
11—Zéro, un, Londres

11.15
4—Meilleure main

11.25
5—Pick Of The Week

11.30
11—Long métrage "L'impossible M. Pipelet" (5) Comédie, avec Michel Simon et Gaby Morlay. La fille d'un concierge s'éprend d'un jeune médecin. Savoureux croquis parisien. Moments très drôles.

11.45
4—Palmarès

11.55
5—CBC-TV News

12.15 P.M.
4—Actualité — Editorial

12.30
4—De tout, de tous

1.00
4—Qui suis-je ?

1.15
11—Ciné-Feuilleton — "Passion sauvage"

1.25
4—Voix de femmes

1.30
11—Long métrage — "Ma femme est une sorcière" (3-A) — Comédie fantaisiste, avec Fredric March et Veronica Lake. Les âmes d'un sorcier et de sa fille reparaissent pour se venger sur le descendant de leur bourreau.

2.00
4—Entre nous, les deux font la paire

2.30
5—Music

2.50
5—Prelude

3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 21-540
DANS LA COUR PROVINCIALE
Les Entretiens Hains Inc.,
demanderesse
vs
Les Entretiens de Luminaire GS Inc.,
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 11e jour de mars 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à Centre d'Achats Fleurs de Lys, Québec.

Lesdits biens consistent en : automobile Pontiac, Station Wagon, 3 pupitres, 2 filières en acier, lampe, machines à écrire et additionner, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, 2 mars 1968.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 151-826
DANS LA COUR SUPERIEURE
ROY & ASSOCIES INC., corporation légalement constituée ayant son siège social à Amos, Cté Abitibi,
Demanderesse
vs
ALBERT MICHAUD, 4869 rue de Gaulle, Québec, district de Québec,
Défendeur
et
M. LE REGISTRATEUR, pour la division d'Enregistrement de Québec, Québec, district de Québec,
et
ALFRED COTE INC., corporation légalement constituée ayant place d'affaires à 530, 63ème Rue-Est, Charlesbourg, district de Québec,
et
INTERPROVINCIAL BUILDING CREDITS LTD, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à 2383 Chemin Ste-Foy, Québec, district de Québec.
Parties mis en cause

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans :
Le journal L'ACTION.
Le journal Le Chronicle Telegraph.
PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffe.
BUREAU DU PROTONOTAIRE
Québec, le 27 février 1968.
(S) A. LANGEVIN
P. A. C. S. D. Q.
COPIE CONFORME
LANGLOIS & ROUSSY,
PROCS. DE LA DEMANDERESSE

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No: 152 123
YVES NORMANDIN, chauffeur, domicilié et résidant au numéro 2829, de la rue Toussaint Dussault, à Ste-Foy, Province de Québec,
Demandeur,
vs
DAME JASQUELINE LAPIERRE, domiciliée au numéro 20, de la rue Shawinigans, à St-Agapit, comté de Lotbinière, Province de Québec,
ET
NELSON LEBEL, domicilié au numéro 20, de la rue Shawinigans, à St-Agapit, comté de Lotbinière, Province de Québec.
Défendeurs

ORDONNANCE

Il est ordonné à les défendeurs de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans :
EN LANGUE FRANCAISE L'ACTION.
EN LANGUE ANGLAISE, CHRONICLE TELEGRAPH.
PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffe.
BUREAU DU PROTONOTAIRE.
Québec, le 29ième jour de février 1968.

A. LANGEVIN,
P. A. C. S. D. Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No : 151-987
ALUMINUM COMPANY OF CANADA LIMITED, corps politique dûment incorporé en vertu de la loi ayant son siège social et principale place d'affaires dans la ville et le district de Montréal, à 1, Place Ville-Marie,
Demanderesse,
vs
GEORGES BRUNET, citoyen de la ville et du district de Québec,
et
THE ROYAL TRUST COMPANY, un corps politique incorporé, faisant affaires à 65, rue Sainte-Anne, dans la ville et district de Québec, en sa qualité d'exécuteur testamentaire des dernières volontés et du testament de feu Paul Brunet,
Défendeur.

ORDONNANCE

Il est ordonné aux Intimés de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans : le journal L'Action et le journal Le Chronicle Telegraph.
PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffe.
Bureau du Protonotaire.
(S) **A. LANGEVIN, P.A.C.S.D.Q.**
Québec, le 27 février 1968.
Copie conforme.
Ross GODWIN,
Procureur de la Requérante.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU
COMTE DE CHAUVEAU.

Avis public est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale Chauveau, qu'à une session tenue le 20 février 1968, Messieurs les Commissaires d'écoles de ladite commission scolaire ont accepté la résolution suivante:

EMPRUNT A LONG TERME AU MONTANT DE $3,723,000.00

Considérant qu'il est devenu nécessaire de faire construire une école polyvalente de 1,500 places-élèves à Ville de l'Ancienne-Lorette, conformément aux plans et devis approuvés par le ministre de l'Education, et qu'il y a lieu de prévoir à cette fin les dépenses ci-dessous énumérées, à savoir :

a)	Coût de la construction	$2,799,062.62
b)	Aménagement intérieur	279,990.00
c)	Aménagement extérieur	139,953.00
d)	Honoraires professionnels	195,934.00
e)	Réserve en cas d'imprévus	84,135.38
f)	Impression et escompte sur la vente des obligations, frais de publication dans la Gazette Officielle.	223,925.00
	TOTAL	$3,723,000.00

Considérant que les commissaires d'écoles ne peuvent acquitter les dépenses susdites à moins d'avoir recours à un emprunt;

Considérant que le ministre de l'Education a bien voulu octroyer aux commissaires d'écoles une subvention en vue de les aider à défrayer une partie du coût de construction et d'aménagement de l'école, laquelle subvention sera affectée exclusivement à l'amortissement de la dette ou de l'emprunt contracté;

En conséquence, Monsieur le Commissaire Geor.-Henri Boutet propose qu'une résolution soit adoptée à cette fin, et qu'il soit énoncé par cette résolution ce qui suit :

Article 1.— Les Commissaires d'écoles de la Commission Scolaire Régionale Chauveau ordonnent, par la présente la construction et l'aménagement d'une école polyvalente de 1,500 places-élèves du niveau secondaire à Ville de l'Ancienne-Lorette, conformément aux plans et devis approuvés par le ministre de l'Education, et s'obligent à effectuer, à cette fin, les dépenses ci-dessus spécifiées (qui doivent être considérées comme étant ici au long énumérées) dont la somme prévue se chiffre à $3,723,000.00.

Article 2.— Les Commissaires d'écoles s'obligent en outre à contracter, pour les fins susdites, un emprunt maximum de $3,723,000.00, en monnaie ayant cours légal au Canada, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 7½% l'an, devant être amorti en une période de vingt ans, et à réaliser ledit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant.

Article 3.— Les obligations, représentant le capital seront émises en valeurs nominales de $100.00 ou de multiples de $100.00. Chacune de ces obligations sera munie de coupons détachables représentant l'intérêt payable semi-annuellement jusqu'à échéance de l'obligation.

Article 4. — La date d'émission des obligations sera fixée au 1er mai 1968. Elles seront remboursables, au pair, par séries, au cours d'une période de vingt ans, à l'échéance indiquée sur icelles, et suivant le rythme d'amortissement annuel fixé au tableau ci-annexé pour le capital de l'emprunt. Les Commissaires d'écoles se réservent cependant la faculté (mais subordonnément à l'autorisation du ministre des Affaires municipales obtenue sur recommandation du ministre de l'Education) d'émettre ces obligations pour des termes plus courts que celui décrété à l'article 2 pour l'emprunt, si les conditions du marché financier l'exigent, pourvu que chaque émission subséquente le soit pour la balance due sur l'emprunt.

Article 5.— Elles seront remboursables au porteur ou au détenteur immatriculé, selon le cas, à tous les bureaux de la Banque de Montréal, situés dans la province de Québec. Les fonds que la commission scolaire affectera au remboursement des obligations et au paiement des coupons seront déposés, dans un compte spécial, à la succursale de ladite banque à 1405, Chemin Ste-Foy, Québec.

Article 6.— Elles porteront intérêt à un taux ne dépassant pas 7½% l'an, lequel sera payé semi-annuellement le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.

Article 7.— Elles seront signées par le président et contresignées par le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt.

Article 8.— Elles ne seront pas remboursables par anticipation.

Article 9.— Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau ci-dessus ou ci-annexé, il est, par la présente résolution ordonné que chacune des commissions scolaires faisant partie de la commission scolaire régionale susdite, impose et prélève annuellement une taxe foncière spéciale à un taux suffisant, sur tous les biens-fonds imposables de sa municipalité scolaire d'après le rôle d'évaluation ajusté suivant la loi, pour acquitter, jusqu'à extinction, sa part du service de la dette ou de l'emprunt contracté, telle qu'établie par la commission scolaire régionale aux fins de la présente résolution, conformément aux dispositions des articles 488, 489, 491 et 492 de la Loi de l'instruction publique (chap. 235, S.R.Q. 1964 et ses amendements).

Article 10.— Cette taxe spéciale sera perçue en même temps que la taxe générale.

Article 11.— Au cas où le montant réel de l'une quelconque des dépenses ci-haut mentionnées au 1er CONSIDERANT serait moindre que celui prévu, le solde d'argent disponible pourra servir à défrayer l'une quelconque les dépenses dont le montant réel serait plus élevé que celui prévu; ou encore, être ajouté à la réserve pour les imprévus si celle-ci n'était pas suffisante.

Adoptée unanimement.

Vraie Copie Certifiée
Ce 27 février 1968.

Roger Plesu,
secrétaire-trésorier.

VILLE DE BELAIR
DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le secrétaire-trésorier de la ville de Bélair recevra des soumissions jusqu'à 8 heures p.m. le 19 mars prochain pour la construction d'un égout pluvial sur la rue des Hêtres.

Les plans, devis et formules de soumissions peuvent être obtenus au bureau de Pierre Langlais, Ingénieur, 2835 Chemin Gomin, Ste-Foy, pour la somme de $10.00 non remboursable.

La ville de Bélair ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Jean-Claude GRENIER.
Secrétaire-Trésorier.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 20-453
DANS LA COUR PROVINCIALE
Garage O. Gosselin Inc.,
DEMANDEUR,
vs
Jean-Guy Lemieux,
DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14e jour de mars 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 6126, des Rivières, Orsainville.

Lesdits biens consistent en : 1 automobile Pontiac 1958.

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, le 2 mars 1968.

JEAN-MARIE PAYEUR
H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 22-021
DANS LA COUR PROVINCIALE
DELISLE LIMITEE,
DEMANDERESSE
vs
MAURICE PARE,
DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14e jour de mars 1968, à 11 heures de l'avant-midi, à Stoneham.

Lesdits biens consistent en : 1 glacière à coke, congélateur à crème glacée, 1 téléviseur, etc . . .

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, le 2 mars 1968.

JEAN-MARIE PAYEUR
H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : R-2600
DANS LA COUR PROVINCIALE
Le sous-ministre du Revenu du Québec,
DEMANDEUR,
vs
Tobias Mack,
DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause seront vendus en justice par encan public, le 14ème jour de mars 1968 à 11 heures de l'avant-midi, à 345, rue Fortin, Ville de Vanier, Qué.

Lesdits biens consistant en : bureau, machines à écrire, planeur, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, ce 2 mars 1968.

Leclerc, Paré
Leclerc, Gaudreault, H.C.S.
C.P. 8, Qué. 4.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 21-671
DANS LA COUR PROVINCIALE
J.-Raymond Gravel Inc.,
DEMANDEUR,
vs
Jean Girard,
DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14ème jour de mars 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 1063, avenue Fournier, Ste-Foy, Qué.

Lesdits biens consistent en : téléviseur, fauteuils lampes, etc . . .

Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, ce 2 mars 1968.

Leclerc, Paré
Leclerc, Gaudreault, H.C.S.
C.P. 8, Qué. 4.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR PROVINCIALE
Globe Heating Supply Ltd.
DEMANDERESSE
vs
Morissette & Morissette Inc.,
2368, Chemin du Foulon, Sillery,
DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice par encan public, le 13ème jour de mars 1968, à 11 heures de l'avant-midi, à 2368, Chemin du Foulon, Sillery.

Lesdits biens consistant en : bureaux, chaises, machine à écrire, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, ce 2 mars 1968.

Leclerc Paré.
Leclerc, Gaudreault, H.C.S.
C.P. 8, Qué. 4

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR PROVINCIALE
Dr Maurice Chabot,
DEMANDEUR,
vs
Jules Paquet,
7, de la Morendière, Beauport,
DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause seront vendus en justice, par encan public, le 13ème jour de mars 1968, à 11 heures de l'avant-midi, à 7, de la Morendière Beauport.

Lesdits biens consistant en : auto Météor 1966.

Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, ce 2 mars 1968.

Leclerc, Paré,
Leclerc, Gaudreault, H.C.S.
C.P. 8, Qué. 4

---

la ville de québec

nos autres demandes

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné,

1— Qu'à une séance du Conseil de la Ville de Québec, tenue le 29 février 1968, les règlements suivants ont été lus pour la première fois :
No 1653— pour homologuer l'agrandissement proposé du boulavard Monseigneur-Gauthier;
No 1654 — concernant les taxis, automobiles de louage et flacres.

2— Qu'il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

QUEBEC, ce 27 février 1968.

Le Greffier de la Ville
Adolphe Roy, avocat

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné,

1. — Qu'à une séance du Conseil de la Ville de Québec, tenue le 29 février 1968 les règlements suivants ont été lus pour la première fois;
1. — No 1651 — concernant l'imposition des taxes foncières municipales pour l'année 1968-69;
3. — No 1657 — concernant l'imposition d'une taxe foncière municipale spéciale pour l'année 1968-69.
1. — No 1655 — concernant la construction sur le chemin Ste-Foy et sur les lots situés au nord du chemin Ste-Foy, jusqu'à la Falaise depuis l'avenue de Salaberry jusqu'à l'avenue Eymard;
4. — Qu'il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

Québec, ce 29 février 1968.

Le Greffier de la Ville,
Adolphe ROY, avocat.

SERVICES SPÉCIAUX

527-2579 — 527-3568

A. F. BARDOU ENR.
Fleuriste

1664, CHEMIN ST-LOUIS
QUEBEC

4231 2-3 (s. au 23-3) S.S.

Funérailles de Mme François Dumont à St-Alexandre



Samedi, le 20 janvier 1968, en l'église de St-Alexandre de Kamouraska, fut chanté le service de Mary April, épouse de François Dumont.

La défunte est décédée à la résidence de son fils, M. Origène Dumont, de St-Alexandre, à la suite d'une longue maladie. Elle était âgée de 81 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Félix Dumont, de Ste-Hélène, Kam., M. et Mme Gérard Raymond, de St-André, M. et Mme Origène Dumont, de St-Alexandre, M. et Mme Raymond Michaud, de Kamouraska, et Mme Yvan Dumont, de Giffard; une soeur : Mme Alexandre Léveillée, de Montréal; ses frères, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Philippe April, M. et Mme Jean-Baptiste April, M. et Mme Alphée April, M. et Mme Ovide April, tous de Notre-Dame-du-Portage; Mme Joseph April, de Kamouraska, M. l'abbé J.-Napoléon Dumont, de St-Alexandre, la R. Soeur Marie-Anne, s.c.q., de l'hôpital Saint-Julien de St-Ferdinand, Mégantic, Mme Flavius Ouellet, Mme Ludger Bérubé, M. et Mme Joseph Beaupré, ces derniers du Foyer Villa-Marie, de St-Alexandre, Mlle Marie-Alice Dumont et Mme Rosario Bouchard, de St-Alexandre, M. et Mme Joseph Lajoie, de Kamouraska, M. et Mme Emile Boucher, de St-Camille de Bellechasse, M. et Mme Alfred Dionne, de Saint-Pascal; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

M. le curé Ferland a fait la levée du corps. Le service funèbre a été concélébré par M. l'abbé J.-Napoléon Dumont et un neveu de la défunte, M. l'abbé Benoit Boucher, vicaire à L'Assomption de St-Georges de Beauce. M. l'abbé Raymond Bergeron, vicaire à St-Alexandre, agissait comme diacre. M. l'abbé Benoit Boucher a prononcé l'éloge funèbre. M. le chanoine Hervé Ferland, curé, assistait au choeur.

Le cercueil était porté par les membres de la Division ambulancière St-Jean de St-Alexandre.

L'inhumation s'est faite dans le lot de la famille au cimetière paroissial. La direction funéraire avait été confiée à la maison René Ouellet, de St-Alexandre. (**)

Un dernier hommage à M. J.-C.-Avila Turcotte



Ces jours derniers, à l'Assemblée législative, un hommage fût rendu à M. J.-C.A. Turcotte industriel, décédé le 10 février à l'âge de 85 ans. Ancien député du Comté de Richelieu, fondateur du Conseil 1132 des Chevaliers de Colomb de Sorel, président de Sorel Harbour Tug Ltée et Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand. Il laisse dans le deuil outre son épouse, dix enfants, dont trois de Québec, Mme Raymond Dubé (Thérèse), M. Jacques Turcotte et Mme Bernard Carrière (Renée). Ainsi que quarante-trois petits-enfants et seize arrières petits-enfants et une belle-soeur, Mme Lauréat Turcotte et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Il était né à Québec en 1882 et c'est en 1926 qu'il fonda à Sorel la Co. Sorel Harbour Tug.

Décès de madame Philippe Genest

Madame Philippe Genest, née dame Florina Ouellet, épouse de feu M. Philippe Genest, est décédée le 1er mars 1968 à l'âge de 76 ans. Elle demeurait au 53, Boisclair.

Mme Genest laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres : M. et Mme Eugène Lambert (Lucienne Genest), M. et Mme Maurice Genest (Jeanne Fraser), M. et Mme Armand Genest (Françoise Lefrançois), M. et Mme Rolland Genest (Clairette Sénéchal), M. et Mme Antonio Genest (Gisèle Pageau), M. et Mme Raymond Genest (Henriette Létourneau), M. et Mme Antonio Emond (Violette Genest); ses frères, ses soeurs et ses belles-soeurs : M. et Mme Jean-Baptiste Ouellet, M. Alfred Ouellet, M. et Mme René Chatel, Mme Redempti Favron.

Madame Genest repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi le 4 mars 1968 en l'église Ste-Claire d'Assise et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de madame L.-A. Lambert

Madame L.-A. Lambert, née Florestine "Dorée" Tessier, épouse de M. L.-A. Lambert, lieutenant retraité de la Police Provinciale, est décédée le 1er mars 1968 à l'âge de 79 ans. Elle demeurait au 845, Marguerite-Bourgeoys, Québec.

Outre son époux Madame Lambert laisse dans le deuil son fils, ses filles, sa belle-fille et ses gendres : M. et Mme Jean-Marcel Vézina (Lucienne), M. et Mme Raymond Côté (Georgette), M. et Mme Jean-Louis Colbert (Suzanne), M. et Mme Gaston Lambert (Jacqueline Dufour) de La Tuque; ses petits-enfants : Jacques, M. et Mme Michel Vézina, M. et Mme Robert Vézina, Guy, Gilles, Suzanne, Jean, Hélène, Vézina; M. et Mme Jacques Marchand (Claudette Colbert), Raymonde, Pauline, Louise, Marie, Guy Colbert; Claude, Marc, Francine, Lise Lambert; son arrière-petite-fille : Estelle Vézina; son frère, ses soeurs et ses belles-soeurs : M. et Mme Louis-Philippe Tessier, Mlle Antoinette Tessier, Mlle Véronique Tessier, Mme Eudore Lasnier de Lévis, Mme Georges Tessier de Lévis et Mme Wilfrid Michel d'Ottawa, Mme Cyrinus Tessier.

Madame Lambert repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu lundi le 4 mars 1968 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de Mlle Thérésa Gagnon

Au Foyer St-André, le 24 février 1968, à l'âge de 92 ans, est décédée Mlle Thérésa Gagnon, de Rivière-Ouelle.

Le service et la sépulture ont eu lieu le 26 février, à Rivière-Ouelle.

Elle a tenu pendant plusieurs années la sous-agence de la Banque Canadienne Nationale, à Rivière-Ouelle.

Elle était la tante maternelle de Mme Aurèle Richard, de Québec et St-Pascal de Kamouraska.

Décès de monsieur Rosario Cunningham

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er mars 1968, à l'âge de 58 ans est décédé M. Rosario Cunningham époux de dame Rosa Labonté, demeurant à 15 rue Commerciale, St-Télesphore, St-Romuald.

Elle laisse dans le deuil : ses enfants : Colette et Nicole; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Henri Cunningham, St-Joachim; M. et Mme Louis Chevalier (Germaine), Lac Beauport; M. et Mme Emmanuel Fortin (Marguerite), Courville; M. et Mme Adrien Lavoie (Rose), Québec; M. et Mme Gérard Cunningham, Lac Beauport; M. Willie Tremblay, Québec; M. Herménégilde Guilbeault, Québec; M. et Mme Gérard Bélanger, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi à 3 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée à 2 heures 45, 269, St-Georges, Lévis pour l'église de St-David et l'inhumation au cimetière paroissial.

La police a saisi $25,000 d'obligations contrefaites

MONTREAL PC — Des agents de la police de Montréal et de la Gendarmerie royale ont arrêté deux hommes et saisi des obligations contrefaites d'une valeur nominale de $25,000, dans une descente effectuée jeudi dans une imprimerie de l'est de la métropole.

La police a également saisi des matrices qui auraient servi à l'impression des fausses obligations.

Un porte-parole de la police a déclaré qu'il s'agit là d'un réseau d'imprimeurs de faux et que d'autres arrestations suivront bientôt.

LES ECHECS

Nouvelles Brèves

— A Los Angeles, Hort, Reshevsky et Stein sont engés dans un match à trois pour la dernière place disponible au tournoi des Candidats. Présentement, 9 des 12 parties sont jouées; une seule s'est terminée par le gain, celui de Stein contre Hort. Les positions sont donc les suivantes: Stein 3½, Reshevsky 3 et Hort 2½.

— A Majorque, avant la dernière ronde, Botvinnik, Larsen et Smyslov étaient égaux, 12-4. Le second des joueurs russes, Alexandre Kotov, vint trouver Larsen et lui proposa: "Ce serait gentil si vous jouiez par la nulle dans votre dernière partie. Les nôtres feraient de même et nous pourrions partager les premiers prix". Larsen lui a fait voir qu'il n'était pas intéressé à la combine. Botvinnik a annulé sa partie en une dizaine de coups, sans lutte. Smyslov a éprouvé de la difficulté contre Gligoric, mais la partie s'est terminée par la nulle. Quant à Larsen, il a joué brillamment contre Cuellar, principalement en fin de partie, et il a gagné le tournoi par un demi-point.

— A Montréal, une équipe de joueurs francophones s'est avisée de prendre le nom de De Gaulle. Les équipes adverses sont tellement agacées par ce nom qu'elles jouent bien au-dessus de leur forme habituelle et se voient menacées de l'élimination par leur rivale du fond des choses.

N. 010368 PHN

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES	(Formule régulière)	$1.50
	mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE		
	(Formule régulière)	$1.50
	(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES		
	(Formule régulière)	1.50
	mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES	(Nécrologie	$10.00
	(Nécrologie et photo)....	$15.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES		
	Minimum	$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

---

avis de décès

CHARLAND. — A Deschaillons, le 1er mars 1968, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédée dame Maria Paris, épouse de M. Hervé Charland, mère de Emile, Emilienne (Mme Oscar Houde), Jean-Marie, Léon, Cyrille, Maurice, Raymond, Lucie (Mme Roland Phaneuf), Robert; soeur de MM. Jos, et Alfred Paris, Mme Adélard Lemay et Mme Alfred Jacques.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Léon Charland, Deschaillons, à 9 heures 45, pour l'église de Deschaillons et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Paul Drolet, de Lotbinière.
2-3 (1 fs)

CROTEAU. — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 29 février 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Louise Boucher, épouse de M. Winceslas Croteau, demeurant à Dosquet, Co. Lotbinière. Mère de Josaphat, Gérard, Rosalias (Mme Roger Laroche), Anne-Marie (Mme Omer Côté), Corinne (Mme Judes Laroche) et Arthur. Soeur de Zélia, (Mme François Dionne), Marie-Anne (Mme Emile Lemay), Antoinette (Mme Vve Zébédée Castonguay).

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, Dosquet, à 9 heures 50, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial.
1-3 (2 fs)

DE VILLERE. — A St-Louis de Lotbinière, le 26 février 1968, à l'âge de 77 ans et 4 mois, est décédé M. Arthur De Villère, ex-pilote, célibataire, frère de Napoléon, Edmond, Samuel, tous ex-pilotes, ainsi qu'une soeur, Marie. Il demeurait à St-Louis de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Paul Drolet & Fils, St-Louis de Lotbinière, à 10 heures 45, pour l'église de St-Louis de Lotbinière et de là au cimetière paroissial.
1-3 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er mars 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Florida Ouellet, épouse de feu M. Philippe Genest, demeurant à 53, Boisclair.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
2-3 (1 fs)

GRENON. — A Québec, le 29 février 1968, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Jean-F. Grenon ingénieur professionnel, époux de dame Héléna Bergeron.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 964, Marguerite-Bourgeoys, à 3 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais faire un don à l'Institut Canadien pour les Aveugles, 200, 3ème Rue. 1-3 (2 fs)

CUNNINGHAM. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er mars 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Rosario Cunningham,, époux de dame Rosa Labonté, père de Colette et Nicole. Il demeurait à 15, Commerciale, St-Télesphore (St-Romuald).

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 269, St-Georges, à 2 heures 45, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. 1-3 (2 fs)

GUIMOND. — A Cap St-Ignace, le 16 mars 1968, à l'âge de 62 ans et 4 mois, est décédé subitement, M. Paul-Emile Guimond, époux de Dame Berthe Gamache.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de sa résidence, à rang Durocher, à 9 heures 30, pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial.
2-3 (2 fs)

JOBIN. — A Québec, le 1er mars 1968, est décédée Dame Lucille Vachon, épouse de M. Irené Jobin, ex-surintendant des Postes, demeurant à 440, Learmonth.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 Est, Grande Allée, à 9 heures 50, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière de Beauceville.

Le trajet en automobile.
2-3 (1 fs)

LAJOIE. — A l'Hôpital Général, le 29 février 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jos. Lajoie, époux de Dame Joséphine Bluteau, demeurant à Courville.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 2290, avenue Royale, Courville, à 8 heures 50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial.
1-3 (2 fs)

LAROCHELLE. — A St-Jean-Chrysostome, le 28 février 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Olivine Larochelle, épouse de feu M. Jos. Larochelle, mère de Emile, Marie (Mme Jean Cluseault), Lucien, Josaphat, Marguerite, Cécile, Georges, soeur de Georges, Emilia (Mme Edmond Vagnais), Zérilla (Mme Rosario Savoie). Elle demeurait à St-Jean-Chrysostome.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 2 heures 45, pour l'église de St-Jean-Chrysostome et de là au cimetière paroissial. 29-2 (3 fs)

LAMONTAGNE. — A St-Apollinaire, Co. Lotbinière, le 29 février 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Robert Lamontagne, constable au Palais de Justice de Québec, époux de Dame Aurore Chainé. Père de Jean-Paul, Jeannine (Mme Maurice Houde), Réal, Marcelle (Mme Richard Dumont), Bruno, Marie-Paule (Mme Florent Moreau), Suzanne (Mme Guy Paquet), Laval, Thérèse et Laurent. Frère de Joseph, Eugénie (Mme Vve Aimé Bergeron), Amanda (Mme Vve Josaphat Lefebre), Antoine et Raymond.

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 36, rue de l'Eglise, à 2 heures 50, pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. 1-3 (2 fs)

LAMBERT. — A Québec, le 1er mars 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Florestine "Dorée" Tessier, épouse de M. L.-A. Lambert, lieutenant retraité de la police provinciale, demeurant à 845, Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 15.

Départ des salons funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 1-3 (2 fs)

OUELLETTE. — A Québec, le 1er mars 1968, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédé M. Narcisse Ouellette, époux de feu dame Ernestine Bernier, demeurant à 2224, Bergemont.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canardière, à 8 heures 50, pour l'église de St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-Charles. 1-3 (2 fs)

PARENT. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 29 février 1968 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Philippe Parent, époux de feu dame Angéline Grenier, demeurant à 3458, St-Victorien, Giffard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, Giffard, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière de Beauport.
1-3 (2 fs)

TARDIF. — A Montréal, le 29 février 1968, à l'âge de 1 an, est décédé Bruno Tardif, Enfant bien aimé de M. Léo Tardif et de Dame Huguette Nadeau, frère de France, demeurant à 15, Dorval, Lévis.

La cérémonie des anges aura lieu samedi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, ave Bégin, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière St-David. 1-3 (2 fs)

VERMETTE. — A la Maison du Fargy, le 29 février 1968, à l'âge de 91 ans, est décédée Mlle Alphéda Vermette, fille de feu M. François-Xavier Vermette et de feu dame Eloïde Laroche.

La dépouille mortelle est exposée au salon de l'institution, boulevard des Chutes, Beauport où le service sera chanté samedi, à 3 heures 30. L'inhumation se fera au cimetière de Sillery.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert Inc. 1-3 (2 fs)

REMERCIEMENTS

**MARTE

La guerre dure depuis près d'un quart de siècle

Comment le Nord-Vietnam a-t-il réussi à survivre?

N. D. L. R. — Le Nord-Vietnam, d'une superfice équivalant à celles de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard mis ensemble, compte une population de 19 millions soumises depuis trois ans aux bombardements américains incessants. Le pays est en guerre depuis environ un quart de siècle. L'article suivant, basé sur diverses sources d'information, évalue les effets des bombardements et étudie une question souvent soulevée: Comment le Nord-Vietnam a-t-il réussi à survivre?

Par William L. Ryan,
de la Presse Associée.

Question: Combien de tonnes de bombes ont été larguées sur le Nord-Vietnam par les avions américains, et quelle est la comparaison avec le tonnage de bombes américaines sur l'Europe durant la deuxième guerre mondiale et durant le conflit coréen de 1950 à 1953?

Réponse : Le tonnage est presque équivalent à celui largué par les Américains sur l'Europe et le double de celui de Corée. Selon le Pentagone, à la mi-novembre, 1,630,000 tonnes de bombes avaient été lâchées sur des cibles du Sud et du Nord-Vietnam, dont quelque 1,200,000 tonnes sur le seul Nord-Vietnam. Le plus récent chiffre dépasse sans doute les 1,544,000 tonnes larguées sur des cibles ennemies par les Américains en Europe durant la deuxième guerre mondiale. Durant la guerre de Corée, les Américains ont lâchées 635,000 tonnes de de bombes.

Pays agricole

Q. — Comment le Nord-Vietnam peut-il alors survivre à ces traitements ?

R. — Le Nord-Vietnam est un pays agricole dont l'économie était déjà à un bas niveau avant les bombardements. Plus de la moitié de sa production industrielle provient de l'artisanat. Le Nord-Vietnam est surtout un pays montagneux, moins prospère que le Sud. Son peuple est habitué à l'austérité et à la pauvreté rurale. Même de durs bombardements ne pouvaient guère réduire une économie déjà à un si bas niveau. La politique officielle américaine a été de bombarder des objectifs militaires précis et d'éviter autant que possible les centres urbains.

Q. — Pourquoi bombarde-t-on le Nord-Vietnam ?

R. — Le secrétaire américain à la Défense, Robert McNamara a déclaré en août dernier:

"Le bombardement du Nord-Vietnam a toujours été considéré comme un complément et non pas un substitut à une efficace campagne contre l'insurrection du Sud-Vietnam". Il a défini les objectifs comme étant: 1 — de réduire le flot et d'augmenter le coût de l'infiltration, au Sud-Vietnam, d'hommes et de munitions; 2 — de faire comprendre clairement aux Nord-Vietnam qu'ils doivent y mettre le prix pour aider la guerre du Vietcong dans le Sud, et 3 — de relever le moral des Sud-Vietnamiens.

1. — Qu'a fait le Nord-Vietnam pour contrer les effets des bombardements?

R. — Le journal nord-vietnamien Nhan Dan a publié un ordre général de mobilisation publique exigeant la concentration de toutes les forces possibles pour garder ouvertes les lignes de communications, effectuer rapidement les réparations, développer de nouvelles voies par terre et par eau et de nouvelles routes entre les régions urbaines et rurales. On a dispersé la population, en même temps que les industries-clés et les importantes entreprises agricoles.

A bicyclette

On a mis l'accent sur le "transport semi - mécanique". Par exemple, des dizaines de milliers de bicyclettes ont été distribuées, provenant notamment d'Allemagne de l'Est. Chaque véhicule peut transporter jusqu'à 600 livres de marchandises. Le général Harold Johnson, chef du personnel de l'armée américaine, a rapporté que ces bicyclettes transportent "une quantité substantielle de "réserves" aux forces insurgées du Sud. McNamara a révélé que le transport au Sud de seulement 100 tonnes d'armes et de munitions chaque jour pouvait soutenir le genre de combat mené par les Nord-Vietnamiens et le Vietcong. Les Nord-Vietnamiens utilisent également de petites embarcations pour transporter des cargaisons lorsque les ponts ont été bombardés.

De plus, ce qu'un officier américain a qualifié d'"étonnante faculté de récupération" du Nord après les dommages des bombardements est probablement attribuable en partie au travail des coolies. Selon des sources autorisées en contact avec Hanoï, quelques 250,000 coolies au Nord-Vietnam aident aux réparations. Des conseillers militaires et techniciens en armement, venus de Chine, sont aussi d'un grand secours.

Q. — Dans quelle proportion les installations militaires nord-vietnamiennes ont-elles été attaquées?

Les cibles

R. — Les aviateurs américains ont effectué des centaines de milliers de raids depuis 1965. Les autorités américaines ont fait état de la destruction de milliers de véhicules, de matériel roulant et d'embarcations. Les Américains auraient atteint des douzaines de ponts, des installations pétrolières, usines hydroélectriques, réservoirs, baraquements et autres cibles fixes. Au premier semestre de l'an dernier, le gouvernement avait autorisé des attaques contre 302 des 369 cibles recommandées par les chefs du personnel; plusieurs douzaines d'autres ont depuis été ajoutées à la liste.

Plusieurs cibles ont été touchées à maintes reprises plus de 50 baraquements, plus de 50 ponts, plus de 50 emplacements de missiles sol-air, des vingtaines de dépôts militaires, une douzaine d'installations pétrolières et une douzaine d'usines hydroélectriques, sans compter les ports, aéroports, cours ferroviaires, usines de munitions, aciéries, cimenteries, bases navales, centres de communications, postes de radars. L'on considère les assauts répétées comme essentiels, à cause des capacités des Nord-Vietnamiens à réparer les dommages.

Q. — Qu'en est-il des réserves alimentaires du Nord-Vietnam?

R. — Riz, viande, blé, sucre et coton sont rationnés. Les bombardements ont causé la hausse des prix et des rations diminuées, surtout dans les régions méridionnales du Nord-Vietnam. Le travail dans les rizières doit souvent s'accomplir la nuit à cause des bombardements, ce qui réduit la

Marché noir

La ration de viande a été coupée de moitié depuis 1966. Le riz est souvent rationné selon le travail, de sorte que l'ouvrier qui travaille dur en obtient environ 45 livres par mois; les enfants et les vieillards en reçoivent 15 livres. Souvent, lorsqu'une famille ne travaille pas à la production d'une denrée donnée, elle ne peut en obtenir. Il en est ainsi du sucre, notamment, ce qui tend à encourager le marché noir.

Q. — Enfin, malgré trois ans de bombardement, semble-t-il que le Nord-Vietnam puisse continuer indéfiniment à soutenir la guerre?

R. — Tout indique qu'Hanoï veuille tenir le coup. Le général Vo-Nguyen Giap, premier chef militaire, dit que la guerre a maintenant atteint "un point mort de stratégie et de tactique". Selon lui, ceci signifie la défaite inévitable des Américains. Il soutient que les problèmes d'approvisionnement de la population et des soldats ont été résolus, en dépit des bombardements américains. Un slogan, récemment publié à Hanoï, proclamme: "Notre peuple a des pieds de fer et des épaules de cuivre".

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION
DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél.: 525-7164

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

La livre sterling et le dollar américain

L'avenir de ces devises importantes provoque une nouvelle ruée vers l'or

LONDRES. (PA). — Une nouvelle ruée vers l'or a pris de la vigueur hier en Europe, ruée alimentée par des rumeurs sur l'avenir des devises d'importance comme la livre sterling et le dollar américain.

Les experts du marché de l'or de Londres ne se sont pas hasardés à prévoir si la demande d'or par les acheteurs privés excéderait celle de novembre dernier après la dévaluation du sterling.

A la fin de la semaine, la courbe du marché était nettement ascendante.

Des rumeurs originant de Washington, d'Ottawa, de Paris, de Tokyo et de Johannesbourg ont contribué à l'excitation du marché londonien.

Hier, la demande a été très forte sur le marché de Londres. A Paris, elle se chiffrait par $3,400,000, soit la plus élevée depuis le 22 décembre, mais loin du record enregistré le 15 du même mois alors qu'elle atteignait $17,000,000.

Sur le marché londonien, les prix ont atteint $ 35.19 7-8 U.S. dès l'ouverture. En fin d'après-midi, les vendeurs ont affiché un prix légèrement supérieur au maximum américain.

Le marché a été le plus actif depuis la dernière course vers l'or qui avait coûté aux Etats-Unis environ $900,000,000 de ses réserves.

Cependant il est encore loin des ventes de 75 et de 100 tonnes par jour enregistrées après la dévaluation de la livre. Quatre ou cinq tonnes représentent les transactions d'une journée normale en Bourse de Londres.

Paris et Zurich

A Zurich, la pression sur les dollars américains a été forte et l'or était en grande demande. Les courtiers ont attribué cet état de choses aux bruits voulant que les Etats-Unis modifient leur politique et vente d'or dans le cours de la fin de semaine.

A midi, le dollar était descendu à 4.3450 en regard du franc, soit le plus bas taux enregistré depuis de nombreuses semaines. Il y a eu chute de 45 points entre midi et l'ouverture de vendredi.

Les milieux bancaires sont sceptiques au sujet du bienfondé des rumeurs qui veulent, depuis deux jors, que le président Johnson fasse part, en fin de semaine, d'un changement dans la politique américaine sur la vente de l'or.

"Nous continuons à placer nos commandes à la Bourse de Londres et nous nous attendons à ce que le pool de l'or continue à remplir nos demandes comme il le fait en ce moment", a déclaré un courtier.

Canada et Japon

Toujours dans les milieux bancaires, certains sont d'avis que la faiblesse de la livre sterling et les difficultés monétaires que connaissent présentement le Canada et le Japon ont contribué à faire croître les demandes d'or.

A Paris, où les Français, depuis la dernière ruée, sont devenus plus nerveux au sujet de leur économie et de leur devise monétaire, le marché de la bourse a été fort achalandé. Dans les milieux financiers français, on s'attend à une nouvelle ruée vers l'or.

Les Français attribuent cette nervosité aux difficultés que connaissent présentement Londres et Washington. De la façon dont les Français voient la situation, les Britanniques, après la dévaluation de leur livre sterling, semblent dans une impasse sur la voie du recouvrement.

Une nouvelle source d'inquiétudes, de conjectures et de rumeurs a été un discours qu'a fait le sénateur Jacob Javits, républicain de l'Etat de New-York. Le sénateur a proposé que le prix de l'or demeure flottant.

A Paris, on a publié des conjectures selon lesquelles les Etats-Unis cesseraient toutes ventes d'or le premier avril et feraient demande d'un gigantesque emprunt international afin de stabiliser le dollar.

Entre-temps, la pression continue à se faire forte sur le dollar canadien et la devise canadienne est encore une unité faible sur les marchés européens.

L'ARMÉE AMÉRICAINE MET AU POINT UNE NOUVELLE BOMBE

WASHINGTON. (Reuter). — L'armée américaine est à mettre au point une nouvelle bombe aérienne au gaz qui se déplace après avoir touché le sol, couvrant ainsi une plus grande étendue, a-t-on appris jeudi.

Le colonel Thomas W. Mellin, qui dirige cette affaire, a déclaré au comité des services armés du Sénat que les bombes seront faites d'un gaz lacrymogène plus fort, qui a pour effet de restreindre la faculté de respiration.

Les effets de ce gaz, que l'on songe à utiliser pour supprimer toute émeute raciale cet été, durent de 10 à 15 minutes.

M. Mellen a déclaré que la bombe a huit sections, dont chacune contient 33 "sous-munitions". Ces petites bombes commencent à fonctionner au cours de la retombée à partir d'un hélicoptère ou d'un avion "et se dispersent sur le sol après l'atterrissage".

Le gouvernement grec rappelle son ambassadeur de la Suède

ATHENES (PA) — Le gouvernement grec a annoncé vendredi soir qu'il a rappelé son ambassadeur en Suède à cause de l'"attitude inadmissible continuelle du premier ministre suédois".

Le régime grec avait auparavant donné un avertissement selon lequel cette décision serait prise si le premier ministre suédois, M. Tage Erlander, poursuivait son intention de financer un "mouvement de libération" dans le but de renverser le régime d'Athènes.

Plus tôt dans la journée de vendredi, le premier ministre de Grèce, M. Papadopoulos, a déclaré que la Grèce pourrait également restreindre et même rompre les relations commerciales avec la Suède.

Une brève déclaration du ministre des Affaires étrangères disait: "Le gouvernement grec a décidé de rappeler à Athènes son ambassadeur de Stockholm, M. Jason Drakoulis.

"L'ambassadeur grec à Stockholm ne reprendra pas son poste si le gouvernement suédois ne change pas vraiment sa politique d'hostilité envers la Grèce".

Elections provoquées par une querelle linguistique

BRUXELLES Reuter — M. Paul Van den Boeynants, premier ministre sortant de Belgique a annoncé aujourd'hui, vendredi, que des élections générales, provoquées par la violente querelle linguistique qui divise le pays, auront lieu le 31 mars.

Le gouvernement de coalition de M. Van den Boeynants tombé le 7 février par suite d'un conflit entre l'aile francophone wallonne et l'aile flamande du parti social-chrétien au sujet de l'avenir de l'Université de Louvain.

L'aile flamande était pour un transfert en territoire wallon de la section francophone de l'Université, laquelle est située en territoire flamand.

Les Wallons ayant refusé, les élections générales étaient devenues inévitables dès l'instant où il apparut que le roi Baudouin n'avait pas trouvé une base sur laquelle aurait pu se former un nouveau gouvernement.

CALENDRIER

SAMEDI, 2 MARS 1968
S. Simplice, pape et conf.
Demain :
1er dimanche du Carême
Les marées de samedi le 2 mars
Basses: 3.35 a.m. — 3.45 p.m.
Hautes: 8.25 a.m. — 8.40 p.m.
SOLEIL: Lever: 6.39 Coucher: 5.48
LUNE: Lever: 8.05
Les marées de dimanche le 3
Basses: 4.00 a.m. — 4.20 p.m.
Hautes: 8.55 a.m. — 9.10 p.m.
Les marées, lundi 4 mars
Basses: 4.20 a.m. — 4.50 p.m.
Hautes: 9.25 a.m. — 9.45 p.m.
SOLEIL: Lever: 6.37 Coucher: 5.49
LUNE: Lever: 8.21 Coucher: 10.40
PHASES DE LA LUNE EN MARS
Premier quartier le 7, à 4 h. 20 a.m.
Pleine lune le 14, à 1 h. 52 p.m.
Dernier quart. le 21, à 6 h. 07 a.m.
Nouvelle lune le 28, à 5 h. 48 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"Le couple idéal n'existe pas au départ, c'est l'épreuve qui le forme."
(G. Thibon)
(Espace payé par H.P.)

A NOS ABONNES...
Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro
522-4771
à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

LA PROTECTION UNIVERSELLE
Compagnie d'Assurances
AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie aura lieu à 10 heures A.M., le jeudi, 14 mars 1968, au siège social, 871, chemin Saint-Louis, à Québec.

Vous êtes avisés, par les présentes, que l'ordre du jour sera le suivant :
1° Présentation des états financiers pour l'année 1967;
2° Ratification des actes posés par les administrateurs durant l'année;
3° Nomination des vérificateurs pour le prochain exercice;
4° Election des administrateurs
5° Toute autre question qui peut être portée légalement devant l'assemblée.

GUY RENAUD
Secrétaire

SPENCER
ET SPIRELLA
Tous genres de Corsets, Ceinture pour dames, hommes et enfants
Brassières, corsets — Supports orthopédiques, maternité ceintures chirurgicales, etc . . .
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale Marchande
1091, rue St-Jean Est, Québec 4
Tél.: 522-7553

NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES
NEUFS et USAGES - Représentant exclusif "ROTO"
Procédé à stencil et encre — Procédé liquide (alcool)
Ameublement du Bureau en bois et en métal.
A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin ave St-Sacrement
Tél. : 681-0535
ETABLIE DEPUIS 22 ANS

Détachez ce coupon et postez-le comme suit :
L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
C.P. 220 — LIMOILOU — QUEBEC 3, P.Q.
Sans obligation de ma part, veuillez me renseigner sur LE PRET A FONDS PERDU, cet excellent moyen d'aider L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, tout en m'assurant une rente viagère généreuse.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE .....

POUR LA REGION DE QUEBEC
LE CENTRE NATIONAL D'ART
DE PARIS
RECHERCHE PERSONNE OU COMPAGNIE POUVANT ASSURER MISE EN MARCHÉ DES 6,000 CHEFS-D'OEUVRE DE LA PEINTURE SELECTIONNES PAR L'U.N.E.S.C.O. (ORGANISATION DES NATIONS UNIES SCIENCES ET CULTURE) ET PRESENTES PAR LE CENTRE NATIONAL D'ART.
— APPUI DES AUTORITES FRANÇAISES DANS LE CADRE DES ENTENTES CULTURELLES FRANCE - QUEBEC.
ENVOYE SPECIAL AU CHATEAU FRONTENAC JUSQU'A DIMANCHE INCLUS
CHAMBRE 3102 — TEL.: 522-3861

VIENT DE PARAITRE
Parents et éducateurs face à la réforme scolaire
Message de l'Episcopat du Québec à l'occasion de la semaine de l'éducation (3 au 9 mars)
PRIX : .25¢ net
LA LIBRAIRIE DE l'Action
Place Jean-Talon, Québec 2, P. Q.
Téléphone : 529-6821 — 529-9784
Le Centre de Documentation Pastorale de Québec

CARRIERES et PROFESSIONS

PROFESSEURS DEMANDES
COMMISSION SCOLAIRE DE GIFFARD
candidats — candidates
• 1 spécialiste en éducation physique;
• 1 spécialiste en anglais.
Les personnes requises devront posséder un brevet d'enseignement en plus de leur spécialité.
S'adresser à :
COMMISSION SCOLAIRE DE GIFFARD,
3361, boul. Mgr-Gauthier, Giffard.

Manufacturier de Maisons et Chalets Préfabriqués
établi depuis 14 ans, cherche pour la ville de Québec et les environs
DISTRIBUTEUR ou REPRESENTANT
pour établissement d'une franchise avec terrain d'exposition. Ecrire à :
GREEN LANE HOMES LTEE
Hawkesbury — Ontario

CHERCHONS CUISINIER EXECUTIF
Un poste très important de chef cuisinier, travail à l'année bien rémunéré, est actuellement disponible dans un établissement réputé de la ville de Québec. Ce poste ne peut convenir qu'à un chef cuisinier de plusieurs années d'expérience dans la cuisine française avec la compétence de la direction, de l'engagement et de l'entraînement d'un personnel important.
Ecrire au casier No 188, L'Action, Québec, en donnant tous les détails de la carrière, de l'état civil et références.

OFFRES D'EMPLOIS
La Commission Scolaire N.-D. des Laurentides
requiert les services d'un
1—SPECIALISTE EN LANGUE ANGLAISE
pour l'enseignement au niveau élémentaire.
CONDITIONS :
(A) Posséder un brevet officiel d'enseignement "B" minimum.
(B) Avoir au moins deux ans d'expérience dans l'enseignement.
(C) Subir un examen oral sur la matière.
2—SPECIALISTE EN EDUCATION PHYSIQUE
pour l'enseignement au niveau élémentaire.
CONDITIONS :
(A) Brevet officiel d'enseignement minimum "B".
(B) Posséder une qualification reconnue en la matière.
(C) OU faire la preuve de sa compétence en la matière.
Les demandes d'emploi devront être adressées à :
DIRECTION GENERALE DES ECOLES
Case Postale 99,
N.-Dame des Laurentides, Cté Chauveau

VOUS POUVEZ ÊTRE EN PLEINE FORME À TOUT ÂGE!

• Apprenez dès maintenant quelle est votre condition physique
• Apprenez comment l'améliorer et surtout comment rester en forme
• Apprenez comment devenir plus vivant et plus dynamique.
Achetez sans tarder votre exemplaire de mars de Sélection du Reader's Digest, qui vous présente un nouveau programme révolutionnaire d'exercices "oxygénants". Ne manquez pas de lire aussi dans ce même numéro "Ce que la publicité des cigarettes ne montre pas" et qu'un cancéreux de la gorge vous dévoile!

la Ville de Québec
recherche un
SPECIALISTE
pour le service d'urbanisme
FONCTIONS
Sous direction, travailler à l'élaboration et à la régie des codes, règlements et normes concernant la construction, le zonage, l'habitation et l'urbanisme; surveiller et coordonner la mise en oeuvre des opérations se rattachant à la rénovation urbaine, aux logements à loyer modique et à d'autres travaux connexes.
QUALIFICATIONS
Formation universitaire dans le domaine du génie ou de l'architecture; avoir une connaissance approfondie et une expérience valable des codes et règlements en vigueur dans la province de Québec, de la construction, des chantiers et de la mise en oeuvre des projets; très bonne connaissance du français et de l'anglais; qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.
TRAITEMENT
Le traitement sera établi selon les qualifications et l'expérience du candidat.
INSCRIPTION
Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant quatre heures de l'après-midi, vendredi le 15 mars 1968, au Service du Personnel. Pour obtenir une formule de demande d'emploi ou des renseignements additionnels, les candidats doivent s'adresser au
SERVICE DU PERSONNEL,
Hôtel de Ville,
Québec 4, P.Q.
Téléphone 522-7041, postes 247 ou 249.

FUTURES MARIEES
l'Action
vous offre un excellent choix de


Signalez : 522-4771
demandez le local 36
(Nous desservons le Québec Métropolitain).
Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.